Second Session
Thirty-seventh Parliament, 2002-03

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

National Security and Defence

Chair:
The Honourable COLIN KENNY

Monday, March 17, 2003

Issue No. 12

Fourteenth and fifteenth meetings on:

Examination on the need for a national security policy for Canada

WITNESSES:
(*See back cover*)

Deuxième session de la
trente-septième législature, 2002-2003

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent de la

Sécurité nationale et de la défense

Président:
L'honorable COLIN KENNY

Le lundi 17 mars 2003

Fascicule n° 12

Quatorzième et quinzième réunions concernant:

L'étude sur la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada

TÉMOINS:
(*Voir à l'endos*)

40231-40232

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Colin Kenny, *Chair*

The Honourable J. Michael Forrestall, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Atkins
Banks
* Carstairs, P.C.
(or Robichaud, P.C.)
Cordy
Day
* Lynch-Staunton
(or Kinsella)
Meighen
Smith, P.C.
Wiebe

**Ex Officio Members*

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Président: L'honorable Colin Kenny

Vice-président: L'honorable J. Michael Forrestall

et

Les honorables sénateurs:

Atkins
Banks
* Carstairs, c.p.
(ou Robichaud, c.p.)
Cordy
Day
* Lynch-Staunton
(ou Kinsella)
Meighen
Smith, c.p.
Wiebe

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

Published by the Senate of Canada

Available from: Communication Canada
Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

En vente:
Communication Canada – Édition Ottawa (Ontario) K1A 0S9

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, March 17, 2003
(22)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, at 9:30 a.m. in room 160-S (Subcommittee Room), Centre Block, the Chair, the Honourable Colin Kenny, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Atkins, Banks, Cordy, Forrestall, Kenny and Smith, P.C. (6).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Grant Purves and Grant Dawson, Analysts; Major General (Ret'd) Keith McDonald, Senior Military Adviser; Lieutenant-Colonel David Belovich, DND Liaison Officer; Veronica Morris, Communications Officer.

Also present: The official reporters of the Senate.

The committee considered its future agenda in camera.

At 9:58 a.m., the committee suspended its sitting.

At 10:00 a.m., the committee continued its meeting in public in room 160-S, Centre Block.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, October 30, 2002, the committee proceeded upon its examination on the need for a national security policy for Canada. *(See Issue No. 1, Monday, November 4, 2002, for the full text of the Order of Reference.)*

WITNESSES:

From the Department of National Defence:

Major-General Pierre Daigle, MSC, CD, Special Advisor to the Chief of Defence Staff (Homeland Security Issues);

Colonel Rick Williams, Director, Western Hemisphere Policy, Assistant Deputy Minister, Policy Branch.

From the Privy Council Office:

Mr. Robert Fonberg, Deputy Secretary to the cabinet, Operations;

Mr. Graham Flack, Director of Operations, Borders Task Force.

Major-General Daigle made a statement and responded to questions.

Colonel Rick Williams made a statement and responded to questions.

At 11:45 a.m., the committee suspended its sitting.

At 11:50 a.m., the committee resumed its sitting.

Mr. Fonberg made a statement and with Mr. Flack responded to questions.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 17 mars 2003
(22)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à 9 h 30, dans la pièce 160-S (salle de sous-comité) de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Colin Kenny (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Atkins, Banks, Cordy, Forrestall, Kenny et Smith, c.p. (6).

Également présents: De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement, Grant Purves et Grant Dawson, analystes; le major général (à la retraite) Keith McDonald, conseiller militaire supérieur; le lieutenant-colonel David Belovich, agent de liaison MDN; Veronica Morris, agente des communications.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Le comité examine à huis clos ses travaux futurs.

À 9 h 58, le comité suspend ses travaux.

À 10 heures, le comité reprend la séance devant public, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 30 octobre 2002, le comité procède à l'étude sur la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada. *(Pour le texte intégral de l'ordre de renvoi, voir le fascicule n° 1 du lundi 4 novembre 2002.)*

TÉMOINS:

Du ministère de la Défense nationale:

Le major général Pierre Daigle, conseiller principal en matière de défense du territoire national auprès du chef d'état-major de la Défense;

Le colonel Rick Williams, directeur, Politique de l'hémisphère occidental, sous-ministre adjoint, Division des politiques.

Du Bureau du Conseil privé:

M. Robert Fonberg, sous-secrétaire du cabinet, Opérations;

M. Graham Flack, directeur des opérations, Groupe de travail sur les frontières.

Le major général Daigle fait une déclaration et répond aux questions.

Le colonel Rick Williams fait une déclaration et répond aux questions.

À 11 h 45, le comité suspend ses travaux.

À 11 h 50, le comité reprend ses travaux.

M. Fonberg fait une déclaration et, avec l'aide de M. Flack, répond aux questions.

Pursuant to the motion adopted by the committee on Monday, October 28, 2002, the following material was filed as exhibits with the Clerk.

- [''Enhanced Canada-US Military Cooperation Background Material for the Senate Committee on National Security and Defence" by Major-General Pierre Daigle and Colonel Rick Williams, March 17, 2003] (Exhibit 5900-2.37/N2-SS-1, 12, "46")

- ["Material from Robert Fonberg, Deputy Secretary to the Cabinet, Operations, Privy Council Office" March 17, 2003] (Exhibit 5900-2.37/N2-SS-1, 12, "47")

At 1:05 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Conformément à la motion adoptée par le comité le lundi 28 octobre 2002, les documents suivants sont déposés comme pièce auprès du greffier.

- [«Accroissement de la coopération canado-américaine: Renseignements généraux à l'intention du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense»; document présenté par le major général Pierre Daigle et le colonel Rick Williams, le 17 mars 2003] (Pièce 5900-2.37/N2-SS-1, 12, «46»)

- [«Documents déposés par Robert Fonberg, sous-secrétaire du cabinet, Opérations, Bureau du Conseil privé» le 17 mars 2003] (Pièce 5900-2.37/N2-SS-1, 12, «47»)

À 13 h 05, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, Monday, March 17, 2003
(23)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, at 1:10 p.m. in room 160-S (Subcommittee Room), Centre Block, the Chair, the Honourable Colin Kenny, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Atkins, Banks, Cordy, Forrestall, Kenny and Smith, P.C. (6).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Grant Purves and Grant Dawson, Analysts; Major General (Ret'd) Keith McDonald, Senior Military Adviser; Lieutenant-Colonel David Belovich, DND Liaison Officer; Veronica Morris, Communications Officer.

Also present: The official reporters of the Senate.

The committee considered its future agenda in camera.

At 2:08 p.m., the committee suspended its sitting.

At 2:10 p.m., the committee continued its meeting in public in room 160-S, Centre Block.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, October 30, 2002, the committee proceeded upon its examination on the need for a national security policy for Canada. *(See Issue No. 1, Monday, November 4, 2002, for the full text of the Order of Reference.)*

WITNESSES:

From the Department of Citizenship and Immigration Canada:

Mr. Daniel Jean, Assistant Deputy Minister, Policy and Program Development;

Mr. Bruce Scoffield, Director, Policy Development and International Coordination, Refugees Branch;

OTTAWA, le lundi 17 mars 2003
(23)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 13 h 10, dans la salle 160-S (salle de sous-comité) de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Colin Kenny (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Atkins, Banks, Cordy, Forrestall, Kenny et Smith, c.p. (6).

Également présents: Du Service de recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement: Grant Purves et Grant Dawson, analystes; le major-général (à la retraite) Keith McDonald, conseiller militaire supérieur; le lieutenant-colonel David Belovich, agent de liaison du NDN; Veronica Morris, agente des communications.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Le comité examine ses travaux futurs à huis clos.

À 14 h 08, le comité suspend la séance.

À 14 h 10, le comité poursuit la séance publique dans la salle 160-S de l'édifice du Centre.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 30 octobre 2002, le comité poursuit l'étude sur la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada. *(Le texte complet de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule nº 1 du lundi 4 novembre 2002.)*

TÉMOINS

Du ministère de la Citoyenneté et Immigration Canada:

M. Daniel Jean, sous-ministre adjoint, Développement des politiques et des programmes;

M. Bruce Scoffield, directeur, Développement des politiques et coordination internationale, Direction générale des réfugiés;

Ms. Caroline Melis, Director, Program Development, Enforcement Branch.

From the Department of Foreign Affairs and International Trade:

Mr. Jon Allen, Director General, North America Bureau;

Ms. Jill Sinclair, Director General, International Security Bureau.

Mr. Jean made a statement and with Mr. Scoffield and Ms. Melis responded to questions.

At 3:32 p.m., the committee suspended its sitting.

At 3:37 p.m., the committee resumed its sitting.

Mr. Allen made a statement and with Ms. Sinclair responded to questions.

At 3:55 Senator Forrestall, Deputy Chair, presided.

At 4:45 Senator Kenny, Chair, presided.

Pursuant to the motion adopted by the committee on Monday, October 28, 2002, the following material was filed as exhibits with the Clerk.

- ["Opening Remarks by Daniel Jean, Acting Assistant Deputy Minister, Policy and Program Development, Citizenship and Immigration Canada", March 17, 2003] (Exhibit 5900-2.37/N2-SS-1, 12, "48")
- ["Letter from Ronald Bilodeau, Associate Secretary to the Cabinet, Deputy Minister to the Deputy Prime Minister and Security and Intelligence Co-ordinator, Privy Council Office"] (Exhibit 5900-2.37/N2-SS-1, 12, "49")
- ["Canada and the United States, A Strong Partnership, Department of Foreign Affairs and International Trade", March 17, 2003] (Exhibit 5900-2.37/N2-SS-1, 12, "50")
- ["Military Family Services Program, Canadian Forces Personnel Support Agency, Department of National Defence", March 17, 2003] (Exhibit 5900-2.37/N2-SS-1, 12, "51")

At 5:00 p.m., the committee suspended its sitting.

At 5:02 p.m., the committee continued its meeting in camera in room 160-S (Subcommittee Room), Centre Block.

The committee considered its future agenda.

At 5:45 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Mme Caroline Melis, directrice, Développement du programme, Direction générale de l'exécution de la loi.

Du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international:

M. Jon Allen, directeur général, Direrction générale de l'Amérique du Nord;

Mme Jill Sinclair, directrice générale, Direction générale de la sécurité internationale.

M. Jean fait une déclaration et, avec M. Scoffield et Mme Melis, répond aux questions.

À 15 h 32, le comité suspend la séance.

À 15 h 37, le comité reprend la séance.

M. Allen fait une déclaration et, avec Mme Sinclair, répond aux questions.

À 15 h 55, le sénateur Forrestall, vice-président, occupe le fauteuil.

À 16 h 45, le sénateur Kenny, président, occupe le fauteuil.

Conformément à la motion adoptée par le comité le lundi 28 octobre 2002, les documents suivants sont déposés auprès de la greffière.

- [«Déclaration liminaire de Daniel Jean, sous-ministre adjoint, Développement des politiques et des programmes, Citoyenneté et immigration Canada», le 17 mars 2003] (Pièce 5900-2.37/N2-SS-1, 12, «48»)
- [«Lettre de Ronald Bilodeau, secrétaire associé du Cabinet, sous-ministre du vice-premier ministre et coordonnateur de la Sécurité et du renseignement, Bureau du Conseil privé»] (Pièce 5900-2.37/N2-SS-1, 12, «49»)
- [«Le Canada et les États-Unis, un partenariat solide, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international», le 17 mars 2003] (Pièce 5900-2.37/N2-SS-1, 12, «50»)
- [«Programme des services aux familles des militaires, Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes, ministère de la Défense nationale», le 17 mars 2003] (Pièce 5900-2.37/N2-SS-1, 12, «51»)

À 17 heures, le comité suspend la séance.

À 17 h 02, le comité poursuit la séance à huis clos dans la salle 160-S (Salle de sous-comité) de l'édifice du Centre.

Le comité examine ses travaux futurs.

À 17 h 45, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

La greffière du comité,

Barbara Reynolds

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, March 17, 2003

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 9:30 a.m. to examine and report on the need for a national security policy for Canada.

Senator Colin Kenny (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: It is my pleasure to welcome you to the Standing Senate Committee on National Security and Defence. Today, the committee concludes its briefings on Canada-United States relations, in preparation for its trip next week to Washington to meet with members of Congress and with U.S. administration officials.

I am a senator from Ontario and I serve as chair of this committee.

Our deputy chair is the distinguished Senator Michael Forrestall, who is from Nova Scotia. Senator Forrestall has served the constituents of Dartmouth for 37 years, first as their member in the House of Commons and later as their senator. Throughout his parliamentary career, he has followed defence matters and has served on defence-related parliamentary committees, including the 1993 Special Joint Committee on the future of the Canadian Forces.

Senator Tommy Banks was well-known to Canadians as an accomplished and versatile musician and entertainer before his appointment to the Senate in 2000. Senator Banks chairs the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. Currently, that committee is studying the Nuclear Safety and Control Act.

Senator Jane Cordy, from Nova Scotia, was an accomplished educator with an extensive record in community involvement before she came to the Senate in 2000. In addition to serving on this committee, Senator Cordy is a member of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, which recently released a landmark report on health care and that will now study mental health.

Senator Norman Atkins, from Ontario, came to the Senate in 1986 with a strong background in the field of communications and with experience as advisor to former Premier Davis of Ontario. Senator Atkins is a member of our Subcommittee on Veterans Affairs and of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration. He serves as chair of the Senate Conservative caucus.

Senator David Smith, from Ontario, served as a councillor and deputy mayor of Toronto, as a member of the House of Commons and as a minister of state, prior to being appointed to the Senate in 2002. Senator Smith serves on the Standing

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 17 mars 2003

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à 9 h 30 pour examiner, et ensuite en faire rapport, la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada.

Le sénateur Colin Kenny (président) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: C'est un plaisir de vous accueillir au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. Aujourd'hui, le comité met le point final à ses séances d'information sur les relations entre le Canada et les États-Unis, en prévision de son voyage de la semaine prochaine à Washington, où nous rencontrerons des représentants du Congrès et de l'administration américaine.

Je suis un sénateur de l'Ontario, et je préside le comité.

Notre vice-président est le distingué sénateur Michael Forrestall, qui vient de la Nouvelle-Écosse. Le sénateur a été au service des électeurs de Dartmouth pendant trente-sept ans, tout d'abord à titre de député aux Communes, puis à titre de sénateur. Tout au long de sa carrière parlementaire, il s'est intéressé aux questions de défense et il a siégé à des comités parlementaires qui ont étudié des questions de défense, dont le comité mixte spécial de 1993 qui a étudié l'avenir des Forces canadiennes.

Le sénateur Tommy Banks s'est bien fait connaître des Canadiens comme un musicien et artiste accompli et versatile avant d'être nommé au Sénat, en 2000. Le sénateur Banks préside le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. En ce moment, ce comité étudie la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires.

Le sénateur Jane Cordy, de la Nouvelle-Écosse, a été une éducatrice accomplie qui avait une impressionnante feuille de route sur le front de l'engagement communautaire avant d'être nommée au Sénat, en 2000. Le sénateur Cordy siège également au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, qui vient de publier un rapport marquant sur les soins de santé et s'apprête à étudier la question de la santé mentale.

Le sénateur Norman Atkins, de l'Ontario, a accédé au Sénat en 1986 avec de solides antécédents dans le domaine des communications et de l'expérience comme conseiller de l'ancien premier ministre Davis de l'Ontario. Le sénateur Atkins est membre de notre sous-comité des anciens combattants et du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Il préside le caucus conservateur du Sénat.

Le sénateur David Smith, de l'Ontario, a été conseillé et maire adjoint de Toronto, député à la Chambre des communes et ministre d'État avant d'être nommé au Sénat en 2002. Le sénateur Smith siège au Comité sénatorial permanent des affaires

Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs Committee and on the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament.

Our committee is the first permanent Senate committee with a mandate to examine the subjects of security and defence. Over the past 18 months, we have completed a number of studies, beginning with the report "Canadian Security and Military Preparedness" on a study of the major issues facing Canada. That report was tabled in February 2002.

The Senate then asked our committee to examine the need for a national security policy. To date, we have released three reports on various aspects of national security: "Defence of North America: A Canadian Responsibility," September 2002; "For an Extra 130 Bucks...Update On Canada's Military Financial Crisis: A VIEW FROM THE BOTTOM UP," November 2002; and "The Myth of Security at Canada's Airports," January 2003.

The committee is in the process of evaluating the federal contribution to the work of the men and women across the country who first respond to emergencies or disasters. In recent meetings, the committee has been preparing for its trip to Washington next week with a series of briefings on Canada-U.S. relations. We began with a presentation by the Canada Customs and Revenue Agency, CCRA, about their involvement with Canada-U.S. border relations and the implementation of the 30-point Smart Border Action Plan. This was followed by briefings on the role and capabilities of the Canadian Coast Guard and by a question-and-answer session on Canada-United States intelligence issues with the Director of the Canadian Security Intelligence Service, CSIS.

Just before the recent parliamentary break, the committee heard evidence about how the Privy Council Office, PCO, coordinates intelligence and how the Communications Security Establishment cooperates with its United States counterparts. This was followed by a briefing from the Department of the Solicitor General of Canada on how Canada and the United States cooperate on border enforcement.

Today's hearings will begin with an update on the Canada-United States military relationship. Our presenters will be MGen. Pierre Daigle and Col. Rick Williams. I welcome both of you here today. I understand that you have a short opening statement to make. Please proceed.

Major-General Pierre Daigle, MSC, CD, Special Advisor to the Chief of Defence Staff (Homeland Security Issues), Department of National Defence: I appreciate the opportunity to appear before the committee today. I will keep my opening remarks brief to allow time for questions and answers.

There has been much discussion on homeland security over the past year and a half as the Government of Canada has sought to ensure national security in the face of new threats.

juridiques et constitutionnelles et au Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement.

Notre comité est le premier comité sénatorial permanent chargé d'étudier les questions qui se rapportent à la sécurité et à la défense. Au cours des 18 derniers mois, nous avons mené à bien un certain nombre d'études, à commencer par celle qui a donné le rapport intitulé «L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense», qui traite des principaux problèmes auxquels le Canada doit faire face. Ce rapport a été déposé en février 2002.

Le Sénat a ensuite demandé à notre comité de voir si nous avions besoin d'une politique nationale sur la sécurité. Jusqu'à maintenant, nous avons publié trois rapports sur divers aspects de la sécurité nationale: «La défense de l'Amérique du Nord: une responsabilité canadienne», en septembre 2002, «Pour 130 dollars de plus... Mise à jour sur la crise financière des Forces canadiennes, une vue de bas en haut», en novembre 2002, et «Le mythe de la sécurité dans les aéroports canadiens», en janvier 2003.

Le comité est en train d'évaluer la contribution fédérale au travail des intervenants de première ligne en cas d'urgence ou de catastrophe. Au cours de ses dernières réunions, il a préparé son voyage à Washington, qui aura lieu la semaine prochaine, au moyen d'une série de séances d'information sur les relations entre le Canada et les États-Unis. Nous avons commencé par un exposé de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, ou ADRC, au sujet de ses relations concernant la frontière canado-américaine et de la mise en oeuvre du Plan d'action en 30 points sur la frontière intelligente. Sont venues ensuite des séances d'information sur le rôle et les capacités de la Garde côtière canadienne et une séance de questions et réponses sur le renseignement, avec le directeur du Service canadien de renseignement de sécurité, ou SCRS.

Juste avant le dernier congé parlementaire, le comité a recueilli des témoignages sur la façon dont le Bureau du Conseil privé coordonne le renseignement et comment le Centre de la sécurité des télécommunications collabore avec le service américain qui est son pendant. Il y a eu ensuite une séance d'information du ministère du Solliciteur général du Canada portant sur la coopération entre le Canada et les États-Unis pour l'application de mesures à la frontière.

Aujourd'hui, nous aurons tout d'abord une mise à jour sur les relations militaires entre le Canada et les États-Unis. Nos témoins seront le major-général Pierre Daigle et le colonel Rick Williams. Je vous souhaite la bienvenue à tous les deux. Je crois savoir que vous avez une brève déclaration liminaire à faire. Je vous en prie.

Le major-général Pierre Daigle, conseiller principal en matière de défense du territoire national auprès du chef d'état-major de la Défense, ministère de la Défense nationale: Je suis heureux de comparaître devant le comité aujourd'hui. Je vais me contenter d'un exposé très bref de façon que nous ayons du temps pour les questions et réponses.

Depuis un an et demi, il est beaucoup question de la sécurité du territoire, car le gouvernement du Canada cherche à garantir la sécurité nationale face à des menaces nouvelles.

[*Translation*]

I will try to highlight the role of the Canadian armed forces in a national security context. The department and the Canadian armed forces are engaged in an era of change, and we keep improving our operational capacity. I gave a few examples in my submission. We should look into our obligations on the North American continent.

[*English*]

National security, in my view, has become continental security. The establishment of the Bi-national Planning Group for the purpose of enhancing Canada-U.S. military cooperation in this new security environment is a fundamental step within our obligations as part of North America. Defence is a subset of homeland security, which is the responsibility of the Government of Canada; however, the execution of homeland security missions rests with a number of federal government agencies. As you are aware, many Canadian government departments are engaged with their U.S. counterparts in enhancing North American security. Post-9/11, this requires a high degree of cooperation between departments and agencies, both domestically and with our American colleagues.

I will try to explain, to the best of my knowledge, any aspect that touches on homeland defence and security. Before doing so, I would ask Col. Williams to say a few words.

Colonel Rick Williams, Director, Western Hemisphere Policy, Assistant Deputy Minister, Policy Branch, Department of National Defence: Mr. Chairman, in the interests of time, I have no opening statement to add to MGen. Daigle's comments. However, I am fully prepared to review the background material that we provided, which outlines the context of the military relationships between Canada and the United States.

Senator Forrestall: Col. Williams, among the information you provided us earlier, you indicated that one of the missions of the planning group is to prevent or to mitigate wars or attacks by terrorists or others on Canada or the United States. Can you indicate to me how a planning group intends to prevent an attack by terrorists? Are you perhaps suggesting there will be an operational cell? How will this play out? Are we viewing Canada and the United States as one entity? MGen. Daigle said a moment ago that national security has become homeland security. Col. Williams, could you elaborate on that for us?

Col. Williams: The concept I should like to leave with you is that the planning group will serve to gather the best information available so that we are better prepared to deal with a situation that emerges. Clearly, no planning or preparation will deter a dedicated group of terrorists who wish to inflict harm on the country. However, if they know that Canada and the United States have taken all measures to ensure that they are aware of

[*Français*]

Je vais essayer de mettre en évidence le rôle des Forces armées canadiennes dans un contexte de sécurité nationale. Le ministère et les Forces armées canadiennes sont engagés dans une ère de transformations et nous continuons d'améliorer nos capacités opérationnelles. Je vous ai fait part de quelques exemples dans mon mémoire. Nous devons nous pencher sur nos obligations à l'échelle du continent nord-américain.

[*Traduction*]

Selon moi, la sécurité nationale est devenue une question de sécurité continentale. La mise sur pied du Groupe de planification binational en vue de renforcer la coopération militaire entre le Canada et les États-Unis dans ce nouveau contexte de sécurité est une étape fondamentale qui se rattache à nos obligations comme pays de l'Amérique du Nord. La défense est un sous-ensemble de la sécurité territoriale, qui est du ressort du gouvernement du Canada, mais l'exécution des missions de sécurité territoriale relève d'un certain nombre d'organismes fédéraux. Comme vous le savez, de nombreux ministères canadiens ont des contacts avec leurs pendants américains pour renforcer la sécurité nord-américaine. Après les attentats du 11 septembre, une coopération plus poussée s'impose entre les ministères et organismes, tant à l'intérieur du Canada qu'avec nos collègues américains.

Je vais essayer d'expliquer de mon mieux tous les aspects qui se rattachent à la défense du territoire et à la sécurité, mais, auparavant, j'invite le colonel Williams à vous dire quelques mots.

Le colonel Rick Williams, directeur de la Politique de l'hémisphère occidental, sous-ministre adjoint, Division des politiques, ministère de la Défense nationale: Monsieur le président, pour utiliser au mieux le temps du comité, je vais m'abstenir d'ajouter une déclaration liminaire aux propos du major-général Daigle. Par contre, je suis tout à fait disposé à passer en revue la documentation que nous avons produite, qui situe le contexte des relations militaires entre le Canada et les États-Unis.

Le sénateur Forrestall: Colonel Williams, dans les renseignements que vous nous avez communiqués plus tôt, vous dites que l'une des missions du groupe de planification est de prévenir ou d'atténuer les guerres ou les attaques des terroristes ou d'autres groupes contre le Canada ou les États-Unis. Pouvez-vous me dire comment un groupe de planification entend prévenir une attaque terroriste? Voulez-vous dire qu'il y aura une cellule opérationnelle? Comment cela se passera-t-il? Le Canada et les États-Unis sont-ils considérés comme une seule entité? Le major-général Daigle a dit il y a un instant que la sécurité nationale était devenue une question de sécurité territoriale. Colonel Williams, pourriez-vous expliciter?

Col Williams: L'idée que je voudrais vous laisser, c'est que le groupe de planification servira à réunir les meilleurs renseignements disponibles pour que nous soyons mieux préparés à affronter toute situation qui pourrait surgir. De toute évidence, aucune planification, aucune préparation ne dissuadera un groupe de terroristes résolus qui veulent nuire au pays. Toutefois, s'ils savent que le Canada et les États-Unis ont

what is going on and that they are protected, I believe that will provide terrorists with a far bigger challenge to create a terrorist potential.

The planning group will be in place to establish the infrastructure, to gather the information, to monitor, and to train and prepare for a range of eventualities, from a terrorist attack to a natural disaster.

Senator Forrestall: Are you describing to us what the infrastructure will eventually look like? Will it have those components of preparation? Is that what you are describing to us? If that is the case, how fundamentally basic is this part of the infrastructure to where we go from here over the next several years?

Col. Williams: If I refer to the actual material that I provided, there was a listing of the tasks that the planning group would be expected to perform. I will just briefly summarize them in order to answer your question.

On page 4, slide 7 is titled "Planning Group Specified Tasks." It takes the mission of the planning group one level below, so that we start to identify those tasks that they want to accomplish.

Briefly, I have described the concept of them maintaining awareness of emerging situations, in this case, primarily through the maritime surveillance activities they will organize. They will share intelligence and operational information in accordance with national laws, policies and directives. They will assess the threats that exist, design and participate in exercises that will ensure we are prepared for those threats, conduct joint training programs to ensure that the forces available are aware of the latest technology and activities that could be beneficial to their task, and they will validate these plans through national authorities to ensure both governments understand, are aware of and agree to the kind of structure that is in place. Lastly, because the military is not the agency of first response — which is fundamentally police and civil — they will ensure appropriate coordination with those civil agencies.

When you look at the type of tasks that the planning group will be involved in, I think you can see the coordination and the preparation that I was talking about.

Senator Forrestall: You touch on maritime surveillance but concentrate your thoughts on the other aspects of it. Does your indication that the planning group will maintain awareness of emerging situations through maritime surveillance imply the establishment of a separate planning group, given the early importance being attached to entry into the United States of items other than welcome material and goods via water, containers, et cetera?

pris toutes les mesures pour se renseigner sur ce qui se passe et pour se protéger, je crois qu'il leur sera beaucoup plus difficile de constituer une grave menace.

Le groupe de planification sera là pour établir l'infrastructure, réunir l'information, exercer une surveillance et assurer une information et une préparation pour tout un éventail de possibilités, depuis un attentat terroriste jusqu'à une catastrophe naturelle.

Le sénateur Forrestall: Êtes-vous en train de nous décrire ce que finira par devenir l'infrastructure? Est-ce qu'elle comportera ces éléments de préparation? Est-ce que c'est ce que vous nous décrivez? Dans ce cas, dans quelle mesure cet élément de l'infrastructure est-il fondamental pour les prochaines années?

Col Williams: Je me reporte à la documentation que j'ai fournie. On y trouve une liste des tâches que le groupe de planification devrait remplir. Je vais résumer rapidement pour répondre à votre question.

À la page 4, le transparent 7 s'intitule «Tâches précises du groupe de planification». La mission du groupe de planification est davantage détaillée pour que nous commencions à préciser les tâches à accomplir.

Rapidement, j'ai expliqué que le groupe sera à l'affût des situations nouvelles surtout grâce à ses activités de surveillance maritime. Il échangera les renseignements et l'information opérationnelle conformément aux lois, politiques et directives nationales. Il évaluera les menaces qui existent, concevra des exercices et y participera pour faire en sorte que nous soyons prêts à faire face à ces menaces, il mènera des programmes conjoints d'instruction pour que les forces disponibles soient au courant de la technologie la plus récente et des activités qui peuvent être utiles dans leur travail, il validera ses plans auprès des autorités nationales pour s'assurer que les deux gouvernements comprennent la structure en place, en soient conscients et soient d'accord. Enfin, comme les forces militaires ne sont pas chargées de la première intervention, qui relève fondamentalement de la police et des forces civiles, il établira des mécanismes de coordination adaptés avec les organismes civils.

Si vous considérez les tâches que le groupe de planification devra accomplir, je crois que vous pourrez comprendre de quelle coordination et de quelle préparation je voulais parler.

Le sénateur Forrestall: Vous avez parlé de surveillance maritime, mais vous avez fait porter vos réflexions surtout sur d'autres aspects. En disant que le groupe de planification sera à l'affût des situations nouvelles grâce à une surveillance maritime, laissez-vous entendre qu'on mettra sur pied un groupe de planification distinct, étant donné l'importance qu'on accorde rapidement à l'entrée aux États-Unis de choses autres que des matériaux et des marchandises qui sont les bienvenus par transport maritime, conteneurs, et cetera?

Col. Williams: I would respond by saying that, as recently as Friday, Canada appointed a liaison officer to the United States, RAdm. Fraser, who was Commander, Maritime Forces Pacific. That, I believe, is an indication that the maritime situation is probably the task with which the planning group will first become charged.

We have a very comprehensive system in place for aerospace protection of the continent through NORAD. We have identified that the maritime piece is perhaps the next most important. Charged with these two activities, I believe they will make some extensive progress in the short term.

Senator Forrestall: I should say that the promotion of MGen. Findley to Lieutenant-General, and what that seems to have triggered along the line, would indicate serious action. I congratulate all of them on their new positions, appointments and promotions.

MGen. Daigle, you indicated that Armed Forces was conducting a total review of defence intelligence and creating an intelligence fusion centre. Can you tell us a little more about the centre? Will it involve DND only, or will other government departments be involved in this centre?

MGen. Daigle: Mr. Chairman, first, to address the defence intelligence review, the review is being done in collaboration with ADM Margaret Purdy and the Deputy Chief of the Defence Staff, VAdm. Greg Maddison. They will be co-leading this initiative, looking within DND to assess and streamline all of the defence functions that have been carried out, doing a full review in order to better discipline the intelligence within the department.

There is a misconception concerning the fusion centre to which you are alluding. It is not necessarily a centre that we are trying to put in place, but more a capability. Its purpose is to provide information intelligence to the command control of the Canadian Forces in a timely manner.

At this stage, this organization is designed to take in the ever-increasing flow of information from disparate sources, digest it, analyze it and present it in a manageable, comprehensive format in real time. It has been defined at this stage, and there is money and resources assigned to this project. We think the definition phase will be completed by 2004, and the joint fusion centre should be in place by 2006. The Deputy Chief of the Defence Staff has the lead in all this. To date, I think this is what has been worked on.

However, the defence intelligence review is definitely an important step in harmonizing and disciplining all the intelligence assets within the department. Some other departments in the government are also looking at this, since nine or 10 of them have security and intelligence roles to play.

Senator Forrestall: That is rather interesting. Let me move on to a final question for now.

Col Williams: Je répondrai en disant que vendredi, le Canada a nommé un officier de liaison avec les États-Unis, le contre-amiral Fraser, qui a été commandant des Forces maritimes du Pacifique. Selon moi, cela révèle que le groupe de planification sera chargé tout d'abord de la question maritime.

Grâce au NORAD, nous avons un imposant système de protection aérospatiale du continent. Nous avons estimé que la dimension maritime était peut-être l'élément le plus important ensuite. Le groupe, chargé de ces deux activités, fera des progrès considérables à court terme.

Le sénateur Forrestall: Je dois dire que la promotion du major-général Findley au rang de lieutenant-général et ce que cette promotion semble avoir provoqué montre qu'on prend des mesures sérieuses. Je félicite tous les intéressés de leurs nouveaux postes, de leurs nominations et de leurs promotions.

Major-général Daigle, vous avez dit que les forces armées procédaient à une révision complète du renseignement de défense et créaient un centre de fusion du renseignement. Pouvez vous nous en dire un peu plus long sur ce centre? Est-ce que c'est l'affaire du ministère de la Défense nationale seulement, ou d'autres ministères y participeront-ils?

Mgén Daigle: Monsieur le président, tout d'abord, à propos de l'examen du renseignement de défense, il est réalisé avec la collaboration du sous-ministre adjoint Margaret Purdy et du sous-chef d'état-major de la Défense, le vice-amiral Greg Maddison. Ils dirigeront conjointement cette initiative, faisant appel au ministère de la Défense nationale pour évaluer et rationaliser toutes les fonctions de défense qui ont été assurées, et procédant à un examen exhaustif pour mieux encadrer le renseignement à l'intérieur du ministère.

Il y a une méprise à propos du centre de fusion auquel vous avez fait allusion. Il ne s'agit pas nécessairement de mettre en place un centre, mais plutôt une capacité. Son objet est de fournir des renseignements rapidement au commandement des Forces canadiennes.

Pour l'instant, cette organisation est conçue pour recevoir l'apport sans cesse croissant d'information provenant de sources diverses, l'assimiler, l'analyser et la présenter sous une forme malléable et compréhensible en temps réel. On en est au stade de la définition, et des fonds et d'autres ressources ont été affectés au projet. Selon nous, la phase de définition sera terminée d'ici 2004 et le centre conjoint de fusion devrait être en place d'ici 2006. Le sous-chef d'état-major de la Défense assure la direction générale. Et jusqu'à maintenant, voilà sur quoi on a travaillé.

Toutefois, l'examen du renseignement de défense est indéniablement une étape importante dans l'harmonisation et la discipline de tous les éléments du ministère en matière de renseignement. Certains autres ministères étudient également la question, étant donné que neuf ou dix d'entre eux ont un rôle à jouer en matière de sécurité et de renseignement.

Le sénateur Forrestall: C'est plutôt intéressant. Passons à une dernière question pour l'instant.

We heard some very disturbing evidence in Windsor a short while ago. Someone was describing one of the 1,500 or 1,600 emergency packs we have around the country. We discovered that the one in Windsor has three or four blankets, a broken axe and a pail for fire, but not much else. If you have not, would you take a look at these emergency packs? It would seem that 1,600 would cover the communities of Canada quite well, particularly in critical areas.

How closely do you relate to first responders? Do you relate directly, or through the provincial authorities to which most of the local emergency groups report?

MGen. Daigle: As Col. Williams mentioned, the Canadian Forces is a force of last resort. In most cases, we are not the first responder; we come in to support any civil agencies and law enforcement organizations.

The army is organized into four land force areas across Canada. Each land force area liases with related provincial governments and, in some areas, with local municipalities. The reserve forces have a footprint across the country and are integrated within the communities. They maintain a liaison with local authorities through land force areas, in the event they are called to support first responders. That is at the provincial and municipal level, where there are relations between the military, law enforcement agencies and local authorities.

At the federal level, OCIPEP is involved and responsible for coordinating response and preparedness across the country. They are engaged regularly in coordinating meetings with provincial offices of critical infrastructure across the country. In fact, OCIPEP is doing some simulated exercises to ensure that their decision-making processes and the connection between provincial and the federal agencies are in place.

Senator Forrestall: I appreciate that. I gather, then, that, at your planning group level, ongoing contact with provincial authorities is not a function you will carry out.

MGen. Daigle: The planning group will be fully manned in Colorado Springs this summer. Their first task will be to review and enhance military plans, in cooperation with the Americans. On the American side, most of the members of the planning groups belong to NORTHCOM, which is the new U.S. command. Their staff officer will have the dual responsibility of NORTHCOM and the planning group. We will have access to what is happening on the American side, because NORTHCOM supports agencies and handles liaison.

Our planning group will primarily enhance military cooperation. We will have one representative from OCIPEP, and this planning group will report back to the DCDS, but through the Deputy Chief of Defence Staff, VAdm. Maddison. He is the operations officer of the Canadian Forces and will be the main contact with the different departments in Canada. The

Nous avons entendu récemment des témoignages très troublants à Windsor. Quelqu'un nous a décrit l'une des 1 500 ou 1 600 trousses d'urgence que nous avons au Canada. Nous avons appris qu'une trousse à Windsor contenait trois ou quatre couvertures, une hache brisée et un seau pour lutter contre l'incendie, mais pas grand-chose d'autre. Si vous ne l'avez déjà fait, examineriez-vous ces trousses? Il semble que 1 600 suffisent amplement pour les localités au Canada, surtout dans les régions critiques.

Quelles sont vos relations avec les premiers intervenants? Est-ce que ce sont des relations directes ou passez-vous par l'entremise des autorités provinciales auxquelles la plupart des groupes locaux d'urgence font rapport?

Mgén Daigle: Comme le colonel Williams l'a dit, les Forces canadiennes sont un dernier recours. Dans la plupart des cas, nous ne sommes pas les premiers intervenants. Nous venons soutenir les organismes civils et les services d'application de la loi.

L'armée est structurée en quatre zones qui couvrent l'ensemble du Canada. Chaque zone est en liaison avec les gouvernements provinciaux en cause et, dans certaines régions, avec des municipalités. Les forces de réserve ont une présence dans l'ensemble du Canada et sont intégrées aux localités. Elles sont en liaison avec les autorités locales par l'entremise des zones des forces terrestres, au cas où on leur demanderait de soutenir les premiers intervenants. Cela se passe aux niveaux provincial et municipal, où il y a des relations entre les militaires, les organismes d'application de la loi et les autorités locales.

Au niveau fédéral, le BPIEPC intervient et est chargé de la coordination de l'intervention et de l'état de préparation dans l'ensemble du pays. Ce bureau tient régulièrement des réunions de coordination avec les bureaux provinciaux de l'infrastructure essentielle dans l'ensemble du pays. Il fait des exercices de simulation pour s'assurer que les processus de décision et la liaison entre les organismes provinciaux et les fédéraux sont bien en place.

Le sénateur Forrestall: Je comprends tout cela. Je présume donc que, au niveau du groupe de planification, les contacts suivis avec les autorités locales ne sont pas une fonction dont vous vous chargez.

Mgén Daigle: Le groupe de planification aura son plein effectif à Colorado Springs cet été. Sa première tâche consistera à examiner et à améliorer les plans militaires avec la collaboration des Américains. Du côté américain, la plupart des membres du groupe de planification appartiennent au NORTHCOM, qui est le nouveau commandement américain. Leur officier état-major aura la double responsabilité du NORTHCOM et du groupe de planification. Nous aurons accès à ce qui se passe du côté américain, car le NORTHCOM assure le soutien des organismes et se charge de la liaison.

Notre groupe de planification améliorera avant tout la coopération militaire. Nous aurons un représentant du BPIEPC, et le groupe de planification fera rapport au SCEMD, mais par l'entremise du sous-chef d'état-major de la Défense, le vice-amiral Maddison. Il est l'officier des opérations des Forces canadiennes, et il sera le principal contact avec les différents ministères

planning group in Colorado Springs will have no coordinating role with the various Canadian departments. It will have to go through the DCDS, who, in fact, will not have a role to coordinate. This is the government's function. We will be linking to all those departments, to be aware of their planning process, in the event we have to come in to support the civilian agencies.

Senator Forrestall: How many people do we have in Colorado Springs?

Col. Williams: Through NORAD, we have 268. We will have 30 in place by the summer.

I should like to give an example of where the planning group could assist in a situation. We used the Windsor-Detroit situation as a scenario when we first put forward the concept of the planning group. Let me say that we respect the jurisdiction of municipal and provincial authorities within their mandate to protect their citizens. The military, as MGen. Daigle has said, is not called into a situation unless a municipal and/or provincial authority needs assistance. It is not our role to look into the baskets of the police and fire departments, or these emergency kits, and make a determination of whether they are sufficient. That is their mandate and jurisdiction. They can ask us for help and we would be willing to do so, but that is theirs.

Where we would gain from the establishment of the planning group is that we have a group of people who are good at preparing and running exercises and evaluation scenarios, so that all of the people can have an opportunity to practice and train for the eventuality. We have seen in the past, through an exercise called "TOPOFF" — short for "top officials" — where a group of officials were presented with the scenario of a biological hazard originating on the West Coast and spreading across North America, that many questions were spun off to lower levels officials to look into the issues. The point you raise, where a particular preparedness kit is low on materials, as we get into the evaluation and exercise program we will bring these things to light. The appropriate agency that is responsible for the function will then be in a position to take appropriate action.

There is fear on the military side in both countries that we cannot do the job for everyone. We have neither the budget nor the people — or the mandate. We are trying to set up a situation where we will all learn and cooperate and the appropriate action agent will be in a position to make the right decision. The planning group will go a long way to helping what you have just described.

The Chairman: The kits that Senator Forrestall was talking about were Health Canada kits.

Senator Forrestall: I did not say they were.

The Chairman: I know you did not, but this is to clarify the record. We were quite impressed with the testimony we received about the supplies and caches that existed across the country,

canadiens. Le groupe de planification de Colorado Springs n'aura aucun rôle de coordination avec les différents ministères canadiens. Il devra passer par le SCEMD, qui n'aura pas de rôle de coordination. Il s'agit de la fonction du gouvernement. Nous assurerons la liaison avec tous ces ministères, pour connaître leur processus de planification, au cas où nous devrions soutenir des organismes civils.

Le sénateur Forrestall: Combien de personnes avons-nous à Colorado Springs?

Col Williams: Avec le NORAD, nous en avons 268. Nous en aurons 30 en place d'ici l'été.

Je voudrais donner un exemple d'aide que le groupe de planification pourrait donner. Lorsque nous avons proposé l'idée du groupe de planification, nous avons pris comme exemple la situation de Windsor-Detroit. Je précise que nous respectons les compétences des autorités municipales et provinciales qui ont le mandat de protéger leurs administrés. Les forces militaires, comme le major-général Daigle l'a dit, ne sont pas appelées à intervenir à moins que les autorités municipales ou provinciales n'aient besoin d'aide. Ce n'est pas notre rôle de regarder dans les paniers de la police et des services d'incendie, ni de vérifier les trousses d'urgence, ni de nous prononcer sur leur qualité. Cela relève de leur mandat et de leur compétence. Ces autorités peuvent nous demander de l'aide, et nous serons disposés à les aider, mais c'est leur domaine.

Que gagnerons-nous avec l'établissement du groupe de planification? Nous aurons un groupe de personnes qui excellent dans la préparation et l'exécution d'exercices et de scénarios d'évaluation pour que tous aient la possibilité de s'exercer et de s'entraîner en prévision d'une éventualité.. Nous avons eu par le passé un exercice appelé TOPOFF, abréviation de «top officials» ou officiers supérieurs. On a présenté à un groupe d'officiers le scénario de dangers biologiques provenant de la côte ouest et se propageant en Amérique du Nord. Nous avons constaté que beaucoup de questions étaient renvoyées aux officiers de niveau inférieur, qui devaient se charger des problèmes. Vous avez soulevé la question d'une trousse d'urgence mal garnie. Ce genre de problème sera abordé au stade du programme d'évaluation et d'exercice. L'organisme chargé de la fonction sera alors en mesure de faire le nécessaire.

Les militaires des deux pays craignent de ne pouvoir faire le travail pour tout le monde. Nous n'avons ni le budget ni les effectifs, et nous n'avons pas le mandat non plus. Nous essayons de créer une situation dans laquelle nous apprendrons tous et collaborerons et dans laquelle l'agent qui doit intervenir sera en mesure de prendre la bonne décision. Le groupe de planification fera beaucoup pour résoudre le problème que vous venez de décrire.

Le président: Les trousses dont le sénateur Forrestall a parlé sont des trousses de Santé Canada.

Le sénateur Forrestall: Je n'ai rien dit de tel.

Le président: Je sais que vous ne l'avez pas dit, mais je tenais à donner cette précision. Nous avons été très impressionnés par le témoignage que nous avons entendu au sujet des fournitures et

until we took our first trip out and asked first responders what they thought about the federal kits. They asked, "What federal kits?" When they looked into them — it was not quite as bad as Senator Forrestall described; there were two blankets, not one. However, they essentially told us that the kids were of no use. We intend to close the loop on that, if you will, and get back to Health Canada to explain to us how these caches of supplies work.

While we are on the subject of caches of supplies, perhaps you could talk about the Disaster Assistance Response Team, DART. The last time we looked at it, its supplies were in Trenton, its planning took place in Kingston and its people were in Petawawa, which struck us as an interesting way to organize a group. The number of people that could be processed at a given time, at one time, was as high as 100. It has been reduced to a number significantly less than that.

The Disaster Assistance Response Team has domestic uses obviously. Can you be more specific for the committee as to how you are readjusting it?

You referred to improving its domestic capability. Our impression was that it did not have much capability, period, the last time we looked at it. A year has passed. If more work has been done, the committee would be very interested in learning about it.

MGen. Daigle: Mr. Chairman, I have given a few examples of some of the enhancements that we brought to our capabilities since 9/11. I am not very knowledgeable of the details. I know that the DART has been deployed in the past. In the past year, we tried to improve their ability to deploy within Canada, including the equipment for a winter scenario that they were probably lacking at some point.

That is all I can say. I do not have much information on the details of this subject, which is under the authority of the Deputy Chief of the Defence Staff.

The Chairman: In fairness, I would not have asked you about it if you had not brought it up. Could you undertake to provide more information to the committee about DART? Specifically, is the team still located at three separate bases? If so, why? What is the capacity of the unit to deal with casualties? What capability does the Canadian Forces have to actually move the team from one location to another? How quickly could that be done? How many aircraft would it take to move the team? Do you have the aircraft available to move the team, if it were necessary to move it?

MGen. Daigle: We will collate that information, Mr. Chairman.

The Chairman: Our impression from visiting Trenton was that, given the number of Hercules that are unserviceable, you could not take anyone anywhere, essentially. We are very interested in

des réserves qui existent au Canada, jusqu'à ce que nous fassions nos premiers déplacements et demandions aux intervenants de première ligne ce qu'ils pensaient des trousses fédérales. Ils ont demandé: «Quelles trousses fédérales?» Lorsqu'ils les ont vérifiées, ce n'était pas aussi minable que ce que le sénateur Forrestall a décrit. Il y avait deux couvertures, non pas une seule. Toutefois, ils nous ont dit que ces trousses étaient inutiles. Nous entendons boucler la boucle, si on peut dire, et demander à Santé Canada de nous expliquer comment fonctionnent ces réserves de fournitures.

Puisque nous en sommes aux fournitures, peut-être pourrions-nous parler de l'équipe d'intervention en cas de catastrophe, DART. La dernière fois que nous nous y sommes intéressés, ses fournitures étaient à Trenton, sa planification se faisait à Kingston et ses effectifs se trouvaient à Petawawa. Il nous a semblé que c'était une façon curieuse d'organiser un groupe. Le nombre de personnes dont on pouvait s'occuper simultanément a atteint la centaine, à une époque. Le chiffre est maintenant bien inférieur.

L'équipe d'intervention en cas de catastrophe est utilisée à l'intérieur du pays, de toute évidence. Pourriez-vous expliquer plus précisément au comité comment vous l'adaptez?

Vous avez parlé d'améliorer sa capacité au Canada. La dernière fois que nous l'avons étudiée, notre impression a été qu'elle n'avait pas beaucoup de capacité, un point c'est tout. Une année a passé. Si on a accompli un certain travail, le comité voudrait bien être mis au courant.

Mgén Daigle: Monsieur le président, j'ai donné quelques exemples des améliorations que nous avons apportées à nos capacités depuis le 11 septembre. Je ne connais pas très bien les détails. Je sais que la DART a été déployée par le passé. Au cours de l'année écoulée, nous avons essayé d'améliorer sa capacité de déploiement au Canada, notamment en ce qui concerne l'équipement nécessaire en hiver, qui doit probablement laisser à désirer à un moment donné.

C'est tout ce que je peux dire. Je n'ai pas beaucoup de renseignements sur les détails de cette question, qui relève de l'autorité du sous-chef d'état-major de la Défense.

Le président: En toute honnêteté, je ne vous aurais pas posé de questions là-dessus si vous n'aviez pas abordé le sujet. Pourriez-vous vous engager à fournir plus de renseignements au comité sur la DART? Plus précisément, l'équipe est-elle toujours éparpillée entre trois bases? Quelles sont les capacités des Forces canadiennes pour ce qui est des déplacements de l'équipe? À quelle vitesse cela peut-il se faire? Combien d'appareils faudrait-il pour déplacer l'équipe? Avez-vous les appareils à disposition pour la déplacer au besoin?

Mgén Daigle: Nous allons réunir cette information, monsieur le président.

Le président: L'impression que nous avons retenue de notre visite à Trenton est que, étant donné le nombre de Hercules qui ne sont pas en état de voler, vous ne pourriez transporter à peu près

the lack of capability of a strategic and tactical lift. It worries us a great deal. I am sure it worries you on a daily basis.

If you could give us more information about what the Disaster Assistance Response Team could do in North America if we wanted to be of assistance in the event of a natural disaster, it would be very helpful.

You also have been commenting on the maritime component that is working with NORTHCOM. I got the impression during your response that the Americans being double-hatted is a good thing for us, that if they were not double-hatted they would simply be focusing on the Canada-U.S. relationship. However, since they are double-hatted, you get an insight into what NORTHCOM is thinking about as well. I would welcome your comments on that.

I would also draw to your attention that this committee issued a report in September entitled "Defence of North America: A Canadian Responsibility," in which we commented on the value of having this organization in Colorado Springs. We made the point that before you could coordinate with the Americans, you would have to coordinate inside Canada. This committee was not of the view that our assets were very well coordinated inside Canada. We would like to know if you have taken any of our September report to heart and the sort of work that is being undertaken ahead in terms of coordinating assets inside Canada.

MGen. Daigle: Honourable senators, you are right. I will do my best as an infantry officer to speak as an expert on the navy. We are looking at the North American framework for maritime assets. We need, also, to ensure that we are well integrated in our national area.

In December of last year, cabinet approved what we have called an Interdepartmental Marine Security Working Group. That group devised a marine security protection plan. It is in collaboration with the Coast Guard. Our navy is working closely with Transport Canada and the Coast Guard.

The Chairman: Is the navy or Transport Canada the lead?

MGen. Daigle: Transport Canada is the lead. Our navy worked in collaboration with them. There are efforts to harmonize and discipline this particular aspect within our government. Our navy is very much involved. This is evolving more and more.

Our navy is not only working with the Coast Guard and Transport Canada, but also with the United States Navy and Coast Guard. On each of our coasts, as honourable senators will be aware, there are the maritime surveillance operational intelligence centres. They are working in close cooperation with the Americans. There are links with American fleets on both coasts.

The Chairman: MGen. Daigle, there is some confusion in my mind when you speak about Transport Canada being the lead agency of this group. When you talk about the coordination on each of our coasts, you are talking about Esquimalt and Halifax,

personne nulle part. Nous sommes très intéressés par ce manque de capacité de transport stratégique et tactique. Cela nous inquiète beaucoup. Je suis sûr que vous vous en inquiétez constamment.

Si vous pouviez nous donner plus d'information sur ce que l'équipe d'intervention en cas de catastrophe pourrait faire en Amérique du Nord si nous voulions prêter main-forte, même en cas de catastrophe naturelle, cela nous serait très utile.

Vous avez également parlé de la composante maritime qui collabore avec le NORTHCOM. J'ai eu l'impression, pendant votre réponse, que le fait que les Américains aient une double fonction est excellent pour nous, que si ce n'était pas le cas, ils se concentreraient uniquement sur les relations entre le Canada et les États-Unis. Toutefois, à cause de cette double fonction, vous pouvez-vous faire une idée de ce que le NORTHCOM pense également. Je voudrais connaître votre avis là-dessus.

Je voudrais également attirer votre attention sur le fait que le comité a publié en septembre un rapport intitulé «La défense de l'Amérique du Nord: une responsabilité canadienne». Nous y parlons de l'intérêt d'avoir cette organisation à Colorado Springs. Nous avons signalé que, avant d'assurer une coordination avec les Américains, vous deviez l'assurer au Canada. Le comité n'était pas d'avis que vos divers éléments étaient très bien coordonnés à l'intérieur du Canada. Nous voudrions savoir si vous avez pris à cœur une partie quelconque de notre rapport de septembre et quels efforts sont entrepris pour assurer la coordination à l'intérieur du Canada.

Mgén Daigle: Honorables sénateurs, vous avez raison. Je vais faire de mon mieux, moi qui suis un officier d'infanterie, pour vous parler en expert de la marine. Nous considérons les éléments maritimes dans le cadre nord-américain, mais nous devons également veiller à la bonne intégration au niveau national.

En décembre dernier, le Cabinet a approuvé ce que nous avons appelé à un Groupe de travail interministériel sur la sûreté maritime. Il y a collaboration avec la Garde côtière. Notre marine travaille en étroite collaboration avec Transports Canada et la Garde côtière.

Le président: Le premier responsable est-il la marine ou Transports Canada?

Mgén Daigle: Transports Canada. Notre marine a collaboré avec le ministère. Il se fait des efforts en vue d'harmoniser et de discipliner cet aspect à l'intérieur de notre gouvernement. Notre marine y participe beaucoup. La situation évolue de plus en plus.

Notre marine ne travaille pas seulement avec la Garde côtière et Transports Canada, mais également avec la marine et la garde côtière des États-Unis. Comme les honorables sénateurs le savent, il y a sur chacune des côtes des centres de renseignement opérationnel pour la surveillance maritime. Ils collaborent étroitement avec les Américains. Il existe des liens avec les flottes américaines sur les deux côtes.

Le président: Major-général Daigle, je ne comprends pas très bien, lorsque que vous dites que Transports Canada est le premier responsable de ce groupe. Quand vous parlez de la coordination sur chacune de nos côtes, vous parlez d'Esquimalt et de Halifax,

which are clearly navy functions and responsibilities. Therefore, I am confused about the roles of Transport Canada and the navy? Who is in charge here?

MGen. Daigle: The navy, through this Interdepartmental Marine Security Working Group, is collaborating with the other government departments in this maritime domestic security plan. They are one player among other departments involved with maritime civilians and the Coast Guard as key players in controlling drug trafficking and so on. They are working in close cooperation with other government departments.

The Chairman: I do not understand. When you are talking about the Coast Guard, are you talking about the United States Coast Guard?

MGen. Daigle: No, the Canadian Coast Guard.

The Chairman: Are you telling me that the Canadian Coast Guard is greatly involved in interdicting drugs?

MGen. Daigle: I do not know about the Canadian Coast Guard, but we are in a supporting role in the main awareness into drug trafficking. The navy is involved in this, but I do not have all the details of that. I do know that they are in a supporting role with the RCMP and others and may be called to help in those particular scenarios.

The Chairman: Perhaps I did not put the question well. The planning group seems to be run by Transport Canada. Yet, the two centres, one in Esquimalt and one in Halifax, are run by the military, and the navy is in charge. What is the relationship between Transport Canada and the navy in terms of coordinating Canadian assets? We will then move from coordinating Canadian assets to how we relate to the Americans. If you could walk us through that, MGen. Daigle, it would be helpful.

MGen. Daigle: I will try, Mr. Chairman. Sometimes the relationship is not necessarily that clear in my mind. We have navy on both coasts, with a homeland defence role as navy of defending our coasts and providing patrol and surveillance. That role exists. They do that through their maritime operational surveillance intelligence centres, which are established on both coasts.

Particularly in the role in homeland defence, they are linking with their American counterpart fleets that are operating on both ends of the continent.

Per the memorandum to cabinet that was approved in December 2002, we are one of the players, with other government departments, that are looking at gaps in maritime security. Our navy is collaborating with those departments in order to help facilitate the closing of those gaps, so resources have been allocated to those departments to enable them to do their job.

Within this interdepartmental maritime security working group, I know that Transport Canada had the lead. They were the ones who did the memorandum to cabinet, with the input of

où on trouve clairement des fonctions et des responsabilités de la marine. J'ai donc du mal à situer les rôles de Transports Canada et de la marine. Qui est le responsable?

Mgén Daigle: La marine, par l'entremise de ce Groupe de travail interministériel sur la sécurité maritime, collabore avec les autres ministères au sujet de ce plan de sécurité maritime intérieure. Il s'agit d'un joueur parmi d'autres ministères qui font intervenir des civils et la Carte côtière comme intervenant clé dans la lutte contre le narcotrafic, et cetera. Il existe une étroite collaboration avec d'autres ministères.

Le président: Je ne comprends pas. Quand vous parlez de la Garde côtière, s'agit-il de la garde côtière américaine?

Mgén Daigle: Non, de la Garde côtière canadienne.

Le président: Vous me dites que la Garde côtière canadienne s'occupe beaucoup de la lutte contre la drogue?

Mgén Daigle: Je ne peux me prononcer pour la Garde côtière canadienne, mais nous assurons un rôle de soutien pour ce qui est de la prise de conscience du narcotrafic. La marine joue un rôle, mais je ne connais pas tous les détails. Je sais en tout cas qu'elle a un rôle de soutien auprès de la GRC et d'autres éléments et qu'on peut faire appel à son aide dans certaines circonstances.

Le président: Je n'ai peut-être pas posé ma question correctement. Le groupe de planification semble être dirigé par Transports Canada. Pourtant, les deux centres, l'un à Esquimalt et l'autre à Halifax, sont dirigés par les militaires et c'est la marine qui est responsable. Quelle est la relation entre Transports Canada et la marine pour la coordination des éléments canadiens? Nous passerons ensuite de la coordination des éléments canadiens à nos relations avec les Américains. Si vous pouviez nous expliquer cela, major-général Daigle, ce serait très utile.

Mgén Daigle: Je vais essayer, monsieur le président. Parfois, la relation n'est pas nécessairement très claire dans mon esprit. La marine est présente sur les deux côtes. Elle joue un rôle de défense du territoire sur nos côtes et assure des patrouilles et de la surveillance. Ce rôle existe bel et bien. Elle l'exerce au moyen de ses centres de renseignement opérationnel de surveillance maritime, qui sont établis sur les côtes.

Plus particulièrement dans le rôle de défense du territoire, la marine à des liens avec les flottes américaines qui mènent de leurs activités des deux côtés du continent.

D'après le mémoire au Cabinet qui a été approuvé en décembre 2002, nous sommes l'un des intervenants, avec d'autres ministères, qui cherchent à combler les lacunes dans la sécurité maritime. Notre marine collabore avec ces ministères pour aider à combler ces lacunes. Des ressources ont donc été attribuées à ces ministères pour qu'ils puissent faire leur travail.

Au sein du groupe de travail interministériel sur la sécurité maritime, je sais que Transports Canada est le premier responsable. C'est ce ministère qui a préparé le mémoire au

all of the other departments, including the navy. There is ongoing coordination. That is all that I know about this particular aspect at this stage.

I could bring you the overall framework going through the northern continent. We are getting more and more involved with the Americans, for instance, on the navy. However, on the domestic side, I can say that something has been done inside to look at all those gaps and to get a better coordination framework among all of the key department players. Perhaps the colonel has more to add.

The Chairman: The colonel is making hand signals. Has there been an announcement about what has been done? Is it public? Can we know what has been done to improve the coordination of the navy, the Coast Guard, the air force, the RCMP, Transport Canada, Customs, the whole gang that float around the coasts?

Col. Williams: Let me do my best for the air force and army. We will not try to speak for the navy. I wish we had a third partner who could specifically speak to some of the navy issues.

Senator Forrestall: So do we.

Col. Williams: The situation, on the surface, as we have tried to paint it, may have many players. That does not necessarily mean that there is confusion or a lack of leadership. If you look at the specific roles that are being played out, honourable senators will see that there is no misinterpretation of who is in charge.

Looking at the mission of national defence for the country and establishing a boundary around the country is the sole responsibility of the navy. Whether you draw that line 200 miles off the coast, or whatever, the navy takes responsibility and protects the coasts, conducts regular surveillance, monitors the situation, and basically interdicts and does the high seas missions.

As you start getting in closer to the country, other players come to the table with other interests. As you get into regions like economic development, floating oil rigs, fisheries, protection of the environment around the coast line, other players come to the table and claim as their mission the protection of those waters, those resources or those elements. Therefore, at that stage, there is cooperation between that agency and the military to provide assets or equipment to best meet the need.

You get the situation where there is an agreement between Fisheries Canada and the Department of National Defence to conduct fisheries patrols on behalf of a federal department. That agreement is in place, it is organized, there is a resource bill that is associated with it, and that is dealt with.

As you get closer to the coast line and see domestic industry, container shipping, vessels that move cargo and so on, that starts to enter a different mission, which is the responsibility of Transport Canada. They look at registering vessels, licensing them and protecting them. The regulatory component is done by the Canadian Coast Guard.

Cabinet avec la participation de tous les autres ministères, y compris la marine. La coordination est constante. C'est tout ce que je sais à propos de cet aspect, pour l'instant.

Je pourrais vous présenter le cadre général en passant en revue tout le continent. Nous sommes de plus en plus liés avec les Américains, par exemple en ce qui concerne la marine. Toutefois, sur le plan intérieur, je peux dire que nous avons fait des efforts pour combler toutes ces lacunes et assurer un meilleur cadre de coordination entre tous les ministères clés. Peut-être le colonel a-t-il quelque chose à ajouter.

Le président: Le colonel fait des signes de la main. Y a-t-il eu une annonce sur ce qui s'est fait? Est-ce que c'est du domaine public? Pouvons-nous savoir ce qui s'est fait pour améliorer la coordination de la marine, de la Garde côtière, des forces aériennes, de la GRC, de Transports Canada, des Douanes, de tous ceux qui naviguent près des côtes?

Col Williams: Je vais faire de mon mieux pour parler des forces aériennes et de l'armée. Nous n'essaierons pas de parler de la marine. Je voudrais que nous ayons une troisième personne qui pourrait traiter expressément des questions de marine.

Le sénateur Forrestall: Nous le voudrions aussi.

Col Williams: La situation, à première vue, ainsi que nous avons essayé de la présenter, fait intervenir un grand nombre de joueurs. Cela ne veut pas dire nécessairement qu'il y a confusion ni manque de leadership. Si vous considérez les rôles particuliers de chacun, honorables sénateurs, vous constaterez qu'il n'y a pas de méprise sur ceux qui sont responsables.

Si on considère la mission de défense nationale et la frontière autour du pays, cela est la responsabilité de la marine seulement. Que la frontière soit tracée à 200 milles au large ou plus loin, la marine assume la responsabilité et protège les côtes, exerce une surveillance régulière, observe la situation et, essentiellement, assure une interdiction et se charge des missions en haute mer.

Quand on se rapproche du pays, d'autres joueurs font intervenir d'autres intérêts. Lorsqu'on arrive dans les régions, il y a par exemple le développement économique, les plates-formes pétrolières flottantes, les pêches, la protection de l'environnement le long des côtes. D'autres joueurs interviennent et revendiquent leur mission de protéger les eaux, les ressources et d'autres éléments. Par conséquent, à cette étape, il y a coopération entre l'organisme et les militaires pour fournir les effectifs ou l'équipement qui peuvent le mieux répondre aux besoins.

On en arrive à une situation où il y a accord entre Pêches et Océans Canada et le ministère de la Défense nationale pour effectuer des patrouilles de pêche au nom d'un ministère fédéral. Cet accord est en place, les patrouilles sont organisées, et il y a une facture pour les ressources associées à cette activité, et l'affaire est réglée.

Plus près des côtes, il y a l'industrie canadienne, le transport de conteneurs, des navires qui transportent des marchandises, et cetera C'est alors une mission différente qui relève de Transports Canada. Ce ministère se charge de l'immatriculation des navires, de leurs licences et de leur protection. L'élément de réglementation relève de la Garde côtière canadienne.

It is most important to recognize that our Coast Guard and the United States Coast Guard have a very different role. Though their title is the same, their role and manifestations are very different. Port protection, control of shipping within the St. Lawrence Seaway and so forth fall as a mission to the Department of Transport.

MGen. Daigle spoke about the horizontal coordination of these issues within government. A good forum for that was the interdepartmental maritime security working group. Transport brings the players to the table, understanding that there are missions that each of these players are responsible for, and attempts to coordinate the overlapping aspects of it.

A case in point: Drug traffic on the coasts is a police responsibility. However, the military has the capacity to deliver interdiction teams to vessels of interest. We do not do the boarding, nor do we do the arrest, but we assist the RCMP in conducting that operation at sea, to the best of our ability and under a series of agreements and arrangements.

To return to your pertinent question of who is in charge, my first response would be, which mission are we talking about? If it is the mission of national defence off the coasts, it is the navy. If it is the mission of resource protection, it is various departments. If it is the mission of internal industry, commerce and transportation, then it is the Department of Transportation. That is how I would answer your question. What on the surface looks like many players, when you break it down, is quite logical, and the right coordination is happening through functions like the interdepartmental maritime surveillance working group.

When you go to the United States, you entire a different domain with different players. Their Coast Guard functions as an interdiction agent within 200 miles. There is a standing agreement in the United States where the navy basically looks out 200 miles and beyond and the Coast Guard looks 200 miles in. There are various arrangements of internal jurisdictions, police, FBI and so on. Their problem is perhaps more complicated than ours in coordinating how these things come together. The recent establishment of the Department of Homeland Security has brought to the surface the tremendous scope of change that is underway in the U.S. administration and the elements that deal with homeland security.

My point is that what appears on the surface to have many players is, in fact, an ordered structure. The establishment of these horizontal committees has been useful to ensure that the right thing is done at the right time. When you cast your eyes to the United States, they are in the process of establishing much of what we have already set up in Canada.

The Chairman: Your answer is helpful, colonel. It does beg the question, though, of whether we made any progress in terms of coordinating our assets on each coast. My understanding is that is a matter still being studied by the Transport Canada group. It also begs the question of if Transport Canada is, in fact,

Il est très important de reconnaître que notre Garde côtière et celle des États-Unis ont un rôle très différent. Bien que leurs titres soient identiques, leurs rôles et leurs activités sont très différents. La protection des ports, le contrôle de la navigation dans la voie maritime du Saint-Laurent, et cetera, relèvent du ministère des Transports.

Le major-général Daigle a parlé de la coordination horizontale à l'intérieur du gouvernement. À cet égard, le groupe de travail interministériel sur la sécurité maritime est excellent. Transports Canada réunit les intervenants, étant entendu qu'il y a des missions dont chacun d'eux est responsable, et on s'efforce de coordonner les aspects qui se recoupent.

Prenons un exemple. Le narcotrafic sur les côtes relève de la police. Toutefois, les militaires peuvent fournir des équipes d'intervention lorsqu'il y a des navires suspects. Nous ne nous occupons pas de l'abordage ni des arrestations, mais nous aidons la GRC à mener les opérations en mer, de notre mieux, et selon une série d'accords et d'arrangements.

Pour en revenir à votre question de savoir qui est responsable, je devrais demander tout d'abord de quelle mission il s'agit. S'il s'agit de la défense nationale au large des côtes, c'est la marine. S'il s'agit de protéger les ressources, ce sont des ministères divers. Si l'objet de la mission, c'est l'industrie intérieure, le commerce et le transport, alors c'est le ministère des Transports. Voilà la réponse que je vous donnerais. Au premier abord, on dirait qu'il y a beaucoup intervenants, mais, si on y regarde de plus près, c'est très logique et la bonne coordination se fait au moyen de mécanismes comme le groupe de travail interministériel sur la surveillance maritime.

Aux États-Unis, c'est une tout autre affaire et les intervenants sont différents. Leur garde côtière est un agent d'interdiction dans la zone de 200 milles. Il existe un accord permanent aux États-Unis selon lequel la marine se charge de ce qui se passe à l'extérieur des 200 milles et la garde côtière de ce qui est à l'intérieur de la ligne de démarcation. Il existe divers accords entre les instances internes comme la police, le FBI, et cetera. Le problème est peut-être plus compliqué que chez nous lorsqu'il s'agit de coordonner tous ces éléments. La mise sur pied récente du département de la Sécurité intérieure a mis en évidence l'ampleur considérable des changements en cours dans l'administration américaine et les éléments qui s'occupent de la sécurité du territoire.

En somme, il existe une structure ordonnée sous l'apparente multiplicité des intervenants. La mise sur pied de ces comités horizontaux a été utile pour faire en sorte que les bonnes mesures se prennent au bon moment. Les États-Unis sont en train de mettre en place une bonne partie de ce que nous avons déjà au Canada.

Le président: Votre réponse est utile, colonel, mais elle appelle une autre question: avons-nous réalisé des progrès dans la coordination de nouveaux éléments sur chacune des côtes? Je crois savoir que le groupe de Transports Canada étudie encore la question. Il y a encore une autre question: si Transports Canada

responsible for coordinating the assets, as you just described a moment ago, perhaps we should have 30 Transport Canada folks at Colorado Springs instead of people from the Canadian Forces.

Col. Williams: As part of our interdepartmental consultations, as we put the planning group proposal forward to cabinet, we did offer them the potential for the establishment of liaison positions in the planning group for those functions where the civil dimension is very important: Transport Canada, the Solicitor General for the RCMP, and other intelligence activities and so on. We said, "If you feel that there is a bona fide value for having someone elbow to elbow in Colorado with the planning group, we are more than happy to entertain that and facilitate it."

The Chairman: What did they say?

Col. Williams: They were interested. Their first question related to who would pay, which is the resource issue. We pointed out that if they wished to establish a liaison position they would have to provide the resources.

MGen. Daigle: This will evolve. The planning group will focus primarily on ensuring that the military planning is looked at closely in a binational way.

One part of your question had to do with a dual-hatted NORTHCOM. The navy is participating with the Americans in what they call the maritime surveillance working group. We are participating in that. We bring this maritime issue into the continental level.

We do not know what will happen in the future, but there are those in the United States who are saying that we need a North American surveillance plan that will encompass all those umbrellas, including aerospace and maritime.

NORTHCOM has a responsibility that extends to 500 nautical miles around the continent, so that is one thing that has been looked at in the coordination with the Americans.

The dual-hatted issue means that we will have 30 Canadian staff officers in Colorado Springs this summer, reinforced by some local contractors. On the American side, the commander of NORTHCOM is also commander of NORAD, Gen. Eberhardt. He has told us that the standing of NORTHCOM is a bit beyond schedule in terms of having all the people and personnel in place. They do not have all of the people that should be in place at this time of the year. They will not create additional organizations in the planning group, or PG.

Most of their staff officers are part of this binational planning group. From the American side, there will be dual-hatted people from NORTHCOM. Gen. Pennie is head of the planning group. Gen. Findley, I assume, will take that over for continuity. His deputy head is LCol. Anderson, who is, at the moment, the deputy commander of NORTHCOM. We have right there in the planning group, the two heads having some insight into NORAD and NORTHCOM.

est effectivement chargé de coordonner les éléments, comme vous venez de l'expliquer, peut-être devrions-nous avoir 30 fonctionnaires de Transports Canada à Colorado Springs au lieu de représentants des Forces canadiennes.

Col Williams: Dans le cadre de nos consultations interministérielles, lorsque nous avons présenté la proposition de groupe de planification au Cabinet, nous avons proposé la possibilité d'établir des postes de liaison au sein du groupe de planification pour ces fonctions, lorsque la dimension civile est très importante: Transports Canada, le solliciteur général pour la GRC et d'autres activités de renseignement, et cetera. Nous avons dit: «Si vous estimez qu'il y a un intérêt réel à avoir quelqu'un sur place, au Colorado, avec le groupe de planification, nous nous empresserons d'étudier la chose et de faciliter l'affectation».

Le président: Quel a été la réaction?

Col Williams: Il y a eu de l'intérêt. La première question consistait à savoir qui paierait, ce qui est une question de ressources. Nous avons répondu que, s'ils souhaitaient établir un poste de liaison, ils devraient fournir les ressources.

Mgén Daigle: La situation va évoluer. Le groupe de planification cherchera avant tout à s'assurer que la planification militaire soit examinée de près dans un contexte binational.

Une partie de votre question portait sur la dualité des fonctions du NORTHCOM. La marine participe avec les Américains à ce qu'on appelle le groupe de travail sur la surveillance maritime. Nous participons. Nous portons cette question maritime au niveau continental.

Nous ignorons ce qui se passera à l'avenir, mais il y a des Américains qui disent que nous avons besoin d'un plan de surveillance nord-américain qui regroupera tout, y compris la surveillance aérospatiale et maritime.

Le NORTHCOM a une responsabilité qui s'étend à 500 milles nautiques autour du continent. C'est un élément qui a été étudié en coordination avec les Américains.

Grâce à la dualité des fonctions, nous aurons 30 officiers d'état-major à Colorado Springs cet été, avec le renfort d'entrepreneurs locaux. Du côté américain, le commandant du NORTHCOM, le général Eberhardt, est également le commandant du NORAD. Selon lui, le NORTHCOM est légèrement en retard sur son programme pour ce qui est de la mise en place de tout le personnel. L'organisation n'a pas en place tout le personnel qu'elle devrait avoir à cette époque-ci. Elle ne créera pas d'organisation supplémentaire au sein du groupe de planification.

La plupart de leurs officiers d'état-major font partie du groupe binational de planification. Du côté américain, il y aura des gens du NORTHCOM qui auront des fonctions doubles. Le général Pennie dirige le groupe de planification. Le général Findley prendra la suite, je suppose, pour assurer la continuité. Son adjoint est le lieutenant-colonel Anderson, qui, pour l'instant, est le commandant adjoint du NORTHCOM. Nous avons donc là, au Groupe de planification, les deux chefs et qui ont des aperçus sur le NORAD et le NORTHCOM.

Also, as Col. Williams mentioned, we will have in place this summer what we call a liaison officer to NORTHCOM, NORTHCOM being only a U.S. command. Two-star RAdm. Fraser will go there. He will also have some roles with the planning group.

We will have entry into this overall organization in Colorado Springs, where NORAD, NORTHCOM and this planning group will be located.

Senator Banks: I am having difficulty focusing the questions, let alone the answers. I want to take a moment to tell you why.

As the chairman said, our main interest is in being better informed today with respect to a trip that we plan to make next week to Washington. During our last trip to Washington, we found that some of our misgivings on the question of coordination are shared by some American politicians and senior public servants.

I have found that particularly frustrating, as I think we all have, with respect to questions that boil down to who is in charge. We all appreciate fully the necessity of clear planning, of coordination, of preparation and of all of those things. We also appreciate the difficulties that we know exist in answering questions about interoperability, the sharing of information and the capability of the various elements that come into play, both civilian and military, to actually function in a particular circumstance. The circumstance to which I wish to address your particular attention is the possibility that, within the fairly near future, there may be a war. One of the interests in that war may be attacked and may have the temerity to defend itself in one way or another. In that sense, North America is not in much danger of a conventional, symmetrical attack in the normal sense of the word.

For the last couple of years, we have been hearing about planning groups and working groups and about coordination task forces and interdepartmental study groups. Some committee members have genuine and well-placed misgivings. General, you gave us some assurances in those general terms about the capacity of the Pentagon and what the nature of the threat is and the capacity of the system to respond, if I can put it that way. Then it will be clear whose responsibility it is.

Narrowing down the question of who is in charge here to our visit next week to Washington, can you give us assurances that, in the event of some catastrophic event occurring in the next few weeks or months, the planning groups and the working groups and the coordination — I am sorry to be so unfocused here, but we keep hearing various entities and interests that say that their job is coordinating everyone else. I do not have much comfort from the answers to the question of who is in charge here, notwithstanding, Colonel, what you have said and, General, what you have said.

An unsymmetrical terrorist-based attack — I do not know if that is the appropriate term — becomes more likely in the event of a war. Are you confident right now, today, that we can go, for

De plus, comme le colonel Williams l'a signalé, nous aurons en place cet été ce que nous appelons un agent de liaison auprès du NORTHCOM, qui est un commandement uniquement américain. C'est le contre-amiral Fraser qui y sera affecté. Il aura également certains rôles à jouer au groupe de planification.

Nous aurons donc un point d'entrée dans cette grande organisation de Colorado Springs où seront situés le NORAD, le NORTHCOM et ce groupe de planification.

Le sénateur Banks: J'ai du mal à me concentrer sur les questions, à plus forte raison sur les réponses. Je voudrais vous expliquer rapidement pourquoi.

Comme le président l'a dit, ce qui nous intéresse principalement, c'est de mieux nous informer aujourd'hui pour un voyage que nous prévoyons faire la semaine prochaine à Washington. Lors de notre dernier passage à Washington, nous avons constaté que certains de nos doutes au sujet de la coordination étaient partagés par des politiques et des hauts fonctionnaires américains.

J'ai trouvé particulièrement exaspérante, comme nous tous, sans doute, la difficulté d'obtenir des renseignements pour savoir qui est responsable. Nous comprenons tous parfaitement la nécessité d'une planification claire, de la coordination, de la préparation et cetera. Nous comprenons également les difficultés qu'on éprouve, nous le savons, à répondre aux questions sur l'interopérabilité, la mise en commun de l'information et la capacité des divers éléments, tant civils que militaires, qui interviennent et doivent fonctionner concrètement dans une situation donnée. La situation à laquelle je voudrais m'intéresser plus particulièrement, c'est la possibilité que, dans un avenir assez rapproché, il y ait une guerre. L'un des belligérants pourrait être attaqué et avoir la témérité de se défendre d'une façon ou d'une autre. En ce sens, l'Amérique du Nord n'est pas exposée à un très grand danger d'attaque conventionnelle symétrique, dans le sens normal du terme.

Depuis un ou deux ans, nous entendons parler de groupes de planification et de groupes de travail, de groupes de travail sur la coordination et de groupes d'étude interministériels. Certains membres du comité ont des doutes réels et justifiés. Général, vous nous avez donné des assurances d'ordre général au sujet de la capacité du Pentagone, de la nature de la menace et de la capacité du système de réagir, si je puis m'exprimer ainsi. Les responsabilités seront alors claires.

Pour préciser la question des responsabilités en fonction de notre visite de la semaine prochaine à Washington, pouvez-vous nous donner l'assurance que, en cas d'événements catastrophiques dans les prochaines semaines ou les prochains mois, les groupes de planification et les groupes de travail et la coordination... Je suis désolé d'être si imprécis, mais nous entendons sans cesse parler d'entités et d'intérêts divers qui prétendent avoir pour fonction de coordonner tout le monde. Je ne trouve pas très rassurantes les réponses à la question des responsabilités, malgré ce que vous avez dit tous les deux, colonel et général.

Une attaque terroriste asymétrique — j'ignore si l'expression convient — devient plus probable en cas de guerre. Avez-vous maintenant l'assurance, aujourd'hui, que nous pouvons nous

example, to Washington and nod our heads up and down and say to our counterparts there:, "Everything is okay in respect of our capacity to respond"? Are you confident that the various elements of response can actually talk to each other, can actually understand what each other is doing and ensure that priorities are being looked after? Are you confident that the first responders, the second responders and the third responders are the right ones, and that they will know what else is going on?

I am sorry that that is such an unfocused question about such a specifically focused set of meetings into which we are about to go. I need to have, for myself, more assurance than we have been able to get so far. That is not because of what you have said but because some of the things you have said are the same kinds of things we have had said to us by half a dozen other people.

I am sorry that the question is so unfocused, but I am scared.

MGen. Daigle: I will say just a few words, and then I will let Col. Williams add to this.

First, the planning group is not yet in place in Colorado Springs. We have a few elements there. We will have the full complement of people there by this summer, by June or July. There will be 30 people, and the Americans will also have their own staff officers.

Senator Banks: Pardon my interrupting, General, but that is exactly what I am getting at. Maybe a little tyranny would be in order here. "By this summer" is very interesting, but today is March 17 and we are hearing that the President of the United States has said to someone, "You have one day left." It is very nice that the planning group will be in place and begin to work in the summer time. How about Thursday?

MGen. Daigle: The planning group, sir, is not the solution to all of the problems. Yes, the planning group will enhance continental security. We have been looking at that following 9/11.

Since the event of 9/11, something else happened within our own country, within our own Armed Forces. We have put some money into resources to enhance our capability to face those asymmetric threats.

On the OCIPEP side and other government departments, there are many efforts put forward to manage the consequences if something were to happen. On the operational side, the DCDS and the chief are definitely looking at increasing or not increasing levels of protection in this particular scenario that we are talking about, as we did in 1991 with the Gulf War. We went to a higher alert.

NORAD is in place. They performed excellently in 9/11. From 20 aircraft, they moved up to 400 aircraft in the air within 24 hours. Their plans are very much in place. They are looking even deeper into internal threats. They still have a mandate for external threats.

NORTHCOM will coordinate the activity of forces. They will have their final capability in place by October of this year. Everyone would have liked to have the new enhancement in place

rendre à Washington et dire à nos homologues, là-bas, que notre capacité de réagir est bien en place? Avez-vous l'assurance que les divers éléments peuvent communiquer entre eux, comprendre ce qu'ils font chacun de leur côté et assurer le respect des priorités? Avez-vous bon espoir que ceux qui doivent intervenir en premier, puis en deuxième et en troisième sont les bons et qu'ils savent ce qui se passe par ailleurs?

Je suis désolé que ma question soit aussi imprécise alors qu'elle porte sur les réunions au contraire très précises auxquelles nous allons participer. Pour ma part, il me faut plus d'assurance que nous n'avons pu en obtenir jusqu'à maintenant. Ce n'est pas à cause de ce que vous avez dit, mais parce que certaines des choses que vous avez dites nous ont déjà été racontées par une demi-douzaine d'autres personnes.

Je suis désolé que la question soit aussi embrouillée, mais j'ai peur.

Mgén Daigle: Je vais dire seulement quelques mots puis laisser le colonel Williams compléter la réponse.

Tout d'abord, le groupe de planification n'est pas encore en place à Colorado Springs. Nous avons quelques éléments sur place. Tous les effectifs seront là-bas cet été, d'ici juin ou juillet. Il y aura 30 personnes, et les Américains auront également leurs officiers d'état-major.

Le sénateur Banks: Excusez-moi de vous interrompre, général, mais c'est justement là où je veux en venir. Un peu de tyrannie aurait peut-être sa place. Il est très intéressant que vous disiez «d'ici cet été», mais nous sommes aujourd'hui le 17 mars, et le président des États-Unis a dit à quelqu'un: «Il vous reste une journée.» Il est très bien que le groupe de planification soit en place et entame son travail à l'été, mais que se passera-t-il jeudi?

Mgén Daigle: Sénateur, le groupe de planification n'est pas une panacée. Il améliorera la sécurité continentale. C'est une question que nous étudions depuis le 11 septembre.

Depuis les attentats du 11 septembre, il s'est passé quelque chose d'autre dans notre pays, dans nos forces armées. Nous avons injecté des fonds pour améliorer notre capacité de faire face à ces menaces asymétriques.

Du côté du BPIEPC et d'autres ministères, on a déployé beaucoup d'efforts pour gérer les conséquences, s'il se produisait quelque chose. Du côté opérationnel, le SCEMD et le chef réfléchissent assurément à la possibilité d'augmenter ou non le niveau de protection en prévision du scénario dont nous parlons. Comme nous l'avons fait en 1991, au moment de la guerre du Golfe. Nous sommes passés à un niveau d'alerte supérieur.

Le NORAD est en place. Cette organisation s'est très bien comportée le 11 septembre. En l'espace de 24 heures, elle est passée de 20 appareils en vol à 400. Ses plans sont très bien en place. Elle étudie plus attentivement les menaces internes, mais elle a toujours pour mandat de s'occuper des menaces extérieures.

Le NORTHCOM coordonnera l'activité des forces. D'ici octobre, sa capacité finale sera en place. Tout le monde aurait aimé que ce renforcement du dispositif soit déjà chose faite, mais

now, but this is evolving as fast as is possible. The planning group was to be in place within two years; it will be in place in summer. We have people there already. The planning group will do planning and surveillance, as well as, it is hoped, provide a dimension of pre-warning in case of threat.

Senator Banks: The 30 people you are talking about from the Canadian Forces will be specifically NORTHCOM people or planning group people to coordinate with NORTHCOM. They are not NORAD people. Do the Americans have any people who are similarly dedicated to this planning process?

MGen. Daigle: As I said, NORAD remains as is. The planning group will be in place. Canada will provide 30 people to this planning group, and the Americans will provide the same number, but most of the people will have another job within NORTHCOM, not within NORAD. They will work together. This planning group will be in place. The Government of Canada approved this agreement in December 2002, and we will have this in place within the six months. People are doing their best, but this will not take care of all the problems. Within our own country, we will have resources to put toward those specific threats.

Col. Williams: In answer to your question, I would note the following, which maybe beneficial to you as you move to the United States.

First, I think September 11, as an event, fundamentally changed the perception that people have of security in North America in a way that we have not, perhaps, fully come to grips with. In January 2001, about 10 months prior to September 11, the third volume of a U.S. report was tabled; it is entitled "The Presidential Commission on National Security for the 21st Century." They had worked non-stop for two and a half years to prepare the United States for a potential terrorist threat. The first page of the report says that within the next decade there will be a terrorist attack on the United States territory and thousands of people will die. They basically prophesied the kind of structure that would be necessary to prepare the United States for such an eventuality.

The report basically languished. People did not believe it was necessary to take such forceful actions as reorganizing departments, preparing contingency planning, and so on. Yet, following September 11, we have seen the United States establish the Department of Homeland Security, reorganize government departments on a scale heretofore not done, and, in terms of the military, establish a domestic commander and restructure the military to a degree not done since 1946.

In the Canadian context, we tend not to prefer structure and form. We have established over a period of time — and I am sure your study of national security policy in the country highlights the horizontality of the Canadian practice. This is demonstrated from a preference in the political system that this horizontal approach,

on progresse le plus rapidement possible. Le groupe de planification devait être mis en place en deux ans. Des membres du personnel sont déjà là. Le groupe de planification se chargera de la planification et de la surveillance. On espère aussi qu'il ajoutera une dimension de pré-alerte en cas de menace.

Le sénateur Banks: Les 30 personnes dont vous parlez, qui viendront des Forces canadiennes, seront rattachées au NORTHCOM ou feront partie du groupe de planification pour assurer la coordination avec le NORTHCOM. Ce ne sont pas des gens du NORAD. Les Américains ont-ils également des personnes spécialement affectées de la même manière au processus de planification?

Mgén Daigle: Je le répète, le NORAD reste tel quel. Le groupe de planification sera en place, et le Canada lui fournira 30 personnes et les Américains fourniront à peu près le même nombre, mais la plupart des gens auront un autre travail au NORTHCOM, non au NORAD. Ces gens travailleront ensemble. Le gouvernement du Canada a approuvé cet accord en décembre 2002, et le groupe sera en place dans les six mois. Les gens font de leur mieux, mais ce ne sera pas une solution universelle. Dans notre propre pays, nous aurons des ressources pour réagir à des menaces précises.

Col Williams: Pour répondre à votre question, je vais donner une explication qui pourrait vous être utile au cours de votre voyage aux États-Unis.

Tout d'abord, les attentats du 11 septembre ont transformé fondamentalement la perception qu'on a de la sécurité en Amérique du Nord, et nous n'en avons peut-être pas encore pleinement pris conscience. En janvier 2001, une dizaine de mois avant les attentats du 11 septembre, le troisième volume d'un rapport américain a été publié. Il s'intitule: «The Presidential Commission on National Security for the 21st Century». Les auteurs avaient travaillé sans relâche pendant deux ans et demi pour préparer les États-Unis à l'éventualité d'une attaque terroriste. La première page du rapport disait que, dans la décennie, il y aurait une attaque terroriste en territoire américain et que des milliers de personnes perdraient la vie. Ils ont en somme prédit le type de structure qui serait nécessaire pour préparer les États-Unis à cette éventualité.

Le rapport est resté à peu près lettre morte. On ne croyait pas nécessaire d'agir énergiquement en réorganisant les départements, en préparant des plans d'urgence, et cetera. Pourtant, après le 11 septembre, les États-Unis ont mis sur pied le département de la Sécurité intérieure, réorganisé les départements avec une ampleur sans précédent, établi un poste de commandant de l'intérieur et restructuré les forces militaires comme cela ne s'était pas fait depuis 1946.

Dans le contexte canadien, nous avons tendance à ne pas préférer la structure et la forme. Nous avons établi, sur une certaine période, un système horizontal. Je suis persuadé que votre étude sur la politique de sécurité nationale a mis en lumière cette caractéristique de la pratique canadienne. Cela ressort d'une

this coordination, provides Canada with the flexibility to deal with circumstances as they arise.

préférence du système politique: cette approche horizontale, cette coordination donne au Canada la souplesse nécessaire pour réagir aux circonstances au fur et à mesure.

The military stands in the middle. Because of our close relationship with the U.S., we tend to go more for a structured solution — one that is prepared, is trained, is prepared to react and is able to go for the speed. We tend to bridge the two extremes of the solution and work within the context of the political reality and the necessity for an immediate response capability.

Les forces militaires se situent à mi-chemin. À cause de nos étroites relations avec les États-Unis, nous avons tendance à opter pour des solutions plus structurées, un dispositif bien préparé, entraîné, prêt à réagir et capable d'agir rapidement. Nous avons tendance à faire le pont entre les deux extrêmes et à travailler dans le contexte de la réalité politique et de la nécessité d'une capacité d'intervention immédiate.

When we refer to structures like the planning group, contingency planning exercises, and so on, we are trying to say that we think that those methods will actually achieve practical means to protect Canadians or Americans and protect the continent. We can demonstrate that by saying that NORAD was not prepared for the threat of civilian airliners crashing into buildings, but, when it happened, NORAD was able to take control of civil air space and put the airplanes on the ground in a reasoned manner in which no one was hurt, in order to establish order with stability.

Quand nous parlons de structures comme le groupe de planification, des exercices de planification d'urgence, et cetera, nous essayons de dire que, selon nous, ces méthodes donnent en réalité des moyens concrets de protéger les Canadiens ou les Américains, de protéger le continent. Nous pouvons le montrer en disant que le NORAD n'était pas préparé à la menace d'avions civils qui s'encastrent dans des immeubles. Toutefois, lorsque cela s'est produit, il a pu prendre le contrôle de l'espace aérien civil et ramener les appareils au sol de façon raisonnable de façon que personne ne soit blessé, afin de rétablir l'ordre avec stabilité.

The Chairman: You are suggesting that NORAD got on the phone and started talking to pilots and said, "Land here." It did not happen that way. You are imputing that NORAD can do and did things that just did not happen.

Le président: Vous voulez dire que les agents du NORAD se sont mis au téléphone, ont parlé avec les pilotes et leur ont dit d'atterrir à tel ou tel endroit? Les choses ne se sont pas passées de cette manière. Vous supposez que le NORAD peut faire et a fait des choses qui, en réalité, ne se sont pas passées.

Col. Williams: I am saying that, as the order to ground commercial aviation in Canada was given, there was close coordination between NORAD, NAV CANADA and the FAA; the decision of where to put airplanes is more of a civil thing.

Col Williams: Je veux dire que, lorsque l'ordre a été donné de ramener au sol tous les appareils de l'aviation civile, il y a eu une étroite coordination entre le NORAD, NAV CANADA et la FAA. Le choix des endroits où faire atterrir les avions relève davantage des autorités civiles.

The Chairman: Right, and NORAD watched it happen.

Le président: D'accord. Le NORAD a observé ce qui se passait.

Col. Williams: At the same time, as you said, they had 400 fighters in the air ensuring that what was supposed to happen happened.

Col Williams: Au même moment, comme vous l'avez dit, il y avait 400 chasseurs dans les airs pour veiller à ce que les choses se passent comme elles devaient se passer.

The Chairman: Was NORAD in command of those fighters?

Le président: Le NORAD avait-il le commandement de ces chasseurs?

Col. Williams: They were in the position of ensuring that the direction to those airplanes was followed.

Col Williams: Il était en mesure de s'assurer que les instructions données à ces appareils soient suivies.

The Chairman: Who commanded the fighters that were in the air?

Le président: Qui commandait les chasseurs qui étaient dans les airs?

Col. Williams: NORAD.

Col Williams: Le NORAD.

The Chairman: They were the commanding entity at the time?

Le président: C'était l'entité qui commandait à ce moment-là?

Col. Williams: That is correct. They were ensuring that what was happening with the landing of the airplanes followed the pattern agreed to between the various civil agencies.

Col Williams: C'est exact. Elle s'assurait que l'atterrissage des avions se fasse selon le plan convenu entre les divers organismes civils.

The structure in place reacted to the circumstances and, in an orderly manner, dealt with the situation, which was horrific. It was handled in such a way that the there was no further loss of life and that public confidence in the state of peace, order and good government was re-established. We are simply saying that the mechanisms we are talking about, namely, the establishments of

La structure en place a réagi aux circonstances et, de façon ordonnée, a fait face à une situation qui était horrible. La situation a été gérée de telle façon qu'il n'y a eu aucune autre perte de vie et que la confiance du public dans la paix, l'ordre et le bon gouvernement a été rétablie. Nous disons simplement que les mécanismes dont nous discutons, c'est-à-dire les entités chargées

planning relationships and the coordinative and consultative capabilities, give us the capacity to deal with some of these circumstances because we cannot predict what will happen.

Senator Banks: I have on last question relating specifically to our trip to Washington. I want to make sure that I understand correctly. You have said, I think, that the idea that the Americans are double-hatting the people in the planning group — that is, that they will be NORAD people who are —

MGen. Daigle: NORTHCOM, Senator Banks.

Senator Banks: They will be NORTHCOM people assigned to the planning group. We have no such double-hatting capability because we do not have NORTHCOM. Our people are there specifically for relating to the planning group from the U.S. side, who are also members of NORTHCOM but our guys are not. Am I correct?

MGen. Daigle: Correct. We have a few people who were already in NORAD and were assigned to the planning group. For administrative purposes, it was easy to have people already in place that knew about the environment.

Senator Banks: Will they continue their NORAD roles?

MGen. Daigle: No. The planning group will send 30 people from Canada into a new position in Colorado Springs. NORAD will remain as is. NORTHCOM is co-located there, and the U.S. command only will provide the binational planning part of the group from their officers into this planning group.

Senator Banks: Our planning group people will not be our NORAD people?

MGen. Daigle: No, sir.

Senator Banks: They will need to set up a liaison, will they?

MGen. Daigle: General Pennie is the deputy commander of NORAD. His deputy head of the planning group, General Henderson, is the deputy commander of NORTHCOM. The commander of NORAD and NORTHCOM is General Eberhart. The liaison officer we will put in place will be the CDS liaison officer with NORTHCOM, which is a U.S. command, and will have a role in the planning group because it is a binational thing. From the leadership over there, we will have interoperability, connectivity and visibility in terms of what is happening on both sides.

The American authorities that have met in the past few months are happy to see this binational planning group going into place because it increases the aerospace umbrella into a continent-wide umbrella as a contingency planning organization.

Senator Banks: Is the reason that we are not double-hatting people from NORAD into the planning group because we need to expand it beyond an air force fact, involving land and naval forces as well?

des relations de planification et les capacités de coordination et de consultation, nous donnent les moyens de faire face à certaines de ces circonstances que nous ne pouvons prédire.

Le sénateur Banks: J'ai une dernière question qui porte expressément sur notre voyage à Washington. Je veux être sûr de bien vous comprendre. Vous avez dit, je crois, que l'idée que les Américains ont une double fonction avec le groupe de planification — c'est-à-dire qu'il s'agira de gens du NORAD qui...

Mgén Daigle: Du NORTHCOM, sénateur Banks.

Le sénateur Banks: Des gens du NORTHCOM seront affectés au groupe de planification. Nous n'avons pas cette dualité de fonctions, puisque nous n'avons pas de NORTHCOM. Nos gens sont là expressément pour collaborer avec les Américains du groupe de planification, qui sont également membres du NORTHCOM, mais nos gens ne font pas partie du NORTHCOM. Ai-je raison?

Mgén Daigle: Effectivement. Nous avons quelques personnes qui sont déjà rattachées au NORAD et qui ont été affectées au groupe de planification. Aux fins administratives, il était facile d'avoir déjà des gens sur place qui étaient au courant du contexte.

Le sénateur Banks: Conserveront-ils leurs rôles au NORAD?

Mgén Daigle: Non. Le groupe de planification enverra 30 représentants canadiens à un nouveau poste à Colorado Springs. Le NORAD restera tel quel. C'est là que se situe le NORTHCOM, et le commandement américain assurera seulement les éléments de planification multinationale du groupe au moyen de ses officiers du groupe de planification.

Le sénateur Banks: Nos représentants au groupe de planification ne seront pas des gens du NORAD?

Mgén Daigle: Non, monsieur.

Le sénateur Banks: Ils devront établir une liaison, n'est-ce pas?

Mgén Daigle: Le général Pennie est le commandant adjoint du NORAD. Son chef adjoint du groupe de planification, le général Henderson, est le commandant adjoint du NORTHCOM. Le commandant du NORAD et du NORTHCOM est le général Eberhart. L'agent de liaison que nous affecterons sera l'agent de liaison du CEMD auprès du NORTHCOM, qui est un commandement américain, et il aura un rôle à jouer au groupe de planification, parce qu'il s'agit d'une entité binationale. Grâce au leadership, là-bas, nous aurons l'interopérabilité, la connectivité et la capacité d'observer ce qui se passe des deux côtés.

Les autorités américaines qui se sont rencontrées ces quelques derniers mois sont heureuses de constater que ce groupe de planification binational se met en place, car il élargira à l'ensemble du continent le parapluie aérospatial comme organisation de planification d'urgence.

Le sénateur Banks: Est-ce que c'est la raison pour laquelle nous ne confions pas une double fonction à nos gens du NORAD, parce qu'il nous faut aller au-delà des forces aériennes pour englober également les forces terrestres et navales?

MGen. Daigle: NORAD, and people on the Canadian side, will tell you that since 9/11 they do not have enough people in NORAD. They would love to increase their number of personnel there. We are limited, as you know, in the places we are involved. The people will be assigned to the planning group only.

Col. Williams: I would add that the establishment of the planning group separate but with NORAD was a means of addressing concerns that had been raised about sensitivities in Canada on the involvement of Canadian and U.S. militaries in areas such as this. Over the course of the debate on the establishment of the planning group, various counter-arguments were raised in terms of how close the Canadian and American militaries should become on this issue.

Senator Banks: Is this the sovereignty question that Canadians are concerned about?

Col. Williams: That is correct. There is an element of that in the establishment, to let the planning group get its feet underneath it and show how capable it can be of integrating the various elements together. The sensitivity for those aspects will be disproved over time as the planning group establishes what it can do and how it can benefit and protect Canadians.

MGen. Daigle: In your visit to the United States, people might raise, first, that they are happy that the planning group will be in place. As you mentioned, the staff are assigned to NORAD. NORAD has assigned forces to it. The planning group has no assigned forces to it. There are people doing planning and so on. NORTHCOM is a U.S. command alone. Those three entities will eventually evolve into something else that our governments will be looking at in the near future. The planning group will come under review after two years of existence, around December 2004. We want this group to be on the ground early this year in order to have a full year ahead to look at all those coordination mechanisms and so forth. The head of the planning group reports directly to the President and the Prime Minister. Two years from now, they will have at least a year of work and people can decide what will come next in the defence of this continent with those entities in place at that time.

Senator Cordy: Thank you for appearing to help us gather information before we head off to Washington next week.

In your background materials, you have stated that one of the key issues is that Canada-U.S. relations are at the crossroads. Geographically, we have a huge border with the United States. They are our neighbours. Leaders in both countries have referred to us as family members. Whether one likes it or not, family members always have to have some type of a relationship. You have talked about the relationship also in your background material and said that the relationship deserves sustained attention and careful management. Is this the purpose of the

Mgén Daigle: Le NORAD et les représentants canadiens vous diront que, depuis le 11 septembre, l'organisation n'a pas assez de personnel. Elle voudrait accroître son effectif. Comme vous le savez, nous avons certaines limites dans nos possibilités de participation. Nos gens seront affectés au groupe de planification seulement.

Col Williams: J'ajouterais que l'établissement d'un groupe de planification distinct, mais avec le NORAD, a été un moyen de répondre aux préoccupations soulevées au Canada au sujet de la participation des militaires canadiens et américains dans des domaines comme celui-ci. Pendant le débat sur l'établissement du groupe de planification, divers arguments contradictoires ont été avancés au sujet de la participation des militaires canadiens et américains.

Le sénateur Banks: Est-ce que les Canadiens se préoccupent de leur souveraineté?

Col Williams: C'est exact. Il y a un certain élément de cette nature dans l'établissement du groupe. Il s'agit de laisser ce groupe se mettre en place et montrer à quel point il peut être efficace dans l'intégration des différents éléments. Les réserves qu'on peut avoir à cet égard se dissiperont avec le temps, au fur et à mesure que le groupe de planification fera ses preuves et montrera qu'il peut être utile aux Canadiens et les protéger.

Mgén Daigle: Au cours de votre visite aux États-Unis, vous vous ferez peut-être dire d'abord qu'on est heureux de la mise en place de ce groupe de planification. Comme vous l'avez dit, le personnel est affecté au NORAD. Des forces sont affectées au NORAD, mais il n'y en a aucune qui soit affectée au groupe de planification. Ce groupe se charge de planification et d'autres fonctions semblables. Le NORTHCOM est un commandement exclusivement américain. Ces trois entités finiront par devenir quelque chose d'autre que nos gouvernements étudieront dans un proche avenir. Le groupe de planification fera l'objet d'un examen au bout de deux ans, aux environs de décembre 2004. Nous voulons que ce groupe soit en place au début de cette année pour avoir une année complète d'activité pour examiner tous les mécanismes de coordination, et cetera. Le chef du groupe de planification fait directement au rapport au président et au premier ministre. Dans deux ans, le groupe aura fait au moins un an de travail, et on pourra décider de l'étape à venir dans la défense du continent avec les entités qui seront en place à ce moment-là.

Le sénateur Cordy: Merci de comparaître pour nous aider à recueillir de l'information avant que nous ne partions à Washington, la semaine prochaine.

Dans votre documentation, vous dites que l'une des questions clé est que les relations entre le Canada et les États-Unis sont à un carrefour. Géographiquement, nous avons une énorme frontière avec les États-Unis. Ce sont nos voisins. On parle des dirigeants des deux pays comme de membres d'une même famille. Que cela plaise ou non, les membres d'une famille ont toujours un certain type de relations. Dans votre documentation, vous parlez également de ces relations et vous dites qu'elles méritent une attention soutenue et une gestion attentive. Est-ce la raison d'être

planning group? Is this one of the main reasons that the planning group was set up, to cultivate this relationship in times that we are having such as these?

Col. Williams: When we went into the process of negotiation with the United States, we set out some strategic objectives, which we announced basically as, first and foremost, to establish a mechanism to protect Canadians and Americans, to protect the continent. The protection aspect was first and foremost.

The second objective was to protect the relationship we had with the United States, most notably NORAD, that in the process of the stand-up of NORTHCOM and the establishment of any mechanism for this coordination we had to preserve and protect the important relationship we had within NORAD.

The third objective was to carefully sustain and manage the relationship we have with the United States for the inherent benefits to both countries. The answer to your question is, yes, we did look at that as a key objective for the establishment of the planning group.

Senator Cordy: Are there other things we are doing to continue to develop this relationship?

Col. Williams: Fundamentally, the defence and security relationship between Canada and the United States is a very complex mosaic, almost like a tapestry of connections between the two nations. Almost universally across the spectrum of all of these relationships, post-9/11 security environment issues have taken centre stage.

We are about to leave for Washington tomorrow to conduct the next meeting of the Permanent Joint Board on Defense, PJBD, Canada-U.S, and the theme of that has been almost universally focused on ensuring and enhancing Canadian security and defence cooperation between the two countries.

I believe the biggest threat to the Canada-U.S. defence relationship is taking it for granted, because it is so important and so complex and so intimate across the spectrum of all the agencies and bodies that deal with these matters. We are focusing on making sure we keep it up to date.

MGen. Daigle: As Col. Williams mentioned, since 1940 and the creation of PJBD, of which the main function was the coordination of defence of the continent through NATO, through the Canada-U.S. Regional Planning Group, through NORAD, through NORTHCOM, and through the planning group now, the evolution of our binational defence cooperation is a normal extension of that relationship. It brings things to a continental level and covers all dimensions now, not just air but land and sea.

As I say, the common denominator, since 1940, is cooperation, defence and continent, and we have always worked closely with the Americans on those issues. You have been told this before,

du groupe de planification? Est-ce que c'est l'une des principales raisons de la mise sur pied de ce groupe, c'est-à-dire cultiver ces relations dans une situation comme celle-ci?

Col Williams: Lorsque nous avons amorcé les négociations avec les États-Unis, nous avons établi certains objectifs stratégiques. Il s'agit d'abord et avant tout d'établir un mécanisme permettant de protéger les Canadiens et les Américains, de protéger le continent. C'est le souci de protection qui était à l'avant-plan.

Le deuxième objectif était de protéger les relations que nous avons avec les États-Unis, plus particulièrement le NORAD car, étant donné la mise en place du NORTHCOM et l'établissement d'un mécanisme pour assurer la coordination, nous devions préserver et protéger les relations importantes que nous avions au sein du NORAD.

Le troisième objectif était de soutenir avec soin et de gérer les relations que nous avons avec les États-Unis dans le plus grand intérêt des deux pays. Je dois répondre à votre question par l'affirmative. Nous avons tenu compte de cet élément comme objectif clé dans la mise sur pied du groupe de planification.

Le sénateur Cordy: Y a-t-il d'autres initiatives visant à poursuivre le développement de ces relations?

Col Williams: Fondamentalement, les relations entre le Canada et les États-Unis en matière de défense et de sécurité constituent une mosaïque très complexe, tout un ensemble de relations entre les deux pays. Dans la quasi-totalité de ces relations, les questions du contexte de sécurité après le 11 septembre ont occupé une place centrale.

Nous nous apprêtons à partir pour Washington, demain, pour la prochaine réunion de la Commission permanente mixte de défense Canada-États-Unis. Le thème presque universel des échanges est la garantie et l'amélioration de la coopération canadienne en matière de sécurité et de défense entre les deux pays.

Selon moi, la plus lourde menace qui pèse sur les relations canado-américaines en matière de défense, c'est que nous les tenions pour acquises, car elles sont très importantes, très complexes et très étroites entre tous les organismes qui s'occupent de ces questions. Nous tâchons que tout soit bien à jour.

Mgén Daigle: Comme le colonel Williams l'a dit, depuis 1940 et la création de la Commission permanente mixte de défense, dont la principale fonction était la coordination de la défense du continent grâce à l'OTAN, au Groupe stratégique régional Canada-États-Unis, au NORAD, au NORTHCOM et, désormais, au groupe de planification, l'évolution de notre coopération binationale en matière de défense est un prolongement normal de ces relations. Elle s'étend maintenant au niveau continental et s'applique à toutes les dimensions, non seulement l'espace aérien, mais également la défense terrestre et maritime.

Je le répète, le dénominateur commun, depuis 1940, est la coopération, la défense et le continent, et nous avons toujours travaillé en étroite collaboration avec les Américains à cet égard.

and the Americans are using the same numbers as we are; we are in sync here — we have 80 treaty-level defence agreements with the Americans. We have 250 memoranda of understanding between the Department of Defense and DND. We have 145 binational forums on defence matters. We hope and assume, through the binational planning group and everything we are doing, that eventually all the treaties and memoranda of understanding and so on will be looked after and will continue to be streamlined and revisited because the threat environment has changed over 50 years. Our relation with the Americans has been always very good on the DND side.

If I may make one last point: DFAIT — the Department of Foreign Affairs and International Trade — will also have in place in NORAD a political adviser this year, which we do not have. On the military side, we are reinforcing our cooperation. On the political side, the Americans have a political adviser in NORAD advising the commander of NORAD, Colonel Eberhart, and General Pennie, because it is binational, but we will have our political adviser in place sometime this summer provided by DFAIT.

Senator Cordy: One of the key elements of the agreement is that the planning group is comprised of military and civilian members. You said there will be 30 staff officers. What civilian members will be in the group?

MGen. Daigle: At the beginning, we will have one representative from OCIPEP, some contractors hired locally that will help the work in the planning group, and the others will be mainly military.

Senator Cordy: What do you mean by a contractor hired locally?

MGen. Daigle: Instead of having a military person sent over there in a permanent position, they can, as we do here, give a contract to retired military over there to help them working on planning and so on. It is a contract. It is civilian people they hire to help them do a job, and they are on a contract.

Now, the planning group may evolve. As Col. Williams mentioned, we offered government departments here to participate in the planning group, and thus far OCIPEP is the only one represented that will be part of this planning group as a civilian staff officers.

Senator Cordy: The Americans will be double-hatting, and you explained earlier that one of the pros of the double-hatting is that you can bring up-to-date information as to what is happening.

What about the consistency or the continuity? How can we ensure that the same people will be attending the meeting, for example, that somebody is not tied up with another job and sends somebody else? How do we ensure continuity and that it is the

On vous l'a déjà dit, et les Américains emploient les mêmes chiffres que nous — nous sommes bien en phase — nous avons avec les Américains 80 accords de défense qu'on peut considérer comme des traités. Nous avons 240 protocoles d'entente entre le département de la Défense et le ministère de la Défense nationale. Nous avons 145 forums binationaux en matière de défense. Nous espérons et nous supposons que, grâce au Groupe de planification binational et à tous les efforts que nous déployons, tous ces traités et ces protocoles d'entente finiront par être examinés, rationalisés et revus, car les menaces ont changé en 50 ans. Nos relations avec les Américains ont toujours été excellentes, au ministère de la Défense nationale.

Si je peux me permettre d'ajouter un dernier point, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international nommera également au NORAD un conseiller politique cette année. Nous n'en avons pas pour l'instant. Du côté militaire, nous renforçons notre coopération. Du côté politique, les Américains ont un conseiller politique au NORAD qui conseille le commandant de l'organisation, le colonel Eberhart, ainsi que le général Pennie, car il s'agit d'une organisation binationale, mais nous aurons notre propre conseiller politique à compter de cet été, et il sera fourni par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Le sénateur Cordy: L'un des éléments clés de l'accord, c'est que le groupe de planification se compose de militaires et de civils. Vous avez dit qu'il y aurait 30 officiers d'état-major. Quels sont les civils qui feront partie du groupe?

Mgén Daigle: Au début, nous aurons un représentant du BPIEPC, des entrepreneurs engagés sur place qui participeront au travail du groupe de planification, et les autres membres seront essentiellement des militaires.

Le sénateur Cordy: Que voulez-vous dire par «entrepreneurs engagés sur place»?

Mgén Daigle: Au lieu d'avoir un militaire affecté là-bas à un poste permanent, il est possible, comme nous le faisons ici, d'accorder un contrat à un militaire à la retraite pour travailler à la planification, et cetera. Il s'agit d'un contrat, ce sont des civils qu'on engage pour aider à faire le travail. Ce sont des contractuels.

Toutefois, le Groupe de planification peut évoluer. Comme le colonel Williams l'a dit, nous avons proposé au ministère de participer au Groupe de planification et, jusqu'à maintenant, seul le BPIEPC sera représenté et fera partie du groupe de planification, où il sera représenté par un civil.

Le sénateur Cordy: Les Américains auront une double fonction, et vous avez expliqué tout à l'heure que l'un des avantages de cette formule est que vous pouvez obtenir une information à jour sur ce qui se passe.

Que peut-on dire de la cohérence ou de la continuité? Comment pouvons-nous nous assurer que les mêmes personnes assisteront aux réunions, par exemple, que quelqu'un ne sera pas retenu à un autre travail et ne se fera pas remplacer? Comment

same situation? The double-hatting can work. It can have disadvantages if they do not take it quite as seriously as they should.

assurer la continuité et la stabilité? La dualité des fonctions est une formule qui peut marcher, mais elle peut avoir des inconvénients si on ne prend pas le travail aussi au sérieux qu'on le devrait.

MGen. Daigle: On the Canadian side, that will not be a problem because our people are fully assigned to the planning group, so they will be there. On the American side, it is up to them and General Eberhart to decide who will be part of the planning group.

Mgén Daigle: Du côté canadien, cela ne posera pas de problème, car nos représentants seront affectés au groupe de planification à temps plein. Ils seront là. Du côté des Américains, c'est à eux de voir, et le général Eberhart décidera qui participera au groupe de planification.

The planning group's functions are planning and surveillance, and it will look at exercises, training and so on. Hence, they will have to take people who are already involved in planning, training and so on. As to whether there is a guarantee that they will have the same people there all the time, I cannot say. I believe it will be to their advantage to have continuity, and they agreed to that. However, like anywhere else, people will be posted in and out, just as we do. I would suggest that they will make sure there is continuity, because it will not be logical to have people in and out. They are taking this seriously, so they will have people to bring continuity to the process.

Les fonctions du groupe sont la planification et la surveillance. Il s'occupera des exercices, de la formation, et cetera. Par conséquent, il faudra faire appel à des personnes qui s'occupent déjà de planification, de formation, et cetera. Est-il garanti que ce seront toujours les mêmes personnes? Je ne peux pas répondre. J'estime qu'il serait à leur avantage d'assurer la continuité, et ils sont d'accord. Cependant, comme partout ailleurs, il arrive que des affectations changent, comme cela se produit chez nous. À mon sens, les Américains veilleront à la continuité, parce qu'il n'est pas logique d'avoir des remplacements constants. Ils prennent la question au sérieux. Ils choisiront donc des personnes capables d'assurer la continuité.

Senator Atkins: General, you stated that the Canadian Forces were conducting a total review of defence intelligence and creating an intelligence fusion centre. Can you tell us more about that? Does it remain under the Department of National Defence, or are other departments involved?

Le sénateur Atkins: Général, vous avez dit que les Forces canadiennes procédaient à un examen complet du renseignement de défense et créaient un centre de fusion du renseignement. Pouvez-vous nous renseigner davantage? Le centre demeurera-t-il l'apanage du ministère de la Défense nationale ou d'autres ministères participent-ils?

MGen. Daigle: As I said, we are looking internally. It started a while ago. The Chief of Review Services has looked at all of the intelligence assets we have within the department, and it was agreed by the Chief of Defence Staff and the DM that we need to look internally at the department and streamline all the intelligence functions. This intelligence review is going on right now, and this is DND looking at our things first.

Mgén Daigle: Comme je l'ai dit, il s'agit d'une question interne. Le travail a commencé il y a un certain temps. Le chef du Service d'examen a étudié tous les éléments du renseignement que nous possédons au ministère et il a été convenu par le chef de l'état-major de la Défense et le sous-ministre que nous devions procéder à un examen interne au ministère et rationaliser toutes les fonctions de renseignement. Cet examen est en cours. C'est le ministère de la Défense nationale qui étudie ses propres services d'abord.

Since 9/11, other government departments are looking at how to best integrate intelligence sharing within the government departments. The other departments are doing that. With all of that eventually coming to a whole, organizations like the Public Security and Anti-Terrorism Committee will look at it. What we are doing now is looking at our house before seeing how we can better merge with the rest of the department, because all of those government departments together, plus DND, are the homeland security. The security framework is larger than the defence framework.

Depuis le 11 septembre, d'autres ministères sont à la recherche des meilleurs moyens intégrer la communication du renseignement à l'intérieur des ministères. Les autres ministères font leur travail. Avec la convergence de tous les efforts, des organisations comme le Comité de la sécurité publique et de l'antiterrorisme se saisiront de la question. Ce que nous faisons en ce moment, c'est étudier ce qui se passe chez nous avant de voir comment nous pouvons assurer une meilleure intégration avec le reste du ministère, car ce sont tous les ministères pris ensemble, avec le ministère de la Défense nationale, qui s'occupent de la sécurité du territoire. Le cadre de la sécurité est plus vaste que celui de la défense.

Senator Atkins: What departments are they?

Le sénateur Atkins: De quels ministères s'agit-il?

MGen. Daigle: Right now, there are eight departments, ten if you are counting some agencies that have security and intelligence roles. CCRA, CSIS, Transport Canada, Justice and PCO have a security and intelligence role in their functions. We do not have the equivalent of the American organization. We have the Public

Mgén Daigle: Pour l'instant, il y a huit ministères, dix si on compte certains organismes qui ont des rôles en matière de sécurité et de renseignement. L'ADRC, le SCRS, Transports Canada, le ministère de la Justice et le BPC ont, dans leurs fonctions, un rôle se rattachant à la sécurité et au renseignement.

Safety and Anti-Terrorist Committee headed by Minister Manley, and its role is to look at coordinating all the different departments.

Senator Atkins: If it turns out that the President makes a decision in the next while to go to war, the Americans have an alert system — the red, orange and yellow — about which I have two questions. How soon would we know that we should be on some form of special alert? Do we have any kind of system in place that would move our whole defence system into an alert situation?

MGen. Daigle: We are very much in coordination with the Americans.

Senator Atkins: We would not learn about it on CNN?

MGen. Daigle: We have intelligence sharing and information. We do and we did in the past have the capability to increase our state of readiness or level of protection. We did that during 9/11 and on bases across the country with the anthrax threat. With respect to how soon in this kind of scenario — I hate to speculate — as soon as there is an indication that something might happen, it has always been considered best to prepare rather than to react. We will know. The Americans obviously will be told in their own country, but we will know and we have plans within the department to ensure that our own defence assets are at the proper level of readiness and protection. Obviously, OCIPEP and other government departments who have responsibility in times of crisis will ensure that they provide the proper warning, on the health side and so forth, to our population.

Senator Atkins: We have not implemented an alert system similar to the Americans, have we?

Col. Williams: We are mixing apples and oranges here. With respect to the colours, you are speaking of the civil alert system in the United States. A military or defence condition system is in place, and has been for some time. DEFCON 1, 2, 3, 4, 5 is in place. If the civil alert system changes, the military does not necessarily change in lockstep. They are separate.

In the Canadian context, we have a military alert condition. We do not have a civil alert condition.

Senator Atkins: They would not be coordinated?

Col. Williams: As part of the relationship we have with the United States military, the defence condition on the United States side and the Canadian alert condition are linked because we are made aware of any change through the whole NORAD process.

I am not aware of the civil alert condition. You would have to pose that question to the Public Security and Anti-Terrorism Committee, to determine how the civil alert conditions are changed. As a benefit of being involved in the NORAD process and our close military relationship with the United States, we are thoroughly aware of any change to the military alert situation.

Nous n'avons pas l'équivalent de l'organisation américaine. Nous avons le Comité de la sécurité publique et de l'antiterrorisme, dirigée par le ministre Manley, et son rôle est de coordonner tous les ministères.

Le sénateur Atkins: Si le président décide d'ici quelque temps de déclencher la guerre, les Américains ont un système d'alerte — rouge, orange et jaune — au sujet duquel j'ai deux questions à poser. Quand saurons-nous que nous devons avoir une forme quelconque d'alerte spéciale? Avons-nous un système quelconque en place pour placer tout notre dispositif de défense en alerte?

Mgén Daigle: Nous avons une très bonne coordination avec les Américains.

Le sénateur Atkins: Nous ne l'apprendrons pas par CNN?

Mgén Daigle: Nous mettons en commun renseignement et information. Nous avons et nous avions par le passé la capacité de relever notre état de préparation ou notre niveau de protection. Nous l'avons fait à l'occasion des attentats du 11 septembre et sur les bases de tout le Canada lorsque a pesé la menace de l'anthrax. Quant à savoir à quel moment ce genre de scénario pourrait se réaliser, je déteste me livrer à des spéculations, mais dès qu'il y a une indication que quelque chose risque d'arriver, il est toujours mieux de se préparer plutôt que de réagir. Nous serons au courant. De toute évidence, les Américains seront informés dans leur propre pays, mais nous serons au courant, et nous avons des plans au ministère pour que nos propres dispositifs de défense soient au niveau nécessaire de préparation et de protection. De toute évidence, le BPIEPC et d'autres ministères qui ont une responsabilité en temps de crise donneront l'avertissement nécessaire, en matière de santé, et cetera, à notre population.

Le sénateur Atkins: Nous n'avons pas mis en place un système d'alerte semblable à celui des Américains, sauf erreur?

Col Williams: Ne mélangeons pas les pommes et les oranges. Le système de couleurs dont vous parlez correspond au système d'alerte civile aux États-Unis. Il existe depuis un certain temps un système militaire ou de défense. DEFCON 1, 2, 3, 4, 5 est en place. Si le système d'alerte civile change, le système militaire ne change pas nécessairement en même temps. Ce sont des systèmes distincts.

Dans le contexte canadien, nous avons un système d'alerte militaire, mais il n'y a aucun système civil.

Le sénateur Atkins: Il n'y aurait donc pas de coordination?

Col Williams: Dans le cadre des relations que nous avons avec les militaires américains, il existe un lien avec l'état de défense des États-Unis et l'état d'alerte du Canada, car nous sommes au courant de tout changement à cause du NORAD.

Je ne connais pas de système d'alerte civile. Il faudrait poser cette question au Comité de la sécurité publique et de l'antiterrorisme pour savoir comment change l'état d'alerte civile. Un avantage de la participation au NORAD et de nos relations militaires étroites avec les États-Unis, c'est que nous sommes parfaitement au courant de tout changement dans le niveau d'alerte militaire.

Senator Atkins: Col. Williams, you have stated that the strategic link between the CDS and the chairman of the Joint Chiefs of Staff will remain. What functions remain with the chairman of the Joint Chiefs and what functions moved to the commander of NORTHCOM?

Col. Williams: That is a good question. The chairman of the Joint Chiefs and the Chief of Defence Staff are chiefs of defence for their respective countries. As chiefs of defence, they have regular contact. In the Canadian situation, that contact is extended so that there is an annual meeting of the Joint Chiefs of Staff on the United States side and the Armed Forces council on the Canadian side. They meet to discuss things strategically.

The commander of NORTHCOM is established as a regional commander, with countries within his region of interest. His task is to establish security and defence relationships that are more or less at the tactical or operational level.

The short answer is that the strategic issues between Canada and the United States are dealt with by the chairmen in the CDS; and the operational and tactical issues concerning the set-up and establishment of relationships and agreements specifically at that level would fall under the responsibility of the commander of NORTHCOM as regional combatant commander.

Senator Atkins: Will the PJBD responsibilities on the U.S. side also shift from the Joint Chiefs of Staff?

Col. Williams: No. We posed this question to the chairman in the context of the establishment of the commander NORTHCOM: As chairman, how would you like to see the relationship with NORTHCOM? His answer was essentially what I have just described. The relationship with the PJBD remains intact. The membership of the PJBD is headed by an appointed civilian lead on both sides. There is representation from the joint staff, from the Office of the Secretary of Defense and from the services. Officially, there is no formal membership for commander NORTHCOM, although he or his staff participate regularly as observers. Strategically, the relationship between Canada and the United States remains unchanged.

The Chairman: Col. Williams, the first mission that you list in your document is to prevent or mitigate threats or attacks by terrorists or others on Canada or U.S. soil. Obviously, today is a day on which we are all expectant.

Can you tell us how the planning group would prevent or mitigate terrorist attacks on Canada?

Col. Williams: Mr. Chairman, in this forum, what I can say is that a number of planning processes are underway between Canada and the United States, coordinated through the Deputy Chief of Defence Staff along the lines of the relationship that is established within NORAD and also recently established under the planning group. As part of that process, consideration of potential threats to the continent and the types of reactions that

Le sénateur Atkins: Colonel Williams, vous avez dit que le lien stratégique entre le CEMD et le président des Chefs d'état-major combinés restera. Quelles sont les fonctions que conserve le président des Chefs d'état-major combinés, et quelles fonctions sont confiées au commandant du NORTHCOM?

Col Williams: Bonne question. Le président des Chefs d'état-major combinés et le chef d'état-major de la Défense dirigent la défense de leurs pays respectifs. À titre de chefs de la défense, ils sont des contacts réguliers. Au Canada, ce contact est plus étendu. Il y a une réunion annuelle avec les Chefs d'état-major combinés du côté américain et le conseil des forces armées du côté canadien. Ils se rencontrent pour des discussions d'ordre stratégique.

Le commandant du NORTHCOM a le rang de commandant régional, avec les pays de sa région. Sa tâche consiste à établir des relations en matière de sécurité et de défense qui se situent plus ou moins au niveau tactique ou opérationnel.

Pour répondre brièvement, les questions stratégiques entre le Canada et les États-Unis sont abordées par les présidents du CEMD.. Les questions opérationnelles et tactiques concernant l'organisation et l'établissement des relations et des accords à ce niveau relèvent de la responsabilité du commandant du NORTHCOM, à titre de commandant régional de combat.

Le sénateur Atkins: Est-ce que les responsabilités de la Commission permanente mixte de défense seront également retirées aux Chefs d'état-major combinés?

Col Williams: Non. Nous avons posé cette question au président dans le contexte de l'établissement du commandant du NORTHCOM: à titre de président, que souhaitez-vous pour ce qui est de la relation avec le NORTHCOM? Sa réponse a été essentiellement ce que je viens d'expliquer. La relation avec la Commission permanente mixte reste intacte. Les membres de la Commission sont dirigés par un civil nommé par les deux parties. Il y a représentation de l'état-major combiné, du bureau du secrétaire à la Défense et des services. Officiellement, le commandant du NORTHCOM n'en est pas membre, bien que lui ou ses collaborateurs participent régulièrement à titre d'observateurs. Stratégiquement, les relations entre le Canada et les États-Unis demeurent inchangées.

Le président: Colonel Williams, la première mission que vous mentionnez dans votre document est de prévenir ou d'atténuer les menaces ou les attentats de terroristes ou d'autres en territoire canadien ou américain. De toute évidence, nous devons nous attendre à tout aujourd'hui.

Pouvez-vous nous dire comment le groupe de planification préviendrait ou atténuerait les attentats terroristes contre le Canada?

Col Williams: Monsieur le président, ce que je peux dire ici, c'est qu'un certain nombre de processus de planification sont en cours entre le Canada et les États-Unis. Ils sont coordonnés par l'entremise du sous-chef d'état-major de la Défense selon la voie hiérarchique établie au sein du NORAD et, plus récemment, sous la direction du groupe de planification. Ce processus permet de discuter des menaces potentielles dirigées contre le continent ainsi

are necessary are under discussion and consideration. I am sure the details of that would best be dealt with by the Deputy Chief of Defence Staff on a specific military case.

MGen. Daigle: Mr. Chairman, when we talk about prevention, deterrence, preparation and so on, the keyword is "intelligence." One might say that we will never have a full guarantee that we will prevent any terrorist attack. However, the sharing of intelligence, surveillance and so on might provide us with the capability of preventing such an attack, if we were to have the right intelligence and the right time for the right threat; or we might do some deterrence if we are not sure from where the threat will come. The fact is that we are always out there listening, watching and sharing intelligence.

It is hard to say how we will prevent this. We cannot tell people we have in place a system that will prevent an attack. The planning group reinforces the sharing of intelligence and so on. If by coordinating and sharing all of this, then at one point this might very much help us to prevent something from happening.

The Chairman: MGen. Daigle, in your remarks you said that the Canadian Forces have established a high readiness capability for nuclear, biological and chemical defence. The last time this committee looked at the issue there were 12 people at Camp Borden with this responsibility. Can you tell us if the Canadian Forces have a better capability now? If so, what is it?

MGen. Daigle: I was in Borden last year. Mr. Chairman, you are right, the nuclear, biological and chemical response team was very small. We always use the term "double-hatted" or "dual-hatted" when referring to this team. Most of those people belong to the nuclear, biological and chemical school in Borden where we give courses on how to deal with such matters. This remains at Camp Borden. They also have the ability to be deployed to where their function and capability is needed.

Last year, the minister attended the inauguration of this company. I do not know exactly the number of people, perhaps someone can help me out. I believe the team will be located in Trenton. From there, they will be able to deploy faster using the air means that we have in place.

In Borden, the school remains. We will continue to give courses to members of the Canadian Forces to deal with NBC. We are separate from the NBC company. This falls under the Deputy Chief of the Defence Staff. I know this capability has been put in place.

The Chairman: My understanding is that the company is about 100 people. Is that your understanding, MGen. Daigle?

que du genre de réactions nécessaires. Je suis sûr que le sous-chef d'état-major de la Défense pourrait beaucoup mieux que moi vous expliquer les détails du processus dans un cas militaire particulier.

Mgén Daigle: Monsieur le président, quand nous parlons de prévention, de dissuasion, de préparation, et cetera, le plus important, c'est le renseignement. Nous ne pourrons jamais garantir pleinement que nous allons prévenir une attaque terroriste. Toutefois, l'échange de renseignements, la surveillance, et cetera. peuvent nous donner la capacité de prévenir un attentat, pourvu que nous ayons les bons renseignements au bon moment sur la menace en cause. Nous pouvons également faire de la dissuasion si nous ne sommes pas sûrs de l'endroit où la menace s'exercera. Le fait est que nous sommes constamment en train d'écouter, de surveiller et d'échanger des renseignements.

Il est difficile de dire comment nous allons prévenir un attentat. Nous ne pouvons pas dire aux gens que nous avons mis en place un système de prévention des attaques. Le groupe de planification renforce l'échange de renseignements, et cetera. Si nous réussissons à bien coordonner et à bien échanger, à un moment donné, cela peut nous aider à empêcher un incident de se produire.

Le président: Général, vous avez dit dans vos observations que les Forces canadiennes ont établi un haut degré de préparation pour la défense nucléaire, biologique et chimique. La dernière fois que le comité a examiné cette question, il y avait douze personnes au camp Borden qui étaient chargées de cette responsabilité.. Pouvez-vous nous dire si les Forces canadiennes ont aujourd'hui de meilleures capacités? Si oui, en quoi consistent-elles?

Mgén Daigle: J'étais à Borden l'année dernière. Monsieur le président, vous avez raison, l'équipe de réaction nucléaire, biologique et chimique est très petite. Nous disons toujours de ses membres qu'ils «portent deux chapeaux» parce qu'ils cumulent deux fonctions. La plupart des membres appartiennent à l'école nucléaire, biologique et chimique de Borden, où nous donnons des cours sur la façon de faire face à ces dangers. Les membres de l'équipe se trouvent donc au camp Borden, mais ils peuvent être déployés là où on a besoin de leurs compétences.

L'année dernière, le ministre a assisté à l'inauguration de cette compagnie. Je ne connais pas l'effectif exact. Peut-être quelqu'un peut-t-il m'aider à ce sujet. Je crois que l'équipe sera stationnée à Trenton. À partir de ce point, ses membres pourront être déployés plus rapidement grâce au transport aérien dont nous disposons sur place.

L'école restera à Borden. Nous continuerons à donner aux membres des Forces canadiennes des cours sur les questions nucléaires, biologiques et chimiques. Nous sommes distincts de la compagnie NBC, qui relève du sous-chef d'état-major de la Défense. Je sais que cette capacité a été mise en place.

Le président: Je crois savoir qu'une compagnie se compose d'une centaine de personnes. Est-ce bien cela, général?

MGen. Daigle: In the infantry it is. I am sorry, I do not have the exact number. We can provide you with the information on that.

The Chairman: If we needed these people tomorrow, how many of them are ready to go?

MGen. Daigle: I do not have all the details, and I hate to speculate on such a matter, Mr. Chairman. When I was in Borden, with the few people we had there, they are put on a different alert status. At one point, they could have deployed within 12 hours.

The Chairman: That was 12 people deploying in 12 hours assuming you could get an aircraft up to Borden. You are telling us you have moved it to Trenton because you have an airstrip there and you have aircraft that can move these people around. My question is: How many people are there today, or tomorrow, and are they ready to go?

MGen. Daigle: I do not know, Mr. Chairman. I could provide that information.

The Chairman: If you could provide us with that information, we would appreciate it.

MGen. Daigle, you sit on an interdepartmental committee that looks at homeland security; is that correct?

MGen. Daigle: Not really. Did I write that somewhere in the speech?

The Chairman: I thought I had read that.

MGen. Daigle: Associate Deputy Minister Purdy chairs the committee on behalf of the PCO, where many departments are represented around the table. Most of the departments are those that have some security and intelligence responsibility. Ms. Purdy is working to coordinate with all those departments to prepare the minister's committee on security and intelligence. I am sitting as an observer. As adviser on homeland security, I invite myself to those different committees, to get an understanding of the big picture.

Senator Forrestall: Did you say you invite yourself to these committees?

MGen. Daigle: When there is anything to do with homeland defence and security, I try to get as much information as I can. I invite myself in the sense that I try to stay abreast of what is going on in this particular field. Ms. Purdy has invited me to be an observer on this committee. The Deputy Chief of the Defence Staff, who is mainly responsible for the operation, has a member attending those meetings.

Senator Forrestall: You may be interested to know that Mr. Robin Cook has resigned as the government's leader in the British House of Commons, which is a fairly significant act. We are talking about putting things in place six to ten months down the road, and yet we may be ready in the year 2004 or 2006. We are talking about going to war tonight, tomorrow or the day after that. The ultimatum will be laid out at eight o'clock this evening. Why has it taken so long for us to get a handle on this issue?

Mgén Daigle: C'est bien cela dans l'infanterie. Je regrette, mais je ne connais pas l'effectif exact. Nous pouvons vous fournir des renseignements à ce sujet.

Le président: Si nous avions besoin de ces gens demain, combien d'entre eux seraient prêts à partir?

Mgén Daigle: Je n'ai pas tous les détails, et je déteste spéculer sur une question de ce genre, monsieur le président. Quand j'étais à Borden, compte tenu du petit nombre de personnes que nous avions là, les états d'alerte étaient différents. À un moment donné, nous avions la possibilité de les déployer dans les 12 heures.

Le président: Vous aviez donc 12 personnes que vous pouviez déployer en 12 heures à condition de disposer d'un avion à Borden. Vous nous dites maintenant que l'équipe est à Trenton où vous avez un aérodrome et des avions de transport. Ma question est encore la suivante: combien de personnes seraient prêtes à partir aujourd'hui ou demain?

Mgén Daigle: Je ne le sais pas, monsieur le président. Je pourrais vous fournir ce renseignement plus tard.

Le président: Nous vous en serions reconnaissants.

Général, vous siégez à un comité interministériel qui s'occupe de sécurité du territoire. Est-ce exact?

Mgén Daigle: Pas vraiment. Ai-je écrit cela quelque part dans mon discours?

Le président: Je croyais l'avoir lu quelque part.

Mgén Daigle: La sous-ministre déléguée, Mme Purdy, préside le comité au nom du Bureau du Conseil privé. Le comité comprend des représentants de nombreux ministères, ayant pour la plupart des responsabilités en matière de sécurité et de renseignement. Mme Purdy coordonne l'action de tous ces ministères pour préparer les travaux du comité du ministre chargé de la sécurité et du renseignement. J'y siège à titre d'observateur. En qualité de conseiller en matière de sécurité du territoire, je m'invite à ces différents comités pour me faire une idée du tableau d'ensemble.

Le sénateur Forrestall: Dites-vous que vous vous invitez à ces comités?

Mgén Daigle: J'essaie d'obtenir le plus de renseignements possibles quand il s'agit de défense et de sécurité du territoire. Je m'invite dans le sens que je m'efforce de rester au courant de ce qui se passe dans ce domaine particulier. Mme Purdy m'a incité à assister aux réunions de ce comité à titre d'observateur. Le sous-chef d'état-major de la Défense, qui est le principal responsable de l'opération, est représenté à ces réunions.

Le sénateur Forrestall: Vous serez peut-être intéressé d'apprendre que M. Robin Cook a donné sa démission à titre de leader du gouvernement à la Chambre des communes britannique. C'est un geste d'une certaine importance. Nous parlons de mettre en place des choses dans six à dix mois ou d'être prêts à agir en 2004 ou en 2006. Mais il s'agit de partir en guerre cette nuit, demain ou le lendemain. L'ultimatum sera lancé à 20 heures ce soir. Pourquoi nous a-t-il fallu aussi longtemps pour

Honestly, it has been two years now. Why has it taken so long? Are there just so many people who must involve themselves? If the Prime Minister wanted to make a decision this afternoon, whom would he call to issue an order to have something done? That is rhetorical. I do not know, I do not think the Canadian public know, and I think they are upset about it, period.

The Chairman: That is not quite the note I had in mind on which to end this portion of the meeting, MGen. Daigle and Col. Williams. You have helped us in our preparations for our upcoming meetings in Washington, and I am grateful to you both for attending here to address the questions that committee members realize are sometimes complicated and difficult to understand. It is fair to say that we are looking at a work in progress. The committee members are trying to obtain the most accurate picture of where the work stands before we talk to our American colleagues.

We have asked you for a number of pieces of information. If you would be good enough to convey them to the Clerk of the Committee, we would be grateful. Thank you for your assistance to the committee today.

Our next witness is Mr. Robert Fonberg. He is accompanied by Mr. Graham Flack.

Welcome to the committee. I understand you have an opening statement. The floor is yours.

Mr. Robert Fonberg, Deputy Secretary to the Cabinet, Operations, Privy Council Office: Honourable senators, following the events of September 11, 2001, I was tasked with creating and leading the Borders Task Force, a small team of five officers in the Privy Council Office that supported the Deputy Prime Minister in developing the Smart Border Declaration and its 30-point Action Plan.

Following the signature of that declaration by the Deputy Prime Minister and his U.S. counterpart at that time, Governor Tom Ridge, now Secretary, back in December 2001, I became responsible for leading the task force and driving forward the smart border discussions with the United States. With me today is Mr. Graham Flack, Director of Operations for that task force.

The Borders Task Force has had three basic objectives. The first, going back to just after September 11, was to establish a sustainable strategic approach to ensuring that the border would facilitate growth in trade, would be resilient to future events and would be based on principles of risk management. The second was to work with our American counterparts to lock in that strategic approach, which we did in December 2001, when the declaration was signed. The third has been to work, in an ongoing way, with responsible Canadian agencies as well as with our own U.S. counterparts — in the White House until recently, and moving over as well to the Department of Homeland Security — to ensure coherent, timely and methodical implementation of that approach.

nous occuper de ces choses? Cela fait deux ans maintenant. Pourquoi a-t-il fallu aussi longtemps? Y a-t-il tant de gens à consulter? Si le premier ministre voulait prendre une décision cet après-midi, qui appellerait-il pour donner l'ordre de faire quelque chose? Ma question est hypothétique. Je ne sais pas. Je ne crois pas que le public canadien sache. Je crois que les Canadiens sont contrariés. C'est tout.

Le président: Général Daigle, colonel Williams, ce n'est pas du tout ainsi que j'avais l'intention de terminer cette partie de la réunion. Vous nous avez aidés à nous préparer en vue de nos prochaines réunions à Washington. Je vous suis reconnaissant d'être venus nous parler de questions que les membres du comité trouvent parfois complexes et difficiles à comprendre. Je crois que nous sommes en train d'examiner quelque chose qui évolue. Les membres du comité tentent d'obtenir l'image la plus précise possible de la situation avant d'en discuter avec nos collègues américains.

Nous vous avons demandé quelque renseignement précis. Si vous aviez l'obligeance de les transmettre à la greffière du comité, nous vous en serions très reconnaissants. Je vous remercie de l'aide que vous nous avez donnée aujourd'hui.

Notre témoin suivant est M. Robert Fonberg, qui est accompagné de M. Graham Flack.

Je vous souhaite la bienvenue au comité. Je crois savoir que vous avez un exposé préliminaire. La parole est à vous.

M. Robert Fonberg, sous-secrétaire du cabinet, Opérations, Bureau du Conseil privé: Honorables sénateurs, à la suite des événements du 11 septembre, j'ai été chargé de créer et de diriger le Groupe de travail sur les frontières, petite équipe formée de cinq agents du Bureau du Conseil privé, qui a aidé le vice-premier ministre à élaborer la Déclaration sur la frontière intelligente et son plan d'action en 30 points.

En décembre 2001, après que le vice-premier ministre et son homologue américain, le gouverneur Tom Ridge — aujourd'hui secrétaire à la Sécurité intérieure —, ont signé la Déclaration, j'ai été chargé de diriger le groupe de travail et de faire avancer les discussions avec les États-Unis. M. Graham Flack, directeur des opérations du groupe de travail, est avec moi aujourd'hui.

Le Groupe de travail sur les frontières a trois objectifs de base. Le premier, défini juste après le 11 septembre, était d'établir une démarche stratégique durable qui permettrait d'éviter que la frontière n'entrave la croissance du commerce, qui l'adapterait aux événements futurs et se fonderait sur les principes de la gestion des risques. Le deuxième était de collaborer avec nos partenaires américains pour convenir de cette approche stratégique, ce que nous avons fait en décembre 2001 lors de la signature de la déclaration. Le troisième consistait à travailler, de façon permanente, avec les organisations canadiennes responsables et avec nos partenaires américains — d'abord à la Maison-Blanche, puis de plus en plus au département de la Sécurité intérieure — pour nous assurer que la mise en œuvre de cette approche est faite de façon cohérente, opportune et méthodique.

I know you have heard much from previous witnesses about the smart borders process and the action plan. I will not go into much detail on the history, but we can answer whatever questions you may have.

I also understand that you have heard from individual departments like the Canada Customs and Revenue Agency, CCRA, and you will hear later on today from Citizenship and Immigration Canada. These, along with other departments, are responsible for the day-to-day management of the border and the implementation of the 30-point action plan. The individual departments are accountable for the initiatives for which they have the lead.

Canada's overall strategic objective in the implementation of the Smart Border Declaration continues to be to enhance our security while facilitating the flow of low-risk people and goods across the border. Both countries recognize that the underpinnings of public and economic security are not competing objectives; rather, they are mutually reinforcing goals.

In an integrated global economy, it is neither possible nor desirable to conduct a full search of all goods or people transiting between countries. Instead, the two countries acknowledge that they need to make effective use of intelligence to better concentrate efforts on potentially higher-risk travellers and goods. This allows Canada and the U.S. to ensure that our border is both secure and trade-efficient. Our objective is to build a border that is open for business but closed to terrorists.

We have made significant progress on the delivery of the Smart Border Action Plan that is built on top of that risk management framework. As the Prime Minister and the President of the United States reported last September, substantive agreement has been reached on the 30 action items. The departments and agencies are now in the implementation phase.

Both Canada and the United States are strongly committed to the smart border process. Deputy Prime Minister Manley and Secretary Ridge are in regular contact to ensure that momentum is maintained and that full implementation of the action plan is achieved. Extensive contacts take place at all levels between Canadian departments and their American counterparts. My team, the Borders Task Force and Privy Council Office are in regular contact with our counterparts in the White House.

I will not go through each of the action items; however, I will quickly update you on progress on a couple of the initiatives. The first one is NEXUS. Prior to the Smart Border Declaration back in December, we and the Americans had implemented a joint pilot project called NEXUS, destined for pre-approved, low-risk travellers crossing the land border. The program is more secure since port-of-entry officials have much more information about the individuals crossing the border who are enrolled in the

Je sais que de nombreux témoins avant moi vous ont déjà parlé du processus entourant la frontière intelligente et le plan d'action. Je ne m'étendrai donc pas outre mesure sur la genèse de la Déclaration sur la frontière intelligente, mais nous sommes bien sûr disposés à répondre toute question que vous pourriez avoir.

Je sais également que des représentants de l'Agence des douanes et du revenu du Canada ainsi que de Citoyenneté et Immigration Canada, tous deux responsables, avec d'autres ministères, de la gestion quotidienne de la frontière et de la mise en œuvre du plan d'action en 30 points, vous en ont parlé ou vous en parleront. Il leur appartient de rendre compte des initiatives qu'ils dirigent.

Pour le Canada, les objectifs stratégiques d'ensemble de la mise en œuvre de la Déclaration sur la frontière intelligente sont bien sûr d'assurer notre sécurité tout en facilitant le passage à la frontière des biens et des personnes à faible risque. Le Canada et les États-Unis estiment en effet que les fondements de la sécurité publique et économique, loin d'être concurrents, se renforcent mutuellement.

Dans une économie mondiale intégrée, il n'est ni possible ni souhaitable d'examiner tous les biens et de fouiller tous les voyageurs qui passent la frontière. Les deux pays ont reconnu qu'ils avaient plutôt besoin d'utiliser efficacement les renseignements recueillis pour se concentrer sur les voyageurs et les biens à risque élevé, ce qui permet au Canada et aux États-Unis de garantir l'efficacité de la frontière tant sur le plan de la sécurité que sur celui du commerce. Notre objectif est d'établir une frontière ouverte aux affaires, mais fermée aux terroristes.

Depuis la signature de la Déclaration, nous avons fait des progrès sensibles dans la mise en œuvre du plan d'action pour une frontière intelligente qui sous-tend ce cadre de gestion des risques. Comme l'ont mentionné le premier ministre et le président des États-Unis en septembre dernier, les deux pays se sont entendus sur des mesures concrètes relativement aux 30 points du plan. Les ministères et les organismes compétents en sont actuellement au stade de la mise en œuvre.

Le Canada et les États-Unis sont déterminés à faire du projet de frontière intelligente un succès. Le vice-premier ministre Manley et le secrétaire Ridge communiquent régulièrement pour s'assurer que le rythme est maintenu et que le plan d'action pourra être réalisé en entier. Il y a des contacts constants à tous les niveaux des organismes compétents canadiens et américains. Les membres de mon équipe et du Bureau du Conseil privé maintiennent aussi des contacts réguliers avec leurs homologues à la Maison-Blanche.

Sans passer chaque point en revue, je vous présenterai un bref aperçu de certaines initiatives. La première est NEXUS. Avant la signature de la Déclaration, le Canada et les États-Unis avaient instauré le projet pilote NEXUS prévoyant la pré-approbation des voyageurs à faible risque. Le programme favorise grandement la sécurité puisque les agents aux points d'entrée détiennent ainsi plus d'information sur les voyageurs. De plus, les participants peuvent passer la frontière plus rapidement, puisqu'ils n'ont pas à

program. It facilitates travel since participants can quickly cross the border without the need to be interviewed by a border official. Since December 2001, the program has been expanded to six ports of entry, with another five ports scheduled for implementation by mid-2003.

We also are examining other land border ports to which NEXUS could be expanded later this year. There have been about 44,000 applications for the program, and about 33,000 participants have been enrolled. Given that most of those participants are commuters who regularly cross the border, it represents a significant number of crossings.

The second item is the FAST program. Prior to the smart borders process and the Smart Border Declaration, our customs agency faced challenges in convincing their U.S. counterparts of the merits of a program to facilitate the crossing of pre-approved, low-risk commercial traffic. The smart border process helped to convince them of the merits of the approach. We now have the FAST program, which stands for "Free and Secure Trade," running at the six major commercial land border crossings. The program handles close to 70 per cent of trade, and facilitates the just-in-time delivery model critical to many industries. U.S. customs is touting FAST as a model through which trade can be made more secure and facilitated. A total of 3,000 FAST driver applications have been approved to date. It is anticipated there will be a rapid ramp-up, reaching 30,000 by the end of 2003.

The third aspect is the IBETs, or Integrated Border Enforcement Teams. Our countries have expanded these teams to 11 of the 14 geographical areas along the land border. As you heard from the Department of the Solicitor General, the IBETs have evolved into a major enforcement tool. They have effectively disrupted smuggling rings, confiscated illegal drugs, weapons, liquor, tobacco and vehicles, and they have made numerous arrests. They have also shut down criminal networks attempting to smuggle illegal migrants across the border. At their meeting last fall, U.S. President Bush and Prime Minister Chrétien agreed to deepen cooperation within the existing action plan. They tasked officials with developing new initiatives in the areas of biosecurity, science and technology.

Going forward, there are challenges that we face as we continue to try to implement the action plan and build a smart border. The United States is currently undergoing the most significant reorganization since the Second World War, in the creation of the Department of Homeland Security. You have shown an interest in that, and have had a number of discussions. The primary mission of the department is to protect the American homeland by securing U.S. borders, the transportation sector, ports and critical infrastructure. The department will also coordinate homeland security intelligence from multiple sources, to ensure this data is used efficiently. With regard to the organizational impact on the relationships between the agencies

se soumettre à un interrogatoire. Depuis décembre 2001, ce programme est en vigueur dans six ports d'entrée, et d'ici le milieu de 2003, cinq autres devraient s'ajouter.

Nous étudions à l'heure actuelle la possibilité d'étendre le programme NEXUS à d'autres postes frontaliers d'ici la fin de l'année. Près de 44 000 demandes ont été reçues, dont plus de 33 000 ont été approuvées. Comme la plupart des participants traversent la frontière régulièrement pour leur travail, cela représente un nombre considérable de passages.

Le programme EXPRES constitue la deuxième initiative dont je veux parler. Avant la venue du concept de frontière intelligente et l'adoption de la Déclaration sur une frontière intelligente, les douaniers canadiens avaient de la difficulté à persuader leurs homologues américains de l'efficacité d'un programme visant à faciliter le passage des marchandises pré-approuvées à faible risque. L'initiative de la frontière intelligente a permis de les convaincre des avantages de cette approche. Le programme EXPRES — cet acronyme signifie «Expéditions rapides et sécuritaires» — est maintenant en vigueur dans six importants postes frontières qui totalisent ensemble environ 70 p. 100 du trafic commercial. Ce programme permet d'appliquer le concept de la livraison juste à temps, qui revêt une importance critique pour beaucoup d'industries. Les douanes américaines présentent le programme EXPRES comme un modèle qui assure des échanges commerciaux à la fois plus sûrs et plus faciles. Au total, 3 000 demandes de chauffeurs ont été approuvées jusqu'ici et on s'attend à ce que ce nombre passe à 30 000 d'ici la fin 2003.

Les EIPF, ou Équipes intégrées de la police des frontières, constituent la troisième initiative. Les deux pays ont déployé ces équipes dans 11 des 14 régions frontalières. Comme l'a mentionné le représentant du ministère du Solliciteur général, les EIPF constituent maintenant un important instrument de mise en vigueur de la loi. Elles ont combattu avec succès la contrebande, confisqué des drogues illicites, des armes, de l'alcool, du tabac et des véhicules et ont procédé à de nombreuses arrestations. Les EIPF ont également permis de démanteler des réseaux criminels qui tentaient de faire passer des immigrants clandestins. Pendant leur réunion de l'automne dernier, le premier ministre Chrétien et le président Bush se sont entendus pour étendre la coopération dans le cadre du plan d'action actuel et ont chargé les responsables d'élaborer de nouveaux projets dans les domaines de la biosécurité, des sciences et de la technologie.

Dans nos efforts constants pour moderniser notre frontière terrestre commune, nous sommes confrontés à plusieurs défis. La création du département de la Sécurité intérieure a entraîné aux États-Unis la réorganisation gouvernementale la plus importante depuis la Seconde Guerre mondiale. Vous avez manifesté de l'intérêt pour cette question et avez déjà tenu des discussions à son sujet. La mission première du département est de protéger le territoire en sécurisant les frontières, le secteur des transports, les ports et les infrastructures essentielles. Il coordonnera les rapports de renseignement relatifs à la sécurité intérieure provenant de sources multiples, afin que ces données soient utilisées efficacement. Cette réorganisation aura des répercussions sur les

responsible for immigration, customs transportation and others within the two countries, we are watching the transformation closely to ensure agency-to-agency relationships remain strong, effective and cohesive.

We are working through the complex task of bilateral contingency plans to ensure that we are well prepared to respond to threats to our citizens. Officials in the two countries continue to improve a system of alerting each other to emerging threats and to improve response to threats.

We are facing the congressionally mandated plan to implement entry-exit tracking at all U.S. ports of entry by the end of 2005. Deputy Prime Minister Manley and Secretary Ridge discussed this issue when they met last December. Both agreed that border programs should not impact negatively on the tremendous progress made in expediting legitimate trade and travel across the Canada-U.S. land border.

It is clear that both countries are committed to the principles and actions of the Smart Borders Declaration, more generally, to continue to cooperate on border management issues to ensure the shared border remains both secure and trade-efficient.

Mr. Chairman, thank you for the opportunity to speak. We will take your questions.

The Chairman: You said that your team is in regular contact with counterparts in the White House. Is there a White House component now that the Department of Homeland Security has been set up?

Mr. Fonberg: There is indeed. They are moving from a less formal organization, the office of homeland security, to the Homeland Security Council. The council would be a counterpart to the National Security Council in the White House, and they are in the process of staffing that council. It will now move from the office of homeland security to a Homeland Security Council.

The Chairman: You commented at some length about FAST and NEXUS. The committee is impressed with the philosophy and approach taken. Having said that, we are going to Washington next week and we fully anticipate to bump into opposite numbers who have, one way or another, picked up a series of myths that seem to perpetuate themselves about the Canadian-U.S. border and problems that happen on the border.

With both NEXUS and FAST, all it will take is one mistake or problem person. You will then see the same politicians making a lot of hay about it. We do not quite understand why these myths exist, but would you comment on what level of confidence you have that the background checks that have been undertaken in

relations entre les agents des organismes responsables de l'immigration, des douanes, des transports et autres. Le Canada suit attentivement la mise en place de ce département et veille à ce que les relations bilatérales demeurent fortes et bien coordonnées.

Nous nous occupons de la tâche complexe que représente la planification bilatérale des mesures d'urgence, afin d'être prêts à réagir efficacement si nos citoyens sont menacés. Les responsables des deux pays continuent d'améliorer les systèmes d'alerte qui nous permettront de nous informer mutuellement des menaces possibles et, au besoin, de mettre de l'avant des mesures d'intervention coordonnées.

Nous sommes également confrontés au projet, imposé par le Congrès américain, de mettre en place avant la fin de 2005 des systèmes de repérage des entrées et des sorties à tous les points d'entrée des États-Unis. Le vice-premier ministre Manley et le secrétaire Ridge en ont discuté au cours de leur dernière réunion en décembre. Ils sont tous les deux d'accord que les nouveaux programmes liés à la frontière ne doivent pas avoir de répercussions négatives sur les grands progrès réalisés pour faciliter le passage des marchandises et des voyageurs légitimes à la frontière terrestre Canada-États-Unis.

Il est clair que nos deux pays sont très attachés à l'esprit et à la lettre de la Déclaration sur la frontière intelligente et, d'une façon plus générale, qu'ils sont déterminés à coopérer en vue d'une gestion de notre frontière commune qui garantisse la sécurité et l'efficacité de nos échanges commerciaux.

Monsieur le président, je vous remercie encore de m'avoir donné l'occasion de vous présenter cet exposé. Je peux maintenant répondre à vos questions.

Le président: Vous avez dit que les membres de votre équipe ont des contacts réguliers avec leurs homologues à la Maison-Blanche. Y a-t-il encore une équipe à la Maison-Blanche maintenant que le département de la Sécurité intérieure a été établi?

M. Fonberg: Oui. L'organisation relativement informelle qu'on appelait le bureau de la sécurité intérieure est maintenant devenue le Conseil de la sécurité intérieure, qui fait pendant au Conseil de la sécurité nationale à la Maison-Blanche. Le nouveau conseil est actuellement doté en personnel. Par conséquent, nous sommes passés du bureau de la sécurité intérieure au Conseil de la sécurité intérieure.

Le président: Vous avez parlé en détail des programmes EXPRES et NEXUS. Nous sommes impressionnés par les principes et l'approche adoptés. Cela étant dit, nous allons à Washington la semaine prochaine. Nous nous attendons, comme d'habitude, à affronter des interlocuteurs qui, d'une façon ou d'une autre, sont persuadés de l'authenticité de nombreux mythes, qui semblent se perpétuer d'eux-mêmes, au sujet de ce qui se passe à la frontière Canada-États-Unis.

Pour ce qui est d'EXPRES et de NEXUS, il suffira d'une seule erreur ou d'une seule personne qui posera un problème. Nous verrons alors les mêmes politiciens faire beaucoup de bruit au sujet de l'incident en cause. Nous ne savons pas vraiment comment ces mythes sont nés, mais pouvez-vous nous donner

relation to NEXUS and FAST will work? Will you also comment on whether you agree that all it will take is one mistake for the programs to go down?

Mr. Fonberg: I cannot comment on the specifics of the security checks that go in on the people side, drivers or NEXUS applicants, but those were arrangements that provided sufficient confidence to agencies on both sides of the border, in terms of detail and number of questions. There are actually face-to-face interviews with the applicants on the NEXUS side, as I understand it, and I assume on the FAST side. That is more than you need for a number of other kinds of travel documents. Therefore, there is a great deal of confidence among the agencies that the level of security checks is appropriate for the program. The whole intent of these programs is for them to be resilient enough to withstand a mistake. It is extremely difficult to predict how the Americans, or how we, would react if there were a mistake. This is an issue we continue to press on an agency-to-agency level, as well as with our White House and Department of Homeland Security counterparts. It is critical that these programs stay open, in the event of some kind of situation.

Mr. Graham Flack, Director of Operations, Borders Task Force, Privy Council Office: With close to 200-million crossings a year, the question becomes: How do you manage the risk? The alternative to programs like NEXUS and FAST is that individuals arrive at the border, where customs officials have their first interaction with them. The customs officials know nothing about the individual and have to make an assessment, based on a short contact with them, as to whether that individual poses a risk. We developed FAST and NEXUS jointly with the Americans, because both countries view it as an enhancement. There are two levels of background check, on both sides of the borders, for individuals that apply. There is also a face-to-face interview that the individual undergoes. The position that both governments have taken is that we have a higher level of security, in terms of our knowledge about individuals, than we would have if the program did not exist and we allowed these individuals to arrive at the border.

There is a low rate at which you intercept individuals under the programs. In the event that you move to higher alert levels, those checks can be increased as a way to enhance the security within the program itself.

In the risk-management planning, we have to compare the risk against the default. The default here is individuals arriving, where there is no information about them at the border.

The Chairman: I understand what you are saying, Mr. Flack. My point was that given the high volume that you are talking about and the extraordinary impact that this could have on the

une idée du degré de confiance que vous avez dans les contrôles de sécurité effectués dans le cadre de NEXUS et EXPRES? Êtes-vous d'accord qu'il suffirait d'une seule erreur pour que ces programmes soient condamnés?

M. Fonberg: Je ne peux pas parler des détails des contrôles de sécurité dont font l'objet les chauffeurs et les demandeurs du programme NEXUS. Toutefois, les organismes des deux côtés de la frontière semblent avoir suffisamment confiance dans la procédure établie. Pour ce qui est du programme NEXUS, on procède à des entrevues personnelles avec les demandeurs. Je suppose qu'il en est de même dans le cas d'EXPRES. C'est plus qu'il n'en faut pour obtenir d'autres titres de voyages. Par conséquent, les organismes compétents croient que les contrôles de sécurité sont suffisants. Toute l'idée de ces programmes, c'est d'être assez souples pour supporter une erreur. Il est extrêmement difficile de prédire comment les Américains, ou nous-mêmes, réagiraient en cas d'erreur. C'est une question que nous continuons à aborder au niveau des organismes, de même qu'avec nos homologues de la Maison-Blanche et du département de la Sécurité intérieure. Il est essentiel que ces programmes demeurent ouverts, même s'il y a des incidents.

M. Graham Flack, directeur des opérations, Groupe de travail sur les frontières, Bureau du Conseil privé: Quand le nombre annuel de passages est proche de 200 millions, la question à se poser est la suivante: comment gérer le risque? En l'absence de programmes tels que NEXUS et EXPRES, une personne arriverait à la frontière où le douanier la verrait pour la première fois. Le douanier ne sait rien de la personne, mais doit l'évaluer en se basant sur un très bref contact pour déterminer si elle constitue un risque. Nous avons conçu NEXUS et EXPRES de concert avec les Américains, parce que les deux pays croient que ces programmes apportent une amélioration. Les vérifications de sécurité se font à deux niveaux, des deux côtés de la frontière, pour chaque personne qui présente une demande. Il y a également une entrevue personnelle avec les demandeurs. Le point de vue des deux gouvernements est que ces programmes assurent un niveau de sécurité plus élevé, par suite de notre connaissance des personnes en cause, que si nous n'avions aucun programme en place et que nous permettions aux gens d'arriver tout simplement à la frontière.

Le taux d'interception, dans le cadre de ces programmes, est faible. Si l'on passe à un niveau d'alerte plus élevé, il est possible d'approfondir les vérifications effectuées afin d'augmenter le niveau de sécurité de chacun des programmes en cause.

Dans la planification basée sur la gestion des risques, on compare le risque d'une initiative par rapport au risque qui existerait en l'absence de cette initiative. Dans ce cas, il s'agirait du risque à courir si on laissait les gens arriver tout simplement à la frontière sans disposer de renseignements quelconques à leur sujet.

Le président: Je comprends ce que vous dites, monsieur Flack. Toutefois, compte tenu du volume extrêmement élevé dont vous venez de parler et des effets extraordinaires que la frontière a sur

Canadian economy, a rational approach would say that there will be a screw-up at some point and, when that happens, here is the plan. My question is this: Do you have the plan?

Mr. Fonberg: Let me make sure I understand the question. If someone in the NEXUS or FAST program crosses the border, and it turns out they have a carload of explosives or something, someone figures that out and the Department of Homeland Security says, "Shut it down."

Your question is: What is the plan for that eventuality?

We would like to have an ironclad commitment that the programs will not be shut down, unless there is something else going on in threat assessment — for example, if the intelligence community suddenly learned that someone in one of these programs was co-opted by someone and will cross the border with something. I can see situations like that, where they will say, "Let's throw up the net."

I do not know the enforcement community well, but that is how it works. There is intelligence and enforcement. They become engaged and figure out the problem.

Again, we have spent the better part of a year trying to build trust and confidence in the security screening that goes into the programs for exactly this eventuality. You are talking about the low-probability event. These programs are built to withstand low-probability events down to a level. Can we determine whether they will close them down? No.

I should add that we have a high degree of confidence that these programs will be robust and resilient certainly to general threat level assessment changes on either side of the border. However, there are numerous scenarios in the low-probability, event-planning world, and it is impossible to know.

Senator Banks: When illnesses are treated by antibiotics, they try to find a way around it as a natural state of affairs. Bad guys do the same thing. As soon as we fix something, close a gap and find a way of enforcement, people will try, as a matter of course, to try to find a way around it.

If I wanted to smuggle something across the border in either direction, I would find a company that has a smart program in place with approved drivers because they will go across the border repeatedly without anyone looking in that truck. I would find a way to get something on that truck, would I not? Is there random inspection? How often is their random inspection?

l'économie canadienne, j'ai l'impression que la façon logique de procéder consiste à dire qu'il y aura inévitablement un problème à un moment donné et de concevoir un plan à mettre en œuvre dans ce cas. Je veux donc savoir si vous avez un tel plan.

M. Fonberg: Permettez-moi de m'assurer que j'ai bien compris la question. Nous allons supposer que, dans le cadre du programme NEXUS ou EXPRES, une personne passe la frontière avec un véhicule bourré d'explosifs ou d'autre chose, et qu'une fois cela découvert, le département de la Sécurité intérieure dise: «Nous allons couper ce programme.»

Vous demandez donc: quel plan allons-nous mettre en œuvre dans ce cas?

Nous aimerions bien avoir un engagement absolument catégorique nous garantissant que les programmes ne seront jamais annulés, à moins que quelque chose d'autre ne se produise sur le plan de l'évaluation des risques. Par exemple, un organisme de renseignement peut apprendre soudain que des personnes inscrites à l'un des deux programmes vont passer la frontière avec quelque chose d'interdit. Je peux imaginer des situations de ce genre, dans lesquels on dira: «Nous allons jeter le filet.»

Je ne connais pas bien le secteur de la sécurité, mais voici comment ils fonctionnent. Il y a le renseignement et la mise en œuvre. Les deux discutent et s'entendent sur un plan.

Encore une fois, nous avons consacré presque un an à essayer de bâtir la confiance dans l'examen de sécurité prévu dans les programmes justement pour prévoir cette éventualité. Vous parler d'un événement dont la probabilité est faible. Ces programmes sont conçus pour tenir compte dans une certaine mesure de tels événements. Pouvons-nous prévoir si les Américains vont annuler les programmes? Non.

J'ajouterai que nous sommes raisonnablement certains que ces programmes se révéleront robustes et souples et résisteront à des changements généraux de l'évaluation du niveau de la menace des deux côtés de la frontière. Toutefois, les scénarios possibles concernant les événements à faible probabilité sont tellement nombreux qu'il est impossible de savoir d'avance.

Le sénateur Banks: Quand on se sert d'antibiotiques pour tuer des microbes, il est naturel pour ces derniers de chercher des moyens d'y survivre. Il en est de même pour les méchants. Aussitôt qu'on a comblé une lacune ou qu'on a trouvé un nouveau moyen de les empêcher d'agir, ces gens vont naturellement essayer de le contourner.

Si j'avais quelque chose à passer en contrebande d'un côté ou de l'autre de la frontière, je m'adresserais à l'une de ces sociétés inscrites à un programme intelligent, qui ont des chauffeurs approuvés, parce que je saurais que ces chauffeurs peuvent passer la frontière sans que personne ne contrôle leur camion. Je trouverais un moyen de placer ma marchandise à bord du camion. Par conséquent, y a-t-il des contrôles effectués au hasard? Quelle est leur fréquence?

Mr. Fonberg: Yes. I do not know how the inspection rates work, but any NEXUS traveler can be stopped at the border and inspected. This is not a free pass to proceed automatically. Any time there is an intelligence or information reason to stop on either side —

Senator Banks: Do the random stops actually happen?

Mr. Fonberg: You would have to ask CCRA, but my working assumption is that they are happening. They are there for exactly that purpose.

Senator Banks: It is more complicated now. We have the Borders Task Force, the Canada-U.S. Cross Border Crime Forum, IBETs, et cetera.

I do not think you heard us talking to our last witnesses, but we are continually asking, "Who is in charge?" in certain circumstances. Some of us have considerable misgivings as to the answer to that question. Is there someone actually in charge? Would you respond to us, perhaps later, with a chart showing the placement of IBETs, the Crime Forum and the Borders Task Force? Show us who reports to who, and how it relates. Tell us who is in charge of random stops of FAST trucks at the border.

We have asked several people these questions. They refer us to another person for an answer.

As the chairman mentioned, we are looking for your assistance in preparing us to go to Washington. The last time we were there, we found it useful in assuaging some of the myths held up by many United States citizens, including those in authority who we would hope would know better but sometimes do not.

You know better than we, with respect to border questions, some of the misconceptions that we will bump up against when we are in Washington. You must have run into them.

I gather that security of the border would be your area of expertise and greatest experience as you are running the Borders Task Force. What is the biggest problem? What is your worst nightmare? What is the most intransigent thing in terms of dealing with border questions that is outstanding? What do we need to watch?

Mr. Fonberg: I will ask my colleague to speak to this as well, senator. It depends on to whom you are talking.

The chairman raised the issue of some of the myths out there. The United States is a big place. Our work with the task force is generally restricted to the administration and the White House.

As you know, there are myths that are perpetrated and are picked up in Congress and in the media. These myths are often unfounded.

M. Fonberg: Oui. Je ne connais pas la fréquence des inspections, mais n'importe quel voyageur inscrit au programme NEXUS peut être arrêté à la frontière et fouillé. Il ne s'agit pas d'un permis de passage automatique. Chaque fois qu'on dispose de renseignements ou qu'on a un tuyau, d'un côté ou de l'autre...

Le sénateur Banks: Y a-t-il en fait des contrôles effectués au hasard?

M. Fonberg: Il faudrait demander à l'ADRC, mais je suppose qu'il y en a, justement pour cette raison.

Le sénateur Banks: C'est plus compliqué maintenant. Nous avons le Groupe de travail sur les frontières, le Forum sur la criminalité transfrontalière Canada-États-Unis, les EIPF, et cetera.

Je crois que vous n'étiez pas présent quand nous avons interrogé nos derniers témoins. Nous demandons constamment: «Qui est responsable?» Certaines d'entre nous ont beaucoup de doutes sur les réponses qu'on nous donne. Y a-t-il vraiment quelqu'un qui soit responsable? Pourriez-vous nous fournir, peut-être plus tard, un organigramme montrant les EIPF, le Forum sur la criminalité et le Groupe de travail sur les frontières? Dites-nous qui relève de qui et comment le tout est coordonné. Dites-nous qui est responsable des inspections au hasard sur les camions EXPRES qui passent à la frontière.

Nous avons posé ces questions à plusieurs personnes. Ils nous disent toujours de nous adresser à quelqu'un d'autre pour obtenir une réponse.

Comme le président l'a mentionné, nous avons besoin de votre aide pour nous préparer avant d'aller à Washington. La dernière fois que nous y étions, nous avons trouvé utile de faire la lumière sur certains des mythes que beaucoup d'Américains nourrissent à notre sujet, y compris des gens haut placés qui auraient dû être plus avertis, mais qui ne le sont pas.

Vous en savez plus que nous sur les questions frontalières et sur les fausses idées qu'on nous lancera à la tête à Washington. Vous en avez sûrement entendu parler.

Comme vous dirigez le Groupe de travail sur les frontières, je suppose que vous êtes des experts de la sécurité frontalière. Quels sont les problèmes les plus importants? Quels sont vos pires cauchemars? Quels sont les aspects qui causent le plus d'ennuis parmi les questions frontalières qui demeurent en suspens? À qui devons-nous faire attention en particulier?

M. Fonberg: Je vais demander à mon collègue de vous répondre également, sénateur. Eh bien, cela dépend de la personne à qui vous parlez.

Le président a évoqué certain des mythes qui existent. Les États-Unis sont un grand pays. Les contacts du groupe de travail sont généralement limités au gouvernement et à la Maison-Blanche.

Comme vous le savez, il y a des mythes qui se perpétuent et qui sont repris au Congrès et dans les médias. Ces mythes sont souvent sans fondement.

Senator Banks: They are. However, we will be meeting with people from the White House and from the U.S. administration. That is exactly what I am talking about.

Mr. Fonberg: I understand that. I think that you will find the concerns inside the administration to be within tolerance levels that are acceptable to us. The working relationships with the administration and right into the White House are generally very good working relationships.

Are there issues? There are absolutely issues. Did we deal last year with the question of the whether Americans would carry guns on Canadian soil? We did. It was a difficult issue. We found solutions that were appropriate work-arounds that all parties respected.

Are there difficult issues? Entry-exist will be a difficult issue. It is a difficult with the administration.

The Chairman: By that you mean us collecting their access forms?

Mr. Fonberg: This is their congressionally mandated obligation to track the entry and exit of all foreign nationals, which is to be in place by the year 2005.

Senator Banks: Is it also a congressional undertaking that there be no additional documents required that purpose.

Mr. Fonberg: They will use existing documents as determined appropriate for use at that time by the Americans. They will determine the documents required, including passports, visas or whatever. They have the right to change those requirements. That is our current understanding.

In terms of the White House and the administration, these are some of the difficult issues that are being addressed in very good faith. You will speak with congressional leaders and hear other concerns that they have. You will hear about a porous northern border and our refugee determination system. These are easy places to score points and develop headlines. As you peel that onion back, you will find that the existing concerns of the administration are far fewer than those in Congress.

The Deputy Prime Minister spoke to Senator Clinton a year ago about whether Canadians were involved in the terrorism attacks. A myth developed after September 11 that those people came through Canada. The answer was no.

Senator Banks: She seems unconvinced.

Mr. Fonberg: She does seem unconvinced. However, there is absolutely no evidence to suggest otherwise.

What are you up against? Can you convince people who do not want to be convinced on certain things? I do not know how to answer those questions.

There are other issues that you may well hear in the United States. In a sense, they are easy issues to roll off the tongue. They are much more complicated to deal with.

Le sénateur Banks: C'est exact. Toutefois, nous allons rencontrer des gens de la Maison-Blanche et du gouvernement des États-Unis. C'est exactement de cela que je parlais.

M. Fonberg: Je comprends. Je crois que vous constaterez que les préoccupations au sein de l'administration se situent dans des limites de tolérance acceptables pour nous. Nous avons en général d'excellentes relations professionnelles avec les membres de l'administration et le personnel de la Maison-Blanche.

Quels sont les problèmes? Indubitablement, il y en a. Avons-nous réglé l'année dernière la question de savoir si les Américains peuvent être armés quand ils viennent au Canada? Oui, nous l'avons fait. Ce fut un problème difficile. Nous avons trouvé des solutions de rechange que toutes les parties respectent.

Y a-t-il des problèmes difficiles? Les entrées et sorties en font partie. C'est un problème difficile pour l'administration.

Le président: Voulez-vous parler de la collecte, chez nous, de leurs formulaires d'accès?

M. Fonberg: Il s'agit de l'obligation imposée par le Congrès de suivre l'entrée et la sortie de tous les ressortissants étrangers et des mécanismes qu'il faut mettre en place à cet effet d'ici 2005.

Le sénateur Banks: Il était également entendu au Congrès qu'il n'y aurait pas de documents supplémentaires à cette fin.

M. Fonberg: Les Américains se serviront de documents existants, selon ce qu'ils jugeront utile à ce moment. Ils détermineront les documents requis, y compris les passeports, les visas, et cetera. Ils ont le droit de modifier ces exigences. C'est ce que nous croyons savoir pour le moment.

Pour ce qui est de la Maison-Blanche et de l'administration, ce sont quelques-uns des problèmes difficiles auxquels on s'attaque de bonne foi. Vous parlerez à des dirigeants du Congrès qui vous tiendront au courant de leurs autres préoccupations. Vous entendrez parler de la frontière canadienne «poreuse» et de notre système de reconnaissance du statut de réfugié. Pour eux, ce sont des sujets sur lesquels il est facile de marquer des points et de faire des manchettes. Toutefois, quand on va au fond des choses, on constate que les préoccupations du gouvernement sont beaucoup moins nombreuses que celles du Congrès.

Le vice-premier ministre s'est entretenu avec la sénatrice Clinton il y a un an de la question de savoir si des Canadiens ont participé aux attentats terroristes. Après le 11 septembre, la rumeur selon laquelle ces gens étaient venus du Canada s'est transformée en mythe. La réponse était donc non.

Le sénateur Banks: Elle ne semble pourtant pas très convaincue.

M. Fonberg: Vous avez raison, mais il n'existe pas la moindre preuve du contraire.

Qu'aurez-vous à affronter? Est-il possible de convaincre des gens qui ne veulent pas écouter certaines choses? Je ne sais pas comment répondre à ces questions.

D'autres questions pourront être soulevées aux États-Unis. En un sens, il est vraiment très facile d'en parler, mais beaucoup plus difficile d'y répondre.

There is an issue related to perimeter security. When you look at how we try to protect Canada and how the Americans try to protect United States, we do certain things jointly that are beyond the perimeter, but effectively look like perimeter.

Many things occur at the land border, which is the best place to intercept certain things. There are things that occur at the seaports.

You may hear a lot about perimeter. We have heard quite a bit about it from the administration since September 11. Having said that, this is not an easy one-size-fits-all solution to the problem. The 30-point action plan reflects that.

It will be helpful for us for you to play out this question of risk management and how you drive and deepen a risk-management approach to border flows in the 21st century, given the threat environment.

The Chairman: Our impression, frankly, is that, administration to administration, there is a pretty good understanding. We have been trying to prepare ourselves as we go through these briefings to deal with concerns that come up in Congress. We expect to have meetings with eight different congressional committees. Each group that has come before us has been asked to help us with the comparisons and show us what they are doing and what we are doing so that we have answers to the myths. Can you assist us, perhaps after the meeting, by providing us with a list of the myths that you have been coming across and the responses that you have been giving?

Mr. Fonberg: Absolutely.

The Chairman: If we could make arrangements for this through our clerk, we would be grateful to have that. We anticipate, judging by the meetings we had with six of the eight committees last year, that these things will come up. It is helpful if you are not blind-sided or if you are expecting them to come forward with it. We do not mind duplicating the lists. We do not mind hearing from three or four departments about one problem. We would be better prepared when we go forward. We would be grateful for your help in that regard.

Mr. Fonberg: We would be happy to help. Could we have the list of the congressional committees that you are seeing so we can tailor our answers?

The Chairman: The clerk will make it available to you at the end of the meeting.

Senator Banks: Would you include in that the question of staffing at the border? That is a question we hear about from the members of the Congress who think we do not have anyone there doing anything. It will be helpful if we knew the facts, because I think we are doing pretty well.

Il y a la question du périmètre de sécurité. Quand on considère les moyens que nous mettons en œuvre pour protéger le Canada et les moyens auxquels les Américains recourent pour protéger les États-Unis, on s'aperçoit que nous faisons conjointement des choses qui vont au-delà du périmètre, mais qui semblent agir au niveau du périmètre.

Beaucoup de choses se passent à la frontière terrestre, qui constitue le meilleur endroit d'interception. Il y a aussi des choses qui se passent aux ports.

Vous entendrez probablement beaucoup parler du périmètre. C'est un sujet qui est souvent revenu sur le tapis dans nos rapports avec Washington depuis le 11 septembre. Cela étant dit, il n'y a pas de solution facile, comme en témoigne le plan d'action en 30 points.

Il serait utile de développer cette notion de gestion des risques et son application au trafic frontalier du XXIe siècle, compte tenu des menaces présentes.

Le président: En réalité, nous croyons qu'il existe une bonne entente entre les deux gouvernements. Nous essayons de nous préparer, grâce à ces séances d'information, à affronter les préoccupations du Congrès. Nous nous attendons à avoir des réunions avec huit comités distincts. Nous avons demandé à chacun des groupes qui s'est présenté devant nous de nous aider à faire des comparaisons, de nous parler de ce qu'il fait et de ce que nous faisons pour que nous puissions répondre aux mythes. Pouvez-vous nous aider, peut-être après la séance, en fournissant une liste des mythes dont vous avez entendu parler et des réponses que nous pourrions y donner?

M. Fonberg: Très volontiers.

Le président: Si vous pouviez communiquer ces renseignements à notre greffière, nous vous en serions très reconnaissants. À en juger d'après les réunions que nous avons eues avec six des huit comités en question l'année dernière, nous nous attendons à ce que des questions de ce genre soient posées. Il est donc utile pour nous d'être avertis d'avance des sujets qui peuvent être soulevés. Nous ne voyons aucun inconvénient à ce que les listes que nous recueillons comportent beaucoup d'éléments identiques. Nous ne nous opposons pas du tout à ce que trois ou quatre ministères nous parlent du même problème. Nous voulons être bien préparés. Nous vous serions donc très reconnaissants.

M. Fonberg: Nous serons heureux de vous aider. Si nous avions la liste des comités du Congrès que vous devez rencontrer, nous pourrions adapter encore mieux nos réponses.

Le président: La greffière vous donnera cette liste à la fin de la séance.

Le sénateur Banks: Pourriez-vous inclure la question de la dotation à la frontière? C'est une question souvent abordée par les membres du Congrès qui croient que nous n'avons personne à la frontière et que nous ne faisons rien. Il serait utile pour nous de connaître les faits car je suis persuadé que nous nous débrouillons très bien.

How close are we to actually having in place the safe third-country operation? I know the agreement is signed, and I know we are talking about implementation, and I know we are meeting and saying we are going to do this. How close are we?

Mr. Fonberg: As you said, the agreement is signed. Both sides are now in the process of finalizing their regulations and promulgating them.

Mr. Flack: We pre-published our regulations in October. We expect or anticipate the U.S. will be pre-publishing their regulations shortly. We are hopeful that the agreement will be up and running this summer. Mr. Jean from the Department of Citizenship and Immigration has primary responsibility for this, and will be appearing this afternoon. He may be able to give you more details.

We can tell you that it was one of the more challenging aspects of the Smart Border Declaration. There are certainly constituencies in the United States that were deeply opposed to signing a safe third-country agreement with Canada, in part because the net flow of refugees is hugely in Canada's favour, with a trickle of people coming into Canada and transiting to the United States. To date this year, close to 40 per cent of our refugees are individuals transiting from the United States to Canada via the land border. To get the United States to sign the agreement was a challenging task. We are pressing and pushing as hard as we can to get implementation. The hope is this summer, but there may be more information this afternoon.

Senator Banks: Will you give our clerk the numbers you spoke about?

Mr. Flack: That is one of the things we will put in the myths document for you.

Mr. Fonberg: I think Mr. Bilodeau may have sent you a letter today following up on some information you asked of him when he was here. We will put them on another piece of paper, but we think that will have that information in it.

The Chairman: The clerk told me that Mr. Bilodeau called us and said it was coming today. On the assumption that you work on this file on a regular basis, perhaps you have heard more myths.

Mr. Fonberg: Myths generally, absolutely.

Mr. Flack: To give a sense of order of magnitude, in 2002, Canada received 10,855 refugee claims from individuals transiting via the land border. Our best information about the number of individuals going in the reverse direction is less than 220 transiting Canada to the United States. That is 10,855 south-to-north and less than 220 north-to-south refugee claims transiting via the land border.

À quel point sommes-nous près de réaliser l'opération relative au tiers pays sûr? Je sais que l'accord est signé et que nous discutons de sa mise en œuvre. Je sais qu'il y a des réunions et que nous disons que nous allons le faire. Où en sommes-nous à l'heure actuelle?

M. Fonberg: Comme vous l'avez dit, l'accord est signé. Les deux parties en sont au stade de la mise au point et de la promulgation des règlements.

M. Flack: Nous avons publié une ébauche de notre règlement en octobre. Nous nous attendons à ce que les États-Unis le fassent à brève échéance de leur côté. Nous espérons que la mise en œuvre de l'accord sera choses fait cet été. M. Jean, du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, est le premier responsable à cet égard. Il doit comparaître cet après-midi. Il sera probablement en mesure de vous donner plus de détails.

Nous pouvons vous dire que cet aspect a été l'un des plus difficiles de la Déclaration sur la frontière intelligente. Aux États-Unis, certains groupes étaient très opposés à la signature avec le Canada d'une entente concernant le tiers pays sûr, partiellement parce que le flux net de réfugié est très largement en faveur du Canada, le nombre de personnes qui viennent au Canada en passant par les États-Unis étant très faible. À date cette année, près de 40 p. 100 de nos réfugiés sont des gens qui passent la frontière au Canada en provenance des États-Unis. Il a été très difficile d'amener les États-Unis à signer cet accord. Nous déployons beaucoup d'efforts et exerçons beaucoup de pressions pour en arriver au stade de la mise en œuvre. Nous espérons que ce sera fait cet été, mais vous aurez probablement plus de détails cet après-midi.

Le sénateur Banks: Allez-vous transmettre à la greffière les chiffres dont vous avez parlé?

M. Flack: C'est l'une des choses que nous comptons inclure dans le document concernant les mythes que nous produirons à votre intention.

M. Fonberg: Je crois que M. Bilodeau vous a écrit aujourd'hui pour vous transmettre des renseignements que vous lui aviez demandés lors de sa comparution. Nous mettrons cette information par écrit, mais je crois que vous la trouverez dans cette lettre.

Le président: La greffière m'a dit que M. Bilodeau avait téléphoné pour annoncer que les renseignements arriveraient aujourd'hui. En supposant que vous travaillez régulièrement sur ce dossier, il est possible que vous ayez entendu d'autres mythes.

M. Fonberg: S'il s'agit de mythes en général, c'est tout à fait vrai.

M. Flack: Pour vous donner un ordre de grandeur, je vous dirai qu'en 2002, le Canada a reçu 10 855 demandes de statut de réfugié de personnes ayant franchi la frontière terrestre. À notre connaissance, le nombre de personnes dans l'autre sens, c'est-à-dire qui sont passés aux États-Unis en venant du Canada, était inférieur à 220. Autrement dit, nous avons 10 855 dans la direction sud-nord et moins de 220 dans la direction nord-sud.

To take the 2003 statistics to date, there are about 7,450 refugee claims to date, of which 2,804 transited via the land border with the United States. Of Canada's total refugee claims, close to 38 per cent are individuals transiting via the United States. We think the agreement is important, and we are pressing to have it brought into force.

Senator Banks: You mentioned the third-party agreement, but with respect to trade in particular, there is also a lot of misgiving by some aspects of the United States Congress with respect to trade. You said in your remarks that public security on the one hand and economic security on the other are not conflicting objectives.

It is very nice to say that, and it is very nice to have that in mind when you are operating toward the objective that you have and the aims at which you hope to arrive; however, would you please respond to my contention that public security and economic security are often conflicting objectives? We find that that is so. They rub off on each other. They are sources of friction. They are things that have elements that obtain each upon the other, and they are sometimes conflicting objectives. My argument is that it is a nice objective but not a fact today.

Mr. Fonberg: Going back to September 11 and the border being shut down, obviously, for national security and public security reasons, it took not a very long time before people realized that certainly our lifeblood on the economic side was getting choked off. There were long lineups of trucks at the Windsor-Detroit corridor and other border crossings. It quickly became apparent that auto plants would be at risk because of the just-in-time delivery model that they use on either side of the border. The economic security side of this got choked off quickly. It became apparent on the American side.

Yes, we are more dependent on the trading relationship than the Americans are, but certainly something like 38 American states say that Canada is their No. 1 trading partner. This rippled through the relationship quickly. It became apparent that if we got on to a model where we were trading one off against the other, it would be a lose-lose situation. The trading relationship has become hugely important to the economic well-being of both countries. In the risk-managed approach, we have to deal with public security in a way that not only gives confidence to both countries but also in a way that absolutely facilitates the free movement of people and goods.

Are there frictions at the margin? Yes. Did we have a hard time negotiating the FAST program or ramping NEXUS up so that it would be more than just a pilot? We did have a hard time. People had to be convinced about moving on the basis of intelligence and information to a model where you check either only randomly for those enrolled in the model or you focus resources on higher-risk goods and people and allow lower-risk goods and people to move through. People quickly came to the conclusion that it had to be the right model. It was the only model.

Pour 2003, nous avons eu jusqu'ici 7 450 demandes, dont 2 804 venaient de personnes en provenance des États-Unis. Sur le nombre total de demandes de statut de réfugié reçues au Canada, près de 38 p. 100 sont présentées par des personnes qui ont franchi la frontière terrestre avec les États-Unis. Nous croyons que l'accord est important. Nous pressons donc les Américains de le mettre en vigueur.

Le sénateur Banks: Vous avez parlé de l'accord concernant le tiers pays sûr. Certains milieux du Congrès des États-Unis ont beaucoup de doutes au sujet du commerce. Vous avez dit dans votre exposé que la sécurité du public et la sécurité économique n'étaient pas des objectifs incompatibles.

C'est très bien de le dire et très bien de le penser quand vous essayez d'atteindre l'objectif quand vous poursuivez. Toutefois, qu'avez-vous à répondre si je vous affirme que la sécurité du public et la sécurité économique s'excluent souvent l'une l'autre? Nous croyons que c'est le cas. Ces deux aspects s'opposent l'un à l'autre et sont une source de frictions. Chacun comporte des éléments qui entrent en conflit avec l'autre. Je prétends que l'objectif est louable, mais qu'il ne correspond pas à la réalité aujourd'hui.

M. Fonberg: Le 11 septembre, quand la frontière a été fermée évidemment pour des considérations de sécurité nationale et de sécurité du public, il n'a pas fallu longtemps pour que les gens se rendent compte que, sur le plan économique, leur gagne-pain était en jeu. Il y avait de longues files de camions dans le corridor Windsor-Detroit et à d'autres postes frontaliers. Il est vite devenu évident que les usines de l'industrie automobile couraient des risques à cause de leur modèle de livraison «juste à temps» des deux côtés de la frontière. Les considérations économiques sont devenues évidentes très rapidement, du côté américain aussi.

Oui, nous sommes plus tributaires du commerce que les Américains ne le sont. Cela n'empêche pas que 38 États américains ont le Canada comme premier partenaire commercial. Ce facteur s'est manifesté assez rapidement. Il n'a pas fallu longtemps pour comprendre que si nous adoptons un modèle dans lequel une forme de sécurité se substitue à l'autre, nous n'arriverons à rien. Nos échanges commerciaux ont pris une énorme importance pour le bien-être économique des deux pays. Dans l'approche de gestion des risques, nous devons aborder la sécurité du public d'une façon qui inspire la confiance des deux pays, certes, mais qui facilite aussi la libre circulation des voyageurs et des marchandises.

Y a-t-il des frictions? Oui. A-t-il été difficile de négocier le programme EXPRES et d'étendre le programme NEXUS au-delà de l'étape du projet pilote? C'est certain. Il a fallu convaincre les Américains de la nécessité d'avancer en se basant sur les renseignements recueillis pour en arriver à un modèle dans lequel on fait des inspections au hasard parmi les gens inscrits aux programmes et on concentre les ressources sur les personnes et les marchandises à risque élevé, en laissant passer les personnes et les marchandises à faible risque. Les responsables en sont rapidement venus à la conclusion que c'était un bon modèle. En réalité, le seul modèle.

I would agree that there are always frictions at the margin, but at the highest level the President and the Prime Minister agreed early on and Deputy Prime Minister Manley and Governor Ridge agreed early on, at the implementation stage, that we had to build this way. There are frictions, yes, but they are frictions at the level of detail, in my view, as opposed to frictions at the level of a real grind between public security and economic security.

The Chairman: Is the third-party or third-country agreement contingent on any further congressional approvals?

Mr. Flack: Mr. Daniel Jean represents the department responsible for that. My understanding is that this is an administration-to-administration agreement not requiring congressional approval. Obviously, as you know, with the U.S. congressional system, Congress finds ways to have influence on decisions outside their strict legislative purview, but there is no congressional approval required per se, as compared to the required Senate approval of a treaty.

The Chairman: Is the funding in place? Has Congress provided the funding?

Mr. Flack: Daniel Jean may be aware of that information. You are right; there will be funding required in respect of the additional refugee claimants and asylum-seekers.

The Chairman: Would that be the traditional way that one would expect Congress to express its displeasure, if it was trying to do that?

Mr. Flack: There is an obligation to deal with refugees who arrive on your soil. As a result, the funding is not contingent. If there is a surge in the number of refugees arriving, say, at airports, the former USINS, now the Department of Homeland Security, will have to deal with those individuals. This is not a classic, budgeted item in that it responds to the demand as it emerges, which, as you recognize, can fluctuate.

Senator Forrestall: We were in the Windsor-Detroit area recently. We witnessed how these programs work. It was interesting. In watching the truckers going through, many obviously had their wives with them. There may have been some couple-operators or just simply spouses accompanying drivers on a short trip. In any event, the drivers had no problem because they had approved applications and appropriate papers. The border officer would ask questions of the passengers. In one case, we watched the questioning of the driver's wife go on for a couple of minutes. It was not a long time, but the trucks that came behind had to come to a complete stop and wait. Truckers travelling alone barely needed to stop. Information came up on the screen and off they would go after a 10- or 15-second pause.

J'admets volontiers qu'il y a constamment des frictions. Toutefois, au plus haut niveau, le président et le premier ministre, d'une part, et le gouverneur Ridge et le vice-premier ministre, de l'autre, ont convenu dès le début de l'étape de mise en œuvre que c'était la voie à emprunter. Je répète qu'il y a des frictions, mais elles se situent, à mon avis, au niveau des détails plutôt qu'au niveau d'un conflit entre la sécurité du public et la sécurité économique.

Le président: Est-ce que l'accord relatif au tiers pays sûr dépend d'autres approbations du Congrès?

M. Flack: M. Daniel Jean représente le ministère responsable de cet aspect. Je crois savoir qu'il s'agit d'un accord conclu au niveau administratif qui ne nécessite pas l'approbation du Congrès. Toutefois, comme vous le savez, le Congrès peut trouver des moyens d'exercer une influence sur les décisions qui se prennent en dehors de son champ de compétence. Quoi qu'il en soit, aucune approbation officielle n'est nécessaire, contrairement au cas d'un traité qui nécessiterait l'aval du Sénat.

Le président: Le financement nécessaire est-il en place? Le Congrès s'en est-il occupé?

M. Flack: Daniel Jean pourra sans doute vous répondre. Vous avez raison, des fonds seront nécessaires pour s'occuper des nombres supplémentaires de demandeurs d'asile et de statut de réfugié.

Le président: Est-ce que ce serait là le moyen traditionnel que le Congrès utiliserait pour exprimer son mécontentement, s'il souhaitait le faire?

M. Flack: Chaque pays a l'obligation de s'occuper des réfugiés qui arrivent chez lui. C'est la raison pour laquelle le financement n'est pas tributaire. S'il y a une augmentation soudaine du nombre de réfugiés qui arrivent aux aéroports, par exemple, l'ancien USINS, aujourd'hui département de la Sécurité intérieure, fera le nécessaire. Ce n'est pas une rubrique classique du budget, car il faut qu'elle réponde au fur et à mesure à une demande qui, vous en conviendrez, peut beaucoup fluctuer.

Le sénateur Forrestall: Nous étions récemment dans la région de Windsor-Detroit, où nous avons pu observer le fonctionnement de ces programmes. C'était intéressant. En regardant passer les camionneurs, nous avons pu constater que beaucoup étaient accompagnés de leur femme. Il y a probablement un certain nombre de couples qui exploitent ensemble une entreprise, ou bien il s'agissait simplement de conjoints qui étaient venus tenir compagnie au chauffeur. Quoi qu'il en soit, les chauffeurs n'avaient aucune difficulté parce qu'ils avaient des demandes approuvées et les papiers voulus. Le douanier posait quelques questions aux passagers. Dans un cas, nous avons pu voir que la femme d'un chauffeur a été interrogée pendant quelques minutes. Cela n'a pas été long, mais les camions qui suivaient ont été obligés de s'arrêter et d'attendre. Par contre, les camionneurs voyageant seuls devaient à peine s'arrêter. L'information les concernant s'affichait à l'écran et ils pouvaient repartir 10 à 15 secondes plus tard.

One driver asked if his wife could get the same kind of clearance that he had. The answer was no; she had to be the driver or the co-driver of the truck. That driver's truck looked to me as if it had 32 wheels. That is fine; women can drive big trucks. This did not seem to be a couple operation, just a woman travelling with her husband, but it caused a slowdown in contradiction of the ends we are trying to achieve.

Un chauffeur a demandé si sa femme pouvait obtenir le même genre de permis que lui-même. La réponse a été négative, les permis étant réservés aux chauffeurs et aux co-chauffeurs. Dans ce cas particulier, j'ai eu l'impression que le camion avait peut-être 32 roues, mais cela n'a pas d'importance. Les femmes peuvent conduire de gros camions. Dans ce cas, je n'avais pas l'impression qu'il s'agissait d'un couple exploitant une entreprise. C'était simplement une femme qui accompagnait son mari, mais sa présence a ralenti la circulation, ce qui est contraire à l'objectif recherché.

Is it possible to look at that and see if wives cannot go through the clearance process and procedure to obtain the same type of clearance that the driver has, to expedite the process?

Est-il possible d'examiner cette situation pour déterminer s'il n'est pas possible de délivrer un permis aux conjoints afin d'accélérer les choses?

Mr. Fonberg: We absolutely could look at that. I would assume that the other passenger, who was arm's length to the business, could certainly apply for a NEXUS card. How that would actually work at the pill box at the border, I do not know. The FAST card and the NEXUS card are the two expedited processes.

M. Fonberg: Il n'y a pas de doute que nous pouvons examiner cette possibilité. Je suppose par ailleurs que le passager qui n'a rien à voir avec l'entreprise peut demander une carte NEXUS. Je ne sais pas comment cela fonctionnerait à la frontière, mais il y a deux programmes, EXPRES et NEXUS, qui permettent d'accélérer le passage.

You have identified a more important problem: How do we optimize the infrastructure at the border? We do not want FAST-program trucks to end up sitting behind trucks that are not in the FAST program. We did implement the $600-million border infrastructure fund in the budget of December 2001, I believe. Honourable senators will be aware of the $300-million joint announcement between Ontario and Canada in the Windsor area. That will allow us to begin thinking about better infrastructure and better crossings there.

Nous avons découvert un problème plus important: comment pouvons-nous optimiser l'infrastructure à la frontière? En effet, nous ne voulons pas que les camions inscrits aux programmes EXPRES soient pris derrière des véhicules qui ne le sont pas. Nous avons utilisé les 600 millions de dollars du Fonds sur l'infrastructure frontalière créé, je crois, dans le budget de décembre 2001. Les honorables sénateurs sont sûrement au courant de l'annonce conjointe Ontario-Canada relative aux 300 millions de dollars à consacrer à la région de Windsor. Cela nous permettra de commencer à penser à une meilleure infrastructure et à des postes frontaliers mieux conçus.

The CCRA and the customs folks will speak to this in spades; even with the expedited programs, the objective and the purpose of the programs are defeated without the infrastructure and without properly configured lanes.

Les représentants de l'ADRC et des douanes pourraient vous parler interminablement de cette question. Même avec les programmes d'accélération de la circulation, l'absence d'une infrastructure adéquate et de voies de circulation bien dessinées peut annuler les avantages de ces programmes.

Senator Atkins: As a supplementary comment, when the truck passenger asked whether she could get a pass, the response was that she needed the same type of licence as the driver of the truck.

Le sénateur Atkins: Je voudrais ajouter que lorsque la passagère du camion a demandé si elle pouvait obtenir la même carte, on lui a répondu qu'elle devait être titulaire du même genre de permis que le chauffeur du camion.

When the truck came in, the agent asked the truck driver to turn off the engine. That is another step in slowing up the whole system.

À l'arrivée du camion, l'agent a demandé au chauffeur de couper son moteur. C'est un autre détail qui ralentit l'ensemble du système.

Mr. Fonberg: We will certainly look into the question, senator.

M. Fonberg: Nous allons sûrement examiner cette question, sénateur.

Senator Atkins: That is just an observation.

Le sénateur Atkins: C'était juste une observation.

Senator Cordy: You mentioned earlier the entry-exit tracking program that has been mandated by Congress. I agree it will be challenging to work out the logistics. How do you go about working out the logistics? The U.S. Congress has mandated the tracking, so how do you jiggle it and work with it to make it more workable and less cumbersome? I do not know much about it, but, at face value, the process seems to be very cumbersome.

Le sénateur Cordy: Vous avez mentionné tout à l'heure l'obligation de suivre les entrées et les sorties qui est imposée par le Congrès. J'admets volontiers qu'il sera difficile d'organiser la logistique. Comment faites-vous pour décider de cette logistique? Le Congrès des États-Unis ayant donné ses instructions, comment faites-vous pour trouver des moyens pratiques et pour rendre le programme moins encombrant? Je ne sais pas grand-chose à ce sujet, mais j'ai l'impression a priori que le processus doit être très compliqué.

Mr. Fonberg: That is a concern that many of us share, that this could be a very cumbersome process. As you noted, the tracking is congressionally mandated. The largest concern is the default position that Americans will actually build the exit infrastructure on their side of the border. That has potentially substantial and disruptive implications for border flows. It means, effectively, that an individual is checked twice. The person is stopped on the way out; his or her documents are picked up; and then the person is stopped on the way into Canada. Within a short geographical space, the person is stopped twice.

Our view is that that is the default view of the administration or at least of the program. There are other ideas on the table. The Deputy Prime Minister and Governor, now Secretary, Ridge asked the officials to begin talking together about options and models that would prevent exactly these kinds of disruptions. Both Manley and Ridge have stated publicly, I believe, that the objective must be to minimize any negative impacts or disruptions of border flows.

There is one model on the table from the — what is the DMIA?

Mr. Flack: Data Management Improvement Act.

Mr. Fonberg: Who are those folks? There is a model on the table done by a lot of people. Is the administration involved in that?

Mr. Flack: Yes.

Mr. Fonberg: Administration plus trucker associations plus exporter associations have looked at a model where the American exit information would actually be collected on the Canadian side of the border and would avoid the infrastructure build-up on the American side. That model is on the table for discussion. We are in the process of talking to our counterparts about minimizing disruptions associated with an entry-exit program.

Senator Cordy: It will still be a challenge.

Mr. Fonberg: It will be a challenge.

Senator Cordy: It was interesting reading the status report that you included in your briefing materials. Many good things have been happening since September 11. It would be good if Canadians were to realize some of the good things that are happening.

We just talked about an initiative that the U.S. Congress wants to implement. Are there policies or initiatives that we would like the Americans to implement? Is there any message that we can bring to Washington when we travel next week?

Mr. Fonberg: I will turn to Mr. Flack in a moment. We would absolutely like to see a complete rollout of some of these expedited movement programs like FAST and NEXUS, so that

M. Fonberg: C'est une impression que beaucoup d'entre nous partagent. Le processus pourra effectivement être très encombrant. Comme vous l'avez noté, le programme est imposé par le Congrès. La plus grande préoccupation découle du fait qu'au départ, les Américains vont établir l'infrastructure de sortie de leur côté de la frontière. Cela peut très sensiblement perturber la circulation à la frontière, car le processus implique que la même personne soit contrôlée deux fois. Elle sera arrêtée en sortant des États-Unis pour qu'on puisse récupérer ses documents, puis elle sera arrêtée à nouveau à son entrée au Canada. La personne aura donc à s'arrêter deux fois dans un espace géographique restreint.

Nous croyons que c'est ainsi que le gouvernement américain voit les choses au départ. D'autres idées sont envisagées. Le vice-premier ministre et le secrétaire Ridge ont demandé aux responsables canadiens et américains de commencer à discuter des options et des modèles susceptibles d'éviter ce genre de perturbations. Aussi bien Manley que Ridge ont déclaré en public que l'objectif doit être de minimiser les effets négatifs et les perturbations de la circulation frontalière.

Il y a un modèle qui est actuellement en discussion... Que signifie le sigle DMIA?

M. Flack: Data Management Improvement Act (Loi sur l'amélioration de la gestion des données).

M. Fonberg: Qui sont ces gens? Ce modèle semble être l'œuvre de beaucoup de gens. Est-ce que le gouvernement fédéral est mêlé à cela?

M. Flack: Oui.

M. Fonberg: Les responsables de l'administration fédérale ainsi que les associations de camionnage et d'exportateurs ont examiné un modèle dans lequel les renseignements de sortie américains seraient en fait recueillis du côté canadien de la frontière, ce qui éviterait d'avoir à établir toute une infrastructure du côté américain. Ce modèle est actuellement en discussion. Nous parlons à nos homologues des moyens de minimiser les perturbations qu'introduira le programme d'entrée-sortie.

Le sénateur Cordy: Ce sera quand même difficile.

M. Fonberg: Sans doute.

Le sénateur Cordy: J'ai trouvé intéressant de lire le rapport d'étape que vous avez inclus dans la documentation. Il y a eu d'importantes réalisations depuis le 11 septembre. Il serait vraiment utile que les Canadiens soient au courant de certaines de ces réalisations.

Nous venons de parler d'une initiative que le Congrès des États-Unis veut mettre en œuvre. Y a-t-il des politiques ou des initiatives que nous souhaitons convaincre les Américains d'adopter? Avez-vous un message que nous pouvons transmettre à Washington lorsque nous y serons la semaine prochaine?

M. Fonberg: Je vais céder la parole à M. Flack dans un instant. Nous serions ravis de voir réaliser une série complète de ces programmes d'accélération de la circulation, comme EXPRES et

they become as ubiquitous as makes sense. We would absolutely like to see the regulations on the safe third agreement promulgated.

Mr. Flack: Mr. Fonberg has hit my wish list, particularly on the safe third agreement. This is one we have worked hard to get. Any additional pressure you could bring would be greatly appreciated. It is one that I think the Americans recognize themselves. They have a difficult story to tell in terms of why they would not do this from the perspective of equity, dealing with individuals who arrive within their borders.

Mr. Fonberg is right. On FAST and NEXUS, at the level of the administration, they do view these programs as enhanced confidence programs. The alternative to them would be an individual who you know nothing about arriving at the border. You will certainly not stop the person and do as much as you would under FAST and NEXUS, which is to subject the individual to a 30-minute interview and a full criminal record check. You will not be able to do that with every individual. That is an example of how we can truly speak to that principle of enhancing economic security at the same time as enhancing national security, as you have more information about the individuals.

There have been some challenges on the U.S. side in terms of funding, to roll these programs out as expeditiously as we would like. It is the type of thing where you could be of assistance with your legislative counterparts in terms of pushing these forward.

The Chairman: To return to Senator Cordy's point, Mr. Fonberg, is the best argument against the entry-exit legislation that has passed Congress the very infrastructure that the Americans would have to put in to put it in place?

When I heard you say that one possibility that is on the table is that Canadian customs would pick up the forms and return them back to the Americans, it seems to me to say, "Fine, we will set aside X number of person years to collect these forms and to get them back and we will also deal with the problem of someone who arrives at our border and does not have an exit form and what we say to that person."

From a negotiating point of view, is it not better to say, "Look, if you are passing a law like this, have you guys figured out how much it will cost to have people there who will collect the forms, and what will you do with an American tourist who wants to come up for a weekend to Quebec City or whatever? Will you send them back to Ohio?"

Why are we offering to pick up the forms? My question is why that is on the table at this stage. Why would our first line of defence not be as follows: "Have you costed this one out? It sounds like a terrific idea, but have you costed it out? Will it work, and what will you do with the 1 or 2 per cent failure rate that works out to be hundreds of thousands of people who are messed up at the border?"

What is your position on that?

NEXUS, pour qu'ils se généralisent dans toute la mesure du possible. Nous aimerions beaucoup en outre voir promulguer le règlement concernant le tiers pays sûr.

M. Flack: M. Fonberg m'a devancé, surtout en ce qui concerne le règlement concernant le tiers pays sûr. Nous avons travaillé très fort pour essayer de l'obtenir. Toute intervention de votre part serait très appréciée. C'est un sujet dont les Américains eux-mêmes reconnaissent l'importance. Ils ont beaucoup de difficulté à expliquer pourquoi cela ne se fait pas dans une optique d'équité à l'égard des personnes qui arrivent chez eux.

M. Fonberg a raison. Dans l'administration américaine, les initiatives telles qu'EXPRES et NEXUS sont considérées comme des programmes destinés à augmenter la confiance. Sans ces programmes, ils auraient affaire à des inconnus qui arrivent à la frontière. Ils auraient à faire subir aux gens un interrogatoire d'une trentaine de minutes et à contrôler leur casier judiciaire. Il serait impossible de le faire pour tout le monde. Voilà un cas où nous pouvons vraiment parler du renforcement de la sécurité aussi bien économique que nationale, parce que ces programmes permettent de disposer de beaucoup plus de renseignements sur les gens qui veulent passer à la frontière.

Du côté américain, il y a eu des problèmes au sujet du financement nécessaire pour mettre en œuvre ces programmes aussi rapidement que possible. C'est le genre de dossier dans lequel vous pouvez nous aider en glissant un mot en notre faveur à l'oreille des législateurs américains.

Le président: Pour revenir à la question soulevée par le sénateur Cordy, monsieur Fonberg, est-ce que le meilleur argument contre les mesures législatives adoptées par le Congrès concernant les entrées et les sorties serait l'infrastructure même que les Américains auraient à mettre en place?

Quand je vous ai entendu dire que l'une des possibilités envisagées consiste pour les douanes canadiennes à recueillir les formulaires pour les remettre aux Américains, j'ai l'impression que vous me dites: «C'est très bien, nous allons réserver tant de personnes par an pour prendre ces formulaires et les rendre aux Américains et nous allons aussi nous occuper des gens qui arrivent à la frontière sans avoir le formulaire de sortie nécessaire.»

Dans une optique de négociation, ne serait-il pas préférable de dire: «Écoutez, si vous adoptez une loi de ce genre, vous allez devoir payer les gens qui prendront les formulaires. De plus, qu'allez-vous faire du touriste américain qui veut passer un week-end à Québec ou ailleurs? Allez-vous lui dire de rentrer chez lui en Ohio?»

Pourquoi offrons-nous de recueillir les formulaires? Pourquoi cette proposition est-elle à l'étude à ce stade? Pourquoi ne commençons-nous pas par leur dire: «Avez-vous calculé le coût? Votre idée a l'air très bonne, mais avez-vous eu l'idée de ce qu'elle va coûter? Va-t-elle marcher? Qu'allez-vous faire s'il y a un taux d'échec de 1 ou 2 p. 100 qui se traduira par des centaines de milliers de personnes bloquées à la frontière?»

Que pensez-vous de tout cela?

Mr. Fonberg: The issues that you raise are actually the issues that put the Americans off this proposition the last time it was on the table, section 110, which was in the late 1990s, when they realized how cumbersome it would be. At the same time, they did not have the same kind of public security threats they are facing today. The border communities, governors and mayors all lined up against this. At the end of the day, they brought enough pressure to bear that it did not go forward.

This time, as I understand it, the funding will be in place. Public security, as we all know, trumps a lot of other things in Washington at this point in time. The deadlines for actually implementing this, and these are congressionally mandated deadlines, are extremely aggressive. Our view is that the Americans will have to start making decisions about how to put this in place very soon. As they start making those decisions, they will lock into models that may be the default models that really do not work in our interest. While there is nothing on the table at this point, there are models out there. This task force — and it is a public document, as I understand it — has the Canadian side collecting these papers. The real challenge at this point is understanding that the American administration now, again because of the congressional mandate, seems very intent on implementing an entry-exit tracking system.

Having said that, we have one of two choices. They have a pretty good idea at this point. I suspect they have done some costing. They know this will not be cheap. Again, Congress is prepared to vote them the money at the end of the day.

The Chairman: There is no question that security seems to trump everything in Washington post-9/11. In addition to cost, in addition to actual dollars, there is huge inconvenience that will be involved not just for Canadians but for Americans as well. That is a harder thing to cost. One of the things that is difficult for me to understand — and perhaps the committee as well — is the different level or response that we are seeing from border states.

Senator Clinton was mentioned earlier, but it is not just Senator Clinton. Governor Pataki has hired an additional 70 state troopers to be on the border. If Premier Eves hired an additional 70 OPP to be on the border, we would all think he is crazy. Clearly, there are a number of border state politicians who see a problem there. Why?

Mr. Fonberg: I want to ensure that I follow the flow of the question. This is from entry-exit. At this point in time, the northern border caucus, if you will, or the northern border governors, recognize that this is an issue.

The Chairman: These are people who trade a lot. Voters go back and forth on the Thousand Islands. These are people who know Canadians. Hockey teams at the junior league level play back and forth. There are 1,000 kids at Cornell.

Mr. Fonberg: I cannot comment specifically on Governor Pataki.

M. Fonberg: Les points que vous évoquez sont en fait les mêmes que ceux qui ont motivé le rejet de cette proposition par les Américains la dernière fois qu'elle a été présentée — c'était l'article 110 — vers la fin des années 90. Ils ont compris à quel point ce serait lourd. À ce moment, cependant, ils n'étaient pas confrontés aux mêmes menaces qu'aujourd'hui. Les localités, les gouverneurs et les maires des régions frontalières s'y sont tous opposés. En fin de compte, ils ont exercé des pressions suffisantes pour que la proposition soit rejetée.

Cette fois-ci, si j'ai bien compris, le financement sera accordé. Comme nous le savons tous, la sécurité du public passe avant beaucoup d'autres choses à Washington en ce moment. Les délais fixés par ordre du Congrès sont extrêmement serrés. Nous croyons que les Américains vont devoir très bientôt prendre des décisions à ce sujet. Lorsqu'ils commenceront à le faire, ils vont adopter de façon définitive des modèles qui pourraient bien être très désavantageux pour nous. Même si rien n'est sérieusement envisagé en ce moment, beaucoup de modèles sont examinés. Dans ce groupe de travail — c'est un document public, si j'ai bien compris —, le côté canadien réunit des documents. Le vrai défi à ce stade est de comprendre que le gouvernement américain, encore une fois sur les ordres du Congrès, semble très décidé à mettre en œuvre un système de repérage des entrées-sorties.

Cela étant dit, nous avons deux choix. À l'heure actuelle, les Américains ont une assez bonne idée de la situation et ont déjà calculé certains coûts. Ils savent que se sera coûteux. Encore une fois, le Congrès est disposé à leur accorder les crédits nécessaires.

Le président: Il n'y a pas de doute que la sécurité passe avant n'importe quoi à Washington depuis le 11 septembre. Sans compter le coût, il y a les énormes inconvénients que devront subir non seulement les Canadiens, mais les Américains aussi. Ces inconvénients sont plus difficiles à quantifier. J'ai du mal à comprendre, et les autres membres du comité aussi, la réaction des États frontaliers.

Nous avons parlé de la sénatrice Clinton plus tôt, mais ce n'est pas seulement elle. Le gouverneur Pataki a engagé 70 agents de plus pour renforcer la police d'État à la frontière. Si le premier ministre Eves ajoutait 70 agents à la police provinciale de l'Ontario pour patrouiller la frontière, nous dirions tous qu'il est fou. De toute évidence, un certain nombre de politiciens des États frontaliers croient qu'il y a un problème. Pourquoi?

M. Fonberg: Je veux m'assurer d'avoir bien compris. Nous parlons d'entrées et de sorties. En ce moment, le groupe des gouverneurs des États du nord considère que c'est un problème.

Le président: Ce sont pourtant des gens qui s'occupent beaucoup d'échanges commerciaux. Leurs électeurs vont et viennent dans la région des Mille-Îles. Ils connaissent les Canadiens. Les équipes de hockey de la ligue junior jouent des deux côtés de la frontière. Il y a un millier d'enfants à Cornell.

M. Fonberg: Je n'ai pas d'observations particulières à faire au sujet du gouverneur Pataki.

The Chairman: I use that as an illustration of the concern that exists in border states that normally should be our friends on these types of issues. Why are we not seeing the same response?

Mr. Flack: Much of what we hear from the traditional allies we had on the section 110 battle is not that they agree with the new approach. It is that in the current environment they are unwilling to give the same public opposition to the new approach, given the security environment that the United States is in.

Mr. Fonberg talked about the Data Management Improvement Act Task Force, set up with elements from industry and government, looking at how to implement entry-exit in an efficient way. Even Congress was mindful in the legislation that efforts should be made to implement entry-exit in a way that was trade-efficient and efficient in the flow of people.

The northern border segment of that task force recommended a system that had two pieces. Mr. Fonberg talked to you about one of them, which is the fact that Canadian customs officials could at the frontline collect the exit data. The other was that Canadian and American citizens would be exempt from entry-exit tracking. That is a model that is out there by U.S. stakeholders. That could be something around which individuals could rally. The legislation itself, as are you probably aware, Mr. Chairman, does not explicitly include Canadian citizens. It refers to visa-exempt countries and visa-required countries. Canadians are in a unique category in that we currently have no documentary requirements to go to the United States, as a result of a bilateral agreement between the two countries.

I agree with your statement up front that we have a sense that the United States was going to balk at the cost of implementing this system and recognize the risks, as you did, that even a 1 per cent failure rate is a huge number of people, measured in the hundreds of thousands. Our sense is, and veterans from the section 110 battle will tell us, that the mood has shifted dramatically. The funding will be there, even if it is immense, to the point where the U.S. administration or, now, the Department of Homeland Security has begun to scout for land that might be used to set up the exit booths.

The sense is that the default option is a real option and, worse, in order to put that option in place, although 2005 is the deadline for all ports, 2004 is the deadline for the 50 highest volume land ports, which include some Canadian ports. If they are to get that running in under two years, and they think that the default option is where they may end up, they will have to take steps now to effect that.

There is a question of how much time we would have. If the U.S. embarks on a default option at some point, we will have to. Those discussions we are having now are about trying to identify alternatives that would facilitate both trade and the flow of people, yet still assist the U.S. in meeting their security concerns.

Le président: Je parle de lui pour illustrer les préoccupations des États frontaliers, qui normalement nous sont favorables. Pourquoi n'ont-ils pas la même réaction aujourd'hui?

M. Flack: Nos alliés traditionnels, dans les États qui nous ont appuyé lors de l'affrontement concernant l'article 110, ne disent pas qu'ils approuvent la nouvelle approche. C'est plutôt que, dans l'environnement actuel, ils ne sont pas disposés à exprimer la même opposition publique à la nouvelle approche.

M. Fonberg a mentionné le groupe de travail DMIA composé de représentants de l'industrie et du gouvernement, qui cherche à déterminer comment appliquer efficacement un système d'entrée-sortie. Même le Congrès a jugé utile d'inscrire dans la loi des dispositions selon lesquelles des efforts doivent être faits pour appliquer le système sans entraver indûment la circulation des marchandises et des voyageurs.

La partie du groupe de travail qui s'occupe de la frontière nord a recommandé un système à deux volets. M. Fonberg vous a parlé du premier, dans le cadre duquel les douaniers canadiens pourraient recueillir les données de sortie. Le second volet prévoyait d'exempter les citoyens canadiens et américains. C'est un modèle proposé par des intervenants américains, qui pourrait rallier certains appuis. Comme vous le savez sans doute, monsieur le président, la loi elle-même n'inclut pas explicitement les citoyens canadiens. Elle établit une distinction entre les pays dont les ressortissants doivent obtenir un visa et les autres. Les Canadiens se situent dans une catégorie unique parce qu'à l'heure actuelle, ils n'ont à produire aucun document particulier pour se rendre aux États-Unis, par suite d'un accord entre les deux pays.

Vous avez dit qu'à votre avis, les États-Unis vont hésiter devant le prix d'un tel système et reconnaître, comme vous, que même un taux d'échec de 1 p. 100 risque de bloquer à la frontière des centaines de milliers de personnes. Je suis bien d'accord avec vous. Toutefois, nous avons l'impression, comme ceux qui ont participé à la bataille de l'article 110, que l'humeur des Américains a changé du tout au tout. Le financement sera accordé, même s'il est énorme. Le gouvernement, ou plutôt le département de la Sécurité intérieure a commencé à chercher des terrains pour y construire les postes de sortie.

Nous avons l'impression que l'option de départ est très réelle et, pis encore, que pour respecter l'échéance de 2005 à tous les postes d'entrée, c'est en 2004 que se situe l'échéance pour les 50 postes terrestres les plus importants, qui comprennent des postes canadiens. Si le système doit être opérationnel dans moins de deux ans et si les Américains ont l'impression que l'option de départ est celle qui sera adoptée, ils vont commencer à agir tout de suite.

Nous devons donc nous demander combien de temps il nous reste. Si, à un moment donné, les États-Unis choisissent l'option de départ, nous allons devoir le faire aussi. Les discussions actuelles ont pour objet de nous permettre de trouver des solutions de rechange qui faciliteraient la circulation des voyageurs et des marchandises, tout en répondant aux exigences de sécurité des États-Unis.

The Chairman: When Ambassador Cellucci was speaking to the committee earlier last month, he favoured the exemption of Canadians and Americans from this. Presumably, he speaks for the administration.

Mr. Flack: We certainly hope so. The task force is a creature of Congress in the sense that it was mandated to undertake this activity. We think there is a basis on which we can build a position that is administration-wide and, potentially, even congressional-wide. We are still at early phases in terms of the discussions.

The Chairman: What is the Canadian position on entry-exit?

Mr. Fonberg: It is a model that provides minimal disruption and does not move backward on the Smart Border Action Plan.

The Chairman: Could you get specific on that, Mr. Fonberg? Does that mean exempting Canadians?

Mr. Fonberg: Our strong preference would be to exempt Canadians. You can work your way through to what we think is the current American default, which is the not-very-good scenario, and all the way back up to a model that exempts Canadians and Americans.

The Chairman: Should our going-in position be that one?

Mr. Fonberg: Absolutely.

Senator Atkins: Are forged documents the reason for the Americans arguing against it?

Mr. Fonberg: In terms of the exemption of Canadians and Americans?

Senator Atkins: That is correct.

Mr. Fonberg: I am not sure. He is nodding his head here.

The Chairman: Let the record show Mr. Flack nodding his head.

Mr. Flack: One of the things we point out to our U.S. counterparts is the legislation that began with the Patriot Act but, most recently, with the Enhanced Border Security and Visa Entry Reform Act. American citizens are not subject to entry-exit tracking.

Individuals could equally forge documents about their American citizenship because they are not required to carry passports in order to arrive at the land border in the United States. The individual who might otherwise fraudulently pose as a Canadian and claim a Canadian birth certificate could also pose as an American with an American birth certificate. As long as American citizens are exempt from the program, there are challenges from a security perspective in terms of managing the documentary integrity of the individuals coming in. The largest category of individuals arriving are individuals for which you do not have a secure travel document in the form of a passport, let alone one with a biometric on it.

Le président: Lorsque l'ambassadeur Celluci a comparu devant le comité au début de ce mois, il a semblé favorable à l'idée d'exempter les Canadiens et les Américains. On peut penser qu'il parlait au nom du gouvernement américain.

M. Flack: Nous l'espérons sincèrement. Le groupe de travail a été créé par le Congrès, dans le sens qu'il a été chargé de cette activité. Nous croyons qu'il est possible d'en arriver à une position qui sera acceptée par Washington et peut-être par le Congrès. Nous n'en sommes qu'aux premiers stades des discussions.

Le président: Quelle est la position du Canada au sujet du système d'entrée-sortie?

M. Fonberg: C'est un modèle qui n'introduit qu'un minimum de perturbation et qui ne revient pas sur le plan d'action pour une frontière intelligente.

Le président: Pouvez-vous être plus précis sur ce point, monsieur Fonberg? Parlez-vous d'exempter les Canadiens?

M. Fonberg: C'est l'option que nous préférons entre toutes. Nous pouvons passer par tous les scénarios possibles, depuis l'option de départ américaine, qui n'est pas très favorable, jusqu'à un modèle qui exempte les Canadiens et les Américains.

Le président: Est-ce que c'est cette position que nous devrions avancer en premier?

M. Fonberg: Absolument.

Le sénateur Atkins: Les Américains s'y opposent-il à cause des documents falsifiés?

M. Fonberg: Parlez-vous de l'exemption des Canadiens et des Américains?

Le sénateur Atkins: C'est exact.

M. Fonberg: Je ne suis pas sûr. Je vois qu'il hoche la tête.

Le président: Précisons, pour le compte rendu, que M. Flack a hoché la tête.

M. Flack: Nous attirons l'attention de nos homologues américains sur certaines lois, depuis le Patriot Act jusqu'au très récent Enhanced Border Security and Visa Entry Reform Act. Les citoyens américains ne sont pas assujettis aux exigences relatives à l'entrée-sortie.

Les gens peuvent aussi présenter de faux papiers américains puisque les citoyens des États-Unis n'ont pas à montrer un passeport quand ils se présentent à un poste frontalier terrestre. La personne qui peut frauduleusement prétendre être canadienne en montrant un acte de naissance falsifié peut tout aussi bien se prétendre américaine en présentant un certificat de naissance délivré aux États-Unis. Tant que les citoyens américains sont exemptés du programme, il y aura des problèmes de sécurité sur le plan de la gestion de l'intégrité des documents présentés par les gens qui arrivent à la frontière. Or la catégorie la plus importante se compose des gens qui n'ont même pas un titre de voyage sûr sous forme d'un passeport, sans parler d'un document portant une identification biométrique.

Were we to continue the current position whereby Canadian citizens also do not have additional documentary requirements, that would be no more security challenging than would be the position with respect to American citizens under the entry-exit program.

Senator Smith: I know you are sometimes asked whether you have anticipated every possible terrible thing that could happen. You cannot. It is impossible. How do you try to ensure that whatever governments are doing is being done in a cost-effective way?

The analogy that I would refer to would be the Y2K situation, where we now know that millions, if not billions, were virtually flushed down the toilet with all sorts of schemes for problems that never had any reality to them.

That is not to suggest that there are not real problems here, but, after a while, when things have been tried out, how do you assure yourselves that things are being done in a cost-effective way so that we do not get carried away with paranoia about a remote possibility that you may never be able to prevent in any event? How do you react to that challenge?

Mr. Fonberg: The underpinnings of the answer to that are really classic risk management. It is understanding the nature of the threat, the probability of the event actually happening and the costs, consequences and impacts of it actually happening. It is a model you can apply widely, in this particular case. Once you have decided the probability of an event and its impacts or consequences, then you have to ensure, in a fairly classic way, that every dollar you spend to solve that problem is spent in an efficient way. Many control mechanisms in the government-spending context do that. You could take it back to September 11 and ask yourself how much should have been paid to try to prevent September 11. You go back to a classic risk-management approach to that.

You are asking a few questions: How well do we understand the nature of the threat? How well do we understand the consequences associated with a non-zero probability that that event will actually happen? How do you actually pay, spend or develop programming to prevent that from happening?

Senator Banks: If I may follow up on that point, if you asked that question now, how much would you have paid to obviate September 11, the answer would be anything. There is no answer. Nobody would be able to come up with an answer to that question — at least, I do not think so. Risk management would require that someone would be able to quantify that and say, "In order to stop this or that from happening, we are prepared to spend this many millions or billions of dollars." The answer to how much would the Americans gladly spend to turn back the clock and do something to obviate 9/11 is there is no amount of money that they would not spend to do that. Is that not so? Is there a risk-management answer that you can make come out of the end of the pipe that answers the question?

Si l'on maintient le système actuel dans lequel les citoyens canadiens n'ont pas à présenter d'autres documents, les risques resteraient les mêmes que ceux que posent les citoyens américains dans le cadre du programme d'entrée-sortie.

Le sénateur Smith: Je sais qu'on vous demande souvent si vous avez prévu tous les scénarios d'horreur possibles. Bien sûr, vous ne pouvez pas le faire. C'est impossible. Comment peut-on veiller à ce que les gouvernements fassent tout ce qu'il y a à faire de la façon la plus économique possible?

L'analogie à laquelle je pense, c'est le problème de l'an 2000. Nous savons aujourd'hui que des millions sinon des milliards de dollars ont été littéralement jetés par la fenêtre pour prévenir toutes sortes de problèmes qui ne se sont jamais matérialisés.

Je ne suggère pas qu'il n'y a pas de problème réel dans ce cas, mais après un certain temps, après qu'on a essayé diverses choses, comment vous assurez-vous que tout se fait d'une façon économique? Comment est-il possible d'éviter une réaction paranoïaque à une lointaine possibilité qu'on ne pourra de toute façon jamais prévenir? Comment réagissez-vous face à un tel défi?

M. Fonberg: La réponse à cette question se fonde en réalité sur la gestion classique des risques. Il faut comprendre la nature de la menace, la probabilité de l'événement appréhendé ainsi que le coût, les conséquences et l'impact que produirait cet événement. C'est un modèle qu'on peut appliquer très largement dans ce cas particulier. Une fois qu'on a déterminé la probabilité de l'événement ainsi que son impact ou ses effets, il faut s'assurer, d'une manière assez classique, que chaque dollar consacré à la solution du problème est dépensé d'une manière efficace. De multiples mécanismes de contrôle permettent de le faire dans le contexte des dépenses gouvernementales. Il est possible d'appliquer ce raisonnement au 11 septembre et de se demander combien il aurait fallu payer pour prévenir ces attentats. C'est une approche classique de gestion des risques.

Il n'y a que quelques questions à se poser: à quel point comprenons-nous la nature de la menace? À quel point comprenons-nous les conséquences associées à une probabilité non nulle que l'événement appréhendé se produise? Comment faut-il financer les programmes à mettre au point pour prévenir cet événement?

Le sénateur Banks: Si on posait aujourd'hui la question de savoir combien nous aurions payé pour éviter le 11 septembre, quelle serait la réponse? Il n'y a pas de réponse. Personne ne pourrait répondre à cette question. Du moins, je ne le crois pas. La gestion des risques impose de quantifier une situation de ce genre et de dire: «Pour empêcher ceci ou cela d'arriver, nous sommes disposés à dépenser tant de millions ou de milliards de dollars.» Si la question est de savoir combien les Américains seraient disposés à payer pour remonter dans le temps et empêcher le 11 septembre de se produire, la réponse est qu'il n'y a rien qu'ils refuseraient de dépenser pour le faire. N'est-ce pas le cas? Avez-vous une technique de gestion des risques qui puisse produire une réponse à cette question?

Mr. Fonberg: What I intended to say was, if you go back well before the events of September 11 and ask yourself in a risk-management context. You know that the Americans have gone back and done a lot of soul searching about how intelligence and information was shared. There have been many dialogues about whether intelligence was accurately and appropriately shared to prevent the event.

My real point is this: If you went back and looked at how you would plan to avoid those kinds of events, how would you have built programming and intelligence sharing as opposed to not what would you have paid to prevent the actual event?

Senator Smith: The large law firm that I ran for many years, before I came here, had five floors in First Canadian Place, which is the highest building in Canada, at 72 storeys. No matter how much they are spending — and we do have New York offices — if they were to rebuild the World Trade Center again, maybe for its symbolism, I would never even remotely consider taking space up around the 100th floor. I do not care how much was being spent, I would still not do it. I must admit when I look at this Libeskind thing that won it, there is a degree of ego and bravado, but who would want to be on the top floors? I would not want to be on the top floors.

The Chairman: I understand, Senator Smith, your law firm is moving out to single-storey buildings in Scarborough.

Senator Smith: Actually, we are in Rockefeller Center, but on a lower floor.

Senator Atkins: If someone is applying for a NEXUS pass, does it cost $80?

Mr. Flack: It is $80 and the pass is valid for five years.

Senator Atkins: Last night, I heard that students who are travelling to Buffalo are paying $3.50 to cross the border into the U.S. and $3.50 to come back. What is that?

Mr. Flack: Some of the bridge crossings are on a cost-recovery basis. There is a toll associated with individuals travelling.

Senator Atkins: Is it to that extent?

Mr. Flack: Trucks crossing the Ambassador Bridge pay close to $40 each direction.

Senator Atkins: I am talking about a student.

Mr. Flack: There is a toll for a passenger going across, but we can check on the amount.

The Chairman: Coming back to the question of the third safe country, how much is this issue being complicated by the Mexican situation and the negotiations that President Fox had and has now stopped vis-à-vis Mexican immigrants who are in the United States illegally?

Mr. Flack: We have not found any spillover.

M. Fonberg: Ce que je voulais dire, c'est qu'on pourrait remonter dans le temps bien avant le 11 septembre et se poser la question dans un contexte de gestion des risques. Vous savez que les Américains se sont posé beaucoup de questions en rétrospective sur l'information recueillie et sur son échange dans les milieux du renseignement. On s'est beaucoup demandé si l'information a été transmise d'une manière adéquate pour tenter de prévenir l'événement.

Le point où je veux arriver est le suivant: si nous remontons dans le temps pour déterminer comment agir pour prévenir ces attentats, comment aurions-nous conçu les programmes et les échanges de renseignements? C'est cette question qu'il faut poser plutôt que combien nous aurions été disposés à payer pour prévenir l'événement.

Le sénateur Smith: Le grand cabinet d'avocats que j'ai dirigé pendant des années avant de venir ici occupait 5 des 72 étages de l'immeuble First Canadian Place, le plus haut du Canada. Peu importe ce qu'ils vont dépenser — en fait nous avons des bureaux à New York —, s'ils reconstruisent le World Trade Center, ne serait-ce que par symbolisme, je n'envisagerais jamais de louer des locaux aux alentours du centième étage. Indépendamment de ce qu'ils dépenseraient, je ne le ferais pas. J'admets que le projet Libeskind qui a remporté le concours évoque la fierté et une certaine bravade, mais qui acceptera d'occuper les étages supérieurs? Pas moi, en tout cas.

Le président: Je crois savoir, sénateur Smith, que votre cabinet emménage dans des bâtiments d'un étage à Scarborough.

Le sénateur Smith: En fait, nous sommes au Centre Rockefeller, mais dans les étages du bas.

Le sénateur Atkins: Pour obtenir la carte NEXUS, il faut payer un droit de 80 $, n'est-ce pas?

M. Flack: Le droit est de 80 $ et la carte est valide pendant cinq ans.

Le sénateur Atkins: Hier soir, j'ai appris que des étudiants qui se rendaient à Buffalo avaient dû payer 3,50 $ pour entrer aux États-Unis et 3,50 $ pour revenir. De quoi s'agit-il?

M. Flack: Certains des ponts sont payants sur une base de recouvrement des frais. Il y a donc un péage quand on passe.

Le sénateur Atkins: Cela va jusque-là?

M. Flack: Les camions qui traversent le pont Ambassador doivent payer près de 40 $ pour passer aussi bien à l'aller qu'au retour.

Le sénateur Atkins: Je parlais d'un étudiant.

M. Flack: Il y a un péage pour les voyageurs qui traversent. Nous pouvons en vérifier le montant.

Le président: Pour revenir au tiers pays sûr, à quel point la question est-elle compliquée par la situation au Mexique et par les négociations que le président Fox a entreprises, mais qui ont été interrompues par la suite, au sujet des immigrants mexicains qui se trouvent clandestinement aux États-Unis?

M. Flack: Nous n'avons rien observé de particulier à ce sujet.

The Chairman: How about symmetry on each border?

Mr. Flack: That is an enduring question on the Canada-U.S. file and the smart borders file. As you are probably aware, the Mexicans have signed a 22-point smart border declaration and action plan with Tom Ridge and his counterpart in Mexico.

The Canada-U.S. smart borders process has proceeded much like the relationships that currently exist between the Canadian and the American customs agencies or the Canadian and American citizenship and immigration departments — that is to say, they have dense, tight relationships. The Mexican and Canadian borders have always been treated differently. As a result, the 30-point action plan has proceeded at a very considerable pace. If you look at a program like FAST, which was a theoretical program in 2002, you will see that by the end of that year it was in place at all six major crossings.

You are right in talking about the fact that, historically, the borders have had different levels of security and facilitation associated with them. They have always been treated differently. The Smart Borders Declaration has not diverged from that.

Specifically, in terms of the safe third country agreement, you may want to ask this afternoon's witnesses about it. I am not aware of any discussions or challenges we have faced as a result of a perceived asymmetry with the Mexicans.

Mr. Fonberg: It is fair to say, Mr. Chairman, that in the year and half that we have been at this I cannot remember a time when the issue of Mexico has come up in our bilateral discussions around these issues, certainly in the context of the Smart Borders Action Plan. This has very much been bilateral around the northern border, the Canada-U.S. set of confidence issues.

The Chairman: We expect to hear it in Congress.

Mr. Fonberg: Are you referring to the Mexico dimension of all this?

The Chairman: Yes.

Mr. Fonberg: I am sure you will hear it. It would not surprise me at all. It is definitely a major issue in Washington. In the context of the Smart Borders Action Plan, it has been managed in a strictly bilateral way with virtually no push back or bringing in of the Mexican dimension to the Canada-U.S. Smart Borders Action Plan.

Mr. Flack: Where reference has been made to it, the American administration has talked about how some of these facilitation programs could be models on which, eventually, they could build a Mexican program that would be similar. In a sense, Canada and the U.S. will work out the details of the program. As Mexico is able to cooperate more fully, they could come on stream. Tangentially, it is raised in the form of a working model that

Le président: Et qu'en est-il de la symétrie des deux frontières?

M. Flack: C'est une question qui se pose depuis longtemps dans le dossier Canada-États-Unis et le dossier des frontières intelligentes. Comme vous le savez sans doute, une déclaration sur une frontière intelligente et un plan d'action en 22 points ont été signés par Tom Ridge et son homologue mexicain.

Le processus de la frontière intelligente Canada-États-Unis a avancé d'une façon très semblable à la progression des relations qui existent actuellement entre les douanes canadiennes et américaines ou entre les services canadiens et américains de citoyenneté et d'immigration. Autrement dit, les relations bilatérales sont très denses et très étroites. La frontière mexicaine et la frontière canadienne ont toujours été traitées différemment. De ce fait, le plan d'action en 30 points est très rapidement mis en œuvre. Si l'on considère un programme comme EXPRES, qui n'en était qu'à l'étape du principe théorique en 2002, il est assez surprenant de constater que d'ici la fin de cette année, il sera en place à la totalité des six principaux postes frontaliers.

Vous avez raison de dire que, traditionnellement, les deux frontières ont eu des niveaux différents de sécurité et de facilitation. Elles ont toujours été différentes. La Déclaration sur une frontière intelligente ne fait pas exception à cet égard.

Pour ce qui est plus précisément de l'accord sur le tiers pays sûr, vous voudrez peut-être poser des questions aux témoins qui comparaîtront cet après-midi. Je n'ai pas connaissance de discussions ou de problèmes que nous ayons eus à cause d'une asymétrie perçue entre le Canada et le Mexique.

M. Fonberg: Il faut dire, monsieur le président, que dans les 18 mois pendant lesquels je me suis occupé de ce domaine, je ne me souviens pas que le Mexique ait été évoqué dans nos discussions bilatérales, notamment dans le contexte du plan d'action pour une frontière intelligente. Les entretiens concernant la frontière nord ont été essentiellement bilatéraux.

Le président: Nous nous attendons à en entendre parler au Congrès.

M. Fonberg: Parlez-vous de la dimension mexicaine du dossier?

Le président: Oui.

M. Fonberg: Je suis sûr que vous en entendrez parler. Je n'en serai pas surpris du tout. De toute évidence, c'est un sujet important à Washington. Dans le contexte du plan d'action pour une frontière intelligente, nous avons travaillé sur un plan strictement bilatéral, la dimension mexicaine n'ayant pratiquement pas été mentionnée au sujet du plan d'action Canada-États-Unis.

M. Flack: Dans le seul cas où le Mexique a été évoqué, les responsables américains disaient que certaines de nos initiatives pouvaient servir de modèles pour un éventuel programme relatif à la frontière mexicaine. En un sens, le Canada et les États-Unis vont régler les détails du programme. Quand le Mexique pourra coopérer plus pleinement, il se joindra nous. Par conséquent, nous n'avons parlé du Mexique qu'incidemment, pour dire que notre

could be used elsewhere. We have not found there has been a slowdown as a result of the perceived asymmetric treatment of the two borders.

The Chairman: Thank you. You have been helpful to the committee today. We appreciate your appearance before us. We appreciate the information you have brought to us.

I look forward to the additional documentation that you will provide us with. The clerk has advised me that she has provided your staff with a list of the eight committees with whom we will be meeting.

The committee adjourned.

modèle pourrait servir ailleurs. Nous n'avons pas constaté des ralentissements attribuables à une asymétrie perçue des deux frontières.

Le président: Je vous remercie. Votre aide a été très précieuse pour le comité. Nous vous sommes reconnaissants d'être venus et de nous avoir fourni ces renseignements.

J'attends avec intérêt l'information supplémentaire que vous nous transmettrez. La greffière m'a averti qu'elle avait communiqué à vos collaborateurs une liste des huit comités que nous devons rencontrer.

La séance est levée.

OTTAWA, Monday, March 17, 2003

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 1:10 p.m. to examine and report on the need for a national security policy for Canada.

Senator Colin Kenny (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: It is my pleasure to welcome you to the Standing Senate Committee on National Security and Defence. Today, the committee concludes its briefings on Canada-United States relations in preparation for its trip to Washington to meet with members of Congress and U.S. Administration officials next week.

I am a senator from Ontario and I serve as chair of the committee.

Our deputy chair is the distinguished Senator Michael Forrestall, from Nova Scotia, who has served constituents of Dartmouth for 37 years, first as their member in the House of Commons and then as their senator. Throughout his parliamentary career, Senator Forrestall has followed defence matters and has served on various defence-related parliamentary committees, including the 1993 Special Joint Committee on the Future of the Canadian Forces.

Senator Tommy Banks, from Alberta, was well-known to Canadians as an accomplished and versatile musician and entertainer before his appointment to the Senate in 2000. Senator Banks is the Chair of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. Currently, that committee is studying the Nuclear Safety and Control Act.

Senator Jane Cordy, from Nova Scotia, was an accomplished educator with an extensive record of community involvement before she was named to the Senate in 2000. In addition to serving on this committee, she is a member of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, which recently released a landmark report on health care and will now study mental health.

OTTAWA, le lundi 17 mars 2003

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à 13 h 10 pour examiner la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada, et en faire rapport.

Le sénateur Colin Kenny (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: C'est pour moi un plaisir de vous accueillir au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. Le comité termine aujourd'hui ses séances d'information sur les relations canado-américaines, en prévision du voyage qu'il fera la semaine prochaine à Washington pour y rencontrer des membres du Congrès et de hauts fonctionnaires de l'administration américaine.

Je suis Ontarien et je préside ce comité.

Notre vice-président est l'éminent sénateur Mike Forrestall, qui représente la Nouvelle-Écosse et est au service des citoyens de Dartmouth depuis 37 ans, d'abord comme député, puis comme sénateur. Au cours de sa carrière parlementaire, le sénateur Forrestall a suivi les questions liées à la défense et a été membre de divers comités parlementaires concernant la défense, notamment le Comité spécial mixte sur l'avenir des Forces canadiennes institué en 1993.

Le sénateur Tommy Banks, de l'Alberta, est un homme très connu des Canadiens car il était un musicien et un artiste accompli et polyvalent avant sa nomination au Sénat, en 2000. Le sénateur Banks est président du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Ce comité examine actuellement la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires.

Le sénateur Jane Cordy, de la Nouvelle-Écosse, était une éducatrice accomplie et était très engagée dans l'action communautaire avant d'être nommée au Sénat, en 2000. Elle est également membre du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, qui a publié dernièrement un rapport marquant sur les soins de santé et qui fait actuellement une étude sur la santé mentale.

Senator Norman Atkins, from Ontario, came to the Senate in 1986 with a strong background in the field of communications and with experience as adviser to former Premier Davis of Ontario. Senator Atkins is a member of our Subcommittee on Veterans Affairs and of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration. Senator Atkins serves as Chair of the Senate Conservative Caucus.

Our committee is the first permanent Senate committee with a mandate to examine the subjects of security and defence. Over the past 18 months, we have completed a number of studies, beginning with the report, "Canadian Security and Military Preparedness," a study of the major issues facing Canada, which was tabled in February 2002.

The Senate then asked our committee to examine the need for a national security policy. To date, we have released three reports on various aspects of national security: "Defence of North America: A Canadian Responsibility," September 2002; "For an Extra 130 Bucks...An Update On Canada's Military financial Crisis: A VIEW FROM THE BOTTOM UP," November 2002; and "The Myth of Security at Canada's Airports," January 2003.

The committee is in the process of evaluating the federal contribution to the work of the men and women who are first responders to emergencies and disasters across the country.

In its recent meetings, however, the committee has been preparing for its trip to Washington next week with a series of briefings on Canada-U.S. relations. We began with a presentation by the Canada Customs and Revenue Agency, CCRA, about their involvement with Canada-United States border relations and the implementation of the 30-point Smart Border Action Plan.

This was followed by briefings on the role and capabilities of the Canadian Coast Guard and by a question-and-answer session on Canada-United States intelligence issues with the Director of the Canadian Security Intelligence Service, CSIS.

Just before the recent parliamentary break, the committee heard evidence on how the Privy Council Office, PCO, coordinates intelligence and how the Communications Security Establishment cooperates with its United States' counterparts. This was followed with a briefing from the Department of the Solicitor General on how Canada and the United States cooperate on border enforcement.

Today's hearings will continue with an update on Canada's immigration and refugee policies and their impact on Canada-United States relations. Our presenter will be Mr. Daniel Jean, Acting Assistant Deputy Minister from the Department of Citizenship and Immigration.

Le sénateur Norman Atkins, de l'Ontario, est arrivé au Sénat en 1986 avec un solide bagage de connaissances dans le domaine des communications. Il a également été conseiller auprès de l'ex-premier ministre de l'Ontario, M. Davis. Le sénateur Atkins est membre de notre Sous-comité des affaires des anciens combattants du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Le sénateur Atkins est président du caucus conservateur du Sénat.

Notre comité est le premier comité sénatorial permanent ayant pour mandat d'examiner la sécurité et la défense. Au cours des 18 derniers mois, nous avons terminé plusieurs études, notamment le rapport intitulé «L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense», une étude sur les principaux enjeux pour le Canada, qui a été déposé en février 2002.

Le Sénat a ensuite demandé à notre comité d'examiner la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité. Jusqu'à présent, nous avons publié trois rapports sur divers aspects de la sécurité nationale: «La défense de l'Amérique du Nord: Une responsabilité canadienne» (septembre 2002), «Pour 130 $ de plus... Mise à jour sur la crise financière des Forces canadiennes. Une vue de bas en haut» (novembre 2002) et «Le mythe de la sécurité dans les aéroports canadiens» (janvier 2003).

Nous sommes en train d'évaluer la contribution fédérale aux efforts déployés par les hommes et les femmes qui sont les premiers à intervenir en cas d'urgence et de catastrophe dans n'importe quelle région du pays.

Au cours de ses récentes réunions, le comité s'est toutefois préparé en vue du voyage qu'il fera à Washington la semaine prochaine, en tenant une série de séances d'information sur les relations canado-américaines. Nous avons d'abord entendu un exposé de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) au sujet de sa participation aux relations frontalières canado-américaines et à la mise en oeuvre du Plan d'action en 30 points pour une frontière intelligente.

Ces séances ont été suivies de séances d'information sur le rôle et les capacités de la Garde côtière canadienne et par une séance de questions sur les relations canado-américaines en matière de renseignement avec le directeur du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS).

Juste avant le récent congé parlementaire, le comité a entendu des témoignages sur la coordination des services de renseignement par le Bureau du Conseil privé (BCP) et sur la coopération entre le Centre de la sécurité des communications et ses pendants américains. Cette séance a été suivie d'une autre séance d'information du ministère du Solliciteur général sur la coopération entre le Canada et les États-Unis en matière de surveillance policière à la frontière.

Les audiences d'aujourd'hui porteront sur une mise à jour sur les politiques canadiennes en matière d'immigration et de demandeurs d'asile et leurs incidences sur les relations canado-américaines. Notre invité est M. Daniel Jean, sous-ministre adjoint du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Mr. Daniel Jean, Assistant Deputy Minister, Policy and Program Development, Citizenship and Immigration Canada: Honourable senators, I am pleased to have this opportunity to discuss our programs that concern security and public safety. I will submit my full opening remarks for the record. In the interests of time, I will focus on key points.

In June, you met my colleague and predecessor, Ms. Joan Atkinson, and you discussed some of our ongoing efforts. Most of her points are still valid. I would like to talk more about our achievements since then in dealing with the challenge of facilitating the movement of bona fide travellers, immigrants and refugees, while minimizing the risk of abuse of our refugee and immigration systems and ensuring the safety and security of Canadians.

When Ms. Atkinson met with you, she talked about our multiple border strategy. In immigration terms, the border is any point along the travelling continuum at which the identity of a traveller can be verified. There are several checkpoints. I am happy to announce that our American interlocutors have endorsed this strategy. The model will serve as a foundation for discussion and cooperative action. Essentially, the multiple border strategy extends our focus beyond the shared land border to more tactically effective locations on the outside borders of North America and abroad.

We identified the risk at each step of the travel continuum, the current programs and the initiatives; and then we tried to develop possible mitigation of the risk at these various checkpoints.

In respect of cooperation on border management and other immigration-related issues, Canada and the United States have common security objectives and face the same challenge. Thus, we cooperate on a wide array of issues relating to immigration. We have enjoyed a long tradition of cooperation on border issues, which only intensified after the sad events of September 11. As you know, the Smart Border Action Plan, signed in December 2001, has served as the engine for aggressive, cooperative action to enhance the security of both countries. The action plan has four pillars: The secure flow of people; the secure flow of goods; secure infrastructure and information sharing; and, of course, the coordination to support these objectives.

Citizenship and Immigration Canada, CIC, has the lead on 10 of the items in the action plans. Since the last appearance of CIC officials before this committee in June 2002, we are able to point out a number of accomplishments and significant progress in the area of border management with our Canadian and U.S. partners. I should like to describe some of those.

M. Daniel Jean, sous-ministre adjoint, Développement des politiques et des programmes, Citoyenneté et Immigration Canada: Honorables sénateurs, je suis heureux d'avoir l'occasion de faire un exposé sur nos programmes portant sur la sûreté et la sécurité publique. Je ferai mes observations liminaires *in extenso* pour qu'elles soient consignées au compte rendu. Ensuite, pour gagner du temps, je ne mentionnerai que les principaux points de mes notes.

En juin, vous avez rencontré ma collègue et prédécesseur, Mme Joan Atkinson, avec laquelle vous avez discuté de nos efforts. La plupart des points qu'elle a abordés sont encore valides. Je voudrais donc surtout vous parler de nos accomplissements depuis lors, face au défi de faciliter le mouvement des voyageurs, immigrants et réfugiés légitimes tout en réduisant le plus possible les risques d'abus de nos programmes d'immigration et de protection des réfugiés et en s'assurant que la sûreté et la sécurité des Canadiens ne sont pas compromises.

Lorsque Mme Atkinson a témoigné, elle vous a donné des informations sur la Stratégie des frontières multiples. Dans le contexte de l'immigration, une frontière est tout point situé le long du parcours d'un voyageur où l'on peut vérifier son identité. Il y a plusieurs points de contrôle. Je suis heureux d'annoncer que nos interlocuteurs américains ont maintenant, eux aussi, adopté cette stratégie. Le modèle servira de fondement pour des discussions plus poussées entre nos deux pays et pour des actions concertées. Essentiellement, la Stratégie des frontières multiples nous amène à regarder au-delà de notre frontière terrestre commune pour nous intéresser aux autres points de contrôle stratégique situés en deçà des frontières nord-américaines et à l'étranger.

Nous avons identifié les risques potentiels à chaque étape du voyage ainsi que les programmes et initiatives courants et nous avons tenté d'atténuer les risques à ces divers points de contrôle.

En ce qui concerne la gestion de la frontière et d'autres sujets liés à l'immigration, le Canada et les États-Unis ont des objectifs communs en matière de sécurité et font face aux mêmes défis. Notre coopération porte donc sur une vaste gamme de sujets liés à l'immigration. Nous avons une longue tradition de coopération fructueuse en ce qui concerne la gestion de la frontière, qui n'a cessé de se renforcer à la suite des tristes événements du 11 septembre. Comme vous le savez, le Plan d'action pour une frontière intelligente, signé en décembre 2001, a servi de catalyseur à une action concertée pour renforcer la sécurité de nos deux pays. Le plan d'action s'appuie sur quatre grands principes: le passage sécuritaire des gens, le passage sécuritaire des biens, une infrastructure sécuritaire accompagnée du partage de l'information, et la coordination de la mise en oeuvre de ces objectifs.

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) agit comme chef de file en ce qui a trait à 10 des 30 points du plan d'action. Depuis la dernière comparution des représentants de CIC devant ce comité, en juin 2002, nous avons pu pointer plusieurs accomplissements et un progrès significatif en matière de gestion de la frontière, en collaboration avec nos partenaires canadiens et américains. Je voudrais en mentionner quelques-uns.

The new permanent resident card — the fraud-resistant, secure card that was discussed at the June session — was introduced as scheduled on June 28, 2002. The card has been issued since then to all new permanent residents. Since October 15, 2002, it has been issued to people who were already permanent residents of Canada prior to June 2002. It is considered a state-of-the-art secure card and has won international awards on that basis.

We have also increased our capacity at missions abroad for immigration control and anti-fraud. We now have in place "immigration integrity specialists," who work with the airlines to guide them in the interdiction of people who should not be allowed to travel to Canada. There are also officers working closely in the immigrant and non-immigrant process to ensure that these processes are not targeted by fraud or other mechanisms that would permit illegal entries.

In October, we introduced a team of Advanced Passenger Information and Joint Passenger Analysis Units. This means that we receive, in advance of a flight, the tombstone data on passengers travelling to Canada. We have analytical teams in three major airports that are able to look at the identity of these passengers and to target the screening that we may wish to do upon their arrival. We are also experimenting, in conjunction with our U.S. colleagues, with the notion of joint analysis unit teams in Vancouver and Miami. To date, the results of these joint efforts have been interesting and we will evaluate them further next month.

Working closely with CCRA and our U.S. counterparts, we have implemented NEXUS at our six busiest land ports of entry. On the commercial side, a process known as FAST, or free and secure transport — harmonized commercial processing — is now in place. FAST allows drivers of commercial cargo, in much the same way that NEXUS allows passengers, to be pre-screened for travel to the U.S. and vice versa. As you know, information-sharing instruments are essential to support the cooperative efforts that we want to have with the United States.

In this context, I am pleased to tell honourable senators that we reached a new information-sharing agreement with the former U.S. Immigration and Naturalization Service, which is now part of the Department of Homeland Security, and the State Department in February 2003. This updates the information-sharing instrument that we have had since 1999.

There are a number of annexes to this umbrella information-sharing instrument now being developed. I am certain that we will have a chance in the future to update honourable senators on these annexes.

La nouvelle Carte de résident permanent, la carte sécuritaire, résistant à la fraude, dont on a discuté à la séance du mois de juin — a été instaurée comme prévu le 28 juin 2002. La carte a été émise depuis lors à tous les nouveaux résidents permanents. Depuis le 15 octobre 2002, elle a été émise aux personnes qui étaient des résidents permanents du Canada avant juin 2002. Elle est considérée comme une carte sécuritaire, d'avant-garde, et a remporté pour cette raison plusieurs prix internationaux.

Nous avons en outre accru dans nos missions à l'étranger notre capacité de contrôle et de lutte contre la fraude. Nous avons actuellement en place des «spécialistes en intégration dans le cadre de l'immigration» qui collaborent avec les compagnies aériennes pour les aider à interdire l'accès à bord aux personnes qui ne devraient pas être autorisées à venir au Canada. En outre, des agents collaborent étroitement dans le cadre de processus concernant les immigrants et les non-immigrants afin de s'assurer que ces processus ne soient pas la cible de fraude ou d'autres mécanismes qui permettraient des entrées illégales.

En octobre, nous avons instauré une équipe de l'Information préalable sur les passagers et les Services d'analyse des passagers. Grâce à ce système, nous recevons les données de base sur les passagers à destination du Canada avant un vol. Nous avons mis en place dans trois grands aéroports des équipes d'analyse qui peuvent examiner l'identité de ces passagers et cibler le contrôle à leur arrivée. Avec nos collègues des services américains, nous menons des projets pilotes de services mixtes d'analyse à Vancouver et à Miami. Jusqu'à présent, les résultats de ces efforts concertés se sont avérés intéressants et nous les évaluerons à nouveau le mois prochain.

En étroite collaboration avec l'ADRC et avec nos collègues américains, nous avons installé le programme NEXUS aux six points d'entrée où le passage est le plus intense, le long de notre frontière terrestre. Sur le plan commercial, un processus appelé EXPRESS (expéditions rapides et sécuritaires) — un système d'harmonisation du traitement des biens commerciaux — est maintenant en place. Le programme EXPRESS permet le contrôle préalable des conducteurs de chargements commerciaux avant un voyage aux États-Unis et réciproquement, au même titre que le programme NEXUS permet le contrôle préalable des passagers. Comme vous le savez, des instruments de partage de l'information sont essentiels pour soutenir les efforts concertés que nous voulons faire avec les États-Unis.

Dans ce contexte, j'ai le plaisir de signaler que nous avons conclu une nouvelle entente sur le partage de l'information avec l'ex-U.S. Immigration and Naturalization Service, qui a été intégré au Department of Homeland Security (ministère de la Sécurité du territoire) et au State Department en février 2003. Cette entente met à jour l'instrument de partage de l'information qui est en place depuis 1999.

Plusieurs annexes à cet instrument-cadre sur le partage de l'information sont en cours d'élaboration. Je suis certain que nous aurons l'occasion de vous donner plus tard des informations à ce sujet.

Regarding the lifting of visa exemptions, as honourable senators are aware, every country's citizens need a visa to visit Canada unless the country has been designated as exempt. In the last two years, we have imposed 10 new visa requirements, the most recent being Malaysia and Saudi Arabia.

Implementation of our new immigration act took place as scheduled in June 2002. I am glad to report that, despite the complexity associated with this task, it was done in a fairly smooth manner. As honourable senators are aware, it contains a number of measures that allow us to better target some of the risks associated with our programs.

Outside of the Smart Border Action Plan, I also want to tell you that we signed a new memorandum of understanding, MOU, with the Canada Customs and Revenue Agency on March 6, 2003. This new MOU clarifies further roles and responsibilities, but also ensures that we cooperate closely and target security and public safety threats in the most effective manner at our borders.

CIC will continue to apply sound risk-management principles to manage access to Canada. We will match the level of control to the degree of threat, but we cannot do this alone. International cooperation is needed to keep our borders secure and we have great cooperation from the United States.

[*Translation*]

Now I would like to speak about the refugee determination system. The subject of refugees is one that we understand is of great interest to the members of the Standing Senate Committee on National Security and Defence, as was made evident by the questions sent in advance by Senator Kenny and by the members of this committee. The answers to those specific questions have been submitted to you in writing.

The Immigration and Refugee Protection Act which has been in force since June 2002 brought new measures to ensure that security threats do not gain access to Canada while abusing the refugee determination system.

The agreement we talked about in June 2002 was signed on December 5, 2002. This is a bilateral agreement between Canada and the U.S. that will allow Canada to return refugee claimants to the United states, without having to hear their claims and vice versa. The proposed regulations provide exceptions for family reunification, in the case of unaccompanied minor children and in some specific areas.

This agreement would be implemented only at ports of entry along the Canada-U.S. border. Our regulations were published on October 26 and the publication period was closed on November 26, 2002.

When my colleague appeared in June 2002, you asked her some questions concerning the return of claimants to the U.S. when they make their claim at the border. It is in this perspective that

En ce qui concerne la levée de la dispense de visa, les citoyens de tous les pays ont besoin d'un visa pour visiter le Canada, à moins que le pays en question n'ait été désigné comme faisant l'objet d'une dispense. Au cours des deux dernières années, nous avons imposé dix nouvelles obligations de visa, les plus récentes concernant la Malaisie et l'Arabie saoudite.

La mise en oeuvre de la nouvelle loi sur l'immigration a eu lieu, comme prévu, en juin 2002. J'ai le plaisir de signaler que, malgré la complexité de cette tâche, tout s'est relativement bien déroulé. Vous n'ignorez pas que cette loi contient plusieurs mesures qui nous permettent de mieux cibler certains des risques associés à nos programmes.

Outre le Plan d'action pour une frontière intelligente, je signale que nous avons signé un nouveau protocole d'entente (PE) avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada le 6 mars 2003. Ce nouveau protocole d'entente clarifie les rôles et les responsabilités et s'assure que nous coopérons étroitement et que nous ciblons les menaces à la sûreté et à la sécurité publique de la façon la plus efficace à nos frontières.

CIC continuera de suivre rigoureusement les principes de la gestion du risque dans sa gestion de l'accès au Canada. Nous répondrons au niveau de menace par une mesure de contrôle appropriée, mais nous ne pouvons pas le faire seuls. La coopération internationale est nécessaire pour maintenir la sécurité à nos frontières et nous avons une excellente coopération avec les États-Unis.

[*Français*]

J'aimerais maintenant parler du système de détermination du statut de réfugié. Les réfugiés sont un sujet d'intérêt pour les membres du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense comme l'atteste les questions envoyées à l'avance par le sénateur Kenny et les membres de ce comité. Les réponses à ces questions spécifiques vous ont déjà été soumises par écrit.

La Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés en vigueur depuis juin 2002 a introduit de nouvelles mesures de contrôle pour s'assurer que les gens posant une menace pour le Canada ne puissent pas entrer au pays tout en abusant du système de détermination du statut de réfugié.

L'entente dont on vous avait parlé en juin 2002 a été signée le 5 décembre 2002. Il s'agit d'une entente bilatérale entre les États-Unis et le Canada. Cette entente permettra au Canada de retourner les demandeurs d'asile aux États-Unis sans entendre leur demande et vice versa. Les règlements proposés prévoient des exceptions dans les cas de réunification des familles, dans les cas de mineurs non accompagnés et dans certaines zones spécifiques.

L'entente ne sera applicable qu'au point d'entrée de la frontière canado-américaine. Nos règlements ont été publiés le 26 octobre 2002 et la période de publication s'est achevée le 26 novembre 2002.

Lors de la comparution de ma collègue en juin 2002, vous avez posé certaines questions relativement aux renvois de revendicateurs aux États-Unis lorsqu'ils présentent leur

we share with you the instructions we sent a few weeks ago to our officials explaining them how to use the procedure of Direct Back or preventive detention in the case of airports.

We must ensure that the massive claims at Canada-U.S. border points may be examined safely and completely before we are able to return claimants to the U.S. for a certain period, if needed.

You may have heard the Minister of Citizenship and Immigration, the honourable Denis Coderre, refer to a need for reform of our refugee determination system in the speech he delivered in Toronto on March 7, 2003. While you are interested in what he meant, we cannot, at this point, tell you more because it is too early in the process.

Any proposal of reform will be the result of discussions with the Immigration and Refugee Board and government departments involved, and different stakeholders. Everything will be subject to the approval of Parliament.

In conclusion, Citizenship and Immigration Canada remains committed to protect and strengthen the integrity of both our refugee and immigration systems. We are also committed to ensuring the security and safety of all Canadians while facilitating the movement of bona fide people and goods.

I hope that my brief presentation of the progress made and the accomplishments achieved since Joan Atkinson appeared before you in June 2002 will assure you that these are goals we are actively pursuing.

[*English*]

Senator Cordy: I would like to focus on the Safe Third Country Agreement that is part of the Smart Border Action Plan. This agreement has actually been on the books in Canada for a number of years, but, hopefully, will be implemented in the near future.

Could you just work through it for me? When someone coming from the United States arrives at a land border and claims to be a refugee, would there be a screening right there? Could you just work through exactly what would happen?

Mr. Jean: A third-country national coming from the United States, arriving at the Canadian port of entry, would be subject to be returned to the United States, where their claim for protection as a refugee would be heard. They would be declared ineligible unless they meet one of the exemptions.

The first thing I should say is this agreement we are negotiating with the United States is only for land ports of entry. We are not talking about airport situations. If third-country nationals who arrive from the United States want to claim asylum, unless they meet one of our exceptions — family class, unaccompanied minors or people who could be subject to the death penalty if they were returned to the United States — they would be returned, on

demande à la frontière. C'est dans ce contexte que nous partageons avec vous aujourd'hui les instructions que nous avons envoyées, il y a quelques semaines, à nos officiels en leur expliquant comment utiliser la procédure du «Direct Back» ou la détention préventive dans les cas des aéroports.

Nous devons nous assurer que les revendications massives aux points frontaliers canados-américains ne puissent être examinées de façon sécuritaire et en entier, avant de nous permettre de retourner aux États-Unis les revendicateurs pour une durée déterminée, le cas échéant.

Vous avez peut-être entendu le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, l'honorable Denis Coderre, lors de son discours prononcé à Toronto le 7 mars dernier sur le besoin de réforme de notre système de détermination du statut de réfugié. Bien que cela soit d'intérêt pour vous, il serait prématuré pour moi d'en parler puisque nous en sommes qu'au début de la réflexion.

Toute proposition de réforme sera le résultat de discussions avec la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et les ministères concernés et divers intervenants. Tout cela sera sujet à l'approbation du Parlement.

En conclusion, Citoyenneté et Immigration Canada réitère à nouveau son engagement vis-à-vis le maintien et le renforcement de l'intégrité de nos programmes d'immigration et de protection des réfugiés. Nous réitérons aussi notre engagement de renforcer la sûreté du pays et la sécurité de tous les Canadiens, tout en facilitant le déplacement des gens de bonne foi et du commerce légitime.

J'espère que ma brève présentation sur les progrès accomplis depuis la comparution de ma collègue en juin 2002 pourra vous donner l'assurance que nous prenons les mesures nécessaires, jour après jour, afin de respecter nos engagements.

[*Traduction*]

Le sénateur Cordy: Je voudrais poser une question sur l'Entente sur les pays tiers sûrs qui fait partie du Plan d'action pour une frontière intelligente. Cette entente est en gestation au Canada depuis plusieurs années et il est à espérer qu'elle sera bientôt mise en place.

Pourriez-vous m'expliquer comment elle fonctionne? Lorsque quelqu'un arrive des États-Unis à une frontière terrestre et prétend être un réfugié, ferait-on un contrôle sur place? Pourriez-vous expliquer exactement ce qui se passerait?

M. Jean: Un ressortissant d'un pays tiers venant des États-Unis, qui arrive à un point d'entrée canadien, s'exposerait à être refoulé aux États-Unis où sa demande de protection à titre de réfugié serait entendue. Il serait déclaré inadmissible, sauf s'il peut bénéficier d'une des dispenses.

La première remarque que je voudrais faire est que l'entente que nous négocions avec les États-Unis ne concerne que les points d'entrée terrestres. Elle ne concerne pas les aéroports. Si des ressortissants de pays tiers qui arrivent des États-Unis veulent demander asile, à moins de faire l'objet d'une de nos dispenses — catégorie de la famille, mineurs non accompagnés ou personnes qui pourraient être condamnés à la peine de mort si elles

the principle that their claim for protection should be heard in the United States. It would be the same case, in reverse, for a third-country national entering the United States from Canada.

Senator Cordy: If you have a family tie in Canada, is that an exception that allows you to claim refugee status?

Mr. Jean: It has to be a close family tie.

Senator Cordy: That was my question. How close a family tie is it?

Mr. Bruce Scoffield, Director, Policy Development and International Coordination, Refugees Branch, Citizenship and Immigration Canada: The family relationships that are recognized in the agreement include the nuclear family, that is, one spouse and dependent children, but also the siblings, parents, grandparents, grandchildren, uncles, aunts, nieces or nephews of the applicant. However, I would like to add that the relative in Canada must have status, i.e., either be a citizen, a permanent resident, or someone who is in the process of having a refugee claim adjudicated after having been found eligible to make a refugee claim in Canada. Visitors, for example, or people without status in Canada, cannot serve to qualify a refugee claimant for this exemption.

Senator Cordy: You also mentioned minors who are unaccompanied. Do unaccompanied minors arrive at the border?

Mr. Jean: It is a fairly frequent occurrence in all countries that unaccompanied minors present themselves and claim asylum. In this context, we would not return these people to the United States. We would take the appropriate measures to ensure that there are guardianship arrangements and that their claim for protection is examined under our normal procedures.

Senator Cordy: Where would minors go, since they are unable to look after themselves either in Canada or the United States?

Mr. Jean: We have a process whereby we deal with provincial authorities, who will make sure that appropriate guardians are assigned. Their claim would be examined in that context also.

Senator Cordy: Do you try to determine how they actually got here? They could not have come from a third country by themselves, could they?

Mr. Jean: We try to examine that. Of course, we always try to see what we can do; but the arrival of unaccompanied minors at ports of entry is a very common phenomenon, both in Western Europe and in North America.

étaient déportées aux États-Unis —, ils seraient déportés, en se basant sur le principe que leur demande de protection devrait être entendue aux États-Unis. Il en serait de même, mais à l'inverse, pour un ressortissant d'un pays tiers qui entrerait aux États-Unis par le Canada.

Le sénateur Cordy: Est-ce que le fait d'avoir des liens familiaux au Canada constitue une exception qui permet de demander le statut de réfugié?

M. Jean: Il doit s'agir de liens familiaux étroits.

Le sénateur Cordy: C'était ma question. De quels liens familiaux étroits s'agit-il?

M. Bruce Scoffield, directeur, Développement des politiques et coordination internationale, Direction générale des réfugiés, Citoyenneté et Immigration Canada: Les relations familiales reconnues dans l'entente sont la famille nucléaire, c'est-à-dire un conjoint et les enfants à charge, mais aussi les frères et soeurs, les parents, les grands-parents, les petits-enfants, les oncles, les tantes, les nièces ou les neveux du demandeur. Je tiens cependant à ajouter que le membre de la famille établi au Canada doit avoir un statut, c'est-à-dire qu'il doit être citoyen canadien, résident permanent ou être en attente d'une décision sur le statut de réfugié après avoir été considéré comme admissible à une demande de statut de réfugié au Canada. Par exemple, les visiteurs ou les personnes sans statut au Canada ne peuvent pas rendre un demandeur d'asile admissible à cette exemption.

Le sénateur Cordy: Vous avez également mentionné les mineurs non accompagnés. Est-ce que des mineurs non accompagnés arrivent à la frontière?

M. Jean: Il est relativement fréquent dans tous les pays que des mineurs non accompagnés se présentent et demandent asile. Dans ce contexte, nous ne les déportons pas aux États-Unis. Nous prenons les mesures appropriées pour que des dispositions de tutelle soient prises et que leur demande de protection soit examinée selon nos procédures habituelles.

Le sénateur Cordy: Où iraient les mineurs, étant donné qu'ils ne sont pas capables de subvenir à leurs besoins au Canada ou aux États-Unis?

M. Jean: Nous avons mis en place un processus de collaboration avec les autorités provinciales qui veilleront à nommer des tuteurs appropriés. Leur demande serait également examinée dans ce contexte.

Le sénateur Cordy: Tentez-vous de déterminer comment ces mineurs sont arrivés? Ils ne pourraient probablement pas arriver d'un pays tiers non accompagné.

M. Jean: Nous étudions la question. Nous nous efforçons bien entendu toujours de voir ce que nous pouvons faire, mais l'arrivée de mineurs non accompagnés à des points d'entrée est un phénomène très courant en Europe occidentale et aux États-Unis.

Senator Smith: On the point that you both raised, about how people had to meet one of the criteria, we have all read the stories about the large number of people from Pakistan coming from the States recently. What exemption would they qualify under?

Mr. Jean: These people, unless they have a relative in Canada, probably would not qualify for an exemption. They would, in all likelihood, be returned to the United States for their claim for protection to be heard there.

Senator Smith: I do not recall reading too much about relatives in Canada. The volume seems very high.

Mr. Jean: The Safe Third Country Agreement is not currently in place. We have signed an agreement on the Canadian side to prepublish our regulations; the U.S. is about to publish theirs. We hope to implement the agreement next summer.

Senator Smith: At present, they do not need to fit one of these exemptions. They just show up, so that is why it is irrelevant to their particular circumstances at the moment?

Mr. Jean: That is correct.

Senator Cordy: We have heard the term "asylum shopping," or shopping for where would it be easier to claim refugee status, Canada or the United States. Is a claimant allowed to seek asylum in more than one country at the same time?

Mr. Jean: The objective of the Safe Third Country Agreement is that people should avail themselves of protection and claim asylum at the first opportunity; that is, in the country where they first entered, rather than what would be referred to as "country of choice." The only exception that we want to make is for people who have a close relative in the other country.

Senator Cordy: You stated in your documentation that this is only at land crossings and does not apply to people who come by air. What happens when people arrive by air and do not have documentation? Today, you have to show your ID at least twice before you get on the airplane. What then happens to a person who arrives at Pearson airport with no documentation, but is claiming refugee status?

Mr. Jean: Perhaps it would be useful for me to explain how people arrive without documentation. They may have had it when they got on the plane; they may destroy or hide it during the flight, or they may have an escort on the flight. They will give their identification to someone involved in smuggling, to possibly recycle that documentation in terms of criminal activities.

Le sénateur Smith: En ce qui concerne la question que vous avez soulevée l'un et l'autre sur les possibilités de répondre à ces critères, nous avons tous lu des articles signalant le nombre élevé de personnes originaires du Pakistan qui sont arrivées dernièrement par les États-Unis. En vertu de quelle exemption seraient-elles admissibles?

M. Jean: Ces personnes, à moins d'avoir un membre de leur famille au Canada, ne seraient probablement pas admissibles à une dispense. Elles seraient, selon toute probabilité, renvoyées aux États-Unis pour que leur demande de protection soit entendue là-bas.

Le sénateur Smith: Je ne me souviens pas qu'il ait été question de parents au Canada dans les articles que j'ai lus. Le nombre de personnes en provenance du Pakistan est, semble-t-il, très élevé.

M. Jean: L'Entente sur les pays tiers sûrs n'est pas encore en place. Nous avons signé une entente du côté canadien en vue de la prépublication de nos règlements; les États-Unis sont sur le point de publier les leurs. Nous espérons mettre l'entente en oeuvre au cours de l'été prochain.

Le sénateur Smith: Il n'est pas nécessaire que ces personnes fassent l'objet d'une de ces exemptions à l'heure actuelle. Elles se présentent et c'est pourquoi cela ne s'applique pas dans les circonstances actuelles.

M. Jean: C'est bien cela.

Le sénateur Cordy: Nous avons entendu l'expression «magasinage pour un asile» ou un magasinage pour un endroit où il serait plus facile de demander le statut de réfugié, du Canada ou des États-Unis. Est-ce qu'un demandeur a le droit de demander asile dans plus d'un pays à la fois?

M. Jean: L'objectif de l'Entente sur les pays tiers sûrs est que les personnes concernées demandent la protection et l'asile à la première occasion, c'est-à-dire dans le pays où elles sont arrivées d'abord, plutôt que dans le pays appelé «pays de choix». La seule exception que nous soyons disposés à faire concerne les personnes qui ont un parent proche dans l'autre pays.

Le sénateur Cordy: Vous avez mentionné dans votre document que cela concerne uniquement les points d'entrée terrestres et que cela ne s'applique pas aux personnes qui viennent en avion. Que fait-on dans le cas de personnes qui arrivent par la voie aérienne et n'ont pas les documents requis? À l'heure actuelle, on doit montrer au moins deux fois ses pièces d'identité avant d'embarquer dans l'avion. Que se passe-t-il lorsqu'une personne arrive sans les documents requis à l'aéroport Pearson et demande le statut de réfugié?

M. Jean: Il serait peut-être utile que j'explique comment les gens arrivent sans documents. Ces voyageurs étaient peut-être en possession de leurs documents lorsqu'ils ont embarqué dans l'avion; ils les ont peut-être détruits ou cachés pendant le vol ou étaient peut-être accompagnés d'une autre personne. On donne parfois son identité à quelqu'un qui est impliqué dans une fraude tout en prévoyant de recycler éventuellement les documents pour d'autres activités criminelles.

That is how many people arrive without documents. There is also the possibility that, between the time that they disembark from the plane and the time they arrive at the actual port of entry, they found ways to destroy it, hide it or give it to someone else.

What do we try to do about this? Using risk indicators and Advanced Passenger Information, we try to target flights using disembarkation teams. You have probably encountered Citizenship and Immigration officers who, in a very targeted way when you leave the plane, will examine your documents to see whether or not you are someone who should be examined more closely. If you do not have a document, they know it is either on the plane or with someone else on the plane.

For people who arrive either truly undocumented or improperly so, the key issue for us is whether we have suspicions about their identity. If we have suspicions, we may go further in terms of screening or decide to use detention. We are trying to make sure these people are not a security risk to the country. If they have not been cooperative in establishing their identity, this may be a problem.

It is not so much that they would need a visa to come to Canada, but if they only have a passport, that does not mean we do not know their identity.

We are more concerned about people who are not helping us to find out who they are. These are the people we want to screen thoroughly and whom we may have to detain, in order to see if they come with the appropriate documentation and pursue security checks.

Senator Cordy: I got off a flight in January and was asked to show identification again. Do you look at flight risk, so to speak, and have someone check at the point of embarkation?

Mr. Jean: Using both intelligence systems and the new tools we have, like Advanced Passenger Information that provides more intelligence information, we try to target flights that we know pose the greater risk for us. That allows us to do two things: target a threat in an effective way, and be more effective in processing legitimate travellers quickly.

Senator Cordy: Before September 11, I had heard from people that it was easier to get a visa to go to the United States, but it was easier to become a refugee in Canada. Was that true then and is it true today?

Mr. Jean: The Canadian visa screen has always been considered very effective. Our colleagues in the United States have always felt so. I think that it has certainly come into the public eye more since September 11. As far as refugee systems are concerned, Canada and the United States probably have two of the most generous in the world. They are comparable. The

C'est de cette façon que de nombreuses personnes arrivent sans documents. Il est également possible qu'entre l'heure du débarquement de l'avion et l'heure où ils arrivent au port d'entrée, ces voyageurs aient trouvé une possibilité de les détruire, de les cacher ou de les passer à une autre personne.

Que fait-on dans ces cas-là? En s'appuyant sur les indicateurs de risque et sur l'Information préalable sur les passagers, nous tentons de cibler les vols avec le concours des équipes de débarquement. Vous avez probablement déjà rencontré des agents de Citoyenneté et Immigration qui, de façon très ciblée, au débarquement de l'avion, vérifient les documents pour voir s'il ne conviendrait pas d'examiner votre cas de plus près. S'il vous manque un document, ils savent qu'il se trouve sur l'appareil ou qu'il est en possession d'une autre personne qui est dans l'avion.

En ce qui concerne les personnes qui arrivent sans documents ou sans être en possession de tous les documents nécessaires, ce qui importe, ce sont nos soupçons éventuels au sujet de leur identité. Si nous avons des soupçons, nous pouvons pousser le contrôle plus loin ou décider d'avoir recours à la détention. Nous voulons nous assurer que ces personnes ne constituent pas un risque pour la sécurité nationale. Si elles ne nous ont pas aidés à établir leur identité, cela risque de poser un problème.

Ce qui importe, ce n'est pas qu'elles aient besoin d'un visa pour venir au Canada mais le fait qu'elles aient un passeport n'est pas une preuve que nous ignorons leur véritable identité.

Nous sommes davantage préoccupés au sujet des personnes qui ne nous aident pas à déterminer leur identité. Ce sont les personnes que nous tenons à soumettre à un contrôle rigoureux et que nous devrons peut-être placer en détention afin de vérifier si elles ont les documents requis et faire d'autres contrôles de sécurité.

Le sénateur Cordy: Au mois de janvier, on m'a demandé de montrer à nouveau mes pièces d'identité au débarquement de l'avion. Tenez-vous compte du degré de risque du vol et faites-vous faire des vérifications au point d'embarquement?

M. Jean: En utilisant les deux systèmes de renseignements et les nouveaux outils qui sont en place, comme l'Information préalable sur les passagers qui donne des renseignements utiles supplémentaires, nous tentons de cibler les vols qui posent le plus gros risque pour nous. Cette façon de procéder nous permet de cibler efficacement une menace et d'être plus efficaces dans le traitement rapide des voyageurs légitimes.

Le sénateur Cordy: Avant le 11 septembre, j'avais entendu dire qu'il était plus facile d'obtenir un visa pour aller aux États-Unis mais qu'il était plus facile de devenir réfugié au Canada. Était-ce bien le cas alors et l'est-ce encore aujourd'hui?

M. Jean: Le système de contrôle pour délivrer les visas canadiens a toujours été considéré comme très efficace. Nos collègues américains l'ont toujours pensé. Je pense que c'est davantage connu du public depuis le 11 septembre. En ce qui concerne les processus de détermination du statut de réfugié, les systèmes canadien et américain sont probablement parmi les plus

processes are different, but a fair number of people are accepted on both sides.

We want to make sure that people who do not deserve protection do not find a way to abuse that system. This must be one of our objectives. We also have to make sure that the people who deserve protection are processed as fast as possible.

Senator Cordy: Are there differences between the two countries?

Mr. Jean: Under the refugee determination system in the U.S., you first make a claim for asylum. If you arrive undocumented, or if you have misrepresented your situation, you are first put through what is called a "credible fear filter." More than 90 per cent of people pass this filter, but the idea is that all people who arrive undocumented or come through some form of misrepresentation are initially detained. As soon as they meet the credible fear filter, unless people are a security risk, they are released. An asylum officer, an independent public servant who can say yes, but does not have the authority to say no, per se, will then process them. Claims of people who are not accepted at that first level are referred to an immigration judge who, through a process called "withholding of immigration," can grant asylum and look at other risks of return like torture. People also have access to an appeal to the Board of Immigration Appeals. That is, in essence, how the U.S. system works.

After that, they enter into the enforcement stream, which is similar to the process in Canada of trying to make sure that these people can be removed.

In Canada, as you know, people arrive and submit their claim. Unless we are able to say they are ineligible because they are a serious criminal or something similar, their cases are referred to the Immigration and Refugee Board, which will hear the claims and make the determination as to whether people deserve protection. If they do, they will eventually be granted permanent residence. If they do not deserve protection, the case goes back to Citizenship and Immigration. At some point, a pre-removal risk assessment is done to determine whether there is a risk for those people to return. Maybe the circumstances in their country have changed between the time their case was determined and when we are preparing to return them.

Senator Cordy: Is a risk assessment done before this process begins, or only after you are turned down? Is it not done earlier than that?

accessibles au monde. Ils sont comparables. Les processus sont différents mais un assez grand nombre de personnes sont acceptées dans les deux pays.

Nous voulons nous assurer que les personnes qui ne méritent pas de protection ne trouvent pas une possibilité de recours abusif à ce système. Ce doit être un de nos objectifs. Il est en outre nécessaire de s'assurer que la demande des personnes qui méritent une protection soit traitée le plus rapidement possible.

Le sénateur Cordy: Y a-t-il des différences entre les deux pays?

M. Jean: Selon le processus de détermination du statut de réfugié américain, il est nécessaire de faire d'abord une demande d'asile. Si vous n'avez pas les documents requis ou si vous avez menti sur votre situation, on vous fait passer par ce que l'on appelle un «filtre pour craintes plausibles». Plus de 90 p. 100 des personnes réussissent ce test, mais le principe est que toutes les personnes qui arrivent sans être en possession des documents requis ou qui ont menti sur leur situation sont détenues dans un premier temps. Elles sont libérées dès qu'elles ont réussi le test du «filtre pour craintes plausibles», à moins de poser un risque pour la sécurité. Un agent au droit d'asile, c'est-à-dire un fonctionnaire indépendant qui peut donner son approbation mais n'a pas le pouvoir de refus comme tel, traite leur demande. Les demandes qui ne sont pas acceptées à ce premier palier sont soumises à un juge de l'immigration qui, en vertu d'un processus appelé «maintien de l'immigration» peut accorder le droit d'asile et examiner d'autres risques liés à un retour dans le pays d'origine, comme la torture. Les personnes ont également accès à une possibilité d'appel devant le Board of Immigration Appeals (conseil des appels en matière d'immigration). C'est donc ainsi que le système américain fonctionne en gros.

Après cela, ces personnes sont acheminées vers les responsables de l'exécution de la loi, étape qui est analogue au processus canadien consistant à s'assurer que ces personnes puissent être renvoyées.

Au Canada, certaines personnes présentent leur demande dès leur arrivée. Sauf si nous sommes en mesure de décider qu'elles sont inadmissibles en raison d'antécédents criminels graves ou pour d'autres motifs semblables, leur cas est soumis à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié qui entendra les demandes et déterminera si ces personnes ont droit à une protection. Dans l'affirmative, on leur accordera la résidence permanente. Sinon, l'affaire sera renvoyée à Citoyenneté et Immigration. À un certain moment, une évaluation des risques préalable au renvoi est faite pour déterminer si le retour de ces personnes dans leur pays pose des risques pour elles. La situation a peut-être changé dans leur pays depuis le moment où leur cas a été examiné et celui où on se prépare à les renvoyer.

Le sénateur Cordy: Est-ce qu'une évaluation des risques est effectuée avant le début de ce processus ou seulement après le rejet de la demande? N'est-elle pas effectuée avant cela?

Mr. Jean: I meant risk in the return of people to their country of origin. For example, would they be subject to torture? Have the conditions in the country of origin changed meanwhile?

Senator Cordy: Risk assessment to the individual?

Mr. Jean: Risk assessment in Canada is done when people first arrive.

Senator Banks: As the chairman said, we are interested in being better informed for when we go to the United States to meet with counterparts and some U.S. Administration people who have perceptions about refugee entry into Canada in particular, and immigration in general. Many Canadians have those concerns, and you probably receive many letters about them.

You referred to people who deplane without documentation. We already know by definition that there is something fishy.

I have never heard a satisfactory answer to this question. No passenger airplane can, in normal circumstances, land here without some sort of permission from the Government of Canada. Would it not be very simple to say to people coming from foreign countries, perhaps with some exceptions, that all passengers who get on a plane will give their travel documents to a person from the airline and that they will be returned when they arrive at Canadian Immigration? We would then never see people at a Canadian Immigration post at an airport without documents. However they got them, they would have the documents with which they boarded the airplane. Has any one thought about that?

Mr. Jean: Yes. The first point is that we must remember that people who deserve protection in many cases fled their country of origin using fraudulent documents because their government will not issue travel documents.

As to your point about airlines putting all documents in sealed plastic bags and then returning them upon arrival at destination, it is a matter of volume. If you were to try to do this to find the few, the congestion created would be such as to impede severely legitimate travellers.

Senator Banks: It is not a few. There are 25,000 people out there whom we cannot find.

Mr. Jean: On each flight, you may have at most two or three people in such a situation. You would be creating a process that several hundred passengers would have to endure because there are two or three without proper documentation. We have tried to develop means targeted at the people about whom we have concerns.

M. Jean: Il s'agissait des risques liés au renvoi de ces personnes dans leur pays d'origine. On se demande par exemple si elles seraient soumises à la torture ou si la situation a changé dans leur pays d'origine depuis leur arrivée.

Le sénateur Cordy: S'agit-il donc d'une évaluation des risques pour l'individu?

M. Jean: Une évaluation des risques est faite dès l'arrivée au Canada.

Le sénateur Banks: Comme l'a mentionné le président, nous aimerions être mieux informés pour le voyage que nous ferons aux États-Unis pour rencontrer nos homologues et quelques représentants de l'administration américaine qui ont certaines perceptions sur l'entrée des réfugiés au Canada et sur l'immigration en général. De nombreux Canadiens ont des préoccupations et vous recevez probablement de nombreuses lettres à ce sujet.

Vous avez mentionné des personnes qui débarquent de l'avion sans les documents requis. Nous savons d'emblée que c'est louche.

Je n'ai jamais entendu une réponse satisfaisante à cette question. Dans des circonstances normales, aucun passager d'un avion ne peut débarquer ici sans une permission du gouvernement du Canada. Ne serait-il pas très simple de dire aux passagers d'origine étrangère, en prévoyant peut-être quelques exceptions, que tous les passagers qui embarquent dans un avion devront remettre leurs titres de voyage à un employé de la compagnie aérienne et que ces documents leur seront rendus à leur arrivée au service d'immigration canadien? Plus personne n'arriverait à un poste d'Immigration Canada dans un aéroport sans ses documents. Quelle que soit la façon dont ils aient obtenu ces documents, ils seraient en possession des documents qu'ils avaient à l'embarquement. L'un de vous a-t-il des commentaires à faire à ce sujet?

M. Jean: Oui. Le premier facteur qu'il ne faut pas oublier est que les personnes qui méritent une protection se sont généralement enfuies de leur pays d'origine grâce à des documents falsifiés parce que leur gouvernement refuse de délivrer des titres de voyage.

En ce qui concerne la suggestion que vous avez faite que les compagnies aériennes placent tous les documents dans des sacs de plastique scellés et remettent les documents à leurs propriétaires à l'arrivée à destination, le volume pose un problème. Si l'on appliquait ce système pour tenter de détecter les quelques fraudeurs, la congestion ainsi provoquée risquerait de ralentir considérablement le passage des voyageurs légitimes.

Le sénateur Banks: Il ne s'agit pas d'un petit nombre de cas. Le nombre de personnes dont on a perdu la trace s'élève à 25 000.

M. Jean: Il y a peut-être tout au plus deux ou trois personnes dans ce cas sur chaque vol. On imposerait un processus à plusieurs centaines de personnes pour deux ou trois personnes qui ne seraient pas munies des documents requis. Nous avons tenté de mettre au point des systèmes de détection ciblés sur les personnes au sujet desquelles nous avons des soupçons.

Senator Banks: There is still a fairly significant number of people coming into Canada and obtaining protected status of some kind in the absence of travel documents. Am I wrong?

Mr. Jean: In 1990, we received resources from the government to embark on a control strategy. We started to station immigration control officers abroad —

Senator Banks: I know that. Am I wrong that there are still people getting off airplanes without travel documents?

Mr. Jean: You are not wrong.

Senator Banks: Canadian airline passengers, and passengers in much of the world, have accepted that, given the new regime, there are inconveniences for all of us. We did not previously need to present picture I.D, go through luggage screening and all of those things. We accept that there is a new regime now under which we must do those things. There are inconveniences. Tough. The inconvenience involved in of a couple of hundred plastic bags with documents being distributed when deplaning seems to me a small price to pay for security.

I understand that the number of people who have gained refugee status in Canada, and who have disappeared on us, is about 25,000. Weigh that fact against the inconvenience of ensuring that all travellers have a travel document when they get off the airplane.

Do you know the numbers of people who have obtained some kind of protection status and disappeared into the system in the United States? I am asking that question specifically with respect to our forthcoming trip to Washington.

Mr. Jean: On the first question, I was talking about immigration control officers, because since starting that program, we have intercepted two out of three people trying to gain direct access to Canada. We try to do deal with the one in three who are arriving in Canada in a targeted way, using intelligence information, rather than putting a process in place that looks fairly easy. However, the volume would create much congestion.

Senator Banks: People who arrive in Canada on foreign airplanes would take longer to get through the line than they do now. That is the nature of the bottleneck, right?

Mr. Jean: That would be part of it. The bottlenecks would be at the departure point, when collecting the travel documents from everyone, and at the point of landing when distributing them.

Even if you were to do that, it would still not be a perfect system unless you apply it at the border. If you do that at the exit to the gate, people will make documents disappear between departing the gate and arriving at the gate of Canada Customs. It is not a simple issue.

Le sénateur Banks: Un nombre relativement important de personnes qui arrivent au Canada obtiennent donc la protection sans être en possession des titres de voyage requis. Est-ce bien cela?

M. Jean: En 1990, nous avons reçu des ressources du gouvernement pour élaborer une stratégie de contrôle. Nous avons décidé de poster des contrôleurs de l'immigration à l'étranger...

Le sénateur Banks: Je le sais. Est-il exact qu'on laisse encore débarquer des voyageurs des avions sans qu'ils soient en possession des titres de voyage?

M. Jean: Ce n'est pas inexact.

Le sénateur Banks: Les passagers des compagnies aériennes canadiennes et ceux de la plupart des compagnies mondiales ont accepté certains inconvénients dans le contexte du nouveau régime qui a été établi. Il n'était pas nécessaire de présenter une pièce d'identité avec une photo ni de se soumettre à un contrôle des bagages ou à diverses autres formalités il y a quelques années. Nous avons accepté la mise en place d'un nouveau régime qui comporte des contraintes et des inconvénients. C'est difficile, mais les inconvénients que poserait la distribution de documents contenus dans deux centaines de sacs de plastique au débarquement de l'avion sont à mes yeux un prix peu élevé à payer pour la sécurité.

J'ai cru comprendre que le nombre de personnes qui ont acquis le statut de réfugié au Canada et dont on ne retrouve pas la trace s'élève à environ 25 000. Par conséquent, il est possible que les inconvénients liés à un système qui permettrait de s'assurer que tous les voyageurs ont un titre de voyage soient minimes.

Savez-vous combien de personnes ont obtenu la protection à leur arrivée aux États-Unis et se sont fondues dans la masse? Je pose la question en prévision de notre voyage à Washington.

M. Jean: En ce qui concerne la première question, je parlais de contrôleurs de l'immigration, parce que depuis que nous avons mis ce programme en place, nous avons intercepté deux personnes sur trois qui tentaient d'avoir un accès direct au Canada. Nous tentons de régler le cas de la troisième personne de façon ciblée, en utilisant des renseignements utiles, au lieu de mettre en place un processus à première vue assez facile qui créerait toutefois une forte congestion à cause du volume.

Le sénateur Banks: Le passage au contrôle des personnes qui arrivent au Canada sur des appareils étrangers serait plus long. N'est-ce pas lié à la nature même du goulot d'étranglement?

M. Jean: Cela en ferait partie. Les goulots d'étranglement se formeraient au point de départ, au ramassage des titres de voyage de tous les passagers, et au point de débarquement, lors de la distribution de ces documents.

Même si l'on optait pour ce système, il ne serait pas parfait, à moins de le mettre en oeuvre à la frontière. Si on le faisait à la sortie de la porte, les voyageurs feraient disparaître les documents entre le départ de cette porte et l'arrivée à la porte de Douanes Canada. C'est très complexe.

Your second question was about the number of people in the United States who arrived as refugees and since disappeared. There are 300,000 warrants for removals in the United States. We also know from previous testimony before the Congress of the U.S. that officials estimate that approximately 40 per cent of the people who are illegally in the United States entered the country legally.

Senator Banks: Returning to the Safe Third Country Agreement, and the exemptions thereto, if I were in the United States and wished to get into Canada — the larger number is coming this way — and have not succeeded by legitimate means, I will find another way. If I drop a minor at the border, — leave a baby in a basket on the doorstep, so to speak — that young person would be admitted to Canada. Would that young person not qualify others to be admitted because he or she would have status and the family connection to which Mr. Scoffield referred? The uncle or the daddy would be able to claim a family member in Canada.

Mr. Scoffield: When we were negotiating the agreement, the potential of exploiting children in this way was of great concern to both governments. The exceptions are valid only for people who are 18 years of age or older when in the process of making a refugee claim. This makes it less attractive to try to use children in this way.

If a child arrives as an unaccompanied minor, the child would be allowed into Canada. The child would be allowed to make a refugee claim. If the parents appear shortly thereafter to try to base a claim to an exception on the presence of that child, they will not be allowed to do so because the child is, by definition, under 18. As long as that child has not been granted refugee status, which is a process that takes at least a year or more in Canada, the parents will not be able to use that child as an anchor relative.

Senator Banks: If I take a 16-year-old to the border, I have a pretty good shot at being able to use that child in two years.

Mr. Scoffield: The incentive to take advantage of children that way is greatly reduced if you have to wait for years in the U.S., or elsewhere, before you can do that.

Senator Banks: The process takes years anyway, by definition.

Mr. Scoffield: Yes, it does. That is partly why it is a disincentive for the rest of the family to send the child on ahead.

Senator Banks: Do we know that for a fact?

Mr. Scoffield: Canada is party to the Convention on the Rights of the Child, which requires us to take the interests of children into consideration. This was the best way we could find to structure the agreement to deter their exploitation.

Votre deuxième question concerne le nombre de personnes qui ont disparu après leur arrivée aux États-Unis. On a émis 300 000 mandats de renvoi aux États-Unis. Des témoignages devant le Congrès américain nous ont appris que les fonctionnaires estiment qu'environ 40 p. 100 des personnes qui résident illégalement aux États-Unis y sont entrées légalement.

Le sénateur Banks: Toujours en ce qui concerne l'Entente sur les pays tiers sûrs et les dispenses, si j'étais aux États-Unis et que je désirais entrer au Canada — c'est ainsi que la plupart des réfugiés arrivent —, et que je n'avais pas réussi par des moyens légitimes, je trouverais une autre possibilité. Si je laissais un mineur à la frontière — si j'abandonnais en quelque sorte un bébé dans un panier sur le seuil de la porte —, cette jeune personne serait admise au Canada. Cette jeune personne ne permettrait-elle pas à d'autres personnes de devenir admissibles parce qu'elle aurait un statut et en raison des liens familiaux mentionnés par M. Scoffield? L'oncle ou le père pourrait faire une demande en mentionnant qu'un membre de la famille est au Canada.

M. Scoffield: Lorsque nous avons négocié l'entente, la possibilité d'une exploitation semblable d'enfants était une des grandes préoccupations des deux gouvernements. Les dispenses ne sont valides que pour les personnes qui sont âgées de 18 ans ou plus lorsqu'elles présentent une demande de statut de réfugié. L'exploitation des enfants à cette fin est donc moins attrayante.

Si un enfant arrivait au Canada comme mineur non accompagné, il serait autorisé à y entrer et on lui permettrait de faire une demande de statut de réfugié. Si le parent présente une demande peu de temps après en invoquant la présence de cet enfant comme dispense, on ne lui permettra pas de le faire parce que l'enfant est âgé de moins de 18 ans. Tant qu'on ne lui aura pas accordé le statut de réfugié, procédure qui dure au minimum un an au Canada, les parents ne pourront pas invoquer sa présence pour obtenir une dispense.

Le sénateur Banks: Si j'amène un enfant âgé de 16 ans à la frontière, j'ai de bonnes chances de pouvoir en profiter dans deux ans.

M. Scoffield: La motivation d'exploiter les enfants de la sorte est considérablement réduite s'il faut attendre des années, aux États-Unis ou dans un autre pays, pour obtenir la dispense.

Le sénateur Banks: Le processus dure de toute façon des années.

M. Scoffield: Oui. C'est une des raisons pour lesquelles ce système dissuade d'autres membres de la famille d'envoyer l'enfant d'abord.

Le sénateur Banks: En a-t-on l'assurance?

M. Scoffield: Le Canada est partie à la Convention relative aux droits de l'enfant, qui nous oblige à prendre les intérêts des enfants en considération. C'est la meilleure formule que l'on ait trouvée pour agencer l'entente de façon à éviter l'exploitation des enfants.

Senator Smith: To return to the difference between our system and the American system, on a per capita basis, do we have a much higher number of successful refugee claimants? Do you know those ratios offhand?

Mr. Jean: Are you talking acceptance rates or volumes of claims?

Senator Smith: Both, but the end result is the most important one.

Mr. Jean: The difference in acceptance rates is not that substantial. If I refer to recent figures, it is 58 per cent versus 53 per cent, if I am not mistaken.

It is an estimate in the U.S. because, as I said before, there are two levels. The first level is the asylum officers, who accept somewhere around 30 per cent, and then there is the immigration judge at the second level, who may also say yes. We have two levels that can say yes, and also a third level, the Immigration and Refugee Board.

Senator Smith: On a per capita basis, is ours not quite a bit higher?

Mr. Jean: If you accept the estimates of the United States, there rate is somewhere around 53 per cent. Ours is 58 per cent.

Senator Smith: I am not talking about that. Their population is nine times ours.

Mr. Jean: You are talking volume of claims.

Senator Smith: Yes, per capita.

Mr. Jean: This is a very good question. Prior to the reform of the asylum system in the U.S. in 1996, they used to have over 300,000 claims. They had, per capita, roughly the same volume of claims that we had. In 1996, because of a combination of factors — first, they had a number of boat arrivals from China, including the one that arrived in the harbour of Manhattan, then the first terrorist attempt on the World Trade Center — they had huge pressures on irregular migration. They decided to reform their asylum determination system.

They decided that if you claim asylum in the United States, you do not have access to either social services or job offers until either you are approved as a refugee or you have been there six months. Either you have been accepted, or the government has taken so long, six months, to decide that they give you a work permit while you await that decision. That has taken the number of refugee claims in the United States down to the level of approximately 60,000 in 2001.

Senator Smith: What was our number?

Le sénateur Smith: Toujours à propos de la différence entre notre processus et le processus américain, est-ce que le nombre de demandeurs d'asile qui obtiennent satisfaction est beaucoup plus élevé par habitant au Canada qu'aux États-Unis? Pouvez-vous mentionner les pourcentages?

M. Jean: S'agit-il du pourcentage de demandes acceptées ou du volume de demandes?

Le sénateur Smith: Les deux, mais c'est le résultat final qui importe le plus à mes yeux.

M. Jean: La différence dans le pourcentage de demandes acceptées n'est pas très marquée. D'après des chiffres récents, les pourcentages sont de 58 p. 100 et de 53 p. 100 respectivement, si je ne me trompe.

En ce qui concerne les États-Unis, il s'agit d'une estimation parce que, comme je l'ai déjà mentionné, il y a deux paliers dans ce pays. Le premier est celui des agents d'octroi d'asile, qui acceptent environ 30 p. 100 des demandes, puis le deuxième est celui du juge de l'immigration qui peut également accepter des demandes. Au Canada, il y a deux paliers où les demandes peuvent être acceptées, ainsi qu'un troisième, celui de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

Le sénateur Smith: Notre pourcentage n'est-il pas un peu plus élevé par habitant?

M. Jean: Si vous vous basez sur les estimations américaines, le taux est d'environ 53 p. 100 en ce qui concerne les États-Unis. En ce qui nous concerne, il est de 58 p. 100.

Le sénateur Smith: Ce n'est pas ce que je demande. La population américaine représente neuf fois la nôtre.

M. Jean: Vous parlez de volume de demandes.

Le sénateur Smith: Oui, par habitant.

M. Jean: C'est une excellente question. Avant la réforme de la procédure d'octroi d'asile aux États-Unis, c'est-à-dire avant 1996, il y avait plus de 300 000 demandes, ce qui représentait à peu près le même volume que chez nous, par habitant. En 1996, en raison de divers facteurs — notamment d'un certain nombre d'arrivées par bateau de la Chine, y compris celui qui avait jeté l'ancre dans le port de Manhattan, puis en raison de la première tentative d'attentat terroriste sur le World Trade Center —, les migrations clandestines ont été soumises à d'énormes pressions. Les États-Unis ont décidé de remanier leur système de détermination du droit d'asile.

Les autorités américaines ont décidé que la personne qui demande asile aux États-Unis n'a pas accès aux services sociaux ni aux offres d'emploi tant que sa demande de statut de réfugié n'a pas été acceptée ou si elle ne séjourne pas dans le pays depuis au moins six mois. Vous avez été accepté ou le gouvernement met six mois à décider de vous accorder un permis de travail en attendant qu'une décision soit rendue. Ce changement a fait diminuer le nombre de demandes de statut de réfugié à environ 60 000 aux États-Unis en 2001.

Le sénateur Smith: Quels sont les chiffres en ce qui nous concerne?

Mr. Jean: Our numbers were 44,000 in 2001 and 33,000 in 2002.

Senator Smith: That is the number I am getting at.

Mr. Jean: That is where you must be careful. The volume of asylum claims in the U.S. went down dramatically after the 1996 reforms. The volumes of irregular migration to the United States did not go down at all. Every year, there are 300,000 new irregular migrants, according to government officials and academics, and that number never went down. That means that because there is a disincentive to claim asylum and they no longer have access to a work permit, people do not claim. They claim defensively once they are apprehended.

There is a bit of choice here. Do you want a lower number of asylum claims but have people get on the ground and get lost, or, as in Canada, people who claim up front? We make a determination that either you deserve protection or you do not. If you do not deserve it, you enter the enforcement stream. Making the comparison per capita just on the basis of asylum claims is dangerous because you are comparing apples and oranges.

Senator Smith: If you do a per capita comparison, it is still five times here.

Mr. Jean: When you look at the international pressures of dealing with asylum and irregular migration, many countries are doing well on the asylum front. That does not mean they are any more effective than we are at removing these people.

Senator Smith: That could be, but many people use it as a form of queue jumping, because maybe they cannot succeed under the point system or the normal pattern. I could tell you a dozen stories to illustrate that, but I do not need to because you know them. I do not think anyone here has any qualms about bona fide refugees. It is the bona fide queue jumpers that we find troubling.

Mr. Jean: That is the challenge. We are doing a lot of comparative studies now, and we find that most countries are spending $9 out of every $10 on finding people who abuse the system.

The Chairman: Mr. Jean, would it be possible for you to prepare a short comparison for us of the American and the Canadian situations, highlighting the apples and oranges, as you just did? I would also be curious to know about the situation on the southern border of the U.S. and whether you have any information about Mexican illegal entrants currently on the loose in the United States. We are not looking for a 20-page document; we are looking for a very short, one- or two-page maximum, comparison.

M. Jean: En ce qui nous concerne, ils sont de 44 000 en 2001 et de 33 000 en 2002.

Le sénateur Smith: C'est ce que je voulais.

M. Jean: C'est là qu'il faut être attentif. Aux États-Unis, le volume des demandes d'asile a considérablement diminué après les réformes de 1996. Le volume de migrations clandestines n'a cependant pas diminué du tout. D'après les fonctionnaires et d'après des chercheurs universitaires, le nombre annuel de migrants clandestins est de 300 000 et il n'a jamais diminué. La conclusion est donc qu'étant donné que ces personnes sont dissuadées de demander le droit d'asile et n'ont plus accès à un permis de travail, elles ne présentent pas de demande. Ces migrants clandestins en présentent une à titre défensif lorsqu'ils sont appréhendés.

On a un certain choix. Veut-on que le nombre de demandes d'asile soit moins élevé mais que les personnes concernées s'évanouissent dans la nature après être arrivées sur place ou, comme au Canada, que les intéressés fassent d'abord une demande? Dans ce cas, nous décidons si vous méritez la protection. Sinon, vous êtes acheminé vers le responsable de l'application de la loi. Il est dangereux de faire une comparaison par habitant en se basant uniquement sur les demandes d'asile parce qu'on tenterait en fait de comparer des pommes et des oranges.

Le sénateur Smith: Par habitant, le nombre est malgré tout cinq fois plus élevé au Canada.

M. Jean: Compte tenu des pressions exercées à l'échelle internationale pour régler la question du droit d'asile et de la migration clandestine, de nombreux pays s'en tirent bien en ce qui concerne le droit d'asile. Ce n'est toutefois pas pour cela qu'ils sont plus efficaces en ce qui concerne l'expulsion de ces personnes.

Le sénateur Smith: C'est possible, mais de nombreuses personnes utilisent ce moyen pour resquiller parce qu'elles n'arriveraient pas à leurs fins selon le système de points ou selon la procédure normale. Je pourrais vous raconter des dizaines d'anecdotes à ce sujet, mais ce n'est pas nécessaire parce que vous êtes déjà au courant. Je pense que personne n'a d'appréhensions en ce qui concerne les réfugiés légitimes. Ce sont les resquilleurs sous couvert de légitimité qui nous préoccupent.

M. Jean: C'est ce qui pose un défi. Nous faisons actuellement de nombreuses études comparatives et nous constatons que la plupart des pays consacrent neuf dixièmes de leur budget à la détection des personnes qui abusent du système.

Le président: Monsieur Jean, serait-il possible que vous établissiez pour nous une brève comparaison entre la situation aux États-Unis et la situation au Canada, en mettant en évidence, comme vous l'avez fait, les pommes et les oranges? J'aimerais également savoir quelle est la situation à la frontière sud des États-Unis et si vous avez des renseignements sur les ressortissants mexicains clandestins qui sont en liberté aux États-Unis. Nous ne demandons pas un document de 20 pages; nous serions satisfaits d'un document très succinct, d'une ou deux pages au maximum.

It would also be useful if you could give us a descriptor of the process in each country, just in point form, with the steps we go through in Canada versus the steps they go through in the United States. It may be necessary to define terms for us if the words mean something different in one country than they do in the other.

With how many countries does Canada have a safe third country agreement?

Mr. Jean: This would be the first one.

The Chairman: Are these agreements common around the world? Are there some countries that have half a dozen or dozens of them?

Mr. Jean: They are not necessarily common around the world, but many countries in Europe abide by the Dublin Convention, which is a responsibility-sharing agreement on asylum seekers.

The Chairman: Does that have the same impact?

Mr. Jean: Yes.

The Chairman: When is a person "in Canada"? Are you in Canada when you arrive at a border post, for example?

Mr. Jean: You are in Canada the minute that you enter either our waters or land on our soil. The minute you enter our territory, you are in Canada. If you mean in terms of access to the Charter and all of that, that is when you are deemed to be in Canada.

The Chairman: What is the difference between someone who arrives at a land crossing and someone who arrives at an airport? Is there any way that one would be treated differently from the other?

Mr. Jean: Do you mean from an examination standpoint?

The Chairman: Do they have different legal entitlements?

Mr. Jean: No, they do not.

The Chairman: Why do so few people endeavour to get asylum at land crossings compared to airports?

Mr. Jean: One third of our asylum claims were presented at land ports of entry.

The Chairman: Perhaps I am misinformed. Certainly we were told there were relatively few claimants at the Ambassador Bridge and the Blue Water Bridge, maybe 50 in the last month.

Mr. Jean: We have substantial volumes of asylum claims at our land ports of entry. Last year there were 10,855.

The Chairman: When we asked the question of one of your officials there, the answer was, "We do not have much action here, nor in Sarnia."

Il serait en outre utile que vous nous donniez une description du processus dans chaque pays, sous forme de points, indiquant les diverses étapes du système canadien et celles du système américain. Il sera peut-être nécessaire de définir certains termes si leur signification varie d'un pays à l'autre.

Avec combien de pays le Canada a-t-il conclu une entente sur les pays tiers sûrs?

M. Jean: C'est le premier point.

Le président: Est-ce un type d'entente courant à l'échelle mondiale? Est-ce que certains pays en ont signé une demi-douzaine ou une douzaine?

M. Jean: Ce type d'entente n'est pas très courant à l'échelle mondiale, mais de nombreux pays européens adhèrent à la Convention de Dublin qui est une entente de partage des responsabilités en ce qui concerne les demandeurs d'asile.

Le président: Cette convention a-t-elle le même impact?

M. Jean: Oui.

Le président: Quand considère-t-on qu'une personne est «au Canada»? Est-on au Canada quand on arrive à un poste frontière, par exemple?

M. Jean: On est au Canada dès l'instant où l'on pénètre dans nos eaux territoriales ou sur notre sol. Dès l'instant où l'on pénètre dans notre territoire, on est au Canada. Si vous pensez à l'accès à la Charte, par exemple, c'est à ce moment-là que l'on est censé être au Canada.

Le président: Quelle est la différence entre une personne qui arrive à un poste frontalier terrestre et une personne qui arrive à un aéroport? Est-ce que le traitement diffère d'une à l'autre à certains égards?

M. Jean: Voulez-vous savoir s'il diffère du point de vue de l'examen?

Le président: Ces deux personnes ont-elles des droits légaux différents?

M. Jean: Non.

Le président: Pourquoi est-ce que le nombre de personnes qui tentent d'obtenir le droit d'asile est-il beaucoup moins élevé aux postes frontaliers terrestres que dans les aéroports?

M. Jean: Un tiers des demandes d'asile sont présentées à des points d'entrée terrestres.

Le président: Je suis peut-être mal informé. On nous a dit qu'il y avait relativement peu de demandeurs au pont Ambassador et au pont Blue Water; une cinquantaine au cours du dernier mois.

M. Jean: Le volume des demandes d'asile à nos points d'entrée terrestres est considérable. L'année dernière, leur nombre s'est élevé à 10 855.

Le président: Lorsque nous avons posé la question à un de vos fonctionnaires, il a répondu: «Il ne se passe pas grand-chose ici, ni à Sarnia».

Mr. Jean: Some ports of entry receive more claims than others. It could be that that port of entry does not receive a lot of claims.

The Chairman: Those are our two busiest crossings.

Mr. Jean: Many of our asylum claims come through Fort Erie in the Niagara Peninsula and at Lacolle. We get many at Windsor, but I think they come through the tunnel rather than over the bridge.

The Chairman: Any reason why?

Mr. Jean: There are shelters in the United States for some of these people. The reason they use a certain port often has to do with where the shelters are on the other side of the border. That is why you saw so much media attention when we started "directing back" in Lacolle. "Direct back" has been a policy for a number of years, but there are not many shelters on the Vermont side of the border.

The Chairman: Are the shelters run by NGOs?

Mr. Jean: They are.

The Chairman: We have published our regulations in terms of the Safe Third Party Agreement with the United States. We are hopeful that the Americans will publish theirs this month. If things go well, the treaty will go into effect some time this summer. What further Congressional approvals are required?

Mr. Jean: They have to publish preliminary recommendations, receive comments and then publish their final recommendations.

The Chairman: Is it entirely an administrative matter?

Mr. Jean: It is the administrative branch; it is not legislative.

The Chairman: It is not a Congressional matter at all?

Mr. Jean: That is correct.

The Chairman: Are there any funding requirements for Congress to put this into effect?

Mr. Jean: No. It is executive-related as well.

The Chairman: Is there no money involved? Will no money be spent once this comes into effect?

Mr. Jean: One hopes to rely on resources based on the volumes of claimants that we have right now to the implement the agreement. There is no money involved at this point.

The Chairman: You are telling me that when the agreement comes into effect, there will be no additional processing costs for the United States when we send people back? I am sure that is not what you meant to say.

Mr. Jean: They already have resources in place to deal with asylum claims.

M. Jean: Le nombre de demandes est plus élevé à certains points d'entrée qu'à d'autres. Il est possible qu'on ne reçoive pas beaucoup de demandes à ce point d'entrée.

Le président: Ce sont nos deux points d'entrée où le passage est le plus intense.

M. Jean: Un grand nombre des demandes d'asile au Canada sont faites à Fort Erie, dans la péninsule de Niagara, et à Lacolle. Nous en recevons beaucoup aussi à Windsor, mais je pense qu'il s'agit de personnes qui viennent par le tunnel plutôt que par le pont.

Le président: Y a-t-il des raisons?

M. Jean: Il y a des refuges aux États-Unis pour certaines de ces personnes. La raison pour laquelle on utilise souvent un point d'entrée déterminé est liée à la présence de refuges de l'autre côté de la frontière. C'est pourquoi les médias s'y sont beaucoup intéressés lorsque nous avons adopté la politique du «renvoi temporaire» à Lacolle. Le renvoi temporaire est une politique qui est en place depuis plusieurs années, mais le nombre de refuges n'est pas très élevé au Vermont.

Le président: Les refuges sont-ils administrés par des ONG?

M. Jean: Oui.

Le président: Nous avons publié les règlements liés à l'Entente sur les pays tiers sûrs avec les États-Unis. Nous espérons que les Américains publieront les leurs ce mois-ci. Et si tout va bien, le traité entrera en vigueur dans le courant de l'été. Quelles autres autorisations du Congrès sont nécessaires?

M. Jean: Les Américains doivent publier les recommandations préliminaires, recevoir des commentaires, puis publier leurs recommandations finales.

Le président: Est-ce uniquement une question administrative?

M. Jean: C'est une question qui relève de l'administration et pas du pouvoir législatif.

Le président: Cette question ne relève donc pas du tout du Congrès.

M. Jean: C'est bien cela.

Le président: Le Congrès doit-il accorder du financement pour la mise en oeuvre de cette entente?

M. Jean: Non. Cette question relève de l'Exécutif également.

Le président: Cette entente ne nécessite-t-elle pas de mise de fonds? Son entrée en vigueur n'entraînera-t-elle pas des dépenses?

M. Jean: On compte s'en tirer avec les ressources prévues en fonction du nombre actuel de demandeurs pour mettre l'entente en oeuvre. On n'a pas besoin de fonds supplémentaires pour le moment.

Le président: Vous avez mentionné que lorsque l'entente entrera en vigueur, elle n'entraînera aucun frais de traitement supplémentaire pour les États-Unis lorsque nous y renverrons des demandeurs. C'était certainement un lapsus.

M. Jean: Les ressources nécessaires pour traiter les demandes d'asile sont déjà en place aux États-Unis.

The Chairman: We will increase the number of asylum claims by sending people back. We will be saying no to many people. A significant number will not be able to come here any more.

Le président: En y renvoyant des demandeurs, nous ferons augmenter le nombre de demandes d'asile. Nous refuserons de nombreuses demandes. Un nombre considérable de personnes ne pourront plus entrer au Canada.

Mr. Scoffield: Mr. Chairman, I have been privy to some of the work that has gone on in the U.S. on their regulatory package. The executive has been looking at costs required to implement that agreement. There are direct costs to adjudicate decisions for people returning to the U.S. and other costs relating to any limited assistance that is made available, particularly to unaccompanied children. That has all been taken into account within the parameters of the existing budget allocations to the responsible authority, previously the Immigration and Naturalization Service, now the Department of Homeland Security. They are reallocating money within their existing budgets rather than requesting additional votes from the Congress.

M. Scoffield: Monsieur le président, je suis au courant de certains des travaux concernant la série de règlements américains. L'Exécutif a examiné le coût de la mise en oeuvre de l'entente. Les décisions sur les demandes de personnes renvoyées aux États-Unis entraînent des coûts directs et d'autres frais sont liés à l'aide restreinte disponible, surtout à celle qui est accordée aux enfants non accompagnés. Tous ces facteurs ont été pris en considération dans les paramètres de l'enveloppe budgétaire actuelle de l'autorité responsable, qui était l'Immigration and Naturalization Service (service d'immigration et de naturalisation) et qui est actuellement le Department of Homeland Security (ministère de la Sécurité intérieure). Les autorités américaines font des réaffectations dans leurs budgets actuels au lieu de demander des crédits supplémentaires au Congrès.

The Chairman: Mr. Scoffield, in your best judgment, there is no likelihood of obstruction of this agreement in Congress?

Le président: Monsieur Scoffield, y a-t-il à votre avis peu de probabilités d'obstruction de la part du Congrès?

Mr. Scoffield: Certainly the Congress has no role in ratifying the agreement. It is an executive agreement signed under the authority of the Secretary of State. The regulatory process, again, it is an executive process. Members of Congress, of course, will have opinions that they may voice to the executive branch, but they do not have a vote or role in the ratification of the regulations.

M. Scoffield: Le Congrès n'intervient pas dans la ratification de l'entente. Il s'agit d'une entente exécutive, signée sous l'autorité du Secrétaire d'État. Le processus réglementaire est un processus qui relève de l'Exécutif. Les membres du Congrès pourront certes donner leur opinion à l'Exécutif, mais ils n'ont pas le droit de vote ou n'interviennent pas dans la ratification des règlements.

Mr. Jean: Congress has an oversight of the executive branch. It is quite likely that they would be briefed prior to the signing of the agreement, and that in their normal oversight of agreements, they would have input.

M. Jean: Le Congrès a droit de regard sur l'Exécutif. Il est très probable que ses membres en seront informés avant la signature de l'entente et qu'ils donnent leur avis dans le cadre de leurs prérogatives normales de regard sur les accords et les ententes.

The Chairman: You do not believe they would vote any additional funds for this?

Le président: Vous ne pensez pas que le Congrès votera des fonds supplémentaires pour cette entente.

Mr. Jean: That is the information I received from my American colleagues.

M. Jean: Pas d'après les renseignements que m'ont communiqués mes collègues américains.

The Chairman: I asked if there is a difference between land crossings and airports. Your answer was that the process is exactly the same. Is that correct?

Le président: J'ai demandé s'il y avait une différence entre les passages frontaliers terrestres et les aéroports. Vous avez répondu que le processus est exactement le même. Est-ce bien cela?

Mr. Jean: In a situation where we cannot examine someone — we may need an interpreter or we may have too many claimants at the same time and in the same place — we can direct people back to the United States. There is no question it is easier to direct someone back at a land port of entry than at an airport. Usually, we will not use "direct back" at an airport.

M. Jean: Lorsque nous ne pouvons pas soumettre une personne à un examen — parce que nous avons besoin d'un interprète ou que le nombre de demandeurs est trop élevé à un moment et à un endroit précis —, nous pouvons la renvoyer temporairement aux États-Unis. Il est indéniable qu'il est plus facile de renvoyer temporairement quelqu'un à un point d'entrée terrestre qu'à un aéroport. D'habitude, on n'a pas recours au système du «renvoi temporaire» à un aéroport.

The Chairman: When you say "direct back," you mean to tell someone: "You cannot come in; go away."

Le président: Vous faites en réalité savoir à la personne qu'elle ne peut pas entrer et vous lui dites de s'en aller.

Mr. Jean: It means that we will allow them to come at a later date. Either there are too many people or there are no interpreters available or no officers to make a full examination before proceeding with the case.

M. Jean: Nous lui permettrons de venir à une date ultérieure. Nous ne pouvons pas faire d'examen exhaustif parce qu'il y a trop de personnes en même temps ou parce qu'aucun interprète ou aucun agent n'est disponible.

The Chairman: The "direct back" policy guarantees people the right to come and represent themselves?

Mr. Jean: That is right. "Direct back" is not the same as the Safe Third Party Agreement, where you tell someone to go back and have the claim heard in the United States.

Senator Banks: I am reading the instructions that you have sent out to your officers: The policy is to have a full and complete front-end screening examination before the claimant is allowed into Canada.

This relates back to the question that the chair asked earlier about when someone is actually in Canada. Talking about having this full and complete front-end screening examination before the claimants are allowed into Canada is not quite accurate, is it? They are already in Canada. The worst that will happen is that they will be told to come back next Thursday. People could also be detained or adjudged to be proper refugee claimants. There is no such thing as, "Sorry, you cannot come in here" once people's feet are on the ground here?

Mr. Jean: In the current context, where the Safe Third Party Agreement with the United States is not in effect, "direct back" means that people will come back at some later stage. We will examine their claim later when we will be in a better position to do a full screening on safety, security and other grounds before we decide what to do with them.

Senator Banks: Right, but the sentence about having a full front-end examination "before the claimant is allowed into Canada" is not quite true?

Mr. Jean: It is true. We will not compromise our screening of people who arrive at a land port of entry or people who arrive at an airport. We have questions; we may have a concern that we will bring to the attention of our partner agencies.

Senator Banks: I understand the process. I am only asking about the phrase, "before the claimant is allowed into Canada." That phrase is not quite correct, is it?

Mr. Jean: The only exception would be people who may have sneaked into Canada. They are already in Canada and they may have avoided examination. We may give them an appointment later, but those people are already in Canada.

They are not people who came to either a land port of entry or an airport. The upfront screening of those who arrive at a port of entry, whether that is a land or air port of entry, will not be compromised because of a lack of resources or interpreters.

Senator Banks: Where is the upfront screening done?

Le président: La politique du «renvoi temporaire» garantit-elle aux personnes concernées le droit de venir et de se présenter elles-mêmes?

M. Jean: C'est bien cela. Il ne faut pas confondre la politique du «renvoi temporaire» avec l'Entente sur les pays tiers sûrs; dans ce dernier cas, on renvoie quelqu'un aux États-Unis pour y faire entendre sa demande.

Le sénateur Banks: D'après les directives que vous avez envoyées à vos agents, la politique consiste à faire un examen de contrôle initial exhaustif avant d'autoriser le demandeur à entrer au Canada.

Ma question est liée à celle que le président a posée au sujet du moment à partir duquel une personne est considérée comme étant au Canada. Si je comprends bien, il n'est pas tout à fait exact de mentionner la tenue d'un examen de contrôle initial exhaustif avant d'autoriser les demandeurs à entrer au Canada, puisqu'ils sont déjà au Canada. Dans la pire des éventualités, on leur dira de revenir le jeudi suivant. Ces personnes pourraient être également détenues ou considérées comme des demandeurs d'asile légitimes. Je ne pense pas que l'on puisse refuser l'entrée à quelqu'un qui a déjà les pieds ici. Est-ce bien cela?

M. Jean: Dans le contexte actuel, puisque l'Entente sur les pays tiers sûrs avec les États-Unis n'est pas encore en vigueur, le «renvoi temporaire» permet à une personne de revenir à une date ultérieure. Nous examinerons sa demande plus tard, lorsque nous serons davantage en mesure de faire un contrôle exhaustif axé sur la sûreté, sur la sécurité et sur d'autres critères, avant de prendre une décision.

Le sénateur Banks: D'accord, mais la phrase où il est question d'un examen initial exhaustif «avant que le demandeur ne soit autorisé à entrer au Canada» n'est pas tout à fait exacte.

M. Jean: Si. Nous ne compromettons pas les vérifications concernant les personnes qui arrivent à un port d'entrée ou celles qui arrivent à un aéroport. Nous avons des questions à leur poser; nous avons peut-être des préoccupations que nous signalerons aux agences avec lesquelles nous collaborons.

Le sénateur Banks: Je comprends le processus. Ma question concernait uniquement la phrase «avant que le demandeur ne soit autorisé à entrer au Canada». Cette phrase n'est pas tout à fait exacte. Est-ce bien cela?

M. Jean: La seule exception s'appliquerait aux personnes entrées clandestinement au Canada. Elles sont déjà au Canada et ont peut-être évité l'examen. Nous leur donnerons peut-être un rendez-vous plus tard, mais ces personnes sont déjà au Canada.

Ce ne sont pas les personnes qui sont arrivées à un point d'entrée terrestre ou à un aéroport. On ne tient pas à compromettre la vérification initiale concernant les personnes qui arrivent à un point d'entrée, qu'il s'agisse d'un point d'entrée terrestre ou aérien, à cause d'un manque de ressources ou d'interprètes.

Le sénateur Banks: Quand cette vérification initiale est-elle faite?

Mr. Jean: When people arrive, they must submit a questionnaire to us. There is a long interview of one to three hours.

Senator Banks: Are they already in Canada?

Mr. Jean: They are already in Canada. They have not been authorized to stay; they have just entered Canada.

Senator Banks: I am confused. These words say, "before the claimant is allowed into Canada."

Mr. Jean: "Allowed" is a legal term that means that you have been given an authorized status.

Senator Banks: Once my foot touches Canadian soil, I have a status, so I am allowed into Canada.

Mr. Jean: You are allowed to be heard.

Senator Banks: Am I entitled to "process," whatever that is?

Mr. Jean: That is right.

Senator Forrestall: I am somewhat confused as well. When you say, "Come back and see us," where are they told to go to? Are they to go home?

Mr. Jean: We are talking about a specific situation. The only time we will use the direct-back is at the Canada-U.S. border, where people are basically told to go back to, let us say, Buffalo. They will come back at a certain date when we will be in a position to examine them thoroughly. The direct-back is only used at a land port of entry between the United States and Canada.

In an airport situation, we will make sure that we have the process in place to examine you fully. If we do not, we may put you in detention for a few hours until we do.

Senator Forrestall: What are the differences among land port, inland and airport examinations?

Mr. Jean: They are different in terms of process. In terms of legal access, there is no difference.

Senator Forrestall: Tell me, where is "inland"?

Mr. Jean: "Inland" means the person is already in Canada. It is not at a port of entry.

Ms. Caroline Melis, Director, Program Development, Enforcement Branch, Citizenship and Immigration Canada: For example, if you were applying at a Citizenship and Immigration office in Ottawa, you would be applying at a port inland. Land ports of entry are any of the ports of entry along the 49th parallel. Air ports of entry are any of the major international airports.

Senator Forrestall: Could the people in this second column have been in Canada for a day, two days or ten months?

M. Jean: Lorsque les personnes arrivent au Canada, elles doivent répondre à un questionnaire. Elles sont soumises à une longue entrevue qui dure de une à trois heures.

Le sénateur Banks: Sont-elles déjà au Canada?

M. Jean: Oui. Elles n'ont pas encore été autorisées à rester car elles viennent d'entrer au Canada.

Le sénateur Banks: Je ne m'y retrouve plus. Cette directive mentionne: «avant que le demandeur ne soit autorisé à entrer au Canada».

M. Jean: «Autorisé» est un terme juridique qui signifie que l'on a reçu une autorisation de séjour.

Le sénateur Banks: Dès que mon pied foule le sol canadien, j'ai un statut et, par conséquent, je suis autorisé à entrer au Canada.

M. Jean: Vous êtes autorisé à être entendu.

Le sénateur Banks: Ai-je droit au «processus»?

M. Jean: C'est bien cela.

Le sénateur Forrestall: Je ne m'y retrouve pas très bien également. Lorsque vous dites à la personne de revenir plus tard, où lui dites-vous d'aller? Doit-elle rentrer dans son pays?

M. Jean: Il s'agit d'une situation précise. Le seul endroit où nous avons recours à la politique du «renvoi temporaire» est à la frontière canado-américaine, où l'on dit à quelqu'un de retourner à Buffalo par exemple. Cette personne reviendra à une date ultérieure, lorsque nous serons en mesure de faire un examen exhaustif. Cette politique n'est appliquée qu'aux points d'entrée terrestres entre les États-Unis et le Canada.

Dans les aéroports, nous nous assurons que le processus est en place pour faire un examen exhaustif. Sinon, nous pouvons mettre la personne en détention pour quelques heures en attendant de pouvoir procéder à l'examen.

Le sénateur Forrestall: Quelles sont les différences entre les examens aux points d'entrée terrestres, les examens dans des postes intérieurs et les examens dans les aéroports?

M. Jean: Le processus est différent. En ce qui concerne l'accès légal, il n'y a pas de différence.

Le sénateur Forrestall: Qu'entendez-vous par «postes intérieurs»?

M. Jean: Cela signifie que la personne est déjà au Canada et qu'il ne s'agit pas d'un point d'entrée.

Mme Caroline Melis, directrice, Développement du programme, Direction générale de l'exécution de la loi, Citoyenneté et Immigration Canada: Par exemple, si vous présentez une demande à un bureau de Citoyenneté et Immigration Canada à Ottawa, c'est une demande faite dans un poste intérieur. Les points d'entrée terrestres sont ceux qui sont situés le long du 49e parallèle. Les aéroports d'entrée sont les divers grands aéroports internationaux.

Le sénateur Forrestall: Les personnes mentionnées dans cette deuxième colonne pourraient-elles séjourner depuis un jour, depuis deux jours ou depuis dix mois au Canada?

Mr. Jean: If you are looking at the inland column in the volume of asylum claims, these may be people who came into Canada legally at some point and then decided they wanted to claim for some reason. These people may have come here legally from the United States, or they may have come here illegally, sneaked in between border points and made a claim inland. That is a possibility.

Senator Forrestall: Do you have any breakdown of legal and/or illegal claims?

Mr. Jean: The problem with inland claims is that most of them will not tell you exactly how they arrived in Canada. Did they come with a visa? Did they come from the United States in between border points? This is not information they will volunteer easily.

We have some information and we have some intelligence. At ports of entry, I can tell you whether they are coming from an air port or a U.S. port of entry. When people sneak in or want to change their terms and conditions once they are in Canada, not all of them will tell you how they entered.

Senator Forrestall: People coming by water are not measurable, then; is that figure below one per cent?

Mr. Jean: I will give an example. Someone comes via the United States. He decides he will not claim at the port of entry. He sneaks in between two ports of entry. He is illegally in Canada, via the United States. He claims asylum in Canada. He will not necessarily volunteer that information to us.

Senator Banks: Is it correct that providing that information is not a condition of their being properly considered for asylum?

Mr. Jean: We still must hear their claim for asylum. However, we certainly try to say to people that if they are not cooperative in terms of telling us who they are or how they got here and all the things related to that, it will affect decisions that we have to make on detention, on the risk that they represent and on the amount of screening we have to do. For example, in Toronto, where we are monitoring our detention efforts, we see that when we start detaining certain people they then come up with their identity documents. The behaviour can change if you offer an incentive. However, you want that incentive to be very well managed. Detention is not something to take lightly, and it is an extremely expensive tool.

M. Jean: Dans cette colonne, le volume des demandes d'asile peut représenter les personnes qui sont venues au Canada légalement à un certain moment, puis ont décidé de faire une demande pour une raison ou une autre. Ces personnes sont peut-être arrivées légalement des États-Unis, ou illégalement, car elles peuvent être passées clandestinement entre deux points frontaliers et avoir décidé de présenter une demande au Canada. C'est toujours possible.

Le sénateur Forrestall: Avez-vous les chiffres pour les demandes légales et pour les demandes illégales?

M. Jean: Le problème en ce qui concerne les demandes faites dans un poste intérieur est que la plupart d'entre elles ne permettent pas de savoir exactement comment le demandeur est arrivé au Canada. Est-il arrivé avec un visa? Est-il arrivé des États-Unis entre deux points frontaliers? C'est un type d'information que l'on a de la difficulté à obtenir.

Nous avons certaines informations et certains renseignements secrets. Aux ports d'entrée, je peux déterminer si les personnes viennent d'un aéroport ou d'un point d'entrée américain. Lorsque certaines personnes viennent clandestinement, ou veulent modifier leurs conditions de séjour lorsqu'elles sont déjà au Canada, ne sont pas toutes disposées à révéler comment elles sont entrées.

Le sénateur Forrestall: Le nombre de personnes qui viennent par la voie maritime ne peut dès lors pas être évalué. Le chiffre est-il inférieur à 1 p. 100?

M. Jean: Je citerai un exemple. Une personne vient par les États-Unis. Elle décide de ne pas faire de demande au point d'entrée. Elle passe clandestinement entre deux points d'entrée. Elle est donc entrée illégalement au Canada par les États-Unis. À supposer que cette personne demande le droit d'asile au Canada, elle ne nous communiquera pas nécessairement de son plein gré cette information.

Le sénateur Banks: Est-il exact que l'on ne soit pas tenu de fournir cette information pour qu'une demande d'asile soit dûment examinée?

M. Jean: Nous devons malgré tout entendre la demande d'asile. Cependant, nous laissons entendre aux intéressés que s'ils ne sont pas coopératifs et refusent de nous donner des informations sur leur identité ou sur la façon dont ils sont arrivés au Canada et diverses autres informations, cette attitude aura une influence sur les décisions que nous devrons prendre en ce qui concerne une éventuelle détention, les risques qu'ils représentent et le degré de contrôle à faire. À Toronto par exemple, où nous suivons nos efforts en matière de détention, on constate que certaines personnes montrent leurs documents d'identité lorsqu'on décide de les mettre en détention. Le comportement peut changer si vous donnez une motivation. Cependant, il est nécessaire de très bien gérer cette motivation. La détention n'est pas un outil auquel on peut avoir recours à la légère, car c'est un outil extrêmement coûteux.

Senator Atkins: My question is with regard to the Advanced Passenger Information. I can understand that if a flight is several hours long, there is some opportunity to put that information through a computer. However, what if a flight is short? Take me through how you would deal with that kind of situation.

Mr. Jean: That is a very good point. Needless to say, most of our efforts are directed at transcontinental flights. As we can see from the discussions we have just had, if people want to come to Canada from the United States, they do not necessarily need to fly. We have a long common border. However, a few hours is enough for us to check all our systems, including CPIC, our intelligence data banks, immigration and customs violations. Advanced Passenger Information primarily gives us the information in the database suggesting these people may be inadmissible. Later, we look at what we call "personal name records." This is all the information that comes from when you purchase the ticket, such as addresses and travel agents — the type of intelligence information that will allow us to look better at associations, trends. That allows us to target the people of whom we want to ask a few more questions when they arrive.

Since October, when we started experimenting with Advanced Passenger Information, we have been extremely successful in terms of identifying people on the immigration side. Our customs colleagues have had some success on the drug side. The Joint Passenger Analysis Unit in Miami, where there are both Canadian and U.S. officials, has had some success in a handful of cases with terrorists. It is a very valuable tool.

Senator Atkins: There are no secrets any more. You know all about me.

Mr. Jean: I would not say that. We are not there yet. However, it is a valuable tool in terms of targeting screening efforts when people arrive at a port of entry.

Senator Atkins: Are you telling me that the computer has the information from CSIS and the RCMP in one source?

Mr. Jean: We have what we call a "lookout." Lookouts are the names of people that we are concerned may be inadmissible for one reason or another.

Senator Atkins: I carry a green passport. Why is it that when I arrive in Canada from a foreign country, your examination officers are looking a little more closely at that passport than they would a regular blue one?

Mr. Jean: I carried a red passport for a number of years when I served abroad. I have been looked at with greater scrutiny on occasion and referred to secondary examinations twice.

Le sénateur Atkins: Ma question concerne l'Information préalable sur les passagers. Je comprends que si un vol dure plusieurs heures, on a l'occasion de communiquer cette information par ordinateur. Est-ce toutefois possible lorsqu'il s'agit d'un vol de courte durée? Voulez-vous m'expliquer comment vous procédez dans ce cas-là?

M. Jean: C'est une excellente question. Il est inutile de rappeler que la plupart de nos efforts concernent les vols transcontinentaux. Comme ont permis de le constater les discussions que nous venons d'avoir, les personnes qui veulent venir au Canada par les États-Unis ne doivent pas nécessairement prendre l'avion. Nous avons une longue frontière commune. Cependant, quelques heures nous suffisent pour vérifier tous nos systèmes, y compris les informations du Centre d'information de la police canadienne, nos banques de renseignements, les informations sur les infractions en matière d'immigration et de douanes. L'Information préalable sur les passagers nous communique les renseignements de la base de données qui indiquent que les personnes concernées pourraient être admissibles. Nous examinons ensuite le registre des renseignements personnels qui contient tous les renseignements liés à l'achat du billet, comme les adresses et le nom des agents de voyages. C'est le type de renseignements utiles qui permettent d'établir plus facilement les liens et les tendances. Ces renseignements nous permettent de cibler la personne à laquelle nous voudrions poser quelques questions supplémentaires à son arrivée.

Depuis octobre, lorsque nous avons mis le système d'Information préalable sur les passagers à l'essai, nous avons pu cibler un assez grand nombre de personnes du côté de l'immigration. Nos collègues des douanes ont également fait des essais concluants en ce qui concerne le trafic des stupéfiants. L'unité mixte d'analyse des renseignements sur les voyageurs de Miami, composée de fonctionnaires canadiens et américains, a fait des interventions efficaces dans quelques cas impliquant des terroristes. C'est un outil très efficace.

Le sénateur Atkins: Il n'y a plus de secrets. Vous savez donc tout sur moi.

M. Jean: Je ne dirais pas ça. Nous n'en sommes pas encore arrivés à ce point. Cependant, c'est un outil efficace pour cibler les efforts de contrôle, lorsque les gens arrivent à un point d'entrée.

Le sénateur Atkins: Voulez-vous dire que l'ordinateur contient simultanément les renseignements du SCRS et ceux de la GRC?

M. Jean: Nous avons ce que nous appelons un système de signalements. La liste des signalements contient les noms des personnes qui pourraient être inadmissibles pour une raison ou pour une autre.

Le sénateur Atkins: J'ai un passeport vert. Pourquoi les agents examinent-ils un peu plus attentivement ce passeport qu'un passeport régulier de couleur bleue quand je rentre d'un voyage à l'étranger?

M. Jean: J'ai eu un passeport rouge pendant plusieurs années, lorsque j'étais à l'étranger. On l'examinait plus attentivement à l'occasion et j'ai dû subir un examen secondaire à deux occasions.

The Chairman: I have several quick questions, Mr. Jean. I am sure we received testimony a few months ago that Customs and Immigration computers were not compatible. Is that true?

Le président: J'ai quelques petites questions à poser, monsieur Jean. Je suis certain qu'il y a quelques mois, un témoin a mentionné que les ordinateurs des Douanes et ceux de l'Immigration n'étaient pas compatibles. Est-ce bien le cas?

Mr. Jean: The initial check when you arrive at the port of entry in Canada is done at the primary line by Canada Customs. Their computers have access to our lookouts.

M. Jean: La vérification initiale lorsqu'on arrive à un point d'entrée au Canada est faite par Douanes Canada à la ligne d'inspection primaire. Les ordinateurs de Douanes Canada ont accès à nos listes de signalements.

The Chairman: We will have to go back and look at the information, but I am sure we heard testimony that the Customs computers and the people on the primary inspection line do not have access to your data, and their computer system is just not talking to your computer system.

Le président: Il faudra que je vérifie, mais je suis certain qu'un témoin a mentionné que les ordinateurs de Douanes Canada et les préposés à la ligne d'inspection primaire n'ont pas accès à vos données et que leur système informatique n'est pas compatible avec le vôtre.

Mr. Jean: At the primary line, they have access to our lookouts. That tells them whether a person could be inadmissible and should be referred to Immigration's secondary unit. As for access to databases of people that may be inadmissible, they would have that at the front end. I would have to examine the testimony you heard to see if there are other systems that are not compatible.

M. Jean: Les agents qui se trouvent à la ligne d'inspection primaire ont accès à nos listes de signalements. Ces listes indiquent si une personne pourrait être inadmissible ou devrait être acheminée vers le service d'examen secondaire d'Immigration. En ce qui concerne l'accès aux bases de données sur les personnes qui pourraient être inadmissibles, ils y ont directement accès. Il faudrait que j'examine le témoignage que vous avez entendu pour voir si d'autres systèmes ne sont pas compatibles.

The Chairman: We will take a look. If we find it, perhaps our researcher can be in touch with you.

Le président: Nous devrons vérifier. Si nous le retrouvons, notre attaché de recherche pourra peut-être communiquer avec vous.

Mr. Jean: I would be happy to look at it.

M. Jean: Je serais heureux de l'examiner.

The Chairman: Touching briefly on Senator Banks' question about seizing documents of people getting on aircraft, your response was, I think, that some of the documentation, by nature, would not be correct anyway because it comes from refugees. You spent the most time explaining that it would be time consuming and difficult with which to deal.

Le président: À la question du sénateur Banks sur la saisie des documents des passagers d'un avion, vous avez répondu, si je ne me trompe, que certains documents ne seraient pas valides de toute façon parce qu'ils appartiennent à des réfugiés. Vous avez longuement expliqué que ce serait très long et difficile.

Presumably, you would not seize documents of Canadian citizens who were returning. Would they not make up the bulk of people arriving? If that is the case, could you not have a system that picks up non-Canadians only?

Je présume que vous ne saisiriez pas les documents de citoyens canadiens qui rentrent au pays. Ne représentent-ils pas la majorité des passagers? Dans ce cas, ne pourriez-vous pas instaurer un système qui s'appliquerait uniquement aux non-Canadiens?

Mr. Jean: Many of the documents that are being used in an improper fashion may be Canadian passports in which the photo has been substituted. Therefore, trying to triage what documents to exempt from such a procedure would be very difficult.

M. Jean: La plupart des documents utilisés à des fins frauduleuses peuvent être des passeports canadiens sur lesquels la photo a été remplacée. Par conséquent, il serait très complexe d'instaurer un système nécessitant un tri des documents à exempter.

I was trying to illustrate earlier, in response to Senator Banks, that you could not do that reconciliation without treating this group of passengers almost as one population, and bagging all their documents and taking them all to the final checkpoint. That would not be sufficient because people could destroy the documents between the gate and the port of entry.

Lorsque j'ai répondu au sénateur Banks, j'ai tenté d'expliquer que l'on ne pouvait faire ce contrôle sans traiter ce groupe de passagers en bloc; il serait par conséquent nécessaire de placer tous les documents dans des sacs et de les amener tous au dernier poste de contrôle. Ce ne serait pas suffisant parce que certaines personnes pourraient détruire les documents entre la porte et le point d'entrée.

When you actually arrive at the port of entry, where Canada Customs is stationed, as you know, there may be several flights converging there. You would have systems in place. I think the

Au point d'entrée où sont les guichets de Douanes Canada, les passagers de plusieurs vols peuvent être réunis. Il faudrait mettre un système en place. Le meilleur exemple est le vestiaire du Centre

best example is the coat check at the National Arts Centre, where everyone goes at once when several plays finish at exactly the same time and you have to match the coats to individuals.

national des arts où les spectateurs de plusieurs spectacles qui se terminent exactement à la même heure se rendent simultanément et où il faut retrouver le manteau de chaque client.

The Chairman: It would not be much different from the baggage carousel that says "Flight 352 from Halifax," where baggage is coming through. You could have the same set-up at the primary inspection line indicating that people from this flight are going through this line. It is doable.

Le président: Ce ne serait pas très différent du carrousel à bagages du «vol 352 en provenance de Halifax», par exemple, par où arrivent les bagages. On pourrait adopter le même système à la ligne d'inspection primaire en indiquant que les passagers de tel vol doivent passer par telle ligne. C'est faisable.

Mr. Jean: The carousel is self-service. If the government had to do that and wanted to do it with some degree of integrity, it would create tremendous congestion.

M. Jean: Le carrousel est self-service. Si le gouvernement voulait instaurer un système semblable et maintenir une certaine intégrité, cela causerait une congestion énorme.

The other point, of course, is that the cost to the airline industry would be quite substantial.

L'autre facteur est que cela représenterait, bien entendu, un coût très substantiel pour les compagnies aériennes.

The Chairman: The reason some of us are confused is that when we travel, we are asked for identification. We are told when we go to check in that they need to see our passport and then they stamp "DOCS" on our boarding pass, which, I presume, is short for "documents." We see that happening and we are wondering why.

Le président: La raison pour laquelle nous sommes déconcertés est que, lorsque nous voyageons, on nous demande une pièce d'identité. On nous dit, au moment de l'enregistrement des bagages, que nous devons montrer notre passeport, puis on appose un timbre «DOCS» sur notre carte d'embarquement, ce qui est, je présume, une abréviation pour «documents». Nous nous demandons pourquoi.

Mr. Jean: You probably remember that 15 years ago, you were never asked for your documents when you were about to board at the gate. You were always asked for your documents when you checked in. Nowadays, you are asked for your documents when you check in, and again later on. Most places now ask for your documents at the gate. The answer is fairly simple. The only document check that really counts from a screening and immigration perspective is the one at the gate, when you get to the door. For example, I am Daniel Jean and I intend to travel regularly to Canada. I will check in and receive a boarding pass. Once I get to the transit lounge, I will give my boarding pass to you, Senator Kenny. If there is no document check when you board the plane, you will be able to get on the plane using my identity. That is why you have this multiplicity of checks. In reality, the only one that counts is at the departure gate.

M. Jean: Vous vous souvenez peut-être qu'il y a 15 ans, on ne vous demandait jamais vos documents à la porte d'embarquement. On vous demandait toujours vos documents à l'enregistrement des bagages. À l'heure actuelle, on vous demande vos documents à l'enregistrement et plus tard également. Dans la plupart des aéroports, on vous demande maintenant vos documents à la porte d'embarquement. La raison est très simple. La seule vérification des documents qui soit vraiment importante pour le contrôle de sécurité et l'immigration est celle que l'on fait à la porte d'embarquement. Par exemple, je suis Daniel Jean, et je fais des voyages réguliers au Canada. Je fais enregistrer mes bagages et je reçois une carte d'embarquement. Quand je suis dans la salle de transit, je vous remets ma carte d'embarquement. Si l'on ne fait pas de contrôle de documents quand vous embarquez, vous pourrez monter dans l'avion en utilisant mon identité. C'est ce qui explique le nombre de vérifications. En réalité, la seule vérification importante est celle à la porte d'embarquement.

Regarding the arrival gate, what I was referring to earlier is that even if you collected documents at the departure gate and tried to match them with passengers at the arrival gate, it would not work because people would still be congregating around the Canada Customs inspection line. In the meantime, they could destroy the documents or pass them to someone else. In order for that to work, the airline industry would have to collect all these travel documents before the passengers leave and find a way to keep all these people together, which is not so simple when they are disembarking from several flights and converging at an inspection line at a port of entry. There the staff would have to find a way to match people with their documents and somehow make sure that they do not start swiping them. I am trying to say that it looks fairly simple as a theoretical concept, but the implementation just will not work.

En ce qui concerne la porte d'arrivée, ce que je mentionnais tout à l'heure est que, même si l'on avait ramassé les documents à la porte d'embarquement et tenté de les rendre à leurs propriétaires à la porte d'arrivée, ce ne serait pas efficace parce que les passagers se rassembleraient autour de la ligne d'inspection de Douanes Canada. Ils pourraient donc détruire les documents ou les passer à quelqu'un d'autre. Pour que le système soit efficace, il serait nécessaire que les compagnies aériennes ramassent tous les titres de voyage avant que les passagers n'embarquent dans l'avion et trouvent un moyen de rassembler toutes ces personnes, ce qui n'est pas facile lorsque les passagers de plusieurs vols débarquent en même temps et se dirigent tous vers la ligne d'inspection au point d'entrée. Il faudrait donc trouver un moyen de faire le lien entre les passagers et leurs documents et de s'assurer qu'ils ne fassent pas d'échanges. C'est relativement simple en théorie mais, en pratique, ce n'est pas faisable.

The Chairman: Those of us who have shopped in stores where you take a number think it might work. You deliver the documents to the Customs officers, take a number, they call your number and you go through. We have not studied it as much as you have. I am sure that it is much more complicated than we understand.

I think we have covered the question.

Senator Smith: On that point, are you aware of any Western countries that do that?

Mr. Jean: They may do that for selected passengers where they perceive a risk. I know in the June testimony of Ms. Atkinson, you talked about the policy whereby we fine airlines that transport irregular passengers. There are some countries and some airlines that in suspicious cases involving maybe two or three passengers, not the whole flight, may decide to do this.

Senator Banks: With respect to the new permanent resident cards, has there yet, to your knowledge, been an instance of a fraudulently produced card?

Mr. Jean: No.

Senator Forrestall: On the grand scale of things, are we good at what we are doing? Are we fair? Are we good, better, best?

Mr. Jean: If you were to go to recent publications in the United States by people like Doris Meisner, the former Commissioner of the U.S. Immigration and Naturalization Services, you would find that Canada and Australia are considered models in terms of immigration policy and programs and visa screening. Therefore, I think we are really good. Are we as good as we would like to be? We never will be.

Senator Forrestall: Are we better than most?

Mr. Jean: I think we are better than most.

Senator Forrestall: Are we better than the Americans?

Mr. Jean: We are good friends, and we work closely together.

Senator Atkins: How many weapons are Customs and Immigration picking up coming through the border?

Mr. Jean: I do not know. I think our colleagues from Customs would handle many of the weapons. That is something we could examine, if you wish.

The Chairman: Thank you very much for appearing before us. It has been very helpful to have you explain how the system works. It is an area in which the committee needs to do more homework to get up to speed. We are looking forward to receiving the documentation for which we have asked. With

Le président: Ceux qui ont déjà été faire des achats dans les magasins où il faut prendre un numéro au comptoir pensent que ce système pourrait être efficace. On remet les documents aux agents des douanes, on prend un numéro, ils appellent votre numéro et vous passez. Nous n'avons pas étudié la question d'aussi près que vous, mais je suis sûr que c'est beaucoup plus compliqué qu'il ne paraît.

Je pense que nous avons fait le tour de la question.

Le sénateur Smith: À ce propos, connaissez-vous des pays occidentaux qui ont adopté ce système?

M. Jean: Peut-être pour certains passagers soupçonnés d'être une source de risques. Je sais que lorsque Mme Atkinson a témoigné en juin, vous avez discuté de la politique en vertu de laquelle nous imposons des amendes aux compagnies aériennes qui transportent des passagers illégaux. Certains pays et certaines compagnies aériennes peuvent décider d'appliquer ce système lorsqu'ils ont des soupçons au sujet de deux ou trois passagers seulement.

Le sénateur Banks: En ce qui concerne les nouvelles cartes de résident permanent, y a-t-il eu à votre connaissance des cas de fraude?

M. Jean: Non.

Le sénateur Forrestall: D'une façon générale, est-ce que nous faisons bien notre travail? Sommes-nous justes? Sommes-nous bons, meilleurs que d'autres ou les meilleurs?

M. Jean: D'après des publications américaines récentes d'auteurs comme Doris Meisner, l'ex-commissaire des U.S. Immigration and Naturalization Services, le Canada et l'Australie sont considérés comme des modèles en ce qui concerne la politique et les programmes en matière d'immigration et le contrôle des visas. Je pense donc que nous sommes très efficaces. Sommes-nous aussi efficaces que nous le souhaiterions? Nous ne le serons jamais.

Le sénateur Forrestall: Sommes-nous plus efficaces que la plupart des autres pays?

M. Jean: Je pense que oui.

Le sénateur Forrestall: Sommes-nous plus efficaces que les Américains?

M. Jean: Nous sommes de bons amis et nous travaillons en étroite collaboration.

Le sénateur Atkins: Combien d'armes Douanes et Immigration interceptent-elles à la frontière?

M. Jean: Je l'ignore. Je pense que ce sont nos collègues de Douanes qui manipulent la plupart des armes. Nous pourrions vérifier, si vous voulez.

Le président: Je vous remercie pour votre participation. Les explications que vous avez données sur le système sont très intéressantes. C'est un domaine sur lequel nous devrons nous renseigner davantage pour mettre rapidement nos connaissances à jour. Nous attendrons impatiemment la documentation que nous

respect to the comparison of the U.S. and the Canadian systems, a very short document will be helpful, as well as a numerical comparison.

Thank you very much for coming today.

To those following our work, very shortly we will be hearing from two officials from the Department of Foreign Affairs and International Trade.

Today's hearings will conclude with briefings on Canada's general relations with the United States and on international security. We will hear first from Mr. Jon Allen and then from Ms. Jill Sinclair. Welcome to the committee.

Mr. Jon Allen, Director General, North America Bureau, Department of Foreign Affairs and International Trade: It is a pleasure to be before the committee. I would like to briefly run through the current state of relations with the United States and talk a little about the challenge we are facing. In some senses, we are doing this backwards. You probably heard about a number of challenges from the witnesses who have appeared already. If I repeat anything, just tell me to move on. I will give you our view. Jill Sinclair is our expert on all political military matters. While she will not give an opening statement, she is here to answer any questions you may have in this area.

If you were to read the Canadian newspapers, you would probably have the impression that the Canada-U.S. relationship was at its nadir. Reading the papers, you might think that the government has neither an agenda nor a strategy to deal with the United States. I am happy to report differently. The relationship is, in fact, in good shape and the government is actively pursuing a clear set of Canadian interests vis-à-vis our partner to the south. Advancing Canada's interests in the U.S. has always depended on an approach that includes continuous high-level engagement, taking the initiative, pursuing specific solutions to individual files — preferably ones that are rules based, but if that does not work then we are prepared to be pragmatic — generally avoiding linkages on issues, and undertaking active advocacy to defend and promote our interests. You have before you a package that we use in our advocacy efforts. It is quite extensive and I am more than happy to discuss any of that during the question period.

Personal relationships are not everything, but the relationships that have been developed by the current government with their homologues in the U.S. have been extremely strong and extremely useful in advancing our agenda. As you know, Minister Graham met with Secretary Powell recently here and he has been to Washington. Minister Pettigrew has been to Washington recently and saw both Secretary Zoellick and Secretary Evans. They discussed softwood lumber and also the WTO. USTR Representative Zoellick was in Quebec City and spent three days with Minister Pettigrew trying to develop that relationship.

vous avons demandée. En ce qui concerne la comparaison entre les systèmes américain et canadien, un document très succinct ainsi qu'une comparaison numérique seraient très utiles.

Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation.

Je signale à l'intention de ceux qui suivent nos délibérations que nous accueillons maintenant deux représentants du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Les audiences d'aujourd'hui se termineront par des séances d'information sur les relations globales du Canada et des États-Unis et sur la sécurité internationale. Nous écouterons d'abord M. Jon Allen, puis Mme Jill Sinclair. Soyez les bienvenus.

M. Jon Allen, directeur général, Direction générale de l'Amérique du Nord, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international: C'est un plaisir de participer à vos travaux. Je voudrais donner un bref aperçu de l'état actuel des relations avec les États-Unis et mentionner brièvement les défis qui se posent. À certains égards, nous procédons à rebours. Certains témoins ont probablement déjà mentionné plusieurs différends. Si je répète certaines choses, signalez-moi tout simplement de passer à un autre sujet. Je vous donnerai notre opinion. Jill Sinclair est notre experte en questions politiques militaires. Elle ne fera pas un exposé, mais elle est prête à répondre à vos questions dans ce domaine.

D'après les journaux canadiens, vous avez probablement l'impression que les relations canado-américaines ont atteint un creux. Vous pourriez penser que le gouvernement n'a pas de plan d'action ni de stratégie en ce qui concerne les États-Unis. J'ai le plaisir de signaler que ce n'est pas le cas. En fait, les relations sont bonnes et le gouvernement défend activement une série d'intérêts canadiens précis chez nos partenaires du Sud. La promotion des intérêts du Canada aux États-Unis a toujours reposé sur une approche axée sur un engagement permanent à un niveau élevé, sur l'initiative, sur la recherche de solutions précises en ce qui concerne les divers dossiers — de préférence ceux qui sont fondés sur des règlements mais, si cette approche n'est pas efficace, nous sommes prêts à être pragmatiques; cette approche consiste en outre à éviter d'associer divers dossiers et à défendre ou promouvoir activement nos intérêts. Vous avez en main une trousse de documentation que nous utilisons à cette fin. Elle est assez volumineuse et je suis prêt à discuter des documents qui vous intéressent pendant la période des questions.

Les relations personnelles ne suffisent pas, mais les relations qui ont été établies par le gouvernement actuel avec ses homologues américains sont extrêmement solides et extrêmement efficaces en ce qui concerne la promotion de notre programme. Comme vous le savez, le ministre Graham a rencontré dernièrement le secrétaire Powell à Ottawa et il est allé également à Washington. Le ministre Pettigrew est allé à Washington dernièrement où il a rencontré le secrétaire Zoellick et le secrétaire Evans. Ils ont discuté du dossier du bois d'oeuvre résineux et de l'OMC. Le représentant commercial américain,

The Attorney General had an excellent relationship with the former Solicitor General and he has continued that with the current Solicitor General, Mr. Easter.

Recently, both the Attorney General and the Defence Secretary, Donald Rumsfeld, have praised Canada for its efforts both on homeland security and in Afghanistan. The Manley/Ridge process is, perhaps, the best known and the set of relationships that probably delivered the most in the course of the past year.

The Smart Border Accord is seen as a success in the U.S., as it is here. The Secretary of the Department of Homeland Security, Tom Ridge, the former Governor of Pennsylvania, who understands the importance of the economic and security relationship, has been a strong advocate of Canada in the U.S. cabinet. Much of the success we have achieved is because of that relationship and the hard work in implementing the Smart Border Accord.

As you know, President Bush will be coming to Ottawa on May 5. At that time, we will have a celebration of our energy relationship, our trading relationship, our border relationship and our long relationship as allies in the world together.

At the same time, as I said, the Canada-U.S. relationship is not just about personal relations, it is about pursuing a clear set of Canadian interests. The government has worked closely with the Americans on ensuring the safety of Canadians on the North American continent. We have the anti-terrorism plan that put $7.7 billion into new resources for the campaign against terrorism; we have strengthened legislation and enhanced cooperation between law enforcement and intelligence services, which you have already heard about. In addition, the government has moved to enhance security cooperation on the military front. We signed an agreement in December with the U.S. for the establishment of a binational planning group co-located with NORAD. The group will coordinate binational maritime surveillance and intelligence sharing, provide warning and threat assessments to both governments and develop contingency planning.

As I said, the government has moved in a coordinated fashion to aggressively implement the Smart Border Accord and its 30-point action plan. Mr. Fonberg was here this morning and you spoke to him and to Mr. Flack, but we are more than happy to answer any questions on the 30-point action plan.

The government places the highest priority on pursuing trade and investment objectives. While the overall trading relationship is in extremely good shape, there remain nagging and costly trade disputes. We can talk about those, if you wish. At the same time, the government is looking at how we can improve the functioning of the North American economic space. Minster Pettigrew has

M. Zoellick, était à Québec où, pendant trois jours, il a tenté de développer ses relations avec le ministre Pettigrew. Le secrétaire à la Justice (Attorney General) entretenait d'excellentes relations avec l'ex-solliciteur général, qu'il a maintenues avec son successeur, M. Easter.

Dernièrement, le secrétaire à la Justice et le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, ont fait l'éloge du Canada pour ses efforts en matière de sécurité intérieure et en Afghanistan. Le processus Manley/Ridge est peut-être l'initiative la plus connue; ce sont probablement les relations qui ont été les plus fructueuses au cours des 12 derniers mois.

L'accord sur la frontière intelligente est également considéré comme une réussite aux États-Unis. Le secrétaire du Department of Homeland Security, Tom Ridge, ex-gouverneur de la Pennsylvanie, qui est conscient de l'importance des relations en matière d'économie et de sécurité, est un fervent défenseur du Canada au conseil des ministres américains. Le succès est dû en grande partie à ces relations et aux efforts déployés pour la mise en oeuvre de l'accord sur la frontière intelligente.

Comme vous le savez, le président Bush viendra à Ottawa le 5 mai. À cette occasion, nous fêterons nos relations au chapitre de l'énergie, nos relations commerciales, nos relations en matière de frontières et les relations que nous avons depuis des années, comme alliés.

Comme je l'ai déjà mentionné, les relations canado-américaines ne consistent pas uniquement à établir des relations personnelles mais aussi à défendre une série d'intérêts canadiens précis. Le gouvernement a collaboré étroitement avec les États-Unis pour assurer la sécurité des Canadiens sur le continent nord-américain. Nous avons mis en place le plan antiterrorisme qui a injecté 7,7 milliards de dollars de fonds frais dans la campagne contre le terrorisme; nous avons renforcé la législation dans ce domaine et intensifié la collaboration entre les services d'exécution de la loi et les services de renseignement; vous êtes déjà au courant. En outre, le gouvernement a décidé d'intensifier la collaboration en matière de sécurité sur le plan militaire. En décembre 2002, nous avons signé avec les États-Unis une entente portant sur l'établissement d'un groupe de planification binational établi dans les mêmes locaux que le NORAD. Ce groupe coordonnera la surveillance maritime binationale et l'échange de renseignements, lancera des avertissements; il fera des évaluations des menaces pour les deux gouvernements et élaborera des plans d'urgence.

En outre, le gouvernement a adopté une approche coordonnée pour s'attaquer activement à la mise en oeuvre de l'accord sur la frontière intelligente et de son plan d'action en 30 points. M. Fonberg était ici ce matin et vous avez eu l'occasion de discuter avec lui et avec M. Flack; nous nous ferons cependant un plaisir de répondre à vos questions sur le plan d'action en 30 points.

Le gouvernement accorde une très forte priorité à la poursuite des objectifs en matière de commerce et d'investissement. Alors que les relations commerciales sont, d'une façon générale, excellentes, des différends tenaces et coûteux persistent. Nous pourrons en discuter, si vous voulez. Le gouvernement examine en outre les possibilités d'améliorer le fonctionnement de l'espace

been pursuing, with his NAFTA colleagues, whether we can do more in areas such as standards, regulatory reform, rules of origin and the movement of business travellers.

économique nord-américain. Le ministre Pettigrew examine, avec ses collègues de l'ALENA, les possibilités d'aller plus loin dans des domaines comme les normes, la réforme de la réglementation, les règles d'origine et le mouvement des gens d'affaires.

The government continues to look for binational solutions to environmental issues. In December, the two countries signed the Yukon River Treaty on salmon. We are discovering ways to improve air quality in North America, and we have the IJC, under the active leadership of the former Solicitor General and Deputy Prime Minister, Mr. Grey, which is pursuing a vigorous agenda.

Le gouvernement continue de chercher des solutions binationales aux problèmes environnementaux. En décembre, les deux pays ont signé le Traité du fleuve Yukon sur le saumon. Nous découvrons des possibilités d'améliorer la qualité de l'air en Amérique du Nord et il ne faut pas oublier la Commission mixte internationale, sous la direction dynamique de l'ex-solliciteur général et vice-premier ministre, M. Grey, qui met en oeuvre un plan d'action vigoureux.

As Ms. Sinclair will tell you, we are working on a variety of fronts to ensure international security. The scope of the relationship, from environment to fishery, foreign policy, the border, immigration and trade and defence cooperation, is quite broad. Ambassador Kergin likes to compare the relationship to a great lake. A large body of water runs deep and broad. Occasionally, there are waves and choppy waters, but overall the deep water is stable. When you go to Washington, I hope you get good briefings from the embassy and from others and that they will provide a consistent view. I think they will.

Comme le signalera Mme Sinclair, nous sommes actifs sur divers fronts pour assurer la sécurité internationale. Le champ des relations qui s'étend de l'environnement aux pêches en passant par la politique étrangère, la frontière, l'immigration et la coopération en matière de commerce et de défense, est très vaste. L'ambassadeur Kergin compare souvent nos relations à un grand lac. Elles sont comparables à une vaste masse d'eau profonde et large. À l'occasion, cette masse d'eau s'agite et fait des vagues mais, d'une façon générale, elle est stable en eau profonde. J'espère que lorsque vous irez à Washington, vous aurez l'occasion d'assister à des séances d'information intéressantes à l'ambassade et ailleurs où l'on brossera un tableau semblable de nos relations. Je pense bien que ce sera le cas.

What are the challenges in the coming year? Homeland security is probably the greatest challenge that we face. Security is driving the political agenda in the U.S, as you know, in a way that has no real parallel in Canada. This is having an effect on many of their policy approaches to immigration, law enforcement and foreign affairs. For the Americans, the issue is not whether there will be another incident, but when. Moreover, unlike for most Canadians, September 11 is still very much in the forefront of the minds of our American friends. Today, ironically, the U.S. is the world's only hyper-power, and yet, in some senses, is feeling more vulnerable than at any time in its history. Naturally, this will have an effect on the continuing interactions between Canada and the U.S.

Quels sont les défis à relever au cours des 12 prochains mois? La sécurité intérieure est probablement le plus important. Comme vous le savez, la sécurité domine le programme politique aux États-Unis, bien plus qu'au Canada. Cette situation a une influence sur la plupart des approches stratégiques américaines en matière d'immigration, d'exécution de la loi et d'affaires étrangères. Pour les Américains, la question n'est pas de savoir si un autre attentat se produira, mais plutôt quand. En outre, les attentats du 11 septembre restent gravés dans la mémoire de nos amis américains alors que la plupart des Canadiens ont tendance à les oublier. Ironiquement, les États-Unis sont actuellement la seule hyperpuissance mondiale et pourtant, ils se sentent à plusieurs égards beaucoup plus vulnérables qu'ils ne l'ont jamais été. Naturellement, ce sentiment de vulnérabilité aura une influence sur les interactions permanentes entre le Canada et les États-Unis.

The establishment of the Department of Homeland Security will challenge us. You have heard many times that there will be nine cabinet departments, 170,000 employees and the largest bureaucratic reorganization since the creation of the Department of Defence. Moreover, the President now controls the Senate, the Congress and the Executive Branch. That means he can no longer blame others if there is an incident. He is accountable and his officials are aware of that. That is part of the reason that we currently see a no-tolerance policy at the American border and throughout their system.

La création du Department of Homeland Security nous posera un défi. Vous avez entendu dire à de nombreuses reprises qu'il y aura neuf départements ministériels, 170 000 employés et que l'on procédera à la réorganisation bureaucratique la plus importante du département de la Défense depuis sa création. En outre, le président a maintenant le contrôle sur le Sénat, le Congrès et sur l'Exécutif. Par conséquent, il ne peut plus rejeter la responsabilité sur d'autres personnes en cas d'incident. Il doit rendre des comptes et ses collaborateurs en sont conscients. C'est notamment pour cette raison que les Américains appliquent actuellement une politique de tolérance zéro à leurs frontières et à l'échelle du système.

Secretary Ridge will continue to be an asset. The Deputy Prime Minister will likely travel to Washington in April, as you know. He will likely take a group of senior officials with him from Citizenship and Immigration Canada, CIC, from the Canada Customs and Revenue Agency, CCRA, and from law enforcement agencies in an effort to introduce them to some of the new members of the homeland security team in Washington, such as Mr. Asa Hutchinson, first Undersecretary for Border and Transportation Security — the third-highest ranking official in the Department of Homeland Security — and former head of the Drug Enforcement Agency, who will be the "border czar," and a number of other people in the new department.

Le secrétaire Ridge demeurera un précieux allié. Le vice-premier ministre se rendra probablement à Washington au mois d'avril. Il se fera probablement accompagner d'un groupe de hauts fonctionnaires de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) et des agences responsables de l'exécution des lois, afin de leur présenter quelques nouveaux membres de l'équipe de la sécurité intérieure à Washington, comme M. Asa Hutchinson, premier sous-secrétaire pour la sécurité à la frontière et dans les transports (Border and Transportation Security) — celui qui occupe le troisième rang au sein du Department of Homeland Security — et l'ex-directeur de la Drug Enforcement Agency, qui sera le «tsar de la frontière», ainsi que plusieurs autres fonctionnaires du nouveau ministère.

The importance of this visit cannot be overstated because many of the ties that have been developed between our Immigration people and their INS people, and between their Customs people and our Customs people, have been broken. There are new people in those jobs and it will be key that we get to know them so that we are able to convey the extent to which we share their security concerns and the importance of the economic side of the relationship.

On ne peut insister suffisamment sur l'importance de cette visite parce que la plupart des liens qui avaient été établis entre les représentants d'Immigration Canada et ceux de l'INS et entre les représentants de Douanes Canada et ceux des services douaniers américains, ont été rompus. De nouvelles personnes occupent ces postes et il sera essentiel de faire leur connaissance pour les convaincre que nous partageons leurs préoccupations en matière de sécurité et que nous accordons beaucoup d'importance au volet économique des relations.

You heard from Mr. Robert Fonberg earlier today on border issues. I would simply add that we are making a great deal of progress on NEXUS, on FAST and on NEXUS-Air, which will be in place at Dorval, Montreal, as a pilot system. The Safe Third Country Agreement has been signed and we are hopeful that it will be implemented. We are also hopeful that honourable senators will be able to convince some of their American colleagues to move that along. We have 11 integrated border enforcement teams and there will be 3 more, for a total of 14, in the near future. In general, we continue to make progress with the Americans, whether in the area of bio-security or on Advanced Passenger Information. It is a continual challenge and each day we face a situation that we did not expect. Sometimes, people in the States are not even aware of these challenges, and I will talk about those in a minute.

M. Robert Fonberg vous a déjà donné aujourd'hui des informations sur les questions frontalières. Je me contenterai de mentionner que nous réalisons des progrès importants en ce qui concerne la mise en place de NEXUS, d'EXPRESS et de NEXUS-Air, qui sera en place à Dorval (Montréal) à titre de système pilote. L'Entente sur les pays tiers sûrs a été signée et nous espérons qu'elle sera mise en oeuvre. Nous espérons en outre que vous arriverez à convaincre certains de vos collègues américains de promouvoir cette entente. Nous avons 11 équipes intégrées des mesures d'exécution à la frontière auxquelles trois autres viendront s'ajouter bientôt, pour un total de 14. D'une façon générale, nous continuons à réaliser des progrès avec les Américains, que ce soit dans le domaine de la biosécurité ou dans celui de l'Information préalable sur les passagers. C'est un défi perpétuel et nous faisons face tous les jours à des situations imprévues. Les Américains ne sont parfois même pas conscients de ces défis, que je mentionnerai dans une minute.

Our biggest problem is entry-exit. Most of you know that the United States has decided to try to track the 300 million visitors that enter and exit the United States each year; 200 million people cross at land borders. If U.S. officials were to take the exit card of everyone crossing the Canada-U.S. border at one of their own border facilities before the individuals enter Canada and stop at our border facility, we would have a serious problem. As you know, we are in the course of negotiations and discussions with our American friends to try to deal with that issue. They have made their recommendations, which acknowledge the problems, to deal with this issue and we are hopeful that, in the spirit of cooperation, we will be able to resolve it.

Notre principal problème est lié aux entrées-sorties. Vous savez probablement que les États-Unis ont décidé de suivre les 300 millions de visiteurs qui entrent et sortent des États-Unis chaque année; 200 millions d'entre eux passent aux frontières terrestres. Nous aurions de grosses difficultés si les agents américains décidaient de prendre la carte de sortie de toutes les personnes qui passent la frontière canado-américaine à un de leurs postes frontières avant qu'elles n'entrent au Canada et ne s'arrêtent à notre poste frontière. Nous sommes en négociations et en discussions avec nos collègues américains pour tenter de régler ce problème. Les Américains ont fait dans ce but des recommandations qui reconnaissent les difficultés qu'il engendrerait; nous avons bon espoir de le résoudre avec leur collaboration.

You are all aware of the National Security Entry-Exit Registration System, NSEERS, which requires citizens of 25 countries to be fingerprinted, photographed and interviewed when entering and exiting the U.S. We had a problem with dual nationals — Canadians who are also nationals of one of those 25 countries or who were born in one of those countries. We spent a great deal of time working with the Americans to resolve that problem. While it is not 100 per cent solved, we are now moving away from zero tolerance and are seeing that reasonable cases of Canadians born in one of those 25 countries are allowed to proceed without going through the entire process.

Vous êtes tous au courant du système national d'enregistrement des entrées et des sorties (National Security Entry-Exit Registration System [NSEERS]) qui exige qu'on prenne les empreintes digitales, photographie et interviewe les citoyens de 25 pays à leur entrée et à leur sortie des États-Unis. Nous avons des difficultés en ce qui concerne les personnes qui ont une double nationalité — par exemple, les Canadiens qui sont également ressortissants d'un de ces 25 pays ou qui sont nés dans un de ces pays. Nous en discutons activement avec les Américains pour tenter de régler ce problème. Alors qu'il n'est pas encore entièrement résolu, le niveau de tolérance zéro se relâche et nous constatons que, dans les cas raisonnables, les Canadiens nés dans un de ces 25 pays sont autorisés à passer sans devoir se soumettre au processus intégral.

In respect of advance customs notification, the U.S. intends to introduce rules requiring advance notification before goods are loaded for shipment to the U.S. At one time, they told us that they wanted four hours' advance notification. That would have caused severe trouble for just-in-time delivery across all the major border points. As a result of discussions with the Americans, we have convinced them that that time has to be shortened. We do not have a specific time agreed right now, but we are currently at 30 minutes or less. We continue those discussions. In addition, FAST participants will be exempted from advance customs notification.

En ce qui concerne les préavis aux douanes, les États-Unis comptent instaurer des règlements exigeant un préavis avant le chargement de marchandises à destination des États-Unis. À un certain moment, les autorités américaines ont mentionné qu'elles voulaient un préavis de quatre heures, ce qui aurait gravement perturbé le passage aux principaux postes frontaliers des marchandises destinées à la livraison juste à temps. Au cours des discussions que nous avons eues avec eux, nous avons convaincu les Américains de raccourcir ce délai. Nous ne nous sommes pas encore mis d'accord sur un délai précis, mais il est actuellement de 30 minutes tout au plus. Nous poursuivons ces discussions. En outre, les participants à EXPRESS seront dispensés du préavis aux douanes.

Advanced Passenger Information creates another set of issues that we have been dealing with, whereby the Americans want information on passengers coming into Canada who may then move on to the United States. This information will be shared on a risk-management basis only. Bulk data about all travellers will not be transmitted between countries and only information on high-risk passengers will be shared. We are conscious of the privacy concerns that this issue raises and we are working to balance the need for security with the need for protection and privacy.

L'Information préalable sur les passagers est une autre source de difficultés que nous tentons de régler, étant donné que les Américains veulent des informations sur les passagers qui viennent au Canada et qui pourraient ensuite entrer aux États-Unis. Cette information n'est communiquée que sur une base de gestion des risques. Les données globales sur les voyageurs ne sont pas communiquées entre pays et seule l'information sur les passagers à risque élevé est communiquée. Nous sommes conscients des problèmes de protection des renseignements personnels que suscite ce système et nous nous efforçons de faire la part entre les exigences de la sécurité et la nécessité de protéger les renseignements personnels.

The issue of the transportation of explosives came upon us out of the blue on a Friday afternoon, when we were told that by the middle of the following week, no Canadians would be allowed to transport explosives across the border, notwithstanding that we provide such things to American carmakers, the army corps of engineers and some of the military. It turned out that the Bureau of Alcohol, Tobacco and Firearms people had not informed the Department of Transportation in the United States. After one week of negotiations, we got that proposal modified and our truckers and companies are continuing to transport explosives.

La question du transport des explosifs s'est posée subitement un vendredi après-midi; on nous a annoncé qu'à partir du milieu de la semaine suivante, les Canadiens ne seraient plus autorisés à passer la frontière avec des explosifs, même si nous en fournissons à des fabricants d'automobiles américains, au service de génie des forces armées et à d'autres services des Forces armées. Les responsables du bureau des boissons alcoolisées, du tabac et des armes à feu (Bureau of Alcohol, Tobacco and Firearms) n'avaient pas informé le département des Transports. Après une semaine de négociations, nous avons fait modifier ce projet; aussi, nos transporteurs et les compagnies de transport continuent de passer la frontière avec des explosifs.

I will leave the border issues, if I may, and quickly move on to some foreign policy and economic issues. I will then open it up for your questions.

Je saute les questions frontalières pour passer rapidement à quelques questions concernant la politique étrangère et à quelques enjeux économiques. Ensuite, nous répondrons à vos questions.

Clearly, the paramount foreign policy and security issue for the Bush Administration has become the proliferation of weapons of mass destruction and the threat of global terrorism. The U.S. is intent on disarming Iraq. The President has made it clear that he will do so, hopefully with, but otherwise without, the UN's participation.

What will be the consequences for the Middle East, the multilateral system, Europe and NATO? These are difficult questions that are being debated as we speak. This is a high-risk foreign policy that is now intertwined with the performance of the U.S. economy, which, of course, could have implications for our economy.

Continental defence issues are back at the top of the Canada-U.S. agenda. In the United States, homeland and continental security are now converging. We are more than happy to take any questions you may have on that.

In terms of our economic prosperity, you know all the facts and figures. The level of our trade is almost $2 billion a day; the United States accounts for 87 per cent of our exports, and 37 per cent of our GDP.

Our trade relationship is a tremendous success story. Some of the holdovers from our NAFTA negotiations, when we were not able to do away with trade remedies legislation in the United States, continue to nag. We currently are dealing with softwood lumber, and with challenges to the Wheat Board — the 10th challenge in as many years. However, those processes are being dealt with either through negotiation and dispute settlement through the WTO and NAFTA, in the case of softwood lumber; or, in the case of the Wheat Board, through dispute settlement.

Energy is one of the good news stories. The very good news story is in the relationship. In 2000, Canada exported $52 billion worth, or approximately 97 per cent of our energy exports, to the United States.

The other side of the story, that nobody in the United States seems to know about, is that we are their largest and most secure energy supplier. We are hoping that Mr. Abraham, the Secretary of Energy, may accompany President Bush in May. I know that our American colleagues here very much want to get that story out as well. At a time when there is conflict in Venezuela and potential conflict in Iraq, the fact that we are the largest and most secure energy supplier is something all Americans should know about.

In terms of the North American economy, you will be aware that there are those — the Canadian Council of Chief Executive Officers and the C.D. Howe Institute — who call for a "big bang" approach, a package that would include homeland and continental security in a trade-off for trade and economic

L'enjeu primordial en matière de politique étrangère et de sécurité pour l'administration Bush est indéniablement lié à la prolifération des armes de destruction massive et à la menace terroriste à l'échelle planétaire. Les États-Unis sont déterminés à désarmer l'Irak. Le président a déclaré sans ambages qu'il le ferait, de préférence avec, mais au besoin sans, la participation des Nations Unies.

Quelles seront les conséquences pour le Moyen-Orient, le système multilatéral, l'Europe et l'OTAN? Ce sont des questions délicates dont on discute en ce moment même. Il s'agit d'une politique extérieure à risque élevé qui est actuellement liée à la performance de l'économie américaine, ce qui pourrait avoir, bien entendu, des répercussions pour notre économie.

Les questions de défense continentale sont de nouveau au sommet des priorités canado-américaines. Aux États-Unis, la sécurité intérieure et la sécurité continentale convergent. Nous sommes prêts à répondre à vos questions à ce sujet.

En ce qui concerne notre prospérité économique, vous êtes au courant des faits et des chiffres. Le niveau de nos échanges atteint presque 2 milliards de dollars par jour; les États-Unis représentent 87 p. 100 de nos exportations et 37 p. 100 de notre PIB.

Nos relations commerciales sont une réussite éclatante. Quelques-uns des problèmes non réglés au cours de nos négociations sur l'ALENA, à l'occasion desquelles nous n'avons pas été en mesure de nous débarrasser de la législation américaine sur les recours commerciaux, subsistent. Nous tentons de régler actuellement la question du bois d'oeuvre résineux et celle des contestations concernant la Commission canadienne du blé — la dixième en dix ans. Cependant, ces questions sont examinées par le biais du processus de négociation et de règlement des différends de l'OMC et de l'ALENA, dans le cas du bois d'oeuvre résineux ou, dans le cas de la Commission canadienne du blé, par le biais du système de règlement des différends.

L'énergie est un des autres secteurs florissants. Cette situation est surtout due à nos excellentes relations. En 2000, le Canada a exporté de l'énergie pour une valeur de 52 milliards de dollars aux États-Unis, soit environ 97 p. 100 de nos exportations dans ce secteur.

L'autre aspect dont personne ne semble être au courant aux États-Unis est que nous sommes le principal fournisseur d'énergie des États-Unis, et le plus fiable. Nous espérons que M. Abraham, le secrétaire à l'Énergie, pourra accompagner le président Bush lors de sa visite au Canada en mai. Nos collègues américains veulent diffuser la nouvelle également. En cette période marquée par un conflit au Venezuela et par un conflit possible en Irak, tous les Américains devraient savoir que nous sommes leur principal fournisseur d'énergie, et le plus fiable.

En ce qui concerne l'économie nord-américaine, vous êtes probablement au courant de l'approche «de choc» préconisée par certains organismes — comme le Conseil canadien des chefs d'entreprise et l'Institut C.D. Howe — un ensemble de mesures englobant la sécurité intérieure et continentale en contrepartie du

issues. There are others, such as the Conference Board and many commentators in Canada and the U.S., who see the benefits in a step-by-step approach.

In our view, there is little appetite right now in the U.S. for big schemes. This has not stopped us from considering other ways to secure our economic security within a North American economic space. The Speech from the Throne talked about "smart regulation," and Minister Pettigrew is looking for ways to move the trade agenda forward. With regulatory reform and rules of origin modifications, we can save billions of dollars for our private sector.

I want to touch on enhanced representation in the United States. We passed out a couple of maps to you. One map — "Why the U.S. Matters" — actually appeared in *The Globe and Mail* a couple of Saturdays ago in Drew Fagan's article. We passed it to him a few months ago on an airplane and he has been running with it ever since.

It is quite revealing if one looks at the fact that France has a GDP somewhat smaller than California, Florida has a GDP the size of South Korea and Russia has a GDP the size of New Jersey. In other words, in economic terms, the majority of states are as important, or more important, to us as many of the countries that we deal with on a daily basis. This does not, of course, mean that we should be reducing our relations with states around the world. It simply means that we must recognize the importance of the United States in economic terms.

The second map, "The Missing Pieces," gives you an indication of where we do not have a presence in the United States. In the last 10 years, we have reduced our representation in the States from 29 to 14 offices. In part, this was because people thought that, with the NAFTA, we might not need as many to encourage trade. That forgets the fact that we have to be present in the United States to defend and protect our interests.

There was recognition that we needed more representation in the United States in the Speech from the Throne. The Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade, SCOFAIT, also came to the same conclusion in its report. In the most recent budget, we were given up to $71 million that will be matched by our department and partner departments. We are hoping to open nine new offices in the U.S. over the next couple of years. Some will be consulates general. Some will be antennae offices to our consulates. We are also hoping to put 20 new what we call "Canadian champions," or honorary consuls, in the United States in cities where we do not now have or will not have offices. The purpose of this is to promote investment and our

règlement des questions commerciales et économiques. D'autres organismes comme le Conference Board et de nombreux commentateurs canadiens et américains recommandent toutefois une approche graduelle.

À notre avis, les grands projets américains suscitent actuellement peu d'enthousiasme de notre part. Nous avons néanmoins envisagé d'autres possibilités d'assurer notre sécurité économique dans l'espace économique nord-américain. Il a été question de «réglementation intelligente» dans le discours du Trône et le ministre Pettigrew examine des possibilités de faire progresser notre programme commercial. Grâce à la réforme réglementaire et aux modifications apportées aux règles d'origine, nous ferons économiser des milliards de dollars au secteur privé canadien.

Je voudrais faire quelques brefs commentaires au sujet d'une représentation accrue aux États-Unis. Nous vous avons distribué deux cartes. L'une intitulée «Why the U.S. Matters», qui a paru dans le *Globe and Mail* du samedi il y a 15 jours, dans l'article de Drew Fagan. Nous lui avions remis cette carte il y a quelques mois alors que nous étions ensemble dans l'avion et il la diffuse partout depuis lors.

Elle est très intéressante si l'on considère que la France a un PIB légèrement inférieur à celui de la Californie, que la Floride a un PIB analogue à celui de la Corée du Sud et que la Russie a un PIB analogue à celui du New Jersey. Autrement dit, sur le plan économique, la plupart des États sont aussi importants, voire davantage, pour nous que la plupart des pays avec lesquels nous entretenons des relations commerciales courantes. Il ne faut pas en conclure pour autant que nous devrions réduire nos relations avec d'autres pays. Cette situation démontre seulement que nous devons tenir compte de l'importance des États-Unis sur le plan économique.

La deuxième carte, intitulée «Les pièces manquantes» indique où nous ne sommes pas représentés aux États-Unis. Au cours des dix dernières années, nous avons réduit le nombre de bureaux qui nous représentent aux États-Unis de 29 à 14. Cette décision a notamment été prise parce que l'on pensait qu'il ne serait peut-être plus nécessaire d'avoir autant de bureaux pour encourager le commerce après la signature de l'ALENA. On avait oublié qu'il est nécessaire d'être présents aux États-Unis pour défendre et protéger nos intérêts.

On a signalé dans le discours du Trône qu'il était nécessaire d'accroître notre représentation aux États-Unis. Le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international (CAECI) a également tiré cette conclusion dans son rapport. Dans le dernier budget, on nous a accordé des crédits de 71 millions de dollars; notre ministère et les ministères partenaires investiront également en contrepartie. Nous espérons ouvrir neuf nouveaux bureaux aux États-Unis au cours des deux prochaines années. Certains seront des consulats généraux. D'autres seront des bureaux qui serviront d'antennes à nos consulats. Nous espérons créer 20 nouveaux postes de ce que nous appelons les «champions canadiens», c'est-à-dire des consuls

innovation agenda; but it is also for advocacy, to defend and protect our interests.

In the 1970s, it was all about trying to convince the U.S. Administration. In the 1980s, Alan Gotlieb taught us that we had to deal with Congress; and you will be dealing with Congress. In the 1990s and in the year 2000, we realized that we have to move beyond the beltway, beyond the elites, and get into the grassroots.

We have to convince the people on the ground who influence the congressmen and senators in their constituencies. They are making their decisions based on what is happening around them, and we have to be there to get our message out. We are spending a lot of time and a fair amount of money on advocacy right now. That is good news.

I will stop there, if I may, and throw the floor open to questions.

Senator Michael Forrestall (*Deputy Chairman***)** in the Chair**.**

The Deputy Chairman: Thank you very much, Mr. Allen. In connection with messages that are sometimes very interesting to carry to the United States in defence of our own positions, the last visit we made had to do with energy.

Senator Smith: Let me say at the outset that I concur with your evaluation of the rapport at the official level, although you may see media reports now and then that would not indicate that. I am influenced a little by the fact that, last month, I was one of a dozen parliamentarians who went down with Minister Pettigrew for that "Canada day." There were actually two days of meetings. We had a huge map up in both the Senate and the House of Representatives' reception rooms, showing the 38 states where Canada is their biggest customer. I did take some pleasure, being from Toronto, pointing out to one congressman who mentioned Japan that Ontario alone is equal to Japan in trade with the U.S. That rocked him a little, and I enjoyed that. It was said very tastefully.

In any event, I would say that the material was very helpful, especially that information about the 38 states where we are the largest customers. There was one meeting that got off to something of a rocky start with someone from Georgia. That was the first thing mentioned, and the tone shifted very quickly. I had about 15 conversations with congressmen and senators. We had thought we might be a little defensive, but none of those conversations were of that nature.

This morning we heard different people giving their perspectives. What are the most frequent myths about Canada that you feel you must counter? Are there any that you think you

honoraires, aux États-Unis, dans les villes où nous n'avons pas encore de bureau et où nous ne comptons pas en établir. Le but de cette opération est de promouvoir l'investissement et notre plan d'action pour l'innovation; nous le faisons également dans un but de sensibilisation et pour protéger nos intérêts.

Au cours des années 70, il s'agissait surtout de convaincre l'administration américaine. Au cours des années 80, Alan Gotlieb a signalé que nous devions traiter avec le Congrès et c'est précisément avec lui que vous traiterez. Au cours des années 90 et en l'an 2000, nous nous sommes rendu compte qu'il était nécessaire d'établir également des contacts avec la base et pas seulement avec l'élite.

Il est nécessaire de convaincre les personnes qui travaillent sur le terrain et qui ont une influence sur les membres du Congrès et les sénateurs. Ces personnes prennent des décisions en fonction des événements qui se produisent autour d'elles et nous devons être sur place pour communiquer notre message. Nous investissons actuellement beaucoup de temps et des sommes assez considérables dans la sensibilisation. C'est encourageant.

Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je m'arrête pour vous permettre de poser des questions.

Le sénateur Forrestall (*vice-président*) occupe le fauteuil.

Le vice-président: Je vous remercie, monsieur Allen. À propos des messages qu'il est parfois très intéressant de véhiculer aux États-Unis pour défendre nos positions, je signale que notre dernière visite concernait l'énergie.

Le sénateur Smith: Je signale d'emblée que j'approuve votre évaluation des relations au niveau supérieur, même si les commentaires des médias ne sont pas toujours aussi optimistes. Je suis peut-être probablement influencé par le fait que le mois dernier, je faisais partie d'un groupe de 12 parlementaires qui sont allés aux États-Unis avec le ministre Pettigrew pour la «Journée du Canada». Il s'agissait de deux journées de réunion. Dans les salles de réception du Sénat et de la Chambre des représentants, il y avait une carte de très grand format représentant les 38 États où le Canada est le plus gros client des États-Unis. Étant donné que j'habite Toronto, j'ai pris plaisir à signaler à un des membres du Congrès qui mentionnait le Japon que le volume des échanges commerciaux de l'Ontario avec les États-Unis est égal au volume des échanges des États-Unis avec le Japon. Ce commentaire l'a légèrement secoué, ce qui m'a amusé. Il était très pertinent.

Quoi qu'il en soit, l'information était très utile, surtout celle sur les 38 États dont nous sommes les principaux clients. Une des réunions avait plutôt mal débuté, avec un représentant de la Géorgie. C'était mon premier commentaire et le ton a changé très rapidement. J'ai eu une quinzaine de conversations avec des membres du Congrès et des sénateurs. Nous pensions que nous étions peut-être sur la défensive, mais aucune de ces conversations n'était de cette nature.

Ce jour-là, nous avons entendu les opinions de diverses personnes. À votre avis, quelles sont les principales idées fausses sur le Canada qui doivent être rectifiées? En avez-vous à nous

should flag for us? We may be aware of them, but out of an abundance of caution, what are the myths on which we might sometimes have to do a little education?

Mr. Allen: There are a number.

You are correct that you may well face them. The two myths that we hear the most about are our porous border and our weak immigration system. That, in some senses, is at the heart of the concerns of people like Senator Hillary Rodham Clinton and others. They need constant education about the nature of our system and, most importantly, the cooperation between our law enforcement, intelligence and various border agencies.

As I said, if you were to ask Attorney General Ashcroft who the United States' most cooperative partner was, I think there would be no question in his mind. He knows that, both on the law enforcement and intelligence sides.

We have done many things to tighten up our immigration system recently. I believe you heard from Mr. Jean that our system is as good as the United States. One of the things I spoke about last time I was here is that we may well have some refugees of whom we have not kept track. What the United States must recall is that they have somewhere between 9 million and 11 million illegal immigrants. The reason they have "illegals" and we have "refugees" is that, when refugees come to the United States, they are detained. To avoid that, they go underground. When refugees come to Canada, unless they pose a security risk, they are not detained. From time to time, we may lose track of them. We are not, as I say, talking about a vast number of people running around Canada who pose a threat either to us or to the United States, because we detain those that pose a problem.

Senator Smith: Any briefing notes that you have on those issues that could be provided to our clerk would be most helpful.

I do not want to put you in an awkward position or project what the government will ultimately decide. However, in a couple of conversations that I had last month on the Iraq issue — and I am just wondering if this is something that you hear — they would bring up Canada's well-earned reputation in the policing role, going back to Suez and Cyprus, although they were not really putting on the heat. When this happens, we must have people who know what they are talking about and who will not be surprised if they are asked. Do you encounter conversations of that nature much?

signaler? Nous en sommes peut-être conscients mais, par mesure de précaution supplémentaire, quelles sont les idées fausses au sujet desquelles il serait peut-être bon que nous apportions quelques rectifications?

M. Allen: Il y en a plusieurs.

Vous avez effectivement peut-être intérêt à les connaître. Les deux idées fausses qui sont les plus répandues concernent la porosité de notre frontière et la faiblesse de notre processus d'immigration. Elles sont en quelque sorte au coeur des préoccupations de personnes comme le sénateur Hillary Rodham Clinton et de plusieurs autres personnes. Ces personnes ont besoin d'être tenues constamment au courant de la nature de notre système et, surtout, de la coopération entre les services canadiens et américains d'application de la loi et du renseignement, et entre divers autres services frontaliers.

Comme je l'ai mentionné, si l'on demandait au secrétaire à la Justice, M. Ashcroft, quel est le partenaire le plus coopératif des États-Unis, je pense qu'il répondrait sans la moindre hésitation. Il sait que nous sommes très coopératifs en matière d'application de la loi et de renseignement.

Nous avons pris dernièrement diverses mesures pour renforcer notre processus d'immigration. Je pense que M. Jean a mentionné que notre processus est aussi efficace que le système américain. Un des problèmes que j'ai mentionnés la dernière fois que j'ai témoigné devant vous est que nous avons peut-être perdu la trace de quelques réfugiés. Les Américains ne doivent pas oublier que le nombre d'immigrants clandestins qui sont dans leur pays se situe entre 9 millions et 11 millions. Si les États-Unis ont des immigrants «clandestins» alors que nous avons des «réfugiés», c'est parce que les réfugiés sont détenus lorsqu'ils arrivent aux États-Unis. Ils entrent donc clandestinement pour éviter la détention. Par contre, à leur arrivée au Canada, les réfugiés ne sont pas mis en détention, à moins qu'ils ne constituent un risque pour la sécurité. Il nous arrive de perdre leur trace. Comme je l'ai mentionné, le nombre de personnes qui pourraient constituer une menace pour nous ou pour les États-Unis qui circulent librement au Canada n'est pas très élevé parce que nous mettons en détention celles qui posent un problème.

Le sénateur Smith: Nous apprécierions beaucoup que vous remettiez à notre greffière les notes d'information que vous avez sur ces questions.

Je ne tiens pas à vous mettre dans une situation embarrassante ou à faire des pronostics sur la décision finale du gouvernement. Cependant, dans deux ou trois conversations que j'ai eues le mois dernier au sujet de l'Irak — et je me demande si vous en avez entendu parler —, les Américains ont mentionné la réputation méritée que le Canada a acquise dans des rôles de surveillance policière, déjà à Suez et à Chypre, bien que mes interlocuteurs ne se soient pas attardés sur la question. Dans ces cas-là, il est essentiel que nos représentants sachent de quoi on parle et ne soient pas pris de court quand on leur pose des questions. Avez-vous souvent des conversations de cette nature?

Mr. Allen: I will let Ms. Sinclair jump in; however, there is no question that the United States would like to have as many countries on board as possible, especially countries like Canada. That is understandable; so would the British.

Senator Smith: This was with specific reference to the post-fighting aspect.

Mr. Allen: Post-conflict?

Senator Smith: That is correct. They knew about the role of the supply ships, to which they reacted positively. The word they used was "niche": "We know you have a real niche carved out, so do not be surprised."

Mr. Allen: I would say two things and then I will let Ms. Sinclair comment. First, if you are confronted by more aggressive criticism, which we are not anticipating, you must remind our American friends that we were and continue to be in Iraq, Kosovo, Bosnia, Haiti and Afghanistan. In terms of post-conflict, I think the Prime Minister made it clear today that we would also be there and that we have a tradition of being involved in post-conflict reconstruction.

Let me turn it over to the expert.

Ms. Jill Sinclair, Director General, International Security Bureau, Department of Foreign Affairs and International Trade: Honourable senators, in terms of post-conflict, we will be involved, as you know, in Afghanistan. That is, when they talk to you about the niche, you say that Canada is living up to that niche reputation. Largely in response to requests from the United States, but also the international community generally, Canada has said that we would step up to the plate in terms of participating in the international security assistance force in Afghanistan, and will be deploying a battle group of approximately 2,000 personnel this summer for a 12-month rotation. That is more than anyone else has done; most forces go in for six months. We are living up to that niche reputation. We can only do so much, but this is a significant contribution to international peace and security. That is a good, responsive point.

Mr. Allen was saying that we were there in Bosnia and other places. I say that we continue to be in Bosnia and the Golan Heights. If we look at places where the Americans care about our presence because we bring some security, stability and real professionalism, we are there in the multinational force and observer mission in the Sinai, between Egypt and Israel. We are making a contribution in all of those regions, but everyone has to respect the limits of our capacity and that we are doing what we possibly can.

M. Allen: Je laisserai à Mme Sinclair le soin de répondre; il est cependant indéniable que les États-Unis aimeraient faire participer le plus grand nombre possible de pays, surtout des pays comme le Canada. C'est compréhensible; le Royaume-Uni a la même réaction.

Le sénateur Smith: Il s'agissait d'une allusion précise à la période suivant un combat.

M. Allen: À l'après-conflit?

Le sénateur Smith: C'est bien cela. Ils étaient au courant du rôle des navires de ravitaillement, qu'ils ont bien réagi. Le terme qu'ils ont employé est «créneau»; «nous savons que vous vous êtes taillé un créneau; ne soyons donc pas étonnés».

M. Allen: Je voudrais faire deux commentaires, puis je laisserai la parole à Mme Sinclair. Le premier est que si l'on est confronté à des critiques plus acerbes — ce que nous ne prévoyons pas —, il faut rappeler à nos voisins que nous avons assuré une présence en Irak, au Kosovo, en Bosnie, à Haïti et en Afghanistan, et que nous continuons de le faire. En ce qui concerne notre présence après les conflits, je pense que le premier ministre a fait à ce sujet aujourd'hui une déclaration qui ne laisse subsister aucun doute au sujet de notre présence après le conflit en Irak et qui a rappelé que nous participons habituellement aux opérations de reconstruction après un conflit.

Je laisse maintenant la parole à l'experte dans ce domaine.

Mme Jill Sinclair, directrice générale, Direction générale de la sécurité internationale, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international: Honorables sénateurs, nous participerons, comme vous le savez déjà, aux travaux de reconstruction après le conflit en Afghanistan. C'est quand les Américains mentionnent ce créneau qu'il faut répondre que le Canada est à la hauteur de sa réputation dans ce domaine. À la suite des sollicitations des États-Unis, mais aussi de la communauté internationale, le Canada s'est engagé à être à la hauteur en ce qui concerne sa participation au sein de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan et à déployer un groupement tactique d'environ 2 000 personnes l'été prochain pour une période de roulement de 12 mois. C'est plus que ce qu'ont fait les autres pays; la plupart des forces sont envoyées pour des périodes de six mois. Nous sommes donc à la hauteur de cette réputation. Nos possibilités sont limitées, mais c'est une contribution importante à la paix et à la sécurité internationales. C'est donc une réponse pertinente à ce type de questions.

M. Allen a mentionné que nous avions assuré une présence en Bosnie et dans d'autres pays. Je signale que nous maintenons une présence en Bosnie et sur le Plateau du Golan. En ce qui concerne les pays où les Américains apprécient notre présence parce que nous apportons une certaine sécurité, une certaine stabilité et un professionnalisme de haut niveau; nous faisons partie de la force multinationale et de la mission d'observateurs dans le Sinaï, entre l'Égypte et Israël. Nous sommes présents dans toutes ces régions, mais les autres pays doivent respecter les limites de nos capacités et comprendre que nous participons en fonction de nos possibilités.

Senator Smith: I went to our base in the Golan Heights in January. I heard very good things about our people there.

Could you expand on your comment about not linking things? When we were down there, of course, softwood lumber issues were at a high-water mark; there was potential for disharmony. There did seem to be a conscious effort to avoid trying to link them to border security issues. Could you comment on the thinking on that, as well as on how to avoid it?

Mr. Allen: In some senses, we have linked issues; however, we have linked economics and security, which is positive. We are trying to demonstrate that we are cooperative security partners and that we want to make sure that both our economies continue to thrive. We do link issues when it comes to positives.

You can run into problems if Canadians think that, somehow, we could turn the energy tap off. That energy tap provides us with $52 billion a year in revenue. Some think that if we just turn it off for a while, we can convince someone in the United States to solve softwood lumber issues. The problem with that, and with some of the big bang theory, is that different people are controlling different parts of the game. The administration is not the major obstacle on softwood lumber. It is a coalition, which then has convinced a series of congressmen and senators to pursue trade remedies. Somehow, I think turning off the energy tap would not necessarily impact on those people. We could hurt ourselves.

We are not, generally speaking, big enough and we do not have enough influence to be able to withstand linkages. I do not think that means that we should not be explaining to the Americans how important we are to them.

One of the things we do on softwood, steel and other issues is to try to convince them that we have integrated markets. Right now, Americans own steel plants in Canada and Canadians own plants in the United States, and Weyerhaeuser owns plants on both sides of the border.

Our message is that if the United States hurts Canada, they are hurting themselves. We do make the link, in a way.

The honourable senator mentioned Georgia. We found out that one congressman had been listening to the concerns of a small lumber mill and had based his position on softwood on those concerns. He did not realize that he had more people voting in his constituency who worked for Home Depot than worked for

Le sénateur Smith: Je suis allé à notre base sur le Plateau du Golan en janvier. J'y ai entendu de nombreux commentaires élogieux au sujet de notre effectif local.

Pourriez-vous donner des précisions au sujet du refus d'associer divers dossiers? Lorsque nous étions aux États-Unis, les problèmes concernant le bois d'oeuvre résineux avaient atteint leur point culminant et risquaient de provoquer un désaccord. Il semblerait que l'on ait fait des efforts conscients pour éviter de faire un lien entre ces problèmes et les questions touchant la sécurité frontalière. Pourriez-vous faire des commentaires sur ce principe et sur l'approche à adopter pour éviter d'établir des associations?

M. Allen: Nous avons établi des associations dans certains cas; c'est toutefois entre les dossiers économiques et celui de la sécurité que nous avons établi des liens, ce qui est constructif. Nous tentons de démontrer que nous sommes des partenaires fiables en matière de sécurité et que nous tenons à ce que l'économie demeure prospère dans l'un et l'autre pays. Nous établissons des associations lorsque c'est constructif.

On pourrait toutefois avoir des problèmes si les Canadiens pensent qu'il serait possible de suspendre l'exportation d'énergie. La vente d'énergie aux États-Unis nous rapporte 52 milliards de dollars par an. Certaines personnes pensent que nous pourrions suspendre provisoirement les livraisons afin de convaincre les responsables américains de résoudre les problèmes liés au bois d'oeuvre résineux. La difficulté est que si l'on met cette théorie de choc en pratique, les divers volets du jeu seront sous le contrôle de personnes différentes. Ce n'est pas l'administration américaine qui représente l'obstacle majeur en ce qui concerne le bois d'oeuvre résineux. C'est une coalition qui a convaincu plusieurs membres du Congrès et sénateurs d'utiliser les recours commerciaux. Je pense que la suspension des livraisons d'énergie n'influencerait pas nécessairement ces personnes. Nous risquerions de nous nuire.

D'une façon générale, nous ne sommes pas assez puissants et nous n'avons pas assez d'influence pour résister. Ce n'est toutefois pas une raison pour ne pas expliquer aux Américains que nous sommes des partenaires importants.

En ce qui concerne les dossiers du bois d'oeuvre résineux, de l'acier et divers autres dossiers, nous tentons de convaincre les Américains que nos marchés sont intégrés. Les Américains ont actuellement des aciéries au Canada et les Canadiens en ont aux États-Unis; Weyerhaeuser possède des usines des deux côtés de la frontière.

Notre message est que si les États-Unis causent un préjudice au Canada, ils se causent du tort à eux-mêmes. Nous établissons en quelque sorte le lien.

L'honorable sénateur a mentionné la Géorgie. Nous avons constaté qu'un membre du Congrès a prêté une oreille attentive aux doléances d'une petite scierie et que sa position sur le bois d'oeuvre résineux est fondée sur ces doléances. Il ne s'est pas rendu compte que, dans sa circonscription, le nombre de ses

the mill. If you want to get down to pure politics, he should have been voting the other way.

Senator Smith: I know about that fellow.

Mr. Allen: Linkage is a little dangerous for us because we are the smaller partner. We should do it in a positive way.

We should not threaten our American friends, and it would probably not work. They might be able to withstand any pressure we put on them.

Senator Smith: It is ironic that both the coalition and Home Depot, which funded the consumer group, are based in Atlanta.

Senator Banks: Earlier, Mr. Allen, you said that you hoped that we would do whatever we could to convince members of Congress to support the Safe Third Country Agreement. How much danger is there? What will they do? Are there moves afoot to stop it? Are there people impeding it? Is there something that Congress could do to blow it out of the water?

Mr. Allen: I do not think so. We are on the right track. It was signed some time ago and we are really just trying to implement it.

The American Congress, not unlike the House and the Senate, is subject to pressures. There are those in the refugee community in the United States who are arguing that they should not implement it. This is impacting on refugees trying to seek safety.

We are simply suggesting, as honourable senators are aware, that they should not be using the United States as a transit point in order to enter our system.

Senator Banks: If they know the numbers, American congressmen will realize that they would be big losers in terms of numbers. Ten thousand refugee applicants who would otherwise have come to Canada through the United States would then be their problem and not ours.

Mr. Allen: That is true. On the one hand, they cannot tell us that we have a weak refugee system and that we should be more careful about who we let in, and on the other hand say, "By the way, we would like to dump 40,000 people at Buffalo and have you take them." There is a certain inequity there.

Certainly, the administration and most in Congress would see that. Some urging on the part of honourable senators would not hurt.

Senator Banks: We will do that. Those anecdotal comments that roll off your tongue, because you deal with them every day, would be very helpful to us. We already have many of them, but we are better prepared with a surfeit. Would you please share whatever anecdotal situations that you can? If we are at a

électeurs qui travaillent pour Home Depot est plus élevé que le nombre de travailleurs de cette scierie. D'un point de vue strictement politique, il aurait dû voter en faveur du règlement de ce dossier.

Le sénateur Smith: Je le connais.

M. Allen: L'établissement de liens entre divers dossiers est un peu dangereux pour nous parce que nous sommes le partenaire le moins puissant. Il est dès lors nécessaire de le faire uniquement dans un but constructif.

Il faut éviter de menacer nos voisins; ce serait probablement inutile. Ils seraient peut-être capables de résister à toutes les pressions que nous pourrions exercer sur eux.

Le sénateur Smith: Ironiquement, la coalition et Home Depot, qui a financé le groupe de consommateurs, ont l'une et l'autre leur siège à Atlanta.

Le sénateur Banks: Monsieur Allen, vous avez mentionné tantôt que vous espériez que nous ferions notre possible pour convaincre les membres du Congrès d'appuyer l'Entente sur les pays tiers sûrs. Quels sont les risques à ce niveau? Quelles seront leurs réactions? Fait-on des tentatives pour faire échouer cette entente? Y a-t-il des tentatives d'obstruction? Le Congrès pourrait-il intervenir pour crever l'abcès?

M. Allen: Je ne le pense pas. Nous sommes sur la bonne voie. L'entente a été signée il y a un certain temps et nous nous appliquons en fait à la mettre en oeuvre.

Contrairement à la Chambre et au Sénat, le Congrès américain est soumis à des pressions. Certains groupes de réfugiés qui sont aux États-Unis s'opposent à sa mise en oeuvre. Cette attitude a des répercussions sur les réfugiés qui recherchent la sécurité.

Comme vous le savez, nous estimons que les réfugiés ne devraient pas utiliser les États-Unis comme point de transit vers le Canada.

Le sénateur Banks: S'ils sont au courant des statistiques, les membres du Congrès américain sont conscients qu'ils seraient les grands perdants. Ce sont eux et pas nous qui auraient sur le dos 10 000 demandeurs d'asile qui auraient pu venir au Canada par les États-Unis.

M. Allen: C'est exact. Par contre, ils ne peuvent pas reprocher à notre processus de détermination du statut de réfugié d'être peu efficace et nous recommander de faire preuve de plus de circonspection en signalant d'autre part qu'ils aimeraient laisser 40 000 personnes à Buffalo et que nous devons les accueillir. Ce serait inéquitable.

L'administration et la plupart des membres du Congrès pourraient tenir ce type de raisonnement. Certaines pressions de votre part ne seraient pas inutiles.

Le sénateur Banks: Nous en ferons. Les commentaires anecdotiques que vous faites parce que vous les entendez tous les jours, nous seraient très utiles. Nous en avons déjà noté un grand nombre, mais nous avons intérêt à être prêts à une avalanche de commentaires de cette nature. Pourriez-vous nous

breakfast meeting, and some senator from Georgia starts criticizing us, it is useful to be able to say, "Perhaps there are some things that you do not know." That would be helpful.

Mr. Allen: We will do that. The little package that you have is chock full of our messages. You have the little blue book that is the equivalent of the Red Book. It has the main messages. We will give you a little cheat sheet.

The Deputy Chairman: While you are responding to the senator's Christmas wish, could you give us some figures on the cost of extracting oil from tar sands in Canada versus shale in the United States to illustrate to Mr. Secretary Rumsfeld once again that we can do it economically?

Mr. Allen: Certainly.

Senator Banks: We have had some success in that regard in the past. It is very helpful to have that kind of information.

Ms. Sinclair, when Mr. Allen was asked about the frictions, he talked about immigration, refugee claims and the porous border. We have heard — and I am sure you must have, too, because I am assuming that you talk to Americans from time to time — that their frustration is not so much with our contributions to after-the-fact peacekeeping, policing and rebuilding, nor the extent to which we participate in the "hot waters" and the number of personnel that we send, which, as you said, are at the upper end of our capability.

However, questions are asked about our capability. The Americans wonder about the proportion of our national resources and expenditures that we dedicate to that capability. Odious comparisons are made.

This committee has commented in a number of reports that there are no comparisons or contexts in which we look very good in this country in respect of the money we spend on infrastructure, people, or lift capability. We do not look good in terms of the number of people whom we could put on the ground.

We have experienced several embarrassments lately. We hear about those from time to time when we go to the States. We hear about those embarrassments not only from Americans, but particularly when we go to Washington. I am assuming that you have heard them.

Can you give us any direction or comfort there? We know the numbers. We do not have any place to hide on that because this committee has decried those facts. On the other hand, we want to be on the side of the good guys when we are in Washington.

Aside from words of inspiration and comfort, is there anything that you can tell us? To be specific, has the recent increase of $800 million a year been noticed, and is it given any credence among your counterparts and the people with whom you speak in Washington?

mettre au courant de toutes les situations anecdotiques possibles? Si un sénateur de la Géorgie nous critique à l'occasion d'un déjeuner causerie, il serait utile que nous puissions lui signaler qu'il n'est pas parfaitement informé. Ce serait utile.

M. Allen: Nous le ferons. La petite trousse que nous vous avons remise contient de nombreux messages. La petite brochure bleue est l'équivalent du Livre rouge. Elle contient les principaux messages. Nous vous remettrons un aide-mémoire.

Le vice-président: Puisque vous réalisez les souhaits de Noël de mon collègue, pourriez-vous citer quelques chiffres sur le coût d'extraction du pétrole des sables bitumineux au Canada par rapport au coût d'extraction du pétrole du schiste aux États-Unis, afin de démontrer une fois de plus au secrétaire Rumsfeld que nous sommes capables de rentabiliser cette opération?

M. Allen: Bien sûr.

Le sénateur Banks: Nous avons parfois obtenu de bons résultats à cet égard. Ce type d'information est très utile.

Madame Sinclair, lorsque nous avons posé une question à M. Allen au sujet des frictions, il a mentionné l'immigration, les demandes de statut de réfugié et la porosité de la frontière. On nous a mentionné — et je suis sûr qu'on vous l'a mentionné également, puisque je présume que vous avez de temps en temps des entretiens avec des Américains — que les principaux irritants ne sont pas nos contributions au maintien de la paix après un conflit, aux services policiers et à la reconstruction, ni notre degré de participation au conflit et l'effectif que nous envoyons, qui est, d'après vous, à la limite de nos capacités.

On pose toutefois certaines questions au sujet de notre capacité. Les Américains se demandent quel pourcentage de nos ressources et de nos dépenses nationales nous consacrons à cette capacité. Ils font des comparaisons détestables.

Notre comité a mentionné dans plusieurs rapports que dans aucune comparaison ni dans aucun contexte, les prestations de notre pays ne semblent impressionnantes du point de vue des fonds investis dans l'infrastructure, dans les effectifs ou dans la capacité de transport. Nos capacités de transport de troupes sur les lieux ne sont pas impressionnantes.

On nous a signalé plusieurs situations embarrassantes dernièrement. Nous en entendons parler de temps en temps lorsque nous sommes aux États-Unis. Elles nous sont signalées non seulement par des Américains, mais surtout lorsque nous allons à Washington. Je présume que vous en avez entendu parler également.

Pouvez-vous nous donner des conseils ou nous aider? Nous connaissons les statistiques. Nous n'avons plus aucune possibilité de nous cacher parce que nous avons dénoncé ces faits. Par contre, nous tenons à être du côté des bons quand nous serons à Washington.

Outre des conseils et des encouragements, avez-vous d'autres commentaires à faire? Est-ce que la récente augmentation de 800 millions de dollars par an a été remarquée et est-ce que vos homologues et vos interlocuteurs à Washington le croient?

Ms. Sinclair: I do speak with Americans regularly, including many people on the defence and security side at the Pentagon, not only those in the State Department.

Certainly, the $800 million has been noticed. I do not know if Mr. Allen has heard that in his context. It has been noted, welcomed and recognized as an important step forward.

Of course, the U.S. would always like its allies to do more. They will tell us it is a good step and ask about the next tranche.

If they look at the budget in comparative terms, this represents a major investment by the Canadian government in the Armed Forces. That has been welcomed.

Senator Banks: Is it not dangerous to say, "Look at it in comparative terms"?

Ms. Sinclair: I do not think so. If you look at overall government spending, this is a fair amount of money for the government to invest in the Armed Forces compared to other sectors. Informed Americans, the people at the embassy here and those with whom we speak in Washington who watch the Canadian scene, recognize that this is not an insignificant contribution.

Senator Banks: Could you expand on that? As a comparison of either percentage of GDP or percentage of government expenditures, it is not much money. It is at the bottom of the totem pole to most of the people whom we count as friends.

Ms. Sinclair: We try not to compare ourselves to allies.

Senator Banks: We do not compare, but our friends do.

Ms. Sinclair: They do. I would like to take you up on your request to Mr. Allen for anecdotal evidence to dispel myths. I would like to give you some material that I will obtain from my colleagues at the Department of National Defence.

I cannot give you the details, however, in terms of the percentage of forces deployed abroad, Canada ranks first.

You may say that is because our numbers are low — 58,000 or 60,000. However, the percentage of our troops that we have deployed abroad is higher than the Americans, higher than the British, higher than anyone. That, as you know from the work the committee has done, puts tremendous strain on the personnel, but we are out there.

You were asking about us looking good in terms of money or people or lift capability. In terms of people, I do not think there is any armed force that looks better than Canadians. Again, I am

Mme Sinclair: J'ai régulièrement des entretiens avec des Américains, notamment avec de nombreux responsables de la défense et de la sécurité au Pentagone, et pas seulement avec des responsables du département d'État.

L'augmentation de 800 millions de dollars a été remarquée. Je ne sais pas si M. Allen en a entendu parler de son côté. Cette augmentation a été prise en note et approuvée et elle est considérée comme un progrès important.

Les États-Unis aimeraient certes que ses alliés participent davantage. Ils ont mentionné que c'était une bonne initiative et nous ont posé des questions au sujet de la prochaine tranche d'augmentation.

Si l'on fait un examen comparatif avec les autres postes budgétaires, cette augmentation représente un investissement majeur du gouvernement canadien dans les Forces armées. Elle est appréciée.

Le sénateur Banks: N'est-il pas dangereux de parler d'études comparatives?

Mme Sinclair: Je ne pense pas. Par rapport aux dépenses globales du gouvernement, cela représente un investissement important du gouvernement dans les Forces armées, par rapport aux autres secteurs. Les Américains qui sont bien informés, le personnel de l'ambassade des États-Unis au Canada et nos interlocuteurs à Washington qui suivent les événements au Canada reconnaissent que cette contribution n'est pas négligeable.

Le sénateur Banks: Pourriez-vous donner des précisions à ce sujet? Cela ne représente pas un montant considérable en pourcentage du PIB ou en pourcentage des dépenses gouvernementales. C'est une somme minime pour la plupart des personnes que nous considérons comme des amis.

Mme Sinclair: Nous ne comparons pas notre budget à celui de nos alliés.

Le sénateur Banks: Nous pas, mais bien nos amis.

Mme Sinclair: Oui. Je voudrais répondre à la demande de M. Allen concernant des preuves anecdotiques pour détruire les idées fausses qui circulent. J'aimerais vous remettre quelques documents que me fourniront mes collègues du ministère de la Défense nationale.

Je ne peux pas donner des informations très précises, mais le Canada est en tête en ce qui concerne le pourcentage des forces déployées à l'étranger.

Vous pourriez répliquer que c'est parce que nos effectifs sont minimes — 58 000 ou 60 000. Cependant, le pourcentage des forces que nous avons déployées à l'étranger est plus élevé que le pourcentage des Forces américaines, des Forces britanniques ou des autres forces. C'est une situation qui, comme vous le savez, à la suite des travaux que vous avez faits, met le personnel à rude épreuve, mais nous sommes présents.

Vous vous demandiez si le bilan était positif en ce qui concerne les fonds, l'effectif ou notre capacité de transport. En ce qui concerne l'effectif, je pense que le niveau des forces armées des

treading on the territory of my DND colleagues, but there is no other country in the world that is invited to interoperate with the United States, which is an awful term, but it means to serve alongside them as an integral part of their units. It is the Canadian Forces that are heading the Coalition Task Force 151 in the Gulf and in the Straits of Hormuz at the moment. The only people who can do that are the Americans or the Canadians. No one else commands that degree of professional respect. It is the same around the world. It is not simply limited to our wonderful navy. If you look across the services, the quality of our personnel is so highly regarded that they would rather have a dozen Canadians than any other troops.

Senator Banks: They would like to have two dozen Canadians.

Ms. Sinclair: No question they would like to have two dozen, but if they can take a dozen, it is a great thing too.

Senator Banks: My question, as you have quite properly perceived, does not have anything to do with the quality of the people or their commitment or their capacities; it has to do with their equipment and how many of them there are. It is how well they are served, not how well they serve. They serve perfectly well. They are the best at whatever they do, wherever they go.

Ms. Sinclair: I did not mean to suggest that either. Obviously there are equipment problems, and hopefully some of the money in the budget will address those.

At my peril, I am moving into areas that are better spoken of by my defence colleagues. We also have capabilities. I think of the Coyote squadrons, for example. We have specific military capabilities that the Americans come and ask us for. It is back to the niche idea. Perhaps we would like to have better or broader niches or whatever. The U.S. would like us to have them. There are things that we do well. Our frigates, for example, are so well equipped. Their integrated systems are second to none in the world. It would be nice to have more, but what we have is good.

Could the Armed Forces do with more? Would the Americans like us to have more? No question. However, we have a good story to tell, and I would like to get some of those numbers to you and some of those fact sheets so you can address those myths when you are down in Washington. We will send those to you.

Mr. Allen: The Americans are now spending somewhere in the range of $380 billion. Getting into comparisons with them will be very difficult. Of course, speaking of comparisons, I think they now spend far and away more than all of the other members of NATO combined.

Senator Banks: They do.

autres pays ne dépasse pas celui de nos Forces armées. Je m'aventure sur le terrain de mes collègues de la Défense nationale, mais aucun autre pays n'est invité à interopérer avec les États-Unis; je n'aime pas ce terme, mais il signifie que l'on fait partie intégrante des unités américaines. Ce sont les Forces canadiennes qui dirigent actuellement la force d'intervention 151 de la Coalition dans le golfe et dans le détroit d'Hormuz. Les seuls qui peuvent le faire sont les Américains ou les Canadiens. Aucune autre force ne suscite autant de respect sur le plan professionnel et ce, à l'échelle mondiale. Ce respect ne se limite pas à nos forces navales. Dans les divers services, la qualité de notre personnel est tellement appréciée que les Américains préfèrent une douzaine de Canadiens à n'importe quels autres militaires étrangers.

Le sénateur Banks: Ils préféreraient deux douzaines de Canadiens.

Mme Sinclair: C'est indéniable, mais ce n'est pas mal s'ils peuvent obtenir une douzaine.

Le sénateur Banks: Comme vous l'avez si bien mentionné, ma question ne porte pas sur la qualité des membres de nos forces ni sur leur engagement ou leurs capacités; elle concerne leur équipement et leur nombre. Elle ne concerne pas la compétence avec laquelle les membres des Forces armées s'acquittent de leurs fonctions mais plutôt sur le soutien logistique. Ils s'acquittent parfaitement de leurs fonctions. Ils atteignent un niveau d'excellence dans tout ce qu'ils font, où que ce soit.

Mme Sinclair: Ce n'est pas ce que j'insinuais non plus. Des problèmes d'équipement se posent de toute évidence et nous espérons que certains des crédits budgétaires permettront de les atténuer.

À mes risques et périls, je m'aventure dans un domaine où il serait préférable que mes collègues de la défense donnent les réponses. Nous avons certaines capacités. Je pense notamment aux escadrons de Coyote. Nous avons des capacités militaires précises qui sont en demande de la part des Américains. On en revient à la notion de créneau. Nous aimerions peut-être établir des créneaux plus intéressants ou plus étendus. Les États-Unis aimeraient en profiter. Nous sommes efficaces dans certains domaines. Nos frégates par exemple sont très bien équipées. Leurs systèmes intégrés ne sont pas surpassés à l'échelle mondiale. Ce serait intéressant d'avoir des capacités plus étendues, mais celles que nous avons sont efficaces.

Il est indéniable que les Forces armées seraient heureuses d'avoir des capacités accrues et que les Américains l'apprécieraient également. Nous avons toutefois des points positifs à signaler et j'aimerais obtenir les chiffres et quelques feuillets d'information pour vous afin que vous puissiez détruire ces idées fausses lorsque vous serez à Washington. Nous vous les ferons parvenir.

M. Allen: Les dépenses américaines sont actuellement de l'ordre de 380 milliards de dollars. Il est très difficile d'établir des comparaisons avec eux. À ce propos, je pense que nos dépenses actuelles sont proportionnellement beaucoup plus considérables que celles de tous les autres pays membres de l'OTAN réunis.

Le sénateur Banks: C'est un fait.

Ms. Sinclair: Global military spending is not equal to U.S. military spending. As Mr. Allen says, there are different strata of comparisons here.

Senator Banks: I certainly was not comparing us with the United States in terms of GDP percentage or budget or dollars, but other comparisons are less unreasonable and are made often, of which we are very aware and to which we have referred.

Mr. Allen: In terms of myths, one of the important expenditures, which you have heard about ad nauseam, perhaps, is the $7.7 billion that was injected last year into the budget for homeland security, which in many ways is the main concern of the United States right now. It is fairly significant. If you apply the 10 per cent rule, that is $750 billion, and that was a very significant expenditure. We continued this year to add to that. I think if you do get into a discussion, you could maybe just bring up homeland security. As I said, continental security and homeland security are seen through the same lens now. You could suggest that we have added money to our defence budget, we hope to continue to do that and it is important, but we are focusing on our common security concerns, which are the border and border-related issues.

Senator Banks: We have done that. As you know, though, once a myth such as the porous border gets established, it is hard to counter it with reasonable and logical arguments.

The Deputy Chairman: On March 12, the Minister of National Defence, in talking about helicopters to replace the Sea Kings, indicated that we must continue to make changes necessary to adapt to a dangerous and unpredictable security environment and to ensure value for money for Canada's defence investments. I urge you to support your minister in his support of value for money. I am not talking about lowest price, but value for money.

Senator Atkins: You will be interested to know that last year when we were down there, we were guests when Secretary Rumsfeld made his presentation on the budget to the defence committee. I think it was $285 billion then, and you say it is up to $380 billion now.

I am surprised that the Americans would think that $800 million was a fair investment in view of the fact that the American investors and Colin Powell, when they were here, were urging the Canadian government to invest and I think they had a lot more in mind than came out in the last budget.

Mme Sinclair: Nos dépenses militaires globales ne sont pas égales aux dépenses militaires américaines. Comme l'a mentionné M. Allen, il y a différents niveaux de comparaison.

Le sénateur Banks: Je n'établissais pas une comparaison entre nous et les États-Unis en termes de pourcentage du PIB ou du budget ni en termes de montant, mais on fait souvent d'autres comparaisons qui ne sont pas déraisonnables et dont nous sommes très conscients; nous les avons d'ailleurs mentionnées.

M. Allen: À propos d'idées fausses, une des dépenses importantes qui est mentionnée sans cesse sont peut-être les 7,7 milliards de dollars qui ont été injectés l'année dernière dans le budget de la sécurité intérieure, qui est à maints égards la préoccupation majeure des États-Unis à l'heure actuelle. C'est une somme importante. Si l'on applique la règle des 10 p. 100, cela représente 750 milliards de dollars; c'est donc une dépense substantielle. Nous avons encore augmenté le montant cette année-ci. Je pense que si vos interlocuteurs abordent le sujet, vous pourriez peut-être mentionner l'enveloppe de la sécurité intérieure. Comme je l'ai déjà fait remarquer, la sécurité continentale et la sécurité intérieure sont actuellement associées. Vous pourriez signaler que nous avons considérablement augmenté notre budget de la défense et que nous espérons continuer de le faire parce que c'est important mais que nous axons nos efforts sur nos préoccupations communes en matière de sécurité, c'est-à-dire aux questions frontalières et aux autres questions qui y sont liées.

Le sénateur Banks: C'est ce que nous avons fait. Comme vous le savez, lorsqu'on véhicule une idée fausse comme celle concernant la porosité de notre frontière, il est difficile de la détruire au moyen d'arguments raisonnables et logiques.

Le vice-président: Le 12 mars, le ministre de la Défense nationale a mentionné, à propos du remplacement des *Sea King* par d'autres hélicoptères, qu'il fallait continuer à faire les changements nécessaires pour s'adapter à un environnement dangereux et imprévisible en matière de sécurité et veiller à un bon rapport qualité-prix des investissements du Canada dans la défense. Je vous recommande de soutenir votre ministre dans sa volonté de mettre l'accent sur le rapport qualité-prix. Je ne parle pas du plus bas prix, mais d'un bon rapport qualité-prix.

Le sénateur Atkins: Vous trouverez intéressant d'apprendre que l'année dernière, quand nous étions aux États-Unis, nous avons été invités lorsque le secrétaire Rumsfeld a fait son exposé sur le budget au Comité de la défense. Je pense que le budget était de 285 milliards de dollars alors qu'il serait maintenant de 380 milliards de dollars, d'après vous.

Je suis étonné que les Américains pensent que 800 millions de dollars représentent un investissement important; en effet, quand nous étions là-bas, les investisseurs américains et Colin Powell ont recommandé au gouvernement canadien d'investir dans la défense et je pense qu'ils avaient en tête un chiffre beaucoup plus élevé que le montant prévu dans le dernier budget.

I have questions on two or three different areas, and one is Advanced Passenger Information. You mentioned something that I did not realize, which is that the Americans are requesting passenger lists for aircraft flying from other countries to Canada.

Mr. Allen: The issue is that people are flying here and then going on to the U.S. It is not unreasonable, in some senses, if they were worried about security, for them to want to know who might be entering Canada and then heading on to the United States. As I said, we have worked out with the Americans a system whereby we do not share all information on passengers. We have an agreed determination of which passengers might represent risk, and only then do we share information. We have gone out of our way to protect our own citizens' privacy rights and the rights of others by ensuring that we are focusing on high risk rather than releasing all sorts of information.

In fact, that is what we are trying to do on entry-exit. Trying to track 300 million people coming into and out of the United States does not necessarily add to their security, but if we, through our NEXUS and FAST programs and other methods of cooperation, can focus on the high risk, then we can contribute to both their and our security.

Senator Atkins: That, in a way, leads to another question. We all know that the events of 9/11 were tragic, but the question is whether they have driven the security issue too far in terms of the kind of excuses that the United States is now offering in protecting its own borders.

Mr. Allen: Through the Smart Border process and the "firefighting" that we have done on a variety of other issues that have hit us like explosions, we have been able to temper what might otherwise have been perhaps a rush to security without other considerations. It is probably understandable that the first reaction of Congress and the administration is to do whatever is necessary to protect themselves and then to think about the consequences. In a sense, we are there to help them think about the consequences, for our own interests — because we will be hurt if they do not consider us — but also as a form of sober second thought for them.

Regarding entry-exit, a security official went up to Detroit-Windsor and was shocked when someone explained what would happen. The officials sitting in Washington, reading through pieces of legislation, do not really understand what will happen. Someone needs to tell them that there are 200 million crossings,

Je voudrais poser des questions sur deux ou trois sujets différents, notamment sur l'Information préalable sur les passagers. Vous avez mentionné quelque chose dont je n'étais pas conscient, à savoir que les Américains réclament les listes des passagers des appareils en provenance d'autres pays qui atterrissent au Canada.

M. Allen: Le problème, c'est que les passagers qui viennent au Canada peuvent ensuite aller aux États-Unis. Le fait qu'ils veuillent savoir qui pourrait entrer au Canada et pourrait par conséquent ensuite se rendre aux États-Unis semble justifié, s'ils sont préoccupés au sujet de la sécurité. Comme je l'ai mentionné, nous avons mis au point avec les Américains un système qui nous permet de ne pas communiquer toute l'information sur les passagers. Nous nous sommes entendus sur les critères permettant de déterminer quels passagers pourraient présenter un risque et nous communiquons uniquement l'information sur ces passagers. Nous avons pris toutes les précautions possibles pour protéger les droits de nos citoyens et des citoyens d'autres pays en ce qui concerne les renseignements personnels et nous communiquons uniquement de l'information sur les personnes qui présentent un risque élevé au lieu de communiquer de l'information sur tous les passagers.

C'est en fait l'objectif que nous visons en ce qui concerne les entrées-sorties. Ce n'est pas en suivant 300 millions de personnes qui entrent et sortent des États-Unis que l'on assure nécessairement leur sécurité de façon plus efficace mais si nos programmes NEXUS et EXPRESS et diverses autres méthodes de collaboration permettent de cibler les personnes présentant des risques élevés, nous pourrons aider à protéger la sécurité des Américains et la nôtre.

Le sénateur Atkins: Ceci nous amène tout naturellement à nous poser une autre question. Les événements du 11 septembre étaient tragiques, mais l'on se demande si les États-Unis ne sont pas allés trop loin et si les arguments liés à la sécurité qu'ils invoquent pour justifier la protection de leurs frontières ne sont pas des excuses.

M. Allen: Grâce au processus de la Frontière intelligente et à nos ripostes sur divers autres différends qui ont surgi, nous avons été en mesure de tempérer ce qui aurait peut-être été une trop grande précipitation en matière de sécurité ne tenant compte d'aucun autre facteur. Il est compréhensible que la première réaction du Congrès et de l'administration soit de prendre d'abord toutes les mesures nécessaires pour se protéger, puis de réfléchir aux conséquences. Dans une certaine mesure, notre rôle est de les aider à réfléchir aux conséquences, dans nos propres intérêts — parce que nous serons touchés s'ils ne tiennent pas compte de nous —, mais aussi de procéder à un second examen objectif pour eux.

En ce qui concerne les entrées et les sorties, un agent de sécurité qui est allé à Detroit-Windsor a été bouleversé quand on lui a expliqué les projets. Les fonctionnaires de Washington qui examinent diverses lois ne sont pas toujours conscients des conséquences. Il est nécessaire de leur signaler qu'il y a

and that depending on how this is implemented, everyone may have to stop twice before crossing the border. Then it hits home.

Yes, there will probably continue to be instances where they are pushing the limits, but it is really our duty and in our own best interests to push back with a rational case. Our Smart Border implementation has shown that we can do that in most cases because of the trust that has been built up. That is because we have invested $7.7 billion in security. They will not take our word for it and they will not accept the economic argument.

Senator Atkins: The Smart Border agreements are excellent. Any time you can sit at the table and work these things out, it is a plus.

A residual issue is beginning to unfold, and that is the question of security versus freedom. I suspect Secretary Ridge and his department are very sensitive to that. Again, we are talking about myths and public opinion and that is frightening.

Mr. Allen: There are also pendulums. The United States is a very complex, multi-dimensional, multi-ethnic place. We Canadians think we are more liberal, but there are people in California who are far more liberal than some Canadians, and vice versa. We are seeing a swing toward security, yes, but as time passes, the American constitution and the American belief in freedom will bring the pendulum back. The fear is that there will be another incident. There likely will be, but how bad it will be, what the reaction will be and whether people have begun to put it in some kind of perspective is not clear. Hopefully, there will be some moderation.

Senator Atkins: How would you deal with Senator Clinton? Should we try to meet with her?

Mr. Allen: Absolutely. The Deputy Prime Minister met with her and made his case. We thought we had her convinced.

Senator Atkins: It is totally political.

Mr. Allen: There is an element of that. The Democrats, and you can understand why, are trying to make a case that the Republicans are not spending enough money on the Department of Homeland Security. She is making the argument that they are not spending enough on security.

We interpret that as a criticism of us. She is saying she wants more enforcement on the border. We see an implication that we are somehow weak. She has not actually said that. As long as that enforcement is balanced and we are working together, that is fine. If there are more people inspecting cars at the border to keep traffic moving, that is fine.

200 millions de passages aux frontières et que, selon la façon dont le système sera mis en oeuvre, tous les voyageurs devraient peut-être s'arrêter deux fois avant de pouvoir traverser la frontière. Ils ont alors compris.

Ils dépasseront effectivement probablement parfois les limites, mais il est de notre devoir et de notre intérêt de nous défendre en invoquant des arguments rationnels. La mise en oeuvre de notre plan d'action pour la frontière intelligente indique que c'est possible dans la plupart des cas grâce au climat de confiance qui s'est établi. Cette confiance est due à l'investissement de 7,7 milliards de dollars que nous avons fait dans la sécurité. Les Américains ne nous croiront pas uniquement sur parole et ils n'accepteront pas les arguments économiques.

Le sénateur Atkins: Les accords sur la frontière intelligente sont d'excellents accords. C'est toujours un atout de mettre en place des initiatives semblables.

Une situation nouvelle se développe, à savoir la priorité à accorder à la sécurité par rapport à la liberté. Je présume que le secrétaire Ridge et ses collaborateurs y sont très sensibles. Les idées fausses qui circulent également à ce sujet et l'opinion publique sont inquiétantes.

M. Allen: Il faut également tenir compte des mouvements de balancier. Les États-Unis représentent une nation très complexe car elle est multidimensionnelle et est composée de nombreuses ethnies. Les Canadiens se pensent plus libéraux que les Américains, mais certains citoyens de la Californie sont beaucoup plus libéraux que certains Canadiens, et réciproquement. La balance penche actuellement en faveur de la sécurité mais, à mesure que le temps passe, la Constitution américaine et l'attachement à la liberté rétabliront l'équilibre. On craint un autre attentat. Un attentat est probable, mais on ne sait pas très bien quelle en sera la gravité, quelles seront les réactions ni si les Américains ramèneront la menace à de justes proportions. Nous espérons qu'ils feront preuve de modération.

Le sénateur Atkins: Que faut-il faire à propos du sénateur Clinton? Est-ce que nous devrions essayer de la rencontrer?

M. Allen: Absolument. Le vice-premier ministre l'a rencontrée et a exposé sa position. Nous pensons que nous l'avons convaincue.

Le sénateur Atkins: C'est entièrement politique.

M. Allen: C'est un facteur. Les Démocrates tentent de démontrer que les Républicains ne consacrent pas suffisamment de fonds au Department of Homeland Security; vous comprenez certainement leurs motivations. Le sénateur Clinton prétend qu'ils ne consacrent pas suffisamment de fonds à la sécurité.

Nous interprétons cette réaction comme une critique à notre endroit. Elle réclame une application plus rigoureuse des lois à la frontière. Nous en déduisons qu'elle trouve que nous faisons preuve de faiblesse. Elle ne nous a en fait pas fait ce reproche. Tout ira bien pour autant que l'application des lois soit bien dosée et que les deux pays collaborent. Si l'on augmente les effectifs à la frontière pour l'inspection des voitures afin de ne pas bloquer la circulation, il n'y aura pas de problème.

That is not so bad. The problem is people take from that the implication that more people are needed at the borders because somehow the Canadians are not doing their job.

Senator Atkins: If you were knocking on her door, what would be the two points that you would try to drive home to her?

Mr. Allen: I would drive home to her that there are no two countries who share more intelligence and who cooperate more on the law enforcement side than our two. I would hand her the score card on Smart Border implementation and let her see that, from NEXUS and FAST to integrated border enforcement teams to cooperation on bio-terrorism, we are covering the waterfront.

Frankly, Mr. Ressam did not make it across the border. We have a 5,000-kilometre border and eventually someone will cross it. However, in all the years we have been working with each other and cooperating, and even though there are places without much enforcement, how many people cross the border? The 19 people involved in September 11 came from Europe. They flew into the United States. They were learning to fly aircraft in the United States. They did not come from Canada. These are the kinds of messages that we have to keep drilling into the United States.

Senator Atkins: Apart from Michigan, New York State is probably the biggest benefactor of inter-country immigration.

Mr. Allen: I would tell her to speak to Secretary Ridge, who has developed an excellent relationship with the Deputy Prime Minister, as have his people. He is responsible for homeland security and would provide a balanced, objective assessment of the nature of the cooperation. We will give you the cheat sheet from which you can draw.

Senator Atkins: I would recommend we try to see her.

Senator Colin Kenney (*Chairman***)** in the Chair**.**

The Chairman: She has her own political agenda.

Senator Atkins: Of course she does.

Senator Banks: May I add to what Senator Atkins was talking about? The exit process mandated now by Congress would not involve quite 200 million because they are not proposing to do exit checks on United States citizens, but on aliens and foreigners who are subject to exit control. Am I right?

Mr. Allen: Yes. That would slow everything down. You could have a situation where there were non-Americans in Americans' cars, or where they were not sure whether someone was an American or not so they stop the car. Depending on how our discussions go, perhaps they will not include Canadians either.

La situation n'est pas extrêmement grave. Le problème est que les citoyens en déduisent qu'il est nécessaire d'augmenter les effectifs aux frontières parce que les Canadiens n'assument pas leurs responsabilités.

Le sénateur Atkins: Si vous frappiez à sa porte, quels seraient les deux points sur lesquels vous mettriez l'accent?

M. Allen: Je mettrais l'accent sur le fait que nous sommes les deux pays qui collaborent le plus en matière d'échange de renseignements et d'exécution de la loi. Je lui montrerais la «carte de pointage» de la mise en oeuvre de la Frontière intelligente et j'attirerais son attention sur le fait que nous collaborons sur toute la ligne, que ce soit au niveau de NEXUS et d'EXPRESS, ou des équipes frontalières intégrées, ou encore de la coopération en matière de bioterrorisme.

Je signale que M. Ressam n'est pas parvenu à traverser la frontière. Notre frontière a 5 000 kilomètres de long et quelqu'un arrivera un jour à la franchir clandestinement. Cependant, combien de personnes sont-elles arrivées à traverser la frontière clandestinement depuis le début de notre longue collaboration, malgré quelques postes où la surveillance n'est pas très stricte? Les 19 terroristes impliqués dans les attentats du 11 septembre venaient d'Europe. Ils étaient arrivés aux États-Unis par avion. Ils avaient appris à piloter un avion aux États-Unis. Ils ne venaient pas du Canada. C'est le type de messages que nous diffusons activement aux États-Unis.

Le sénateur Atkins: L'État de New York est probablement, après le Michigan, le principal bénéficiaire de l'immigration entre les deux pays.

M. Allen: Je dirais au sénateur Clinton d'en discuter avec le secrétaire Ridge qui, avec ses collaborateurs, a établi d'excellentes relations avec le vice-premier ministre. Il est responsable de la sécurité intérieure et pourrait faire une évaluation objective de la nature de la coopération. Nous vous ferons parvenir l'aide-mémoire dont vous pourrez vous inspirer.

Le sénateur Atkins: Je recommanderais d'essayer de la rencontrer.

Le sénateur Colin Kenny (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Elle a son propre programme politique.

Le sénateur Atkins: Bien sûr.

Le sénateur Banks: Je voudrais faire un commentaire qui se greffe à ceux du sénateur Atkins. Le processus des sorties mandatées par le Congrès ne toucherait pas 200 millions de personnes parce qu'on ne propose pas de faire des contrôles à la sortie sur les citoyens américains, mais uniquement sur les étrangers. Est-ce bien cela?

M. Allen: Oui. Cela ralentirait tout le processus. Dans certains cas, on pourrait avoir affaire à des non-Américains qui voyagent dans des voitures américaines ou on ne serait pas certain que l'occupant d'une voiture est américain et on arrêterait la voiture. Selon l'issue de nos entretiens avec les responsables américains, il est possible que les Canadiens ne soient pas assujettis non plus à ce processus.

Senator Cordy: You have certainly provided us with a lot of information. I want to point out to my colleagues from Ontario that the key message book says that in 2001, U.S. exports to the province of Ontario alone were worth nearly twice as much as those to Japan.

In the past six months, some public officials have expressed anti-American sentiments that have gained a tremendous amount of media attention in Canada.

Has that carried over to the U.S. or not?

Mr. Allen: Several weeks ago, I spent an hour with a *New York Times* correspondent in preparation for some articles he was doing. Somehow we got onto the remarks of one of the members of Parliament. His reaction was, "I have travelled the world. Some people hate me because I am an American. Some people love me because I am an American. I think both kinds are rather ridiculous." Frankly, he said, he would be surprised if this provoked much reaction at all in the U.S.

I tend to agree with him. I believe that we magnify anything to do with the United States a hundred or a thousand times. I am much more concerned with Cable News Network hosts who seize on a subject like our immigration system without any basis in knowledge and project an image of Canada as being porous and weak, et cetera. Interestingly, I mentioned one of those TV hosts to the correspondent, a fellow named O'Reilly, and he had never heard of him. There is only a segment of the United States population listening to this kind of rant. Two months ago it was Canada. Last week, he was ranting against the French and french fries, et cetera. We have to be concerned, but I think the administration, Congress and other people either may not have heard or, if they have, they have just accepted it as part of reality. I do not think it has irreparably harmed us by any stretch of the imagination.

The Chairman: I agree. You have to be listening to the right-wing news circuit.

Senator Cordy: I would like to continue Senator Banks' line of questioning on the entry-exit tracking plan that you mentioned. We heard about it this morning. How much leeway is there in discussing this plan with the United States for coming to some kind of compromise? It has been mandated by the U.S. Congress. Is it a framework mandate or is it detailed? How much flexibility is there for us to work at what appears to be a cumbersome plan?

Mr. Allen: The former is correct. It is a framework mandate. There is no requirement that Canadians be included, for example, because we are not currently required to carry a passport. There is no requirement for us to be included and we have had a sense in the discussions, by no means confirmed, that legally, it would be possible to exclude Canadians. That said, we cannot predict what Congress will do, what certain members of Congress will do, or

Le sénateur Cordy: Vous nous avez donné de nombreuses informations. Je signale à mes collègues de l'Ontario que dans la brochure contenant les messages clés, on mentionne qu'en 2001, la valeur des exportations américaines vers l'Ontario était près du double de celle des exportations américaines vers le Japon.

Au cours des six derniers mois, plusieurs fonctionnaires ont fait des commentaires anti-américains qui ont été largement diffusés par les médias au Canada.

Est-ce que les Américains ont eu vent de ces commentaires?

M. Allen: Il y a quelques semaines, j'ai passé une heure avec un correspondant du *New York Times* pour l'aider à préparer quelques articles. Lorsque nous avons parlé des commentaires faits par un de nos députés, sa réaction a été la suivante: «J'ai voyagé à travers le monde. Certaines personnes me détestent parce que je suis Américain. D'autres m'apprécient parce que je suis Américain. Je crois que dans les deux cas, c'est un raisonnement ridicule». Il m'a dit qu'il serait étonné que ces commentaires suscitent de vives réactions aux États-Unis.

J'ai tendance à en convenir. Je pense que nous amplifions énormément tout ce qui concerne les États-Unis. Je suis davantage préoccupé par l'attitude de certains animateurs du Cable News Network qui traitent d'un sujet comme notre système d'immigration sans être bien renseignés et décrivent le Canada comme un pays dont la frontière est poreuse, où les contrôles ne sont pas très stricts. Ce qui est intéressant, c'est que lorsque j'ai mentionné le nom d'un de ces animateurs d'émission de télévision au correspondant en question, un certain O'Reilly, il m'a dit qu'il n'en avait encore jamais entendu parler. C'est uniquement un segment précis de la population américaine qui écoute ce type d'âneries. Il y a deux mois, cet animateur s'en prenait au Canada. La semaine dernière, il s'en prenait aux Français et aux frites. Ce genre d'attitude doit nous préoccuper, mais je pense que l'administration, le Congrès et d'autres personnes n'en ont pas entendu parler, ou du moins qu'ils acceptent ce type de commentaires avec résignation. Je ne pense pas qu'ils aient causé des dommages irréparables.

Le président: Je ne le pense pas non plus. Vous devez écouter les émissions d'actualité qui véhiculent des idées d'extrême-droite.

Le sénateur Cordy: Je voudrais poser, à l'instar du sénateur Banks, des questions sur le plan du contrôle des entrées-sorties, que vous avez mentionné. Nous avons entendu des commentaires à ce sujet ce matin. De quelle marge de manoeuvre dispose-t-on pour en arriver à un terrain d'entente dans le cadre des discussions concernant ce plan avec les États-Unis? Le mandat de ce plan a été établi par le Congrès américain. S'agit-il d'un mandat général ou est-il très précis? Quelle marge de manoeuvre avons-nous dans les discussions concernant un plan qui semble être plutôt lourd?

M. Allen: Il s'agit d'un mandat général. Il n'exige pas par exemple que les Canadiens soient inclus, parce qu'actuellement, on ne nous demande pas de voyager avec un passeport. Il n'exige pas que nous soyons inclus et, d'après les entretiens que nous avons eus à ce sujet, il semblerait que, légalement, il y ait possibilité que les Canadiens soient exclus; nous n'en avons toutefois pas eu confirmation. Nous ne sommes pas en mesure de

what other agencies will do. We have been talking to some agencies, but we have not talked to them all. We are just in the process of discussing it.

I think there is a will on the part of the officials with whom we have talked to try to accommodate our interests if U.S. security concerns can be met. As you know, the DMIA Task Force set up in the United States has itself recommended that perhaps Canadians should collect the exit cards and thereby eliminate the two-stop. Some Americans recognize there are ways this could be done more efficiently and still meet U.S. needs. We will see.

Senator Cordy: We are going to Washington next week. There is certainly a possibility that the U.S. may be at war by the time we arrive. If that is the case, what issues are we likely to hear as Canadian parliamentarians when we meet with senators and members of Congress?

Ms. Sinclair: I do not know, senator, if you were able to listen to Question Period today, but the Prime Minister made a statement on the Canadian government's policy, which was that we would not be a part of the U.S. military coalition against Iraq, but that our ships and assets would stay deployed in the Gulf and continue working in the campaign against terrorism. You may get some commentary on that from both sides.

Those who have been working with Canada for a long time would not find this position a surprise. As the Prime Minister said in Question Period, he has spoken frequently to President Bush. Our minister, Minister Graham, has spoken to Secretary Powell; similarly, Minister McCallum with Mr. Rumsfeld. The Americans understand our position. There has been a dialogue over many months, since September. Our position has been consistent throughout with regard to the role of the United Nations; our need to see the United Nations take the lead in this, particularly with regard to the use of force; and our support for U.S. efforts to take the issue to the United Nations. Now I regret we were not able to get agreement at the Security Council a second time. You may hear some commentary about that, but the Prime Minister gave a clear statement today. In fact, we should ensure that you have a copy of it to take with you.

Senator Cordy: Definitely. We have been in meetings all day.

The Chairman: On behalf of the committee, I would like to thank you very much. I apologize for having missed most of your testimony, but I will read it carefully. I did get advance notice before the rest of the committee about the Prime Minister's position and we will be discussing it at our next meeting.

prévoir les décisions du Congrès ni les réactions de certains membres du Congrès ou des responsables d'autres organismes. Nous avons eu des entretiens avec les représentants de quelques organismes, mais pas de tous les organismes concernés. Nous venons d'entamer les discussions à ce sujet.

Je pense que les fonctionnaires avec lesquels nous avons eu des entretiens sont disposés à prendre nos intérêts en considération pour autant que les préoccupations des États-Unis en matière de sécurité soient satisfaites. Comme vous le savez, le DMIA Task Force, qui a été créé aux États-Unis, a recommandé que les cartes de sortie soient ramassées par les Canadiens, ce qui permettrait d'éliminer le double arrêt. Plusieurs Américains sont conscients des possibilités de procéder à ces vérifications de façon plus efficace tout en répondant aux besoins des États-Unis. Nous verrons.

Le sénateur Cordy: Nous nous rendons à Washington la semaine prochaine. D'ici là, il est très possible que les États-Unis soient en guerre. Si c'est le cas, quelles questions seront probablement abordées en notre présence lorsque nous rencontrerons les sénateurs et les membres du Congrès?

Mme Sinclair: Sénateur, je ne sais pas si vous avez suivi la période des questions aujourd'hui à la Chambre. Le premier ministre a fait une déclaration sur la politique du gouvernement canadien, à savoir que le Canada ne ferait pas partie d'une coalition militaire américaine contre l'Irak mais que nos navires et autres dispositifs resteraient déployés dans le golfe et continueraient de participer à la campagne antiterroriste. Vous entendrez peut-être de part et d'autre des commentaires à ce sujet.

Les sénateurs et les membres du Congrès américains qui ont depuis longtemps des contacts avec le Canada ne seront pas surpris de cette position. Le premier ministre a mentionné, au cours de la période des questions, qu'il a eu de nombreuses conversations avec le président Bush. Notre ministre, M. Graham, a eu des entretiens avec le secrétaire Powell et le ministre McCallum en a eus avec M. Rumsfeld. Les Américains comprennent notre position. Le dialogue se poursuit depuis plusieurs mois, à savoir depuis le mois de septembre. Nous avons toujours maintenu la même position en ce qui concerne le rôle des États-Unis et la nécessité qu'ils prennent la direction des opérations, surtout en ce qui concerne le recours à la force et notre appui aux efforts américains pour défendre leur position aux Nations Unies. Il a malheureusement été impossible d'obtenir l'accord des membres du Conseil de sécurité à la suite d'une deuxième tentative. Vous entendrez peut-être des commentaires à ce sujet, mais le premier ministre a exposé clairement notre position aujourd'hui même. En fait, vous devriez veiller à emporter dans vos bagages un exemplaire de cette déclaration.

Le sénateur Cordy: Bien sûr. Nous avons assisté à des réunions toute la journée.

Le président: Au nom de mes collègues, je vous remercie pour votre participation. Je regrette d'avoir été absent pendant la majeure partie de votre exposé, mais je le lirai attentivement. J'étais au courant de la position du premier ministre avant mes collègues et nous en discuterons à la prochaine réunion.

I would like to thank you for assisting the committee in its preparations for the trip. It is always a pleasure to have both of you here and we hope to see you again frequently as we continue with our studies.

To those of you following our work, two weeks from today, on March 31, the witnesses will be first responders: Chief Glen Tait from the Saint John, New Brunswick, Fire Department; David Blackmore, from the Emergency Operations Centre, St. John's, Newfoundland; Mr. Rudy Fries, Emergency Management Coordinator, London, Ontario; and Mr. William Pasel, Emergency Measures Coordinator, Hamilton, Ontario.

If you have any questions or comments, please visit our Web site at www.sen-sec.ca. We post witness testimony as well as confirmed hearing schedules. Otherwise, you may contact the clerk of the committee by calling 1-800-267-7362 for further information or assistance in contacting members of this committee.

The committee continued in camera.

Je vous remercie de nous avoir aidés à préparer notre voyage. C'est toujours un plaisir de vous accueillir et nous espérons vous revoir souvent dans le cadre de nos travaux.

Je signale à l'intention des personnes qui suivent nos délibérations que, dans deux semaines, à savoir le 31 mars, les témoins seront, dans l'ordre de comparution, le chef du service des incendies de Saint John (Nouveau-Brunswick), Glen Tait, M. David Blackmore, du Centre des opérations d'urgence de St. John's (Terre-Neuve), M. Rudy Fries, coordonnateur de la gestion des mesures d'urgence de London (Ontario) et M. William Pasel, coordonnateur de la gestion des mesures d'urgence de Hamilton (Ontario).

Si vous avez des questions à poser ou des commentaires à faire, rendez-vous sur notre site Web à www.sen-sec.ca. Nous y affichons les témoignages ainsi que les horaires des audiences qui sont confirmées. Vous pouvez toujours communiquer également avec la greffière du comité au 1-800-267-7362 pour obtenir de plus amples renseignements ou pour qu'elle vous aide à entrer en contact avec des membres du comité.

La séance se poursuit à huis clos.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Poste-payé
Lettermail Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:

Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:

Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

WITNESSES

Morning Session

From the Department of National Defence:

Major-General Pierre Daigle, MSC, CD, Special Advisor to the Chief of Defence Staff (Homeland Security Issues);

Colonel Rick Williams, Director, Western Hemisphere Policy, Assistant Deputy Minister, Policy Branch.

From the Privy Council Office:

Mr. Robert Fonberg, Deputy Secretary to the cabinet, Operations;

Mr. Graham Flack, Director of Operations, Borders Task Force.

Afternoon Session

From the Department of Citizenship and Immigration Canada:

Mr. Daniel Jean, Assistant Deputy Minister, Policy and Program Development;

Mr. Bruce Scoffield, Director, Policy Development and International Coordination, Refugees Branch;

Ms. Caroline Melis, Director, Program Development, Enforcement Branch.

From the Department of Foreign Affairs and International Trade:

Mr. Jon Allen, Director General, North America Bureau;

Ms. Jill Sinclair, Director General, International Security Bureau.

TÉMOINS

Séance de l'avant-midi

Du ministère de la Défense nationale:

Le major général Pierre Daigle, conseiller principal en matière de défense du territoire national auprès du chef d'état-major de la Défense;

Le colonel Rick Williams, directeur, Politique de l'hémisphère occidental, sous-ministre adjoint, Division des politiques.

Du Bureau du Conseil privé:

M. Robert Fonberg, sous-secrétaire du cabinet, Opérations;

M. Graham Flack, directeur des opérations, Groupe de travail sur les frontières.

Séance de l'après-midi

Du ministère de la Citoyenneté et immigration Canada:

M. Daniel Jean, sous-ministre adjoint, Développement des politiques et des programmes;

M. Bruce Scoffield, directeur, Développement des politiques et coordination internationale, Direction générale des réfugiés;

Mme Caroline Melis, directrice, Développement du programme, Direction générale de l'exécution de la loi.

Du ministère des Affaires étrangères et du commerce international:

M. Jon Allen, directeur général, Direction générale de l'Amérique du Nord;

Mme Jill Sinclair, directrice générale, Direction générale de la sécurité internationale.

Available from:
Communication Canada – Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

En vente:
Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca